C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ | Montréal, mardi 8 mai 1962 / Apparition de saint Michel Archange

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 172 • 4 CAHIERS • 56 PAGES

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 53
Comiques / 40
Courrier Confidences / 20
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 8
Finance / 38, 39
Horoscope / 21
Les Tribunaux / 36, 37
Loisirs et récréation / 33
Mots croisés / 25
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 34, 35
Sports / 29 à 32
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 27

LA MÉTÉO

MIN.: 35 MAX.: 50 — NUAGES, ONDEES, DEMAIN, ECLAIRCIES
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Au moins sur le pont VICTORIA

Abolition du péage le 1er juin

par **Teddy CHEVALOT**

Il est à peu près assuré qu'aujourd'hui même, l'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, annoncera au moins l'abolition du péage sur le pont Victoria, pour le premier juin. L'information est de source sûre, et provient de divers milieux politiques fédéraux et provinciaux.

Le pont Victoria deviendrait la propriété d'Ottawa, et le gouvernement fédéral assumerait totalement les frais de son entretien. Toutefois, il resterait toujours administré par les Chemins de fer nationaux.

Par contre, en ce qui concerne le pont Jacques-Cartier, les dernières propositions sont de l'ordre suivant : premièrement, Ottawa assume entièrement la dette totale qu'il reste à payer pour le coût du pont et de ses abords, soit tout près de $22 millions; deuxièmement, Québec devient propriétaire du pont Jacques-Cartier, moyennant quoi il s'engage à l'entretenir à ses frais. Ceci est une dépense fixe annuelle d'environ $325,000; troisièmement, Québec s'engage à rembourser à Ottawa la somme de $774,000 environ, dette due sur les déficits accumulés du pont en vertu des accords conclus dans le passé; quatrièmement, Ottawa fait don à Québec d'une somme approximative $550,000, somme qui représente les intérêts dus sur les déficits accumulés.

Au cas où les exigences de la ville de Montréal ne pourraient être acceptées par le cabinet provincial, et que conséquemment, M. Lesage serait obligé de déclarer qu'il n'a pu arriver à aucun accord avec Ottawa sur la question du pont Jacques Cartier, il est à peu près assuré de toutes façons, que le péage sur le pont Victoria serait lui, aboli pour le premier juin.

Ottawa, en assumant l'entretien du pont Victoria, payerait aux Chemins de fer nationaux une somme globale variant entre $600,000 et un million. Quant au pont Jacques Cartier, il appert que si Québec en devient propriétaire, à part les frais d'entretien mentionnés plus haut, il n'y aurait à peu près pas d'autres déboursés à accomplir pour le maintenir en bon état.

La parole est maintenant à MM. Balcer et Lesage, cet après-midi à 2 h.

En ce qui concerne le pont Jacques Cartier, le cabinet provincial devait se réunir à 11 h., aujourd'hui, pour prendre une décision sur les propositions faites par Ottawa, il y a maintenant un mois.

On se rappelle que LA PRESSE annonçait il y a trois semaines, les conditions posées par Ottawa pour abolir le péage sur les deux ponts. Nous les redonnons ici rapidement.

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La tutelle du clergé

Les tergiversations du gouvernement et de l'Assemblée législative pour ce qui est de donner un caractère plus réaliste à la Loi des alcools font ressortir un des aspects des relations entre l'Eglise et l'Etat.

Le gouvernement et très probablement la majorité parmi la députation étaient d'accord pour assouplir la Loi des alcools, surtout en ce qui a trait au repas qui doit accompagner toute consommation prise le dimanche. On craignait le genre d'abus qui découle naturellement d'une loi dont l'application est difficile, sinon impossible. Tout le monde avait à l'esprit le système de tolérance pratiqué sous l'Union nationale.

Mais, devant les objections formulées par les autorités religieuses le gouvernement a décidé de laisser tomber tout projet de réforme autre que celui de rendre la loi encore plus stricte.

Evidemment, rien n'empêche les autorités religieuses de faire connaître au gouvernement leur attitude sur telle ou telle question. Mais que faut-il penser d'une situation où le législateur est tiraillé entre ce qu'il considère être l'intérêt public et les pressions exercées par les autorités religieuses ?

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

Pourparlers entre l'EF et l'Hydro

(par R. N.) — **Le gouvernement du Québec a déjà entamé des pourparlers avec l'EF, organisme gouvernemental qui régit le réseau électrique français, a laissé entendre le ministre provincial des Ressources naturelles, M. René Lévesque.**

S'adressant à la Chambre de commerce française lors d'un dîner qui s'est déroulé à Montréal hier midi, M. Lévesque a cité ce fait comme preuve que le Québec va de l'avant beaucoup plus rapidement que le reste du Canada en ce qui concerne les contacts avec les pays du Marché commun.

"D'ailleurs, si nous devons avoir notre industrie sidérurgique, ce sont les techniciens du Marché commun qui nous aideront à le faire", a-t-il dit.

Soulignant que ce même Marché commun est pratiquement un miracle politique et économique parce que "pour la première fois, l'Amérique est presque à la remorque de l'Europe", le ministre a ajouté que le gouvernement d'Ottawa en est encore aux hésitations et que le ministre Fleming a "des idées embrouillées sur le Marché commun".

Diefenbaker à Granby :

Les droits fiscaux ont été remis aux provinces

Droits fiscaux

GRANBY (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier soir à Granby que chaque province du Canada a retiré des avantages du fait que le gouvernement conservateur a procédé à la restitution des droits fiscaux dont s'était emparé l'ancien gouvernement libéral en temps de guerre.

Il a également déclaré que le gouvernement prévoit pour l'avenir une diminution croissante du chômage et une augmentation régulière de l'emploi.

Il a déclaré que la principale promesse qu'il avait faite en 1957 et en 1958 portait sur la restitution des droits constitutionnels des provinces. Il a ajouté qu'il s'était acquitté de cette promesse et qu'il avait permis aux provinces de porter leurs responsabilités.

"L'ancien gouvernement avait à plusieurs égards placé la province sous la tutelle du gouvernement fédéral," a-t-il dit. Il a rappelé que les libéraux avaient déclaré en 1957 et 1958 que les conservateurs ne remporteraient pas un seul siège au Québec, mais que les conservateurs avaient pourtant ensuite occupé 50 des 75 sièges. Il a déclaré que depuis qu'il a été porté au pouvoir en 1957, le gouvernement fédéral a consenti au Québec des paiements de $177,500,000 en subventions statutaires et discrétionnaires. Au cours de l'année 1961-62, ils se montaient à $415,000,000 et qu'ils seront cette année de $491,000,000.

"Chaque province a retiré, en conséquence, des avantages de notre politique et a pu aider les municipalités à faire ce qu'elles avaient à faire."

La journée d'hier, à l'instar de celles qui ont précédé, a été chargée pour le premier ministre. Il a parcouru en voiture les 75 milles séparant la région de Montréal et les Cantons de l'Est en prêchant l'unité nationale partout où il s'arrêtait.

A Ste-Anne-de-Bellevue

Plus tôt dans la journée, le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, avait déclaré que le Canada devait continuer à se consacrer à porter le défi de la paix aux plus hautes instances du monde. On ne doit en aucune façon "se départir des principes sans lesquels la vie perd son attrait", a-t-il ajouté. Il parlait à 500 patients et membres du personnel de l'hôpital des anciens combattants de Ste-Anne-de-Bellevue. Même si sa visite à cet hôpital était officiellement sans caractère politique, M. Diefenbaker n'en a pas moins partagé la tribune avec le maire John Pratt, de Dorval, candidat progressiste-conservateur aux prochaines élections.

Le premier ministre a été accueilli à Dorval par quelque 150 progressistes-conservateurs et par six représentants du "Ralliement national canadien", groupe qui préconise l'adoption d'un drapeau canadien qui consisterait en une feuille d'érable verte sur fond rouge et blanc. Au lieu de les éviter, le premier ministre s'est dirigé vers eux et s'est tenu à l'attention quand ils ont entonné l'"O Canada".

M. Diefenbaker venait d'Ottawa.

Samedi soir en inaugurant sa campagne électorale, à London, il a promis d'établir dès son retour au pouvoir une commission royale d'enquête sur la taxation, pour étudier à fond la question et veiller à ce que le fardeau des impôts soit réparti avec justice et équité.



UN OURSON POUR M. DIEFENBAKER — Visitant l'hôpital de Ste-Anne-de-Bellevue pour les anciens combattants, hier, le premier ministre du Canada, que l'on aperçoit ici en compagnie de son épouse, s'est vu offrir par M. William Dufresne un ourson jouet, fruit du labeur de ce dernier.

Majorettes et piqueteurs accueillent Dief à Granby

par J.-Claude PAQUET

Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, qui inaugurait officiellement hier soir sa campagne électorale dans la province de Québec, a reçu un accueil chaleureux dans les villes de Cowansville et de Granby, en dépit d'un piquetage de protestations à Granby.

C'est en effet au son des tambours et des trompettes, que M. Diefenbaker a été accueilli dans les deux villes. Après une brève réception à l'hôtel de ville de Farnham, M. Diefenbaker a visité l'hospice Ste-Elisabeth de Farnham, pour se rendre ensuite à l'hôtel de ville de Cowansville.

L'entrée à Granby aura été, disons, presque triomphale, avec fanfares, corps de police, cliques et majorettes. Une cinquantaine de personnes cependant, hommes et femmes, ont suivi le parcours pancartes à la main, accusant le parti conservateur de chasser l'industrie de Granby au bénéfice du Nouveau-Brunswick.

Selon les piqueteurs, le gouvernement conservateur aurait accordé une subvention à la Radio Engineering pour qu'elle aille s'installer au Nouveau-Brunswick. Cette société, qui avait quelque 1,500 employés à son emploi, fermera bientôt ses portes à Granby pour aller s'établir au Nouveau-Brunswick.

Les organisateurs du parti conservateur ont cependant remis une note aux journalistes, selon laquelle c'est plutôt le gouvernement libéral de M. Robichaud qui aurait accordé une subvention à cette industrie pour qu'elle s'établisse dans cette province maritime.

D'un autre côté, le groupe de Paul Lapointe préconisant l'adoption d'un drapeau canadien distinctif, s'est rendu à Granby dans la soirée, pour manifester une fois de plus. Ceux qui s'attendaient à ce que M. Diefenbaker fasse une déclaration au sujet du drapeau auront été déçus, puisqu'il n'en a pas touché un seul mot.

La TV, grand passe-temps des Canadiens

WOLFVILLE, N.-E. (PC) — Le président de Radio-Canada, M. J. Alphonse Ouimet, a déclaré aujourd'hui, après s'être vu décerné un doctorat honorifique en loi civile par l'université d'Acadia, que les Canadiens consacraient plus de temps à la télévision qu'à n'importe qu'elle autre activité, à l'exception du travail et du sommeil. Selon lui, les familles canadiennes moyennes consacrent plus de 5½ heures par jour à la télévision, la moyenne pour chaque membres de la famille étant de plus de trois heures. M. Ouimet a demandé aux radiodiffuseurs d'être conscients de leur "immense responsabilité à l'égard du public" et a dit qu'ils ne devraient pas justifier par une cote d'écoute élevée une programmation de basse qualité.

De certains camionneurs et du syndicat

Les compagnies réclament un dédommagement de $2-millions

Huit entreprises de camionnage de Montréal, affectées par la grève des camionneurs ont intenté des poursuites en dommages, ce matin, pour un montant de $2,000,000 contre le local 106 du Syndicat international des camionneurs et certains de ses membres en grève depuis le 14 avril.

Ces actions en justice font suite à la rupture des négociations, hier, qui avaient été reprises devant un conciliateur du ministère provincial du Travail.

M. Robert E. Cureton, président du comité de négociation du Bureau des relations industrielles d utransport par camion, à Montréal, a précisé que les compagnies réclamaient ainsi les pertes encourues depuis le début de la grève, qu'elles considèrent illégales.

"Cette grève illégale, dit M. Cureton, a empêché nos compagnies de poursuivre leurs opérations normales et leur a fait subir des pertes qui s'accroissent tous les jours. La poursuite prévoit un montant supplémentaire pour les dommages qui seront encourus d'ici la fin de la grève."

M. Cureton a fait remarquer que les compagnies se sont abstenues d'intenter ces poursuites jusqu'à ce qu'il devienne évident, au cours de négociations, que le syndicat refuserait de retirer ses demandes extravagantes qui, selon les compagnies, coûteraient un montant supplémentaire de $3,000,000 en augmentations de salaires. "Nous avions espoir de régler par voie de négociation mais, déclare M. Cureton, l'attitude des représentants du syndicat

Voir CAMIONNEURS page 2

Reprise des essais-A soviétiques

TOKYO. (Reuters) — Dans une émission à l'intention du Japon, Radio-Moscou a annoncé hier que l'Union soviétique procédera à une nouvelle série d'expériences nucléaires.

Radio-Moscou justifie la reprise des essais nucléaires soviétiques en se référant à l'attitude américaine. "Il n'est que naturel, a dit le commentateur radiophonique, que l'URSS réagisse à l'agression déclenchée par les Etats-Unis dans le Pacifique".

M. Jean-Paul Dessureault, commandant de la Police provinciale à Montréal, a déclaré hier soir qu'il n'avait reçu aucun avis l'informant que le contingent de la PP serait augmenté à Dorval, pour protéger les propriétés des compagnies de camionnage en grève.

Actuellement, disait-il, il y a 50 agents environ qui montent la garde. Il est possible qu'aujourd'hui ce nombre soit inchangé.

L'indice du coût de la vie a monté en flèche en mars

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie a atteint un nouveau sommet en mars avec un indice de 130.3 au premier avril contre 129.7 au premier mars. Cette hausse de six dixièmes représente, selon le Bureau de la statistique, la plus forte augmentation mensuelle depuis l'automne de 1960.

En mars l'an dernier, l'indice du coût de la vie était de 129.1. La hausse de mars dernier a fait suite à une stabilité relative des prix qui s'est maintenue de décembre à février.

Les augmentations des prix des vivres et des soins médicaux ont été les principaux facteurs de la hausse du coût de la vie. Ces augmentations ont fait suite à une forte hausse des salaires dans les domaines industriels au cours de février; ils étaient passés d'un indice de 184.5 en janvier à 186.6 en février.

Dans le Québec et l'Ontario, l'augmentation du prix des alcools a fait passer l'indice du coût de l'alcool et du tabac de 117.5 à 117.9.

Le coût de l'habitation, par contre s'est maintenu au cours du mois de mars à 134.0; les loyers n'ont pas varié, bien qu'on ait noté une légère hausse dans le coût d'entretien des maisons.

TRIOMPHE
de l'Orchestre symphonique de Montréal à Paris
PAGE 35

Une USINE RENAULT dans le Québec ?
Voir la rubrique de l'auto en page 43

Le "Wheat King" a enfin été vidé de sa cargaison

Le cargo "Wheat King" qui fait l'objet d'un litige entre les deux syndicats rivaux des marins canadiens, devait appareiller ce matin à 11 h. 30 à destination des Grands Lacs.

Il n'est pas sûr que les équipages des remorqueurs aient accepté de l'assister à l'appareillage puisqu'ils font partie du Syndicat international des gens de mer (SIU) qui s'oppose au mouvement des navires de l'Upper Lakes Shipping. Le "Wheat King" devait tenter toutefois de quitter le quai sans l'aide des remorqueurs, en mettant à profit un vent favorable.

Ce n'est que grâce à une injonction accordée par le tribunal que le navire a pu être déchargé de sa cargaison.



Taschereau nous a retardés de 50 ans.
Duplessis de 100 ans . . .
Aux prochaines élections faut que j'vote pour Danny Boy !

Un reportage de la revue "America"

Le clergé doit faire confiance aux laïcs

-- *Le cardinal Léger*

Les laïcs sont des membres de l'Eglise et le clergé doit leur faire confiance, a dit S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger dans une entrevue qu'il accordait récemment à la revue jésuite AMERICA, une des publications catholiques les plus réputées aux Etats-Unis, qui est distribué à ses abonnés aujourd'hui même.

Le Père Walter M. Abbott, S.J., qui a rencontré Son Eminence, dit dans son texte, présenté sous forme de questions et réponses, que les propos "remarquables" du cardinal Léger font de cet article un des plus importants publiés ces dernières années dans cet hebdomadaire qui tire à 70,000 exemplaires.

Parlant de la montée du laïcat, le cardinal Léger dit que l'aspiration des laïcs à participer à la direction des écoles est "légitime" et que le clergé doit "reviser" sa conception des choses.

Le cardinal a confié au journaliste que chez "nos professionnels et nos intellectuels on critique sévèrement l'épiscopat et le clergé. Oui, nous avons de l'anticléricalisme, dit-il, particulièrement chez ceux qui critiquent sévèrement et s'en prennent à ce qu'ils appellent le "conformisme".

"Je demande à notre laïcat de résoudre ce problème. Si nous avons suffisamment de laïcs foncièrement chrétiens et conscients de leurs responsabilités, nous convaincrons les gens qu'ils sont l'Eglise et qu'ils ont un rôle vital à jouer."

RESISTANCE DU CLERGE

Le cardinal - archevêque de Montréal donne ensuite des exemples des principales initiatives prises en faveur des laïcs ces derniers mois : sur les sept membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal l'Eglise comptait anciennement trois représentants:

Voir LES LAICS en page 2



les propos du timide

ALBERT BRIE

"Recette de chez-nous"

J'ai une grand-mère de sang indien qui m'a fait tenir une recette surréaliste. Elle connait — la grand-mère — le tabac et la politique. Je vous la propose — la recette — avec le plus grand respect de la langue du crû.

ROTI DE MOUTON A LA QUEBEC

Vous prenez d'abord un lion britannique et un coq gaulois. Un pour un, moitié-moitié, comme dans la représentation québécoise à Ottawa.

Vous "décrignez" le lion et "décrétez" le coq. Vous les placez dans la marmite. Vous les arrosez d'une bouteille de Bordeaux rouge, un Bordeaux qui fait du pétard.

Vous incorporez une pincée de flegme britannique et une cuillérée "athée" ou "agnostique" d'école neutre française. A ceci vous ajoutez une poignée d'alphabets bilingues cuisinés en temps d'élections.

Mettez ensuite une graine de Folies-Bergère et un zest d'orangiste. Aussi un peu de vert de Paris, un Union Jack et un peu de farine appelée "fleur" de lys.

A ce mélange, vous additionnez un morceau de fer de l'Ungava et un clou de girofle provenant de la clôture de Ville Mont-Royal. Puis, un paquet de bleu-à-laver après enquête, du poivre rouge, trois cheveux du coq à Papineau et trois plumes du Ti-Coq à Gélinas, plus trois lignes du pacte confédératif, deux mots de français du premier ministre, autant du chef de l'opposition, une feuille de laurier, une feuille de Bourassa, un article de Scott Symons, une déclaration de René Lévesque, un caricature de Normand Hudon et un comprimé des enquêtes de la Commission Parent. Voilà pour les ingrédients.

Maintenant, vous faites chauffer au troisième degré en brassant avec une louche, un oeil à Québec, l'autre à Ottawa.

Vous faites chauffer pendant cent ans, jusqu'à ébullition, c'est-à-dire à 1967 degrés. Vous sortez du four et vous avez alors un mouton tout tendre, croquant, dans la meilleure tradition du pays et qui fera la joie des touristes . . .

Prix Pulitzer à un collaborateur de LA PRESSE: Lippmann

NEW YORK. (PA) — Les administrateurs de l'université Columbia ont décerné hier les prix Pulitzer 1962, pour la 46e fois. On note parmi les lauréats de la section du journalisme M. Walter Lippmann, collaborateur du "New York Herald Tribune" dont LA PRESSE publie les chroniques internationales. Agé de 72 ans, il avait été lauréat du même prix en 1958. Le prix est de $1,000.

Le prix d'opérette est attribué à "How to Succeed in business without really trying" ("Le succès commercial sans effort") dont la musique est de Frank Loesser, le livret d'Abe Burrows, Jack Weinstock et Willie Gilbert. Le prix du roman est attribué à M. Edwin O'Connor, auteur de "The Edge of Sadness" (Profonde Tristesse). Pour la première fois depuis 45 ans, aucune biographie n'est primée. Le prix d'histoire est attribué à M. Lawrence H. Gipson, professeur à l'université Lehigh, âgé de 81 ans, auteur d'un ouvrage sur l'ouest américain de 1763 à 1776, dans une collection qui traite de l'Empire britannique avant la Révolution américaine.

Le prix de poésie est décerné à M. Alan Dugan, 39 ans, de New-York; celui de musique à M. Robert Ward, 44 ans, de Nyack, New-York, compositeur de "The Crucible" (le Creuset), opéra en trois actes sur un livret d'Arthur Miller représenté en octobre dernier.

Autres prix de journalisme

Le "News-Herald" de Panama City, Floride, obtient la plaque d'or pour ses campagnes contre la corruption administrative; un cliché du président Kennedy avec l'ex-président Eisenhower vaut le prix de photoreportage à M. Paul Vathis, de la Presse Associée (Harrisburg, Pennsylvanie). M. Theodore H. White gagne un prix spécial pour son exposé de la dernière campagne présidentielle: "The Making of the President 1960." Des enquêtes sur l'administration sanitaire de Chicago valent un prix à M. George Bliss, de la "Chicago Tribune"; des articles sur la John Brich Society, un prix à M. Thomas M. Storke, 85 ans, rédacteur propriétaire de la "News-Press" de Santa Barbara, Californie; des reportages sur l'industrie houillère, un prix à MM. Nathan G. Caldwell et Gene S. Graham, du "Nashville, Tennessean."



M. WALTER LIPPMAN

M. Edmund S. Valtman, 47 ans, du "Times" de Hartford, Connecticut, gagne le prix de caricature pour une satire de Fidel Castro, qu'il avait représenté le 31 août dernier disant aux Brésiliens : "Ce qu'il vous faut, c'est une révolution comme la mienne."

9 autres candidats

Outre les neuf candidats dont la nomination a été annoncée hier, dix candidats ont également réussi à se faire élire porte-étendard de leur parti dans des conventions qui ont eu lieu samedi et dimanche.

En voici la liste :

MM. Victor Paul (Drummond-Arthabaska), **Rémi Paul** (Berthier-Maskinongé), **Paul-Emile Lesage** (Labelle); et **Gérard Bruchési** (Beauharnois-Salaberry) ont été choisis candidats officiels du parti conservateur.

Les libéraux ont choisi dans Gaspé, **M. Claude Bouchard**; dans Kamouraska, **M. Rosaire Anctil**; dans Labelle, **M. Gaston Clermont**; dans Terrebonne, **M. Léo Cadieux**; et dans Nicolet-Yamaska, **M. Lorenzo-Saint-Arnaud.**

Enfin le NPD s'est choisi un candidat officiel dans Villeneuve, en la personne de **M. Jean-Paul Bonneau.**

Deux échevins à Greenfield Park

C'était aussi jour d'élection hier à Greenfield Park, autre cité de la rive-sud montréalaise.

Toutefois, dans cette ville l'élection s'est passée dans un calme absolu.

Au siège no 1, l'échevin sortant Ernest Tombs a été réélu.

Au siège no 2, c'est M. Roland Dion, nouveau venu, qui capta la confiance des électeurs, en totalisant 399 votes, alors que M. Walter Tourigny en obtenait 363.

Hees prédit une diminution du chômage

OTTAWA. (PC) — Le ministre du Commerce, George Hees, a prédit hier soir que 1962 serait "l'une des années les plus bénéfiques pour le Canada" et que d'ici "la fin de l'été, le chômage aurait diminué à son point le plus bas depuis de nombreuses années".

Le ministre a précisé que les exportations canadiennes augmenteraient d'au moins 10 p. cent cette année et que le Canada enregistrerait un surplus de sa balance commerciale de l'ordre de $400,000,000.

M. Hees s'est attaqué à une suggestion émise par le parti libéral au sujet d'un éventuel marché commun nord-atlantique. Le ministre a précisé qu'une telle éventualité aurait pour effet d'inonder le marché canadien de produits américains à prix inférieurs ce qui forcerait certaines industries canadiennes à fermer leurs portes.

Le massacre continue en Algérie

Ben Khedda donnera ses directives aux musulmans

ALGER. (Reuter, UPI, PA, AFP) — Exacerbé par les massacres perpétrés en Algérie par les terroristes européens depuis la proclamation du cessez-le-feu, le 18 mai, le Gouvernement provisoire de la République algérienne se propose de transmettre, demain, aux musulmans des ordres en vue de la liquidation de l'Organisation de l'armée secrète.

Dès la fin du couvre-feu, ce matin, les terroristes sont passés à l'action contre les musulmans à tous les points d'Alger. Au cours de 13 attentats, ils ont tué 16 musulmans et ont fait un même nombre de blessés. Les services de la police sont débordés et doivent prendre des mesures pour contenir les musulmans et les empêcher d'exercer des représailles contre les Européens.

C'est pour faire face à cette situation grave que le président du GPRA, M. Ben Khedda, s'adressera, de Tunis, à la population musulmane. Un porte-parole a précisé qu'il donnera des directives en vue de faire observer le cessez-le-feu entre la France et les nationalistes algériens.

Par son action, l'OAS tente de forcer les musulmans à s'attaquer aux Européens et à violer ainsi le cessez-le-feu que l'armée française a été jusqu'ici impuissante à faire respecter intégralement.

Hier, en un premier sursaut de révolte, à la suite de l'assassinat de quatre femmes musulmanes, 300 musulmans armés de bâtons et de barres de fer ont franchi les barbelés qui ferment la Casbah, ont lapidé des autos et ont lynché un Européen, avant d'être repoussés par les forces de l'ordre.

Par ailleurs, six officiers de l'armée française en Allemagne, dont un général, ont été l'objet de sanctions pour avoir eu des contacts avec l'ex-colonel Argoud, l'une des têtes dirigeantes de l'OAS. Argoud aurait fait un voyage en Allemagne en avril et y aurait été accueilli par certains officiers français. Le général frappé par les sanctions serait Vincent Moneglia, général de brigade muté en Allemagne en 1960, après les barricades d'Alger.

Hong-kong demande au Canada d'accueillir des réfugiés chinois

HONG-KONG. (PC, PA) — Le Conseil des droits de l'homme de Hong-kong a demandé au Canada et à d'autres pays peu peuplés du monde libre d'ouvrir leurs frontières à des milliers de réfugiés de la Chine communiste.

L'organisme, qui est affilié au Conseil international des droits de l'homme, a fait savoir que la capacité d'absorption de Hong-kong à accueillir d'autres réfugiés avait atteint un point de saturation. Les autorités du Conseil ont déclaré que les pays libres devraient aider Hong-kong à résoudre ce problème tragique de surpopulation.

Le Conseil propose les mesures suivantes :

1) Que la Chine nationaliste (Formose) prenne les mesures nécessaires pour accueillir 100,000 réfugiés chinois de Hong-kong sur son territoire au cours des années 1962 et 1963.

2) Que le Canada, l'Australie et d'autres pays qui possèdent des superficies immenses non peuplées et des richesses naturelles non exploitées changent leurs lois sur l'immigration pour permettre l'entrée d'au moins quelques milliers d'immigrants en provenance de Hong-kong.

3) Que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne participent à l'élaboration d'un programme commun en vue de recevoir chez eux et d'instruire, au moins temporairement, 5,000 enfants d'âge scolaire chaque année.

4) Que les responsabilités du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés soient redéfinies en vue de permettre l'établissement d'un grand nombre de réfugiés chinois dans d'autres pays à travers le monde.

Votre lumière doit briller aux yeux des hommes pour que, voyant vos bonnes oeuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux.

(Mt 5, 16)

La météo

Minimum cette nuit : 35
Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal et Cantons de l'Est : ensoleillé, devenant généralement nuageux tard ce matin ou cet après-midi. Il continuera de faire frais. Vents légers. Maximum à Montréal et Sherbrooke 50.

Aperçu pour demain : nuageux et se dégageant, frais.

Régions d'Ottawa, Laurentides et Abitibi : généralement nuageux et frais. Vents légers. Maximum à Ottawa 50 ; Sainte-Agathe, Val d'Or, Rouyn-Noranda 45.

Aperçu pour demain : nuageux et se dégageant, frais.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : généralement ensoleillé et frais. Vents du nord-ouest de 20 milles. Maximum à Québec 50 ; La Tuque 45 ; Chicoutimi 40.

Aperçu pour demain : peu de changement.

Régions de Baie Comeau et Rimouski : généralement nuageux et froid. Vents du nord-ouest de 20 à 30 milles. Maximum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Baie Comeau 40.

Aperçu pour demain : nébulosité variable, frais.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : nuageux avec neige légère occasionnelle cessant cet après-midi. Froid. Vents du nord-ouest de 30 à 45 milles. Maximum à Gaspé 40 ; Sept-Iles 35.

Aperçu pour demain : nébulosité variable, froid.

Régions de Pontiac et Témiscamingue : généralement nuageux avec quelques périodes de neige légère ou pluie. Frais. Vents légers. Maximum à Témiscamingue 45.

Aperçu pour demain : nuageux et se dégageant, frais.



MERE DE L'ANNEE — La mère de l'astronaute américain John H. Glenn a été choisie comme "Mère internationale 1962", en raison de la façon dont elle aurait éduqué son fils, nouveau héros des Etats-Unis. Le choix a été fait par le Comité des mères américaines. Mme Glenn, qui est âgée de 65 ans, a été photographiée au moment où elle recevait une bible de la Société Ohio, à New York. Une autre Américaine, Mme Mary Celesta Weatherly, âgée de 70 ans, a été choisie comme "Mère americaine" pour 1962.

LES LAICS

SUITE DE LA PAGE 1

ce sont maintenant, tous des laics; l'Université de Montréal a maintenant un vice-recteur laic; fondé et dirigé par des prêtres séculiers qui en composaient aussi le personnel, le collège Saint-Paul est aujourd'hui entièrement dirigé par des laics.

"Plusieurs membres du clergé acceptent difficilement ces changements, dit le cardinal. Et c'est compréhensible. Pendant longtemps la tradition a voulu que les prêtres et les communautés religieuses dirigent nos 75 collèges classiques.

"Mais j'ai dit à mes prêtres que l'aspiration des laics à participer à la direction des écoles est légitime, et que nous devons reviser notre conception des choses.

Les laics sont de "véritables membres de l'Eglise", dit le cardinal, et le clergé doit "poser un geste de confiance" envers eux.

En confiant des responsabilités aux laics l'archevêque de Montréal dit qu'il a voulu préserver et renforcer l'unité à l'interieur même de l'Eglise.

"J'ai encouragé le dialogue, entre les catholiques et les chrétiens séparés mais aussi entre le clergé catholique et le laicat, dit-il. Ils doivent en arriver à établir entre eux une saine collaboration dans le respect de leurs rôles respectifs au sein de l'Eglise."

Le cardinal a ensuite ajouté que l'Eglise doit considérer le fait "que nous n'avons pas suffisamment de prêtres et de religieux pour diriger les écoles".

ELOGE DU CARDINAL LEGER

Cette entrevue exclusive et très rare (LA PRESSE est un des très rares journaux à en avoir obtenu une dans le passé) portait sur les rôles de l'episcopat et du laicat dans la vie de l'Eglise, ainsi que sur les problèmes de l'unité, non seulement entre les Eglises chrétiennes, "mais entre les membres de l'Eglise catholique eux-mêmes".

Dans son article le Père Abbott, qui ne cache pas son admiration pour l'archevêque de Montréal, dit que le cardinal Léger, par ses lettres pastorales, ses sermons et ses allocutions, s'est classé comme "un des principaux porte-parole de l'Eglise catholique en Amérique du Nord".

"Les idées du cardinal, écrit-il, seront lues et étudiées par plusieurs chefs de file dans différents milieux."

Ailleurs le cardinal dit que l'unité de l'Eglise "semble être la caractéristique actuelle du christianisme" et "révèle que dans son diocèse "une plus grande sympathie" existe entre les chefs des diverses confessions chrétiennes.

"Je suis enchanté, dit-il, de voir que les prêtres catholiques et les ecclésiastiques protestants se rencontrent plus souvent et dialogue fraternellement".

RELIGION ABSTRAITE...

Ailleurs le cardinal dit que les catholiques doivent centrer leurs vies sur "les réalités essentielles" de la foi "et non pas sur les dévotions périphériques". De la sorte nos gens découvriront plusieurs valeurs qui ont été négligées parce que la théologie catholique s'est trop souvent concentrée sur les questions controversées. Une foi plus équilibrée devrait en ressortir."

Le cardinal s'est demandé ensuite si l'éducation religieuse des catholiques n'a pas été "trop abstraite et trop aride".

Au sujet de la direction de l'Eglise, le cardinal dit que la tâche d'un évêque "n'est pas facile, particulièrement dans une société moulée, façonnée par les progrès scientifiques et technologiques et tous les besoins qu'ils suscitent".

"Si l'évêque parle en tant que père, dit-il, il y en a qui lui feront la vie dure, l'accusant de se livrer à un paternalisme inacceptable.

"Si l'évêque donne des directives, il rencontre de la résistance chez ceux qui l'accusent de porter atteintes à l'une ou l'autre de leurs libertés.

"S'il ne fait rien, on l'accuse de faire la cour aux riches.

"Il peut être convaincu de travailler pour le plus grand bien du pays, mais certains le qualifieront de réactionnaire ou de résidu d'une civilisation désuète et décadente."

Quoi que puissent penser "les critiques nerveux", ajoute le cardinal, "on doit reconnaître que la foi n'a rien à perdre si nous y admettons que certaines adaptations doivent être faites. Il n'y a rien à gagner aujourd'hui à se vouloir un homme du moyen âge.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

A-t-on le droit de placer le législateur devant un tel dilemme, surtout sur une question où son opinion peut légitimement, à notre avis, être différente de celle du clergé ?

La réponse ne devrait-elle pas être négative, plus particulièrement dans une province où la religion est toujours hypocritement exploitée par les politiciens.

La seule solution qui respecterait à la fois la conscience du législateur et les vues du clergé ne serait-elle pas celle que proposait timidement — il faut le dire — le chef de l'opposition Daniel Johnson. C'est de créer des régimes d'exception pour Montréal et certaines autres régions au moyen de référendums populaires.

Le peuple ne mérite sûrement pas d'être mis en tutelle comme il l'a été la semaine dernière. Il est sûrement assez adulte pour se prononcer sur une question comme la Loi des alcools qui a rapport à ses habitudes, sa mentalité et ses moeurs.

A ce moment, les vues du clergé seraient présentées directement au peuple au lieu d'être imposées au moyen de pressions sur le gouvernement.

Ce serait plus démocratique.

(Tous droits réservés)

CAMIONNEURS

SUITE DE LA PAGE 1

au cours de ces négociations a rendu ce règlement impossible."

Voici le détail des huit poursuites : Smith Transport, $500,000; Kingsway Transports, $400,000; Husband Transport, $200,000; Drummond Transit, $100,000; H. Smith Transport, $300,000; Montreal-Ottawa Express Limited, $125,000; Motorways (Quebec) Limited, $200,000 et Intercity Truck Lines, $175,000.

Immédiatement après la rupture des négociations, hier, on avait gardé un espoir de réunir à nouveau les négociateurs. Les représentants patronaux et syndicaux avaient mandaté leurs procureurs respectifs à se rencontrer pour trouver un moyen de faire reprendre les négociations.

Celles-ci s'étaient poursuivies, devant M. Cyprien Miron, mais à 12 h 30, hier, les négociateurs se séparèrent sans manifester d'animosité, sans blaguer non plus comme ils l'avaient fait précédemment.

Crainte de violence

Un porte-parole syndical avait cependant déclaré qu'il s'attendait à d'autres actes de violence, vu l'échec des négociations.

M. Jean Bertrand, secrétaire-trésorier de la Fraternité internationale des camionneurs, a déclaré : "Nous ne pouvons rien faire" pour empêcher d'autres actes de violence près des piquets de grève si une des huit compagnies victimes de la grève tente de sortir ses camions.

L'échec des négociations s'est produit bien que trois jours d'entretiens aient semblé, la semaine dernière, ouvrir la voie à un règlement possible.

M. Bertrand a déclaré pour sa part : "Nos exigences n'ont pas changé depuis que nous nous sommes mis en grève. Nous sommes exactement au point où nous avons commencé. Il n'y a pas un seul point en litige sur lequel nous soyons d'accord."

Des personnalités officielles du syndicat se proposent de se réunir pour discuter la situation.

Sans le dire explicitement, M. Cureton avoue qu'un des points litigieux, c'est la clause d'ancienneté demandée par le syndicat. "Le syndicat a refusé de négocier sur certaines clauses, déclare-t-il, qui enlèvent aux compagnie le droit de gérer leurs affaires comme elles l'entendent, ce qui équivaut, en d'autres termes, à un gel de l'emploi."

Les camionneurs, qui reçoivent actuellement un salaire horaire de $1.55, désirent une augmentation de 30 cents l'heure, échelonnée sur trois ans. Les compagnies offrent 16 cents. La pierre d'achoppement demeure la clause d'ancienneté.

Cette grève paralyse environ 85% du trafic routier entre Québec et l'Ontario.

OUBLIEZ VOS PROJETS DE VACANCES ORDINAIRES



VISITEZ L'EUROPE...MOINS DE $27 PAR MOIS!*

Passez 2 semaines à visiter six pays différents d'Europe—et ne payez qu'un seul prix comprenant le tarif d'avion, les hôtels, la plupart des repas, les visites, les excursions, les guides et les pourboires. Ce prix comprend aussi les voyages par autobus de luxe en Autriche, au Tyrol italien, en Suisse, en France, en Allemagne et en Belgique! Tous ces avantages font partie du Voyage "Montagnes, Lacs et Villes" (No IT-GT-725) d'Air Canada. Voilà le plan idéal de vacances de deux semaines. Vous voyagerez à bord d'un réacté d'Air Canada jusqu'à Paris, puis un avion de correspondance vous conduira jusqu'à Bruxelles, point de départ de votre tournée. Ce voyage éclipse sûrement tous projets de vacances ordinaires!

**VOICI AU TOTAL CE QUE VOS VACANCES EN EUROPE VOUS COÛTERONT:*

SEULEMENT $66.00 COMPTANT—PLUS $26.64 par mois pendant 24 mois

Basé sur le tarif économique en réactés Montréal-Paris, aller-retour, $496.80, plus le Voyage No IT-GT-725.

Voyez Air Canada ou votre agent de voyages, au sujet de ce voyage et d'autres voyages à bas prix d'Air Canada, conçus pour des vacances de deux ou trois semaines, et permettant de visiter tous les endroits les plus fascinants d'Europe. Air Canada relie plus de villes canadiennes à plus de pays d'Europe (France, Allemagne, Suisse, Autriche, Irlande) que tout autre ligne aérienne. Cet été, envolées quotidiennes en réactés DC-8 vers Paris—service de réactés également vers Dusseldorf, Zurich, Vienne, Shannon, et par entente avec BOAC, Glasgow et Londres. Profitez du plan d'Air Canada "Voyagez maintenant—Payez plus tard" pour tous vos voyages!

Voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada HU 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir

BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.

Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LAFLECHE

SUITE DE LA PAGE 3

ton Gobeil. Motif : avoir refusé de reprendre sa place alors qu'un électeur se trouvait derrière l'isoloir.

Par la suite, vers 11 h. 30, le chef de police Georges Beaulne, aidé de plusieurs policiers, procéda à l'arrestation d'un certain Maurice Nadon. Cause : avoir troublé la paix dans un lieu d'élection. Vers midi et trente, huit policiers de la Sûreté provinciale vinrent le chercher pour l'incarcérer dans les cellules montréalaises.

Enfin, vers 1 h. 30, le chef de police Georges Beaulne procéda à l'arrestation d'un dénommé Marcel Daigneault, du fait que celui-ci se promenait irrégulièrement de bureau de votation en bureau de votation, alors qu'il avait été assigné, par le président d'élections, à un bureau de votation précis. Mais il fut relâché environ deux heures après, sur ordre de son médecin.

Enfin, il reste aussi à mentionner l'arrivée, dans l'après-midi, d'un certain nombre d'autos-radios de la Sûreté provinciale. Cette présence dans Laflèche, ajoutée au nombre de policiers spéciaux engagés pour la circonstance, aida puissamment à calmer les ardeurs des partisans en présence.

LA REGIE

SUITE DE LA PAGE 3

but. Ils n'enquêtent en rien pour les mêmes raisons. Leur juridiction n'est ni concurrente, ni parallèle. Ils ne peuvent pas arriver aux mêmes conclusions".

En outre, le jugement dit que la Régie peut, en vertu de la loi qui la régit, "reviser, modifier et amender ses décisions". Elle peut donc enquêter sur un sujet qui a fait l'objet d'une enquête précédente.

Craintes prématurées et non fondées

La ville avait aussi formulé des plaintes sur la façon de procéder de la Régie du gaz. Ces plaintes, la Cour supérieure les trouve "prématurées et non fondées".

"La requérante, dit-elle, s'effraie hâtivement des avertissements du président de la Régie. Ce dernier, a raison de n'admettre en preuve que des éléments qui sont de sa compétence et qui concernent seulement ses pouvoirs, sa juridiction et la question qu'il doit examiner et décider. Tout le reste est superflu, inutile, hors d'ordre et perte de temps.

"La Régie n'est pas astreinte à une procédure spéciale pour ses enquêtes. Elle peut rechercher la vérité par la preuve qu'elle croit la meilleure. Elle peut même employer à cette fin des moyens ni indiqués ni sanctionnés par le code de procédure civile ou par la loi de la preuve du Canada", dit encore le juge.

Le juge trouve aussi prématuré les conclusions de la ville sur les résultats de l'enquête, avant même que celle-ci soit terminée. L'avocat de la ville avait déclaré entretenir des doutes à ce sujet et dit que la ville craignait de ne pas obtenir justice.

"Que la requérante expose d'abord la nature de sa défense, dit le juge, qu'elle offre ses preuves. Si elle est injustement rebutée, si elle n'est pas entendue alors qu'elle aurait dû l'être, elle aura alors lieu de se plaindre".

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

de l'avenue des Pins, pour empêcher cet homme de mettre fin à ses jours.

Après dix minutes de recherches, les policiers ont décidé d'abandonner les fouilles, car le candidat au suicide, un patient de l'hôpital selon un policier, a trouvé qu'il faisait trop froid pour faire le 'grand saut" et a décidé de retourner dans son lit moelleux.

PONT-VIAU

SUITE DE LA PAGE 3

Les nouveaux conseillers

Trois bureaux de votation avaient été ouverts dans la ville de Pont-Viau, chacun contenant six ou sept polls. La compilation des bulletins déposés dans les boites donne les résultats suivants en ce qui concerne les conseillers :

— Quartier nord, siège No 1 : M. Bruno Faucher, 334 (élu) ; M. Antonio Doré, 145 ; M. A. Gianchetti, 249. Siège No 2 : M. René Patenaude, 442 (élu) ; M. Marcel Gingras, 244.

— Quartier centre, siège No 1 :

M. Guy Lefort, 426 (élu) ; M. J.-M. Desrosiers, 292. Siège No 2 : M. Marcel Dufresne, 428 (élu) ; M. Jean-Guy Goyette, 288.

Comment soulager les douleurs causées par un exercice trop violent ou un changement de température

Bien souvent, après avoir exercé des muscles restés inactifs pendant trop longtemps, ou quand la température change, il vous arrive de souffrir de douleurs musculaires ou articulaires. Un moyen rapide et digne de confiance pour soulager ces malaises pénibles, c'est de prendre de l'ASPIRIN*.

Deux ou trois comprimés ASPIRIN pris avec de l'eau vous procureront un soulagement rapide non seulement des douleurs rhumatismales et arthritiques, mais des douleurs causées par le lumbago, les névralgies et la sciatique. Vous vous sentirez donc vite mieux.

Une des raisons pour lesquelles ASPIRIN peut vous apporter ce soulagement rapide et doux, c'est son action de floconnement instantané. Grâce à cette action de floconnement instantané, ASPIRIN est prêt à agir instantanément!

Ne souffrez donc pas inutilement de douleurs arthritiques, musculaires et articulaires. Faites confiance à ASPIRIN et vous obtiendrez un soulagement vraiment rapide. Pour les meilleurs résultats, lisez le dépliant d'instructions à l'intérieur du paquet.

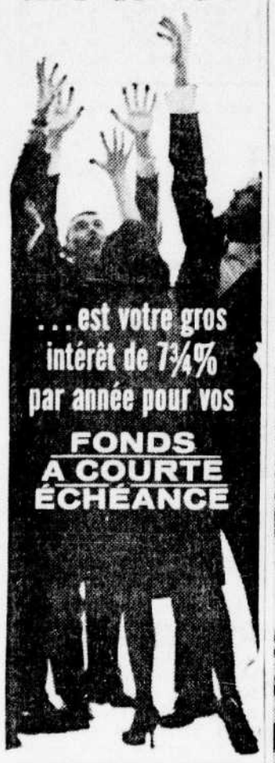
Assurez-vous d'obtenir de l'ASPIRIN véritable. Recherchez le paquet avec la croix Bayer.



*Marque déposée

7 3/4 %

LÀ HAUT



. . . est votre gros intérêt de 7¾% par année pour vos

FONDS A COURTE ÉCHÉANCE

L'ARGENT REÇU AVANT LE 10 PORTE DE L'INTÉRÊT À PARTIR DU PREMIER DU MOIS

EN VIGUEUR À PARTIR DU 1ER JUIN, NOTRE TAUX D'INTÉRÊT SERA RÉDUIT À 7¼%

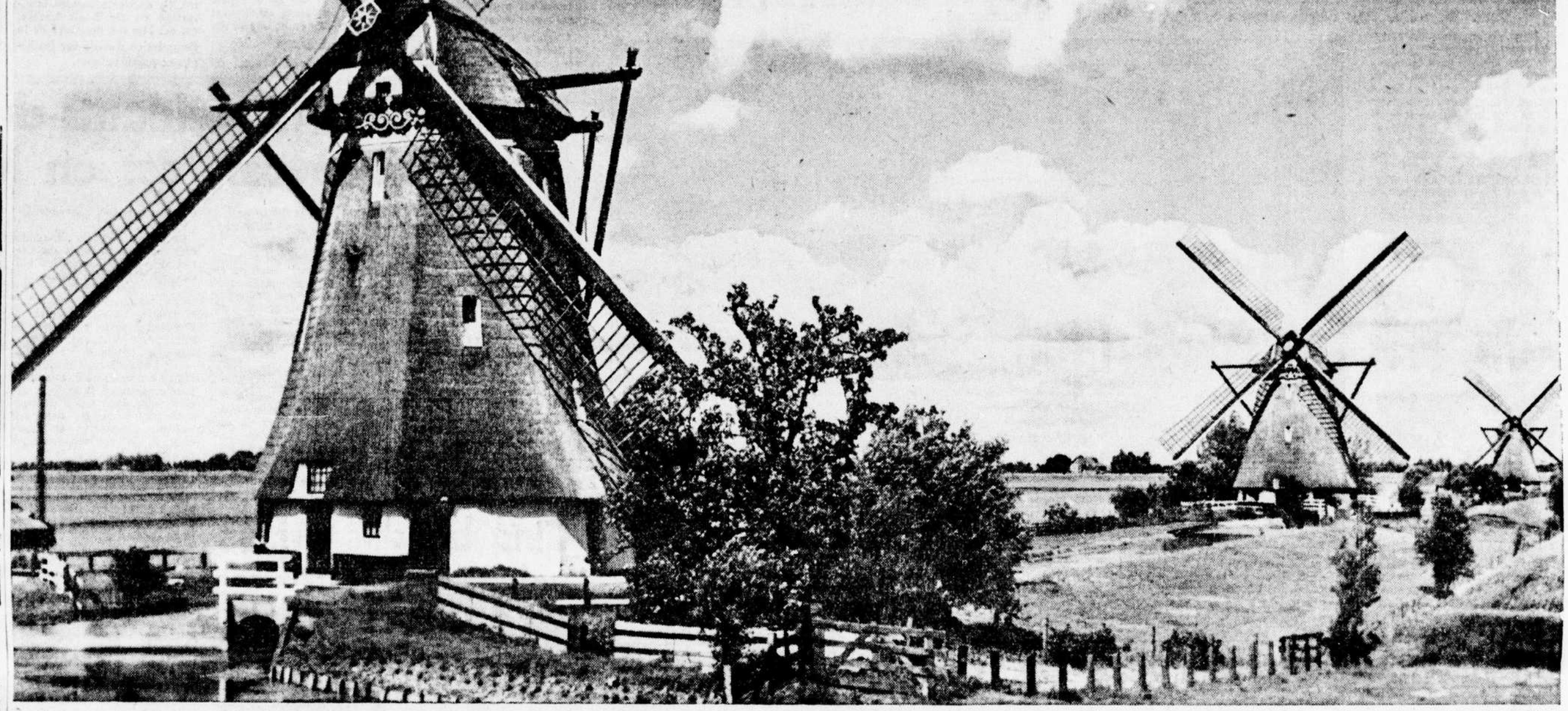
PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
(une filiale du groupe I.B.C.C.)

Une entr'aide mutuelle

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

FRED BERTRAND
UN. 6-6672

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC



Les pittoresques moulins à vent sont typiques de la Hollande, l'un des 68 pays desservis par KLM

Ce que vous devez savoir de KLM, la compagnie digne de confiance, et de son personnel hollandais ponctuel et méticuleux, avant votre départ pour Amsterdam, Paris, Londres, ou 40 autres villes d'Europe

De nombreux voyageurs avertis estiment que KLM est le premier des transporteurs aériens. Ils savent que KLM jouit d'une réputation mondiale pour sa compétence. Ils savent qu'ils y trouveront un service, un confort et un accueil que seule KLM peut offrir. Prenez connaissance de bien d'autres faits, relatifs à KLM.

1. Le DC-8 est un quadriréacteur intercontinental. Depuis sa mise en service, il a reçu des centaines de perfectionnements. Les ingénieurs de KLM ont monté sur ces appareils l'équipement de navigation, de radar et de télécommunications qu'ils ont jugé le plus sûr d'après leur longue expérience.

2. Lorsqu'un jet KLM monte à 40,000 pieds d'altitude, il n'utilise que 55 pour cent de la puissance totale de ses quatre moteurs. Si l'avion doit éviter une tempête, il dispose d'une réserve de puissance suffisante pour lui permettre de respecter son horaire.

Du nouveau dans l'aviation

3. Un pilote chevronné de KLM décrit le jet DC-8 de la façon suivante: "C'est un appareil entièrement différent de tous ceux que nous avons connus dans le passé. Dès l'instant où nous l'avons pris en main, il a dépassé toutes nos espérances. C'est une joie toujours nouvelle de piloter cet avion; on est constamment conscient de ses immenses possibilités.

4. Pour entraîner ses équipages, KLM a mis au point son propre équipement d'entraînement à la navigation. Un appareil reproduit électroniquement toutes les conditions de vol qu'un équipage peut rencontrer. L'instructeur peut simuler toutes les conditions atmosphériques, les repères de navigation et les signaux radars qui se présentent sur les parcours.

5. Les tunnels d'essais de KLM à l'aérodrome d'Amsterdam sont équipés d'un circuit fermé de télévision; les ingénieurs peuvent ainsi étudier simultanément deux moteurs.

6. Après sa révision annuelle, chaque DC-8 de KLM effectue un vol d'essai de mille milles avant d'être remis en service régulier.

7. Le président de KLM, M. E. H. van der Beugel, âgé de 44 ans, décrit l'exploitation de la compagnie comme la continuation de "la tradition hollandaise, vieille de plusieurs siècles, d'offrir au monde les meilleurs moyens de transport".

8. KLM transmet rapidement vos réservations. À l'aéroport d'Amsterdam, base principale de KLM, fonctionne un centre automatique de messages télégraphiques. En une année, ce centre traite automatiquement environ cinq millions de messages; la moitié d'entre eux sont destinés à KLM.

9. KLM peut vous aider à entrer en contact avec les industriels hollandais. Ce service s'appelle "Echanges industriels". C'est une façon pratique de faire connaissance avec vos collègues hollandais.

10. KLM porte une attention spéciale aux prêtres. Il existe des autels portatifs en de nombreux points de destination; sinon on peut en faire la demande d'avance à KLM.

17 langues pour vous répondre

11. Le personnel de KLM à l'aéroport d'Amsterdam parle 17 langues: hollandais, français, anglais, allemand, espagnol, italien, polonais, hongrois, suédois, norvégien, portugais, roumain, indonésien, russe, arabe, grec et slovène.

12. L'un des talents des chefs cuisiniers de KLM consiste à connaître les plats que les passagers choisiront le plus dans le menu. Cela exige des années d'expérience. Dans un avion de KLM, vous avez toujours de bonnes chances d'obtenir votre plat préféré.

13. En classe économique, les passagers de KLM bénéficient de la même attention courtoise que les passagers de première classe. Si les menus sont plus simples, ils sont préparés par les mêmes chefs dans les mêmes cuisines. On peut obtenir les vins et autres boissons, au prix coûtant.

14. Les enfants bénéficient de réductions sensibles dans les avions de KLM. Jusqu'à l'âge de deux ans, ils ne payent que 10 pour cent et, de deux à douze ans, ils ne paient que la moitié du plein tarif. Consultez KLM à ce sujet.

15. Toutes les lignes aériennes n'offrent pas comme KLM, le choix entre jets et avions à hélices. Ces derniers sont plus économiques.

16. Le plan de KLM "Partez maintenant, payez plus tard"—vous permet de partir maintenant moyennant 10 pour cent seulement du prix du billet; vous pouvez payer le solde en plusieurs mois. Consultez KLM pour de plus amples détails.

17. Demandez à votre agent de voyages d'étudier votre voyage en Europe. C'est un spécialiste. Il est au courant, mieux que quiconque, des tarifs, des hôtels, des excursions, des documents requis, des taux de change et de tous les petits détails ennuyeux. Son expérience peut transformer entièrement votre voyage. Deux passagers de KLM sur trois se sont vus recommander le service de KLM par des agents de voyages chevronnés: belle marque de confiance de la part de ceux qui connaissent le mieux la question.

18. Qu'il s'agisse de particuliers ou de groupes, les agents de voyages peuvent vous organiser des voyages tous frais compris, dans n'importe quelle partie du monde. Le service de votre agent pour les voyages tous frais compris de KLM est complet. Il comprend l'étude et la réalisation de l'itinéraire, les réservations de vol et d'hôtel appropriées et même les services d'un guide polyglotte.

19. Demandez à un agent de KLM ou au bureau les nombreuses possibilités d'escales que vous permet le plan KLM d'escales multiples. Dans bien des cas vous pourrez visiter, sans frais supplémentaires, plusieurs autres villes qui ne se trouvent pas nécessairement sur la ligne directe.

KLM au Canada

20. KLM est au Canada depuis 1946 et a des agences dans douze grandes villes canadiennes.

21. Tous les jours des avions KLM quittent Montréal ou New York à destination de l'Europe. L'été, vous avez le choix entre *neuf départs hebdomadaires* de Montréal et *quatre départs quotidiens* de New York.

22. KLM vous offre un plan de tourisme européen à $10 ou à $15 par jour qui vous permet de visiter autant de villes que vous désirez, et aussi longtemps que vous le désirez. Pour chaque séjour journalier, peu importe la ville, vous payez un taux uniforme de $10 ou $15. Chaque plan peut être combiné avec un voyage en première classe ou en classe économique.

23. En collaboration avec Global de Londres, KLM vous offre une vaste sélection de voyages organisés en autocar, à travers l'Europe . . . depuis $91 pour 7 jours en Cornouailles et dans les Cotswolds, jusqu'à $1,071.12 pour la visite de 12 pays en 40 jours.

24. Etant eux-mêmes professionnels du transport aérien depuis 43 ans, les dirigeants de KLM savent qu'il faut des professionnels pour bien organiser les voyages. Dans chaque ville du Canada, KLM est représentée par un professionnel—votre *agent de voyages*.

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyages, ou le plus proche bureau KLM, ou bien envoyez ce coupon à:

KLM, Lignes Aériennes Royales Néerlandaises, Service T.1, 635 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Veuillez me donner tous renseignements sur vos services à destination de:

_____ (PAYS)

y compris:

- ☐ KLM's Minitour Guide to Europe, 20 pages;
- ☐ L'Europe pour $10 ou $15 par jour;
- ☐ Voyages Global en autocar—Europe 1962
- ☐ "Honeymoon in Romantic Amsterdam"

Nom _____

Adresse _____

_____

Mon agent de voyages est _____

112NF

BUREAU MONTREAL KLM LIGNES AÉRIENNES ROYALES NÉERLANDAISES

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 437 697. Henry Morgan and Co. Limited demanderesse, vs O. Gauthier, défendeur. Le 17 mai 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 6585 rue De Renty, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, radio, etc. Conditions : argent comptant. J. Poitevin, H.C.S., UN. 1-3473. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Terrebonne. Cour de Magistrat. No 27 152. Dr Maurice Lamoureux demandeur, vs Leo Hickey, défendeur. Le 17 mai 1962, à 12 heures de l'après-midi au domicile du défendeur, au No 1049 54ème Avenue, en la cité de Pie-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jacques Poitevin, H.C.S. UN. 1-3473. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Magistrat. No 661.659. Roger & Elie Enrg., demanderesse, vs Henri Benson, défendeur. Le 17 mai 1962, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1294 rue Chambly (par en arrière) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-G. Dion, H.C.S., VI. 8-5239. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 560.894 Shell Oil Co of Canada Ltd., demanderesse, vs James Gauvreau, défendeur. Le 17 mai 1962, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 8543 boul. St-Laurent, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets consistant en : 2 machines à écrire de marque Royal, 1 machine à additionner de marque Royal, 1 pupitre de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. Cour Supérieure, district de Montréal. No 564040. Commercial Credit Plan Ltd, demanderesse vs Milton Pridham, défendeur. Le 17 mai 1962, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7280 rue Stuart, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Crosley et acc., meubles de ménage etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat, no 610.210. The British American Oil Co. Ltd, demanderesse vs Ernats Roth, défendeur. Le 17 mai 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 2167 rue du Collège, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Crosley et acc., modèle combiné, et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 842-772. Karoff Parties Ltd., demanderesse vs Ronald Parties Ltd, défenderesse. Le 17 mai 1962, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2200 rue Desjardins, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 2 pupitres de bureau et 2 chaises, 2 machines à écrire, 1 cabinet en acier pour filières 2 sections, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE

MONTREAL, MARDI 8 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 172

Quand la crainte de l'électorat...

LE PREMIER ministre Diefenbaker ordonnera, s'il est réélu, une enquête royale sur la taxation.

C'est une bonne nouvelle. Ou, plutôt, une promesse extrêmement intéressante. La seule ombre au tableau : pourquoi ne l'a-t-il pas mise en marche, cette enquête, avant l'expiration de son mandat ?

Une telle revision de l'assiette fiscale s'impose de toute évidence. Des premiers ministres provinciaux, et je pense en particulier à MM. Duff Roblin et Jean Lesage, l'ont déjà réclamée avec insistance. Feu Maurice Duplessis en parlait jadis à temps et à contre-temps.

● ● ●

Le gouvernement Diefenbaker a fait un pas dans la bonne voie, l'an dernier, quand il a mis fin aux accords de location des champs d'imposition et forcé les provinces à lever leurs propres impôts. Mais Ottawa continue de s'attribuer la part du lion dans les taxes qui frappent le contribuable.

L'administration centrale, au fait, se trouve aujourd'hui dans une situation assez baroque. D'un côté, elle ne peut boucler son propre budget et, de l'autre, elle a tellement d'argent à gaspiller qu'elle envahit les domaines de juridiction exclusivement provinciale comme l'éducation, la voirie, l'enseignement spécialisé, le bien-être social, etc. En d'autres termes, elle dépense tellement pour des causes qui ne la regardent pas qu'elle manque d'argent pour ses besoins propres.

Prenons le cas de la Nouvelle-Ecosse. C'est le premier ministre Stanfield qui le notait lui-même tout récemment à l'Assemblée législative de sa province. Près de la moitié du budget de cette administration provinciale provient de subsides du gouvernement fédéral. Est-ce normal ?

C'est surtout par les programmes conjoints qu'Ottawa s'introduit dans les affaires provinciales. Ces programmes conjoints réalisés généralement par des contributions égales du pouvoir fédéral et du pouvoir provincial constituent l'une des pires anomalies qui soit. Le coût de ces programmes conjoints a continuellement tendance à augmenter, toujours sous l'initiative d'Ottawa. Pour les provinces, c'est là un carcan insupportable. Les premiers ministres Robichaud et Lesage ne cachent pas leur réprobation du système.

● ● ●

La situation des provinces, sur le plan fiscal, est devenue tout simplement intolérable. La Canadian Tax Foundation a établi que, pour les cinq derniers exercices fiscaux, les gouvernements provinciaux du pays ont vu leurs dépenses augmenter de $1,326,000,000 alors que leurs revenus ne s'accroissaient que de $959 millions. Pour la seule année en cours les dépenses des provinces dépasseront leurs revenus de près de $350 millions. Or, chaque trésorier provincial s'efforce de n'inscrire au budget que les dépenses strictement inévitables. Un tel régime ne peut donc durer plus longtemps.

Et que dire des municipalités et commissions scolaires ? Comme ces organismes sont des créatures des provinces, ils souffrent tout autant que ces dernières de l'état de choses actuel. Les provinces, incapables de faire face à leurs propres obligations en raison de la politique d'Ottawa, ne peuvent faire à peu près aucune concession à ces gouvernements locaux.

L'idéal serait que chaque palier de gouvernement puisse retirer du revenu de ses propres taxes les montants dont il a besoin pour s'acquitter de ses obligations constitutionnelles. La répartition des champs de taxation devrait se faire, en d'autres termes, d'après les responsabilités de chaque type d'administration. C'est ce qu'une enquête royale permettrait d'établir.

La loi du plus fort qui prévaut présentement dans le domaine des impôts et qui a permis à Ottawa de débalancer dangereusement l'assiette fiscale à son profit, doit faire place à des ententes raisonnées et raisonnables.

Il convient donc d'accueillir avec sympathie la proposition de M. Diefenbaker. La crainte de l'électorat devient souvent, pour les politiciens, le commencement de la sagesse.

Vincent PRINCE

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Un beau métier

Monsieur le Rédacteur,

Au Réveil rural du 20 avril, on interrogeait des finissants de l'école d'agriculture de Ste-Martine. Parmi eux se trouvait un jeune homme de la ville qui, après avoir fait de sérieuses études à Montréal, veut se diriger vers l'agriculture. Serait-ce là un renouveau ?

Je veux le féliciter ainsi que bien d'autres jeunes gens sérieux et instruits des villes qui voudraient prendre la place de ceux qui abandonnent la terre parce qu'ils ne l'aiment pas ou ne comprenent pas le bien-être qu'elle peut procurer à ceux qui la font valoir. Qu'ils sachent que tous les cultivateurs ne sont pas des braillards mécontents et s'ils veulent en connaitre des satisfaits, qu'ils visitent le Québec et se renseignent auprès de ceux qui ont soin de leurs bâtisses, de ceux qui ne vendent pas le meilleur de leur terre pour faire construire des chalets ou établir des campings, ceux dont la machinerie ne traine pas en guise de décor, ceux qui améliorent leur terre toute leur vie en tenant compte de leurs moyens financiers, ceux qui observent le repos du dimanche en attendant joyeusement le lundi avec impatience pour reprendre le labeur quotidien, ceux qui font instruire leurs enfants le plus possible en vue d'en faire des fondateurs de foyers terriens et non en vue d'en faire des serviteurs des autres races ou professions dans les villes, ceux qui sont fiers de leur métier et qui ne craignent pas de faire des sacrifices pour le faire aimer par leurs descendants, même s'ils doivent travailler le double des gens des villes pour gagner le même argent.

Je sais que la plupart des jeunes ne sauraient être satisfaits d'une telle vie, surtout ceux qui souhaitent avant tout jouir, même s'il leur faut compromettre leur avenir pour cela. Mais à ceux qui comprennent que pour un débutant sans ressources, devenir un cultivateur indépendant ne peut se faire sans sacrifices, à ceux là je dis : Venez nous aider à sauver l'agriculture familiale du Québec, ce sera un apport à l'économie du pays et un remède au chômage. La terre est dure, mais à ceux qui lui font confiance, elle donne toujours la récompense méritée.

André Laffitte
Cultivateur

Il faut les réélire

Monsieur le Rédacteur,

Je crois qu'il est urgent que nous ayons des élections municipales, cet automne, afin d'approuver l'initiative de l'administration actuelle dans les divers travaux qui sont en cours. D'ailleurs, elle a eu l'autorisation de le faire par une législation à ce sujet, surtout à propos du métro, qui demandait beaucoup d'étude et que les contribuables sont appelés à payer. Et à ce sujet, je crois que les villes de banlieue devraient payer leur part de ce transport en commun qui est pour toute l'île de Montréal.

C'est sans doute un fardeau lourd pour Montréal seul, et puisque ce projet est l'oeuvre de l'administration actuelle, je crois qu'il vaudrait mieux réélire M. Drapeau et son équipe pour continuer les divers travaux commencés.

On a peut-être exagéré certaines dépenses qu'on croyait très utiles et qui n'ont pas donné les résultats attendus, tels les deux experts policiers d'Europe. Mais nous ne sommes peut-être pas en mesure d'approuver ou de rejeter ce qui a été accompli par ces deux policiers. Quoi qu'il en soit, nous sommes rendus au neuvième meurtre en 1962, et les vols de toutes sortes se multiplient.

Pour placer Montréal sur un piédestal très solide au point de vue économique et moral, nous n'avons pas besoin d'un citoyen de la Chambre haute nommé sénateur à l'âge de 45 ans. Il n'a pas prouvé, durant son stage de maire, qu'il possédait beaucoup d'initiative dans l'administration de Montréal.

Il nous faut un maire n'ayant aucune autre fonction publique rémunérée à $10,000 par année. Il doit y avoir assez d'ouvrage pour occuper tout son temps au service de la ville.

Wilfrid Beaudoin,
Montréal

On réclame du français

Monsieur Nelson Castonguay,
Directeur général des élections,
Ottawa.
Monsieur,

Je désire porter plainte contre deux agents recenseurs (que vous appelez "énumérateurs") du district électoral numéro 91, Notre-Dame-de-Grâce sauf erreur.

Il s'agit de monsieur Stuart H. Lindop et de madame W. Lebeau qui passèrent chez moi le 1er mai, au 4784 de la rue Victoria (près Sunnyside) Montréal.

Comme ma femme et moi travaillons, vos agents furent reçus par notre bonne, mademoiselle Monique Poulin. Or, dans cette maison clairement canadienne-française, vos agents trouvèrent normal de forcer notre bonne à leur fournir en anglais les renseignements voulus. Vos deux agents étaient, de fait, des unilingues anglophones.

La présente vous prie instamment de faire immédiatement enquête dans cette pitoyable affaire, et de m'en faire connaitre le résultat. Par la même occasion, vous pourriez peut-être me divulguer le nombre de recenseurs strictement francophones qui circuleront dans les rues d'Ottawa, ville tout aussi "française" que Montréal est ville "anglaise".

En attendant, permettez-moi de vous dire que vous ne manquez pas de culot en autorisant des anglophones purs d'être, dans l'Etat français du Québec, les représentants officiels du gouvernement pseudo-bilingue d'un Canada pseudo-bilingue. Et ce qui plus est, leur faire faire du porte en porte ! Si au moins vous aviez compris qu'il faut reléguer au fond de vos bureaux vos fonctionnaires anglophones purs — comme on cache toute chose honteuse ou grossièrement insolite . . .

Je vous demande donc très exactement de bien vouloir apporter les correctifs suivants : 1. Faire enquête sur le cas cité. 2. Congédier immédiatement tout recenseur strictement anglophone — au moins au Québec. 3. Voir à faire corriger incessamment les inscriptions idiotes faites par l'équipe Lindop-Lebeau sur mon bulletin d'inscription (que vous appelez "Feuille A") : a) Mon nom n'est pas "Jean F.", mais bien "Jean-François" avec trait d'union et cédille, à la française. b) Ma fonction n'est pas "advertising", mais bien "publicitaire-conseil". c) La fonction de Monique Poulin, chez nous, n'est pas "maid" mais bien "bonne". 4. Songer à revoir le français petit-nègre du bulletin d'inscription : "résidence" pour domicile, "officier rapporteur" pour scrutateur régional ou président d'élection, etc.

Il me ferait plaisir de recevoir vos commentaires à ce sujet. Vous êtes débordé, d'accord. Mais des abus aussi grossiers que celui que je vous souligne méritent, il me semble, quelque chose de plus efficace et de plus sérieux que l'éternel ". . . nous prenons bonne note de vos . . ." !

Jean-François Pelletier

Pas d'immobilisme

Monsieur le Rédacteur,

Quelle effervescence dans l'air ! Il en est ainsi dans les époques de transition et d'orages. Grandes aussi sont notre inconséquence et notre versatilité. La preuve n'en est-elle pas donnée par ces articles d'amateurs catholiques dont l'amertume manifeste ne saurait rendre justice à qui que ce soit ?

Si l'Eglise, selon un correspondant, "traverse souvent des crises", à qui l'attribuer sinon à quelques meneurs occultes, aux idées étroites, mesquines, ne souffrant pas la lumière ?

L'Eglise avance avec les siècles, elle progresse sans cesse, prudemment, magnifiquement, et elle travaille avec le temps. "On ne met pas en "forcerie" les fruits de l'arbre de la vie."

Les esprits ouverts à toute science avec Dieu, à toute liberté avec Dieu, soumis aux directives d'un même chef, sont ceux-là qui l'honorent, en la personne du pape.

C'est dans l'Eglise que nos problèmes de culture doivent être réglés, non pas en sortant l'Eglise de la vie pour la reléguer à la sacristie. Ce qui ne veut pas dire : émancipation, adaptation au temps en toutes choses : paroles, écrits, prédications d'une charité sans la foi, tout en restant l'amie de la science et du progrès.

Si c'est là répandre "l'infection progressiste" nous voulons bien être infectés par une doctrine qui ne cadre pas, qui n'a rien de commun avec celle d'un dogmatisme à rebours.

L'intégrisme ne serait-il donc qu'une teinture de jansénisme si loin de la vraie pensée chrétienne faite de charité et d'amour ? A lui seul, le jansénisme a été plus préjudiciable, plus néfaste à l'Eglise que bien d'autres erreurs, brisant le plein essor de l'âme vers la Vérité.

Allons donc, à la veille du concile, rejoindre par la pensée et le coeur celui que Jésus-Christ a établi son successeur, le roc sur lequel repose l'Eglise, que vingt siècles de combats (elle n'a jamais rendu les armes) n'ont pu que solidifier.

M.A.
Montréal



Soyons optimistes

Monsieur le Rédacteur,

L'hégémonie de Londres et d'Ottawa sur notre province est un obstacle à l'épanouissement de notre peuple. L'histoire de notre passé comme partie intégrante de la Confédération canadienne est là pour le démontrer. Un peuple ne peut se réaliser pleinement que s'il jouit d'une entière liberté dans la poursuite de sa destinée. Le nôtre ne peut faire exception à la règle.

Au sujet de la crainte que certains entretiennent, parce qu'ils prétendent que nous manquons de capitaux, c'est là un épouvantail qui n'a nullement sa raison d'être. Ceux qui exploitent notre province à leur profit ont toujours exigé un rendement de 12% à 15% pour leurs investissements. Ce seul fait suffit pour nous prouver que nos ressources naturelles nous garantissent un pouvoir d'emprunt excellent sur n'importe quel marché de la Bourse. Et cela à des taux d'intérêt s'accordant avec le temps où ces emprunts seront contractés. Notre peuple n'est pas aussi dépourvu de capitaux que certains le croient. Dans les banques, l'épargne de nos gens est de l'ordre de quatre milliards et de plus de huit cent millions dans les caisses populaires. De plus, il y a les deux milliards que nous versons annuellement à Ottawa en taxes et impôts.

En ce qui concerne le problème de la direction de l'économie par des Canadiens français, il n'y a pas à craindre non plus. Chaque année, bon nombre de jeunes gens ayant fait des études poussées émigrent aux Etats-Unis, soit parce qu'ils trouvent là des conditions plus avantageuses, soit parce qu'il n'y a pas assez d'ouvertures ici pour leurs services. Il y aurait certainement moyen de les garder au pays. Dans tous les cas, cette crainte est d'autant moins à redouter qu'il y a présentement un essor extraordinaire dans le domaine de l'éducation et de la technique.

Il y a aussi une réalité qui nous autorise à être optimistes. C'est que notre peuple est de foi catholique. L'idéal évangélique, "soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait", compte également pour beaucoup dans l'exercice de notre souveraineté. Le fait de se savoir libre dans la poursuite de sa destinée contribuera certainement à stimuler nos gens dans la pratique de la perfection en toute chose. Autant que les autres, notre peuple est doué de qualités et de talents. Pour progresser spirituellement et matériellement, il a besoin de son autodetermination. Sachons lui faire confiance et l'aider à l'obtenir au plus tôt.

Le Sagittaire

Pas d'accord

Monsieur le Rédacteur,

Je regrette de n'être pas d'accord avec les opinions exprimées dans l'éditorial du 26 avril au sujet de la reprise des essais nucléaires américains.

Je crois que la supériorité de la puissance nucléaire américaine est la meilleure garantie pour la paix mondiale.

Personnellement, je suis très heureux de la décision que monsieur Kennedy a prise très sagement et courageusement.

Mise au point

Monsieur le Rédacteur,

A titre de secrétaire du plus beau mouvement pieux de la paroisse St-Jean-Vianney, de Jacques-Cartier, je viens donner un nouveau témoignage du dévouement inlassable de notre distingué Père Curé, en mentionnant (chose omise lors de la parution de l'article du 13 avril 1962 intitulé "Complot contre un curé", etc.) la grande famille franciscaine paroissiale, c'est-à-dire le tiers-ordre de saint François d'Assise; groupement hautement soutenu par le Père Benjamin, o.f.m., curé. Ce qui prouve à nouveau toute sa mansuétude envers toutes les oeuvres pies de sa paroisse. Ceci n'est pas un défi pour quiconque, mais une simple mise au point.

Madame C. Terreault,
St-Jean-Vianney, de J.Cartier

Consultons les phrénologues

Monsieur le Rédacteur,

Il est facile, quand on a quelque talent de "société" ou autre, de jeter le ridicule sur ses adversaires. Le Père Brouillé a osé parler de tâter le pouls des journalistes ; on prouve en blanc et en noir que ce jésuite est un mauvais journaliste. Le principal de l'école Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus a osé porter un jugement sur le Nouveau Journal ; tout de suite on crie à son ignorance, à son obscurantisme, à son intégrisme.

Que diable ! N'y a-t-il que les journalistes qui soient bien alimentés cérébralement et intellectuellement ? Pourtant à certains programmes de T.V. ils ne sont pas toujours des astres fulgurants. Mais voilà, il faut défendre son point de vue et le meilleur moyen c'est de diminuer l'adversaire ; de le ridiculiser, d'en faire un robot et un pion. Mais, comme dit la fable, le plus crétin de tous n'est pas celui qu'on pense.

Messieurs les journalistes je vais étudier la phrénologie et ensuite je crierai à qui veut l'entendre qu'un tel a assez de bosses crâniennes pour être un intellectuel hors pair, et que tel autre, aveuglé par sa vanité, se croit le nombril des intellectuels canadiens.

Marie-Rolande Taillefer
institutrice.

TOPOS DU JOUR

A quand les réalisations ?

CE n'est évidemment pas pour demain, la création de ce complexe sidérurgique que l'on nous a présenté depuis un an ou deux comme une réalisation à quoi songeait le gouvernement provincial, prêt d'ailleurs à en garantir en partie le financement, pour doter la province d'une grande industrie de base spécifiquement québecoise.

Il faudra attendre, avant que rien soit entrepris, les conclusions d'une enquête qui vient d'être confiée, apprenait-on vendredi dernier, au ministère de l'Industrie et du Commerce et durera plusieurs mois. Il s'agit de recueillir une documentation minutieuse sur la consommation de l'acier dans la province, sur les usages qui s'en font et les quantités utilisées.

Quand pourra-t-on passer à l'action, dans ces conditions ? Il ne faut pas s'étonner si, à la perspective de ces retards, les profanes, ceux qui s'imaginaient au cours des dernières années que ce magnifique projet était à la veille de se réaliser, se posent des questions. Comment se fait-il que l'essentiel de ce qui sera l'objet de l'enquête ne soit pas déjà connu des services d'information du gouvernement ? Comment a-t-il pu être question de promettre cette industrie, d'autre part, si les éléments indispensables à son fonctionnement n'étaient connus que très vaguement ?

On ne reprochera pas au gouvernement de vouloir avoir une idée très précise de ce à quoi il s'engagera en cherchant à implanter dans la province une entreprise sidérurgique nettement québecoise. Il doit se garer de toute aventure en l'affaire, dans son propre intérêt comme dans celui des détenteurs de capitaux invités à accorder leur appui. C'est parfaitement raisonnable. On voudrait seulement que cette enquête n'ait pas uniquement pour but de retarder la réalisation d'un projet qui a été si bien accueilli par la population au moment où il a été exposé, et considéré alors comme quelque chose qui ne saurait tarder.

Marius GIRARD

Loin encore du parfait civisme

A DEFAUT du monument qu'il mérite et qui se fait toujours attendre, la ville de Montréal a donné le nom de Callixa Lavallée a une jolie allée qui traverse le Parc Lafontaine. Sans doute, fera-t-on mieux le jour où le Canada aura son hymne national et si c'est le "O Canada", hommage sera alors rendu à l'auteur de la musique de ce chant méritant d'être hymne national. Mais là n'est pas notre propos.

Enfin d'enjoliver l'allée, à l'automne, on y a planté des arbres, plus de cinquante. Tous nantis d'un tuteur d'acier, tous plantés avec soin et selon la technique la plus scientifique. Déjà, ils annonçaient par leurs feuilles d'un vert tendre qu'ils avaient pris racine et deviendraient grands.

Hélas ! des garnements âgés de 15 à 17 ans, en ont décidé autrement. Et ce fut le massacre en règle. Arbres arrachés, branches tordues, tuteurs pliés en deux. Un carnage de grand style ! Tout est à recommencer et c'est un retard de deux ans.

Les policiers n'ont rien vu. L'autorité compétente a communiqué l'information mais la réaction n'a pas été vive dans les milieux administratifs. A Montréal, on se fiche des arbres mais on lance une campagne d'embellissement. Une campagne d'éducation serait plus appropriée, ne pensez-vous pas ?

Le geste stupide de ces garnements demi-civilisés, révèle à quel point notre éducation laisse à désirer. Ce n'est qu'à Montréal que de telles imbécillités sont observées. L'autre jour, à la montagne, un quidam a mis le feu bêtement et 1000 jeunes plantations ont été ruinées ! On reste stupéfait mais on demeure sans recours contre un vandalisme aussi idiot.

Ce n'est donc pas de si tôt que le civisme sera une qualité montréalaise. Bien sûr, il s'agit du geste de quelques têtes mal faites mais le simple fait que de telles têtes existent encore, indique le long chemin qui nous reste à parcourir vers la maturité civique.

Roger CHAMPOUX

Que Québec inspecte !

LE consommateur est-il vraiment protégé contre la viande avariée ? Toute viande mise sur le marché des villes ou des campagnes est-elle inspectée ?

Il appert que l'estampille d'approbation du gouvernement fédéral n'est appliquée sur les quartiers de viande que dans les grands abattoirs et que nombre de petits abattoirs échappent à ce contrôle. Conséquemment, quand le ministre fédéral de la Santé, M. Monteith, dit cavalièrement : "N'achetez que de la viande inspectée !", il sait ou il devrait savoir que ce conseil ou même cet ordre ne répond pas à la situation. Quantité de viande n'est pas inspectée, mais est quand même vendue au public.

Afin d'obvier à cette situation, le Conseil de l'Industrie des viandes du Québec entre en scène et préconise une inspection provinciale. Celle-ci existe déjà en principe et en pratique, mais plus en principe qu'en pratique apparemment. Le Conseil estime qu'elle n'est pas suffisamment sévère et exigeante.

Il explique que le sceau fédéral n'est apposé que sur les viandes destinées à d'autres provinces ou à d'autres pays. De sorte que l'inspection provinciale doit surtout porter sur les abattoirs, salaisons et boucheries des petites villes et des villages. De grandes villes comme Montréal et Québec possèdent leur propre organisation d'inspection.

Le Conseil de l'Industrie des viandes considère qu'en général l'inspection provinciale est trop routinière et qu'elle doit devenir plus efficace et plus rassurante pour le public. Il faut, dit-il, que l'estampille provinciale ait autant de valeur et de prestige que celle des inspecteurs d'Ottawa. La santé est un bien précieux, et les gouvernants doivent veiller à cet actif primordial d'un peuple.

Alfred AYOTTE

la presse étrangère

Bonn satisfait pour Athènes

BONN — La presse allemande se montre en général satisfaite du déroulement de la conférence de l'OTAN à Athènes.

Le journal **FRANKFURTER ALLGEMEINE** écrit : "Pour la République Fédérale, les résultats — quoique maigres — de la conférence revêtent une certaine importance puisque les divergences de vues germano-américaines ont été aplanies . . .

Pour le journal de grande information **DIE WELT**, l'organisation du pacte atlantique a retrouvé à Athènes sa confiance en elle-même. Il écrit également: "La réunion d'Athènes a permis de faire un grand pas en avant vers la coordination politique et militaire", et il ajoute : "Le risque que l'atome aboutisse à la désintégration de l'OTAN a été écarté, même s'il n'y a toujours pas de quatrième puissance nucléaire."

Pour l'éditorialiste de la **FRANKFURTER NEUE PRESSE** (proche du parti chrétien-démocrate), "les Américains semblent vouloir rester sur une position d'attente aussi longtemps que subsistera un espoir d'arrangement avec le gouvernement soviétique".

Le journal **GENERAL ANZEIGER** (proche du parti libéral) estime que le déroulement de la conférence d'Athènes a montré "que les Etats-Unis ne traitent actuellement qu'en marge les problèmes purement militaires et poursuivent avec opiniâtreté leurs prises de contact avec le Kremlin . . . L'énergie du président américain est absorbée par sa tentative de rapprochement avec Moscou, dont il semble toujours espérer une issue favorable".



Pour le journal **NEUE RHEIN ZEITUNG** (quotidien proche du parti social-démocrate)? "les décisions de la conférence d'Athènes sont conformes à la tendance américaine qui veut combiner la volonté de détente avec la fermeté en matière militaire. Cela fait plaisir aux Européens, même si certains n'en sont pas satisfaits . . . Sans emphase et sans passion, les pays membres de l'OTAN peuvent dorénavant suivre les admirables tentatives des Américains, en vue d'amener le gouvernement soviétique, sous la couvert de la "dissuasion nucléaire", à accepter une paix réelle".

Peu de changements

LONDRES. — Une phrase du **TIME** (indépendant) résume assez bien la conclusion que tire la presse britannique de la conférence d'Athènes : "En somme, la réunion d'Athènes a apporté peu de changements", et le **TIMES** poursuit:

"Cette conférence a pourtant eu pour effet de détruire finalement la fiction polie de l'unanimité. De graves divergences sur des questions importantes se sont révélées même à ceux qui voulaient le moins les admettre. Ces fissures ne signifient cependant pas que l'Alliance soit menacée d'écroulement dans un avenir prochain. Il conviendrait toutefois de les réparer si l'on veut garder à l'Alliance sa valeur en tant que structure militaire.

"Les Américains font ce qu'ils peuvent pour rassurer l'Europe sur leur intention de la défendre. Mais ils répugnent à faire quoi que ce soit qui puisse permettre un accroissement du nombre des puissances nucléaires et rendre les négociations avec la Russie encore plus ardues qu'elles ne le sont déjà.

"Les Français sont nettement déterminés, pour le moment, à faire cavalier seul, et la Grande-Bretagne n'est certainement pas en mesure de jeter la pierre à ceux qui aspirent à l'indépendance nucléaire. Pour elle, la position est simple. L'esprit étroit de sa politique de défense a été mis en lumière à Athènes. Il est né d'expédients intérieurs, et non des nécessités de la politique extérieure et il est menacé d'être dépassé par les événements."

Pour le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) : L'Europe ne peut rester indéfiniment une partie — défendue avec un armement classique — d'un système de défense sous le contrôle exclusif de Washington. L'Europe occidentale a collectivement les moyens de fournir son propre effort de défense, à condition que cette défense comporte des armes nucléaires. Il est peut-être finalement possible qu'une puissance nucléaire soit créée en Europe, tout d'abord sous un contrôle anglo-français. M. Khrouchtchev a terrorisé un certain nombre de petits pays de l'Alliance atlantique qui ont des bases nucléaires américaines sur leur territoire : en les menaçant de sanglantes représailles. Il est donc juste que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis réaffirment qu'ils défendront leurs alliés contre des menaces trop grandes pour les forces limitées de l'OTAN."

"Il est réaliste de prévoir également qu'un jour l'Europe puisse se sauver elle-même par ses propres efforts."

Le **GUARDIAN** (libéral) écrit : "Rien n'a été fait à Athènes qui puisse rendre plus difficile un accord Est-Ouest en Europe. Si les Américains arrivent à avoir gain de cause sur la question de la disposition des armes nucléaires — les retirant encore davantage des zones avancées — il serait plus facile d'instituer une zone de contrôle de chaque côté d'une ligne de partage. Les plans Rapacki et Eden redeviendraient actuels. Tant mieux. Il est probable que la création de zone sans armes nucléaires, et de zones avec limitation d'armement auront leur place dans le premier stade de tout plan de désarmement général aussi bien que dans n'importe quel projet tendant à diminuer la tension en Europe".



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $18.00 — Etats-Unis : $20.00

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

SERVICE FRANCE-PRESSE

DOUKHOBORS

SUITE DE LA PAGE 9

vexations de la part des autorités impériales furent finalement si grandes que les Doukhobors décidèrent de quitter la Russie. Les disciples préférés de Tolstoï, Biroukolf et Tchertkoff, ayant été condamnés l'un à l'exil, l'autre à la déportation pour avoir pris la défense de la secte, l'écrivain russe décida de leur venir en aide. Tolstoï entra en communication avec les Quakers et réussit à obtenir du gouvernement canadien la promesse d'héberger les cultivateurs Doukhobors intéressés à quitter le Caucase.

Le voyage étant coûteux, c'est encore Tolstoï qui décide d'organiser les collectes pour ses protégés.

A ce propos, c'est au cours d'un entretien que j'eus à sa résidence, située en banlieue de New York, que Mme Alexandra Tolstoï, la fille cadette de Léon Tolstoï, m'apprit les détails de cette épopée :

"Mon père détestait faire la quête", m'a confié Mme Tolstoï, qui fut pendant de nombreuses années la secrétaire de son père. "Pour cette occasion, cependant, il décida de lancer un appel public demandant des fonds pour ses protégés. Il parvint à collecter une certaine somme d'argent, grâce à la générosité de quelques riches Russes et de ses amis les Quakers. Mais le montant était malheureusement insuffisant. C'est alors qu'il décida de terminer "Résurrection".

Toujours selon Mme Tolstoï, son père obtin finalement du magazine NIVA une importante somme d'argent pour les droits de la première publication de "Résurrection" ; et c'est ainsi qu'en 1889, les premiers émigrés Doukhobors, accompagnés de Serge Tolstoï, fils de l'écrivain, débarquaient sur le sol canadien pour être enfin libres.

DEMAIN : Tête-à-tête avec le leader des Fils de la Liberté.

L'AUTRICHE

SUITE DE LA PAGE 9

New-Jersey, Ohio et Pennsylvanie.

L'Institut a publié une étude de 241 pages sur le statut juridique du secret professionnel des journalistes dans 20 pays.

Il précise que dans la plupart de ces pays (et dans le reste du monde) le droit de protéger les sources de renseignements est loin d'être sauvegardé. L'Institut recommande aux journalistes de "tenter par tous les moyens de faire comprendre davantage que leur éthique et leur conception morale du secret professionnel contribuent au bien-être de la société."

"Dans plusieurs pays où la liberté de presse est traditionnelle et réelle, comme en Australie, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, le journaliste n'a aucune protection juridique ... sauf l'esprit de compréhension dont les tribunaux font preuve quelquefois à son endroit", dit l'Institut.

Province de Québec. District de Terrebonne. Cour de Magistrat. No 5014. Hôpital de Ste-Agathe, demandeur, vs Phyllis Rosenberg, défenderesse. Le 17 mai 1962 à 1 heure de l'après-midi au domicile de la défenderesse au no 5655 rue Bourret, appt 25 en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 piano Henry Herbert, meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5375, Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. No 661,151. Cour de Magistrat. Dame Paul-Emile Tremblay & vir, demandeurs, vs Thadee Banaskiercivicy, défendeur. Le 17 mai 1962, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 11967 rue Ste-Catherine en la cité de Pointe-aux-Trembles district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur Westinghouse 21" & acc. et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Réal Mongeau, H.C.S., Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 663,096. Hôpital Villa Maria Inc., demanderesse, vs Léonardo Callea, défendeur. Le 17 mai 1962, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 360 rue Villeray, appt. 5, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur de marque Phillips et acc. meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat No 661,414 — Michael Dydk, demandeur, vs Wilfrid Orchard, défendeur. Le 17 mai 1962 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 5585 9ème ave, appt 2, en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 radio de table, 1 téléviseur 21", modèle console et acc. Conditions: argent comptant. Irvine Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal Cour Supérieure. No 561,458 — Ramas Verbyla, demandeur, vs Laurent Naud, défendeur. Le 17 mai 1962, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 5489 rue Lafond en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur de marque Admiral 21", modèle de console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour supérieure, no 554-628 — Fifth Ave Departmental Store Inc. demanderesse, vs John Steven Bowen, défendeur. Le 17 mai 1962, à midi au domicile du défendeur au no 1057 rue Melrose en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur, record player combination de marque Westinghouse, et acc. et meubles de ménage. Conditions: argent comptant. Perry Guralnick, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962

Canada, Cour de l'Echiquier, No 173-939. Dans l'affaire de la loi de l'impôt sur le revenu et amendements demandeur, vs Gaetan Dubé (D. et I. Metalwork Reg'd) défendeur. Le 17 mai 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 673 rue Charron, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur General Electric : 1 clavigraphe Royal, etc., etc. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S., UN. 6-5373, Montréal, 7 mai 1962.

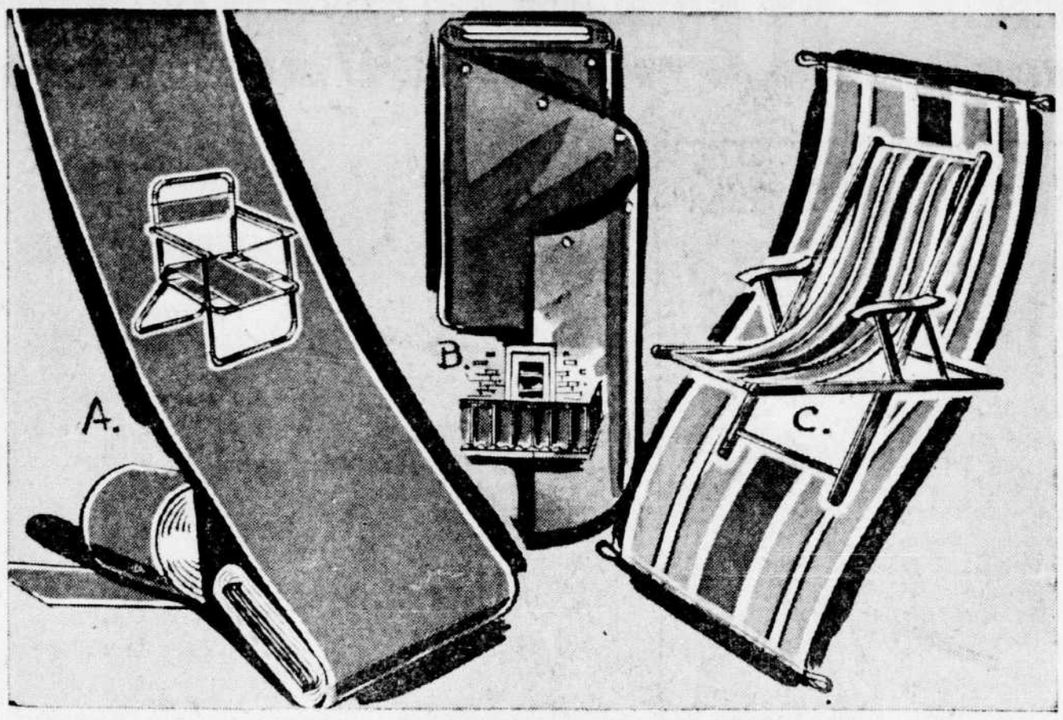
Canada, Cour de l'Echiquier, No 173-924. Dans l'affaire de la loi de l'impôt sur le revenu et amendements demandeur, vs Gaetan Dubé (D. and I. Metalwork Reg'd) défendeur. Le 17 mai 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 673 rue Charron, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur General Electric, 1 clavigraphe Royal, etc., etc. Conditions : argent comptant. R. Clouette, H.C.S. UN. 6-5373. Montréal, 7 mai 1962.

EATON — LES OCCASIONS AVANTAGEUSES À SAISIR!



Partageons généreusement
avec les
33 oeuvres de la
Fédération
Du 29 avril au 14 mai 1962
Objectif : $1,954,000
POUR VOUS c'est peu ...
POUR EUX c'est beaucoup

D'un intérêt particulier aux Montréalais !
EXPOSITION DE
TABLEAUX
Choisis dans la collection des Membres du Lakeshore Association of Artists.
La plupart des 46 oeuvres sont en vente au FOYER DU NEUVIEME ETAGE CHEZ EATON jusqu'au 18 mai



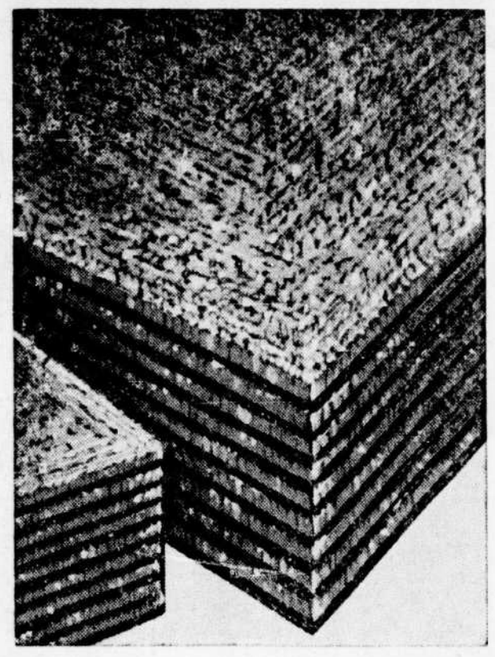
OFFRES OPPORTUNES POUR L'ÉTÉ!

Canevas pour chaises
Largeur 7" La verge .65
Largeur 14" La verge 1.30
Rubuste canevas coton pour recouvrement de chaises de jardin. Choix de : **vert, bleu, rouge** ou **jaune,** avec bordure plastique blanche des deux côtés. Dimensions approximatives.

Canevas pour perrons
SPECIAL MERCREDI, la verge 1.29
Corde .10 la verge en sus.
Très au-dessous du prix habituel. Bordure de coton avec oeillets en haut et au bas. Largeur 28" environ. **En bleu ou vert seulement.**

Recouvrements pour chaises
SPECIAL MERCREDI chacun .99
Notez ce bas prix EATON pour du coutil durable, convenant pour recouvrement de chaises transatlantiques et chaises bois de yachts. Gaies rayures multicolores. Chaque recouvrement mesure environ 14½" de largeur.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques ouvert dès 8 h. 30 a.m.
AUVENTS (RAYON 269), AU SIXIEME



Tous à ½ prix! TAPIS

Rég. 2.98 à 18.00 chacune)
SPECIAL MERCREDI 1.49 à 9.00
Vente de centaines de petits tapis à ½ prix. Faits dans les ateliers EATON avec des fins de pièces de tapis broadloom, extrémités unies. Fabrications diverses tout laine, fibres synthétiques, en colorts, textures et qualités variés. Dimensions depuis 18" x 27" jusqu'à 27" x 54". Toutes dimensions approximatives.
Pas de commandes téléphoniques, ni postales, s.v.p.
TAPIS (RAYON 272), AU SIXIEME

EATON — Vente dans tout le pays
ARTICLES DE MÉNAGE



1. Cuiseur à pates — Marmite à cuire les spaghettis. En aluminium avec couvercle et récipient intérieur perforé, 4 pintes. Manches et bouton en matière isolante noire. 1.99

2. Percolateur — Capacité 9 tasses. Aluminium. Poignée matière isolante noire. 1.99

3. Plat à grillade — Fonte d'aluminium. Base cerisier laqué. Avec inscription : saignant, à point et bien cuit (en anglais). Environ 12" x 8". Base environ 13" x 8". 1.99

4. Sani-Can — Se suspend à l'arrière de la porte. Plastique polyethylène en jaune, turquoise ou blanc. Environ 10½" x 8½" x 13" de hauteur. 1.99

5. Jardinières — Série de cinq pots en plastique ton argent ou cuivre (seulement ou représenté). Chacun 7¼" x 4½" x 3½". La série de 5 1.99

6. Bain-marie — Aluminium avec poignée en matière isolante noire. Crochet de suspension. Capacité environ 2½ pintes. 1.99



7. Bouilloire — Capacité une pinte. Aluminium à manche bois. 1.99

8. Pocheuse — Poêlon environ 7" de diamètre avec pocheuse pour 4 oeufs. Aluminium avec poignée matière isolante noire. 1.99

9. Casserole — 9A et 9B. Deux grandeurs. 2 chopines (9A) ou 4 chopines (9B) au même prix. Aluminium avec couvercle à bouton émaillé noir. 1.99

10. Torches patio — Torche aluminium avec poteau de métal noir. Env. 5' de hauteur. Avec mèche. Chacune 1.99

11. Etagère murale — En metal, 3 tablettes reglables. Pour salles de bains, cuisine, penderie, etc. Fini emaillé gris argent. Tablettes de 18½" x 6½". Hauteur totale 18". 1.99

12. Assiettes 10" — Serie de 10 assiettes en plastique léger. Diamètre 10". Inscription "Come and Get It". Motifs couleurs sur fond blanc. La série de 10 1.99

13. Poivrière ! Salière ! — Moulin à poivre et salière. Bois fini en noir. Bague en plaqué argent. Chacune environ 3½" de hauteur. 1.99



14. Broc ! Gobelets ! — Ensemble assorti. Tout en aluminium anodé. Broc ton or avec crépine. Environ 10" de hauteur. 4 gobelets de 12 oz. Un de chaque : vert, rouge, ton or, bleu. Le service 5 pièces 1.99

15. A 2 étages — Plateau à 2 étages pour hors-d'oeuvres. Céramique blanche, décors fleuris. Le plus grand plateau mesure 10" de diamètre environ. Monture bois couleur noyer fonce. 1.99

16. Pour le fromage — Planche bois façon noyer avec tuile céramique incrustée. Motif de cuisine. Comprend un couteau avec lame acier inoxydable. Planche bois à embouts caoutchouc. 8" x 12". 1.99

17. Sac isolant — En plastique avec isolant de "Fiberglas". Glissière et poignée. Brun avec garniture en noir. Environ 16" x 5 x 10½. 1.99

18. 2 moules à gâteau — Serie de 2 moules à gâteau en aluminium. Traités pour ne pas necessiter de graissage. Facile à nettoyer. Chacun 8" x 8" x 2" de profondeur 2 pour 1.99

19. Corbeille à linge — Pour la buanderie. Forme ovale. Plastique polyethylène à parois ajourée. Environ 22½" de longueur, 17" de largeur. Jaune ou turquoise. 1.99

20. Panier à légumes — En plastique polyethylène. Poignées à prise facile. Jaune ou turquoise. 1.99

SPECIAL MERCREDI
1.99 chacun ou l'ensemble
VEUILLEZ COMMANDER PAR NUMERO D'ORDRE
COMPOSEZ VI. 2-9211
SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVERT DES 8.H. 30 A.M.
ARTICLES DE MENAGE (RAYON 254), AU QUATRIEME

SPECIAL MARDI **2.99** chacun ou l'ensemble
VEUILLEZ COMMANDER PAR NUMERO D'ORDRE.
COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques ouvert dès 8 h. 30 a.m.
ARTICLES DE MENAGE (RAYON 254), AU QUATRIEME
Clients de la banlieue, utilisez les lignes directes Eaton. Eaton paie les frais d'appel. — Clients de l'extérieur, écrivez au Service d'achats Eaton, à Montréal.



23. Corde à linge — 150 pieds. Acier galvanisé 6 fils enrobés de plastique bleu translucide. Longueur 150 pieds. 2.99

29. Ouvre-boîtes — Modèle mural pivotant, fabrication robuste. Surfaces emaillées en turquoise, jaune ou blanc. 2.99

30. "Space Magic" — 4 compartiments pour thé, épices, etc. En turquoise, jaune ou blanc, avec tiroirs coulissant en plastique rainuré transparent. Dimensions 17" x 5" x 4½". 2.99

31. Plat "Fire King" — Plat à gratin 2 chopines, résistant à la chaleur. Couvercle transparent. Support cuivré à veilleuse. 2.99

32. Panier à gril — En broche chromée. Convient à toute broche jusqu'à ⅝" d'épaisseur, et toutes grandeurs de grils motorisés. 2.99

33. Barbecues — Grille métal environ 16" de diamètre. Foyer gris anthracite avec pieds amovibles peints en rouge. 2.99



40. Pour repassage — Fabrication d'une seule pièce. Pour planches standard. Molleton à centre en polyuréthane mousse. Housse traitées aux silicones. Molleton et housse. 2.99

41. Poubelle — Acier galvanisé résistant à la rouille. Environ 20" de hauteur. Couvercle à poignée. Anses sur les côtés. 2.99

42. 2 tables TV — Plateaux en métal de grandeur moyenne 17½" x 12½". Pieds en métal ton cuivre à embouts de plastique. Motifs de fruits. Gris, [illegible] or ou multicolores. La paire 2.99

34. Photophores — Tige pointue en fer noir. Avec chandelle à la citronelle dans un récipient de verre. Repousse les insectes. Hauteur 5'. Les 3 pièces 2.99

35. Gants barbecue — Tout amiante. Dimensions geantes. La paire 2.99

36. Saladier 10" — En cerisier lamine. Saladier environ 10" de diamètre. 4 coupes à salade assorties. No 30. 2.99

37. 4 coupes de 6" — Assorties au No 29. 4 coupes à salades en cerisier lamine. Diamètre environ 6". Série de 4 2.99

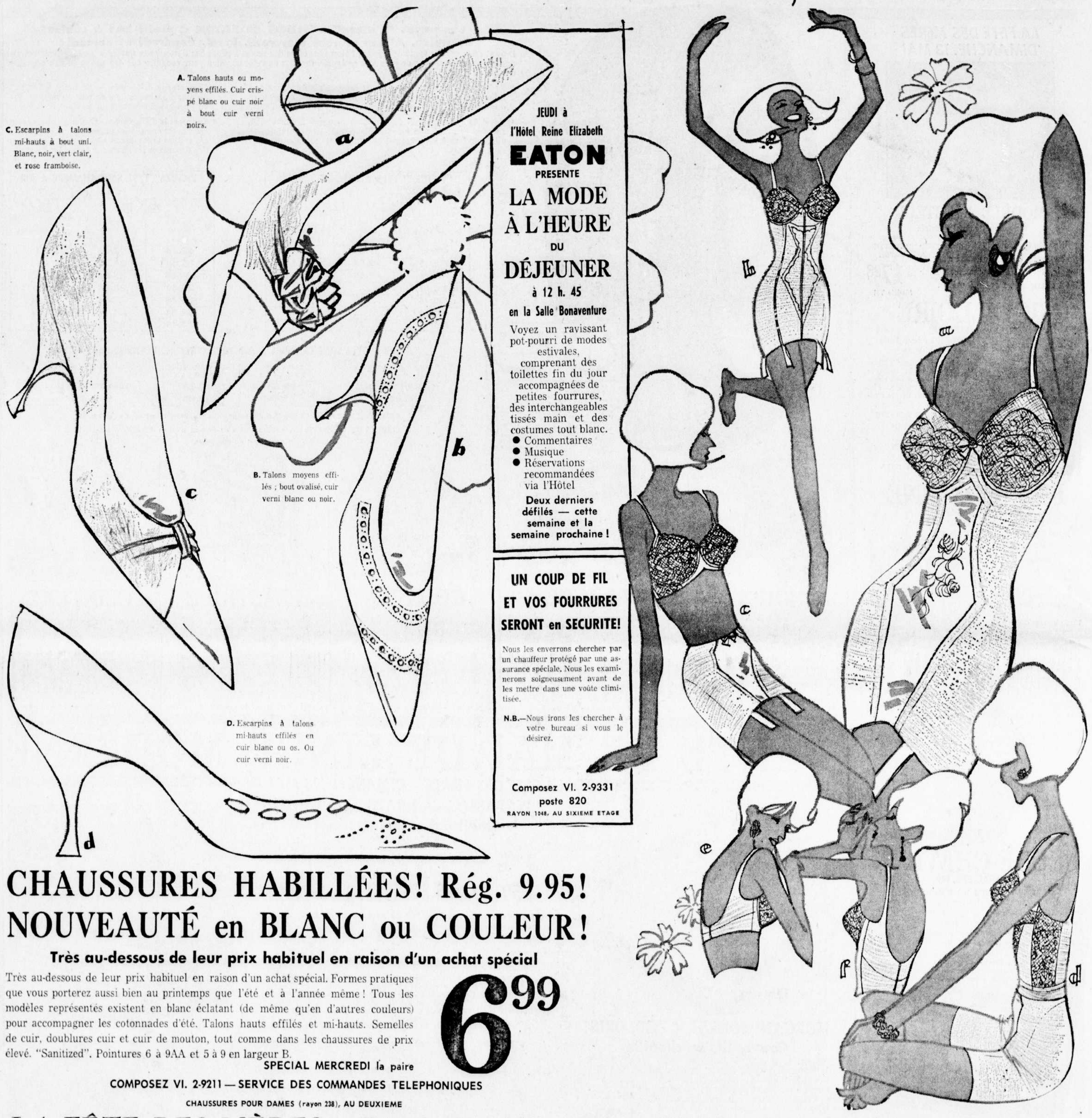
38. "Zoom-a-lon" — Vadrouille avec patin à fibre spéciale, ramassant la poussière facilement. Tête amovible. Jaune, turquoise. Manche bois assorti. 2.99

39. Balai-laveur — Avec éponge de rechange comprise. En turquoise, rose ou jaune avec manche bois de couleur assortie. Essoreuse métal. Les 2 pièces 2.99

T. EATON Co OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

EATON POUR PASSER DU PRINTEMPS À L'ÉTÉ, LA MODE PROPOSE...



A. Talons hauts ou moyens effilés. Cuir crispé blanc ou cuir noir à bout cuir verni noirs.

B. Talons moyens effilés ; bout ovalisé, cuir verni blanc ou noir.

C. Escarpins à talons mi-hauts à bout uni. Blanc, noir, vert clair, et rose framboise.

D. Escarpins à talons mi-hauts effilés en cuir blanc ou os. Ou cuir verni noir.

JEUDI à l'Hôtel Reine Elizabeth

EATON PRESENTE

LA MODE À L'HEURE DU DÉJEUNER

à 12 h. 45

en la Salle Bonaventure

Voyez un ravissant pot-pourri de modes estivales, comprenant des toilettes fin du jour accompagnées de petites fourrures, des interchangeables tissés main et des costumes tout blanc.

- Commentaires
- Musique
- Réservations recommandées via l'Hôtel

Deux derniers défilés — cette semaine et la semaine prochaine !

UN COUP DE FIL ET VOS FOURRURES SERONT en SECURITE!

Nous les enverrons chercher par un chauffeur protégé par une assurance spéciale. Nous les examinerons soigneusement avant de les mettre dans une voûte climatisée.

N.B.—Nous irons les chercher à votre bureau si vous le désirez.

Composez VI. 2-9331 poste 820

RAYON 1048, AU SIXIEME ETAGE

CHAUSSURES HABILLÉES! Rég. 9.95! NOUVEAUTÉ en BLANC ou COULEUR!

Très au-dessous de leur prix habituel en raison d'un achat spécial

Très au-dessous de leur prix habituel en raison d'un achat spécial. Formes pratiques que vous porterez aussi bien au printemps que l'été et à l'année même ! Tous les modèles représentés existent en blanc éclatant (de même qu'en d'autres couleurs) pour accompagner les cotonnades d'été. Talons hauts effilés et mi-hauts. Semelles de cuir, doublures cuir et cuir de mouton, tout comme dans les chaussures de prix élevé. "Sanitized". Pointures 6 à 9AA et 5 à 9 en largeur B.

6.99

SPECIAL MERCREDI la paire

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

CHAUSSURES POUR DAMES (rayon 238), AU DEUXIEME

LA FÊTE DES MÈRES — Dimanche, 13 mai

PARFUMERIE RENOMMÉE! PRIX MODIQUE!



"Arpège" — Eau de Lanvin et échantillon de parfum

"ARPEGE" de LANVIN, le parfum des élégantes du monde entier. Eau de Lanvin agréable pour après le bain PLUS un échantillon de parfum "ARPEGE". Cadeau de distinction à prix modique. **Les deux pour** **3.50**

Eau de "Crêpe de Chine" de Millot

Le parfum de la soie qui connaît une popularité grandissante. Un cadeau que maman appréciera. Offrez-lui-en le Jour de sa Fête ! **1 once** **1.50**

Eau de Cologne "4711" et parfum Tosca (non représentée)

Essence "4711" rafraîchissante et toute indiquée pour les chaudes journées d'été, flacon de 4 oz. PLUS un échantillon de parfum "TOSCA". OFFRE SPECIALE DU FABRICANT, **les deux pour** **3.25**

Non représenté : Eau de Cologne "Tosca" (3½ oz) avec échantillon de parfum "Tosca". OFFRE SPECIALE DU FABRICANT, **les deux pour** **3.25**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques

COSMETIQUES (rayon 212), AU REZ-DE-CHAUSSEE

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

POINT DE DÉPART DE L'ÉLÉGANCE: UNE SILHOUETTE GANTÉE PAR SCANDALE OU OBLIQUE

Pour répondre aux exigences de la mode printanière et estivale, gardez-vous en forme ; confiez à Scandale ou à Oblique le soin de galber votre silhouette . . . ces vêtements de base ont été conçus avec une caractéristique qui leur est propre : des panneaux coupés sur le biais qui vous assurent confort et maintien, que vous soyez assises ou en mouvement ! Nous illustrons ici quelques modèles de notre belle collection et nous mettons en lumière les nouveaux soutiens-gorge Leotard.

A. Combiné "Oblique" — Elastique en nylon mousseline, dos léotard, satin "Lastex" devant et au dos ; soutien-gorge renforcé de dentelle de nylon, glissière au dos et bretelles réglables. En blanc seulement. Bonnets B et C, tailles 34 à 38. **26.50**

B. Combiné "Scandale" — Elastique en nylon mousseline et soutien-gorge renforcé en marquisette de nylon ; panneau double en mousseline élastique devant et au dos. Blanc ou noir. B 34-38; C 34-40; D 34-40. **26.50**

C. Fourreau "Junior" Oblique — Elastique en nylon mousseline et satin "Lastex", muni de six jarretelles. Blanc ou noir. Tailles petites, moyennes, grandes, très grandes ; 24 à 32. **11.95**

C. Soutien-gorge "Dream Lift" — Type court : élastique en nylon mousseline et légère armature dans les bonnets en marquisette de nylon. Blanc ou noir. Tailles 32 à 38. Bonnets B et C. Bonnet D : 6.95 **5.75**

E. Soutien-gorge "Leotard" — Type court, dos léotard. Elastique en nylon mousseline. Légère armature dans les bonnets, mettant le buste en valeur. Blanc seulement. B 32-38; C 32-40; D 32-40. **9.00**

F. Soutien-gorge long "Leotard" — Elastique en nylon mousseline ; légère armature sous le buste, dos léotard. Blanc seulement. Bonnets B, C, D ; tailles 34 à 40. **12.50**

D. Soutien-gorge Fleur de lys — Bande de 2" descendant plus bas que la taille. Marquisette de nylon et insertions d'élastique mousseline. Blanc seulement. B 32-40; C 34-42; D 34-44. **7.50**

D. Gaine longue jambe "Oblique" — Panneaux en satin "Lastex" devant et au dos, élastique en nylon mousseline sur les côtés ; fourche en tricot de nylon. 4 jarretelles dissimulées. Blanc ou noir. Petite, moyenne, grande, très grande pour tailles 24 à 32. Très grande 15.95 **14.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211, demandez le Service des commandes

EATON — CORSETS, TROISIEME ETAGE (rayon 609)

CAHIER No 2 / PAGES 15-28 — LA PRESSE — VIE FEMININE / VIE MONDAINE / RADIO TV

MONTREAL, MARDI 8 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 172



L'ENTHOUSIASME REGNE AU NPD — Ce n'est pas l'enthousiasme qui manquait au cours d'une réunion d'une "école de candidats", à Toronto, alors que le leader fédéral du NPD, M. T. C. Douglas, et le vice-président fédéral, M. Davis Lewis, leur rendaient visite. M. Douglas commençait une tournée en Ontario. Quelques heures plus tard, cependant, M. Douglas se sentait de nouveau malade, et dut contremander une assemblée politique.

la campagne électorale

le calendrier

M. DIEFENBAKER reprend l'avion, à destination de Mont-Joli, puis de Rivière-du-Loup, où il visitera la maison historique de sir John A. Macdonald, avant d'être l'objet d'une réception à l'hôtel de ville. Dans l'après-midi, il repart pour Trois-Pistoles, puis Rimouski où, dans la soirée, il participera à un ralliement conservateur au Centre des Loisirs. Demain matin, le premier ministre s'envolera pour l'Ontario, où il visitera Trenton, Kingston et Brockville.

M. PEARSON sera aujourd'hui à Toronto et demain à Hamilton.

M. DOUGLAS est aujourd'hui à Welland, Ont., et se rendra demain à Galt, Ont.

M. THOMPSON doit se rendre aujourd'hui de Brantford, Ont., à Vancouver. Demain, il sera à Edmonton.

Conventions

CONSERVATEURS

Conventions conservatrices aujourd'hui dans TEMISCOUATA, à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup, dans LAFONTAINE, à 8 h., à l'école St-François-Xavier, 2175 est rue Rachel, dans LONGUEUIL, à 8 h., à l'externat classique de Longueuil, 945 chemin Chambly à Jacques-Cartier, M. Jacques Flynn parlera à la convention de Témiscouata, M. Balcer à celle de Lafontaine, MM. Sévigny, Balcer et Hamilton, à celle de Longueuil.

Conventions conservatrices demain dans DOLLARD, à 8 h., à l'école Saint-Alphonse-d'Youville, 500 boul. Crémazie, dans SAINTE-MARIE, à 8 h., à l'école Souart, 1808, rue Papineau, dans PONTIAC-TEMISCAMINGUE, à 8 h. 30 à l'école secondaire de Shawville. M. Pierre Sévigny parlera à la convention de Dollard et à celle de Sainte-Marie, Mme Ellen Fairclough et M. Jacques Flynn, à celle de Pontiac-Témiscamingue.

LIBERAUX

Ce soir, à Sept-Iles, convention de SAGUENAY. Demain, conventions dans CHICOUTIMI, à 8 h., à la salle Jacques-Cartier de Chicoutimi, dans TEMISCOUATA, à 7 h., à l'hôtel de ville de Rivière-du-Loup et dans LAVAL, à 8 h., au restaurant "Faisan Bleu", route Curé-Labelle, à Chomedey. M. Augustin Brassard parlera à la convention de Chicoutimi, M. Maurice Lamontagne à celle de Témiscouata et M. François Aquin celle de Laval.

NPD

Ce soir, convention dans MONT-ROYAL, au Salon Coral de l'hôtel Capri, 6445 boul. Decarie, à 8 h. MM. Michel Chartrand et Albert Eaton parleront.

Demain, à 8 h., convention dans SAINT-JACQUES, au restaurant Chez Butch, 881 est rue De Montigny. Mlle Huguette Plamondon et M. Gilles Duguay parleront.

Pearson et Thompson: les promesses de Diefenbaker sont du "réchauffé"

Répondant hier aux promesses électorales faites par M. Diefenbaker, à l'ouverture de sa campagne, samedi soir, à London, deux chefs fédéraux, M. Pearson, leader libéral canadien, et M. Robert Thompson, leader créditiste, ont déclaré que le premier ministre n'avait en somme rien offert si ce n'est une "bouillie" de réformes réclamées par d'autres.

M. Pearson, qui a continué hier de parcourir l'Ontario, a dit que tout ce que le premier ministre a offert dans son discours de 90 minutes, à London, était une autre commission royale d'enquête, cette fois sur la taxation. "Les taxes augmentent sans cesse, c'est un fait, a-t-il commenté, mais une commission royale n'est pas une réponse aux problèmes actuels."

De son côté, le leader créditiste a déclaré que la revision de "notre absurde système de taxation" a été demandée depuis plusieurs années par le Crédit social et par d'autres Canadiens. M. Diefenbaker, a-t-il ajouté, ne trouve rien de mieux que d'en faire une promesse électorale.

M. Thompson s'en est aussi pris à la dévaluation du dollar canadien à 0.92 cents de la valeur du dollar américain. Ce geste, selon lui, indique une absence totale de confiance envers une économie où l'inflation a absorbé les avantages créés par les augmentations de salaires et par l'épargne.

A Espanola, en Ontario, le chef libéral Pearson est revenu plus tard à la charge contre le discours inaugural de M. Diefenbaker. Il a dit que le premier ministre devrait indiquer ce qu'il entend faire au sujet des problèmes de notre pays plutôt que de se contenter d'attaquer le passé et le présent du parti libéral.

Le discours de M. Diefenbaker ne comprend pas que "la question de l'emploi" est plus important que "les critiques et attaques personnelles".

Des entretiens familiers avec ses partisans, le long de la rive nord du lac Huron, ont mené M. Pearson vers l'est, sur la route Trans-Canada. Il passera la grande partie de la journée d'aujourd'hui sur l'île Manitoulin et partira ce soir pour Toronto.

"Les libéraux ont toutes les chances de revenir au pouvoir", a-t-il déclaré à environ 50 personnes réunies au club de curling Thessalon. "Croyez-moi, c'est vrai."

Le chef du CS à Montréal

De passage à Montréal hier, M. Thompson en a profité pour prendre position sur la question des armes nucléaires, disant que le Canada n'en a pas besoin et que le nombre des pays disposant de ces armes doit demeurer aussi restreint que possible. Il a prédit que les élections du 18 juin mèneront à la formation d'un gouvernement minoritaire et qu'alors les créditistes refuseront de former une coalition avec les conservateurs. Il a par ailleurs préconisé l'attribution à chaque Canadien d'un revenu de base puisé directement à même le développement économique du pays. De plus, il a promi la création d'un conseil consultatif chargé d'enquête, conciliation et médiation dans les conflits syndicaux et la création d'un service d'asurance-santé, volontaire, pour les Canadiens qui ne sont pas déjà assurés par des compagnies privées.

A Vancouver, le chef national du Crédit social, M. Réal Caouette, a soutenu hier que son parti remportera de 40 à 50 des 75 sièges du Québec, le 18 juin. Il a par ailleurs déclaré que le mouvement séparatiste du Québec ne constituait pas un élément politique important.

A Cornwall, le co-président fédéral du NPD, M. Michael Oliver, de Montréal, a exposé le programme d'assurance-santé qui sera mis en vigueur en Saskatchewan. Il remplaçait le chef fédéral du NPD, M. Douglas, qui souffrait d'une grippe stomacale.

L'ex-sous-ministre Drury est élu candidat libéral

M. Charles-M. Drury est le candidat libéral qui fera la lutte à M. Peter Kerrigan, conservateur, dans le comté St-Antoine-Westmount aux élections fédérales du 18 juin. Me Drury l'a emporté hier soir sur son adversaire M. John Corbet, au cours d'une convention monstre, "la plus importante tenue dans les annales politiques de Westmount", pour emprunter ici les paroles de M. Georges Marler, ancien leader de l'opposition du Québec, ex-ministre dans le gouvernement St-Laurent, et ancien député de la circonscription.

Mais si la victoire de Me Drury, sous-ministre à la Défense nationale de 1949 à 1955, devait être précédée d'une élection, l'issue de la convention ne faisait certes pas de doute à des organisateurs, qui distribuèrent avant même que ne débute la soirée, des communiqués de presse sur lesquels on annonçait la victoire de l'avocat montréalais.

L'ancien ministre libéral a exposé les erreurs du ministre conservateur dans la dévaluation du dollar, affirmant que cette initiative aura pour effet de "hausser le coût de la vie et d'augmenter les taxes". "Il y a cinq ans, dit-il, le Canada possédait la plus forte monnaie du monde après la Suisse, aujourd'hui c'est une des plus faibles."



Me Charles-M. Drury (à gauche), candidat libéral choisi dans St-Antoine-Westmount reçoit les félicitations de M. Lionel Chevrier.

photo LA PRESSE

Sam Walsh devient chef du parti communiste du Québec

Le Parti communiste du Québec (ouvrier-progressiste, de son vrai nom) s'est donné un nouveau chef pour succéder à Camille Dionne, leader démissionnaire. Faute de mieux, ils ont été chercher le camarade Sam Walsh, ex-leader du parti en Ontario. Walsh devient ainsi le premier chef du parti du Québec, à avoir cumulé des fonctions semblables dans la province voisine.

LA 5IÈME COLONNE

Y'a pas d'erreur, avec la Madelon ! — Si des presses de maisons d'éditions anglaises sortent des livres très bien reliés sur les partis politiques, de nos presses à nous est sortie ces jours-ci une chanson populaire, sur l'air de La Madelon. La chanson s'intitule "Y'a pas d'erreur" et est à la gloire de M. Diefenbaker (prononcer Diefenbékeur en chantant et dont voici le texte :

(Air : La Madelon)

Refrain

Y'a pas d'erreur avec Diefenbaker,
Y'a pas d'erreur, votons conservateurs,
Oui, vraiment c'est le parti vainqueur,
Y'a pas d'erreur. (3 fois)

Couplets

Diefenbaker, c'est un ami sincère,
Diefenbaker conduit bien la nation,
Grâce à lui, nous serons tous prospères,
C'est un champion. (3 fois)
Soyons pratiques, restons avec les bleus,
Pendant 5 ans, ils n'ont rien ménagé
Pour aider les nôtres à être heureux.
On va gagner. (3 fois)"

Si on comprend bien, M. Diefenbaker va gagner et demande gentiment aux électeurs de voler au secours de la victoire, leur dit qu'ils forment une nation, qu'il peut bien conduire en toute amitié, à la prospérité, au bonheur et... au championnat.

* * *

La pensée du jour : "Si les empires, les grades, les places ne s'obtenaient pas par la corruption, si les honneurs purs n'étaient achetés qu'au prix du mérite, que de gens qui sont nus seraient couverts, que de gens qui commandent seraient commandés".

Shakespeare, Le Marchand de Venise.

Picard ne sera pas candidat du NPD

M. Gérard Picard, président du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal (CSN), a annoncé hier qu'il ne sera pas candidat du Nouveau Parti démocratique, dans aucun comté.

M. Picard préfère consacrer son énergie à ses activités professionnelles. Il a dit toutefois qu'il ne négligera pas pour autant de donner son appui au NPD en marge de la présente campagne électorale.

Depuis plus d'un an, il avait été question que M. Picard se porte candidat du Nouveau Parti dans le comté de St-Maurice-Lafleche. Ce comté est représenté aux Communes par M. J.-A. Richard, libéral, et de nouveau candidat aux élections fédérales du 18 juin prochain.

Dans Longueuil

Le Dr Henri Letellier, qui avait été sollicité hier, de présenter sa candidature à la convention libérale qui se tiendra le 13 mai dans Longueuil, vient de refuser cet honneur, ceci pour des raisons familiales et professionnelles. De nouveau, le parti libéral est à la recherche d'un bon candidat à opposer à Me Pierre Sévigny, et il semble que le choix des organisateurs se portera maintenant sur M. Yvon Joyal, comptable agréé de St-Lambert. Ce dernier a d'ailleurs annoncé sa candidature à cette convention.

PAS DE POLITIQUE A L'ECOLE — La commission scolaire de Kelowna, Colombie-Britannique, a décidé d'interdire aux hommes politiques l'accès de ses écoles, du moins pendant les heures de classe. Ceci, pour toute la durée de la campagne électorale. Cette mesure a été prise après que M. Pearson, de passage Kelowna, se fut rendu à une école secondaire de Kelowna et y eut adressé la parole aux écoliers. On veut éviter que de telles visites n'aient lieu de nouveau ...

La Commission de l'industrie laitière se fusionnera avec l'Office des marchés agricoles

QUEBEC (J. M.) — M. Alcide Courcy et ses collaborateurs du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation travaillent à éliminer d'anciens conflits de juridiction en procédant à la fusion progressive de la Commission de l'industrie laitière et de l'Office des marchés agricoles du Québec; un projet de loi est en préparation et sera probablement soumis à l'approbation du parlement provincial d'ici la fin de la présente session.

Mais pour assurer la mise sur le marché, la plus favorable, de nos produits agricoles, il faudra également en arriver à mettre en vente seulement des marchandises "rigoureusement classées".

Il importe d'y parvenir non pas avec une armée de policiers, mais avec le concours des premiers intéressés, fait observer le député de l'Abitibi-Ouest. On ne saurait affirmer que tous les groupements de producteurs en soient arrivés à la détermination de faire de l'ordre dans leur propre maison, mais il y a amélioration.

Et, note M. Courcy, le gouvernement "procède actuellement aux études nécessaires". Deux comités, présidés respectivement par le Dr Bruno Landry, directeur du Service provincial de l'horticulture, et M. Jean-Louis Bélanger, de la section des produits laitiers du ministère de l'Agriculture, feront bientôt rapport au député de l'Abitibi-Ouest sur la façon de procéder au classement des fruits et des légumes ainsi que du beurre vendu au détail.

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE une ressource mal exploitée?

UNE ENQUÊTE DE J. CLAUDE PAQUET

C'est l'anarchie dans le domaine des taux

— III —

Une des fonctions premières de la Régie de l'électricité et du gaz est précisément d'établir des taux qui permettent à chacune des entreprises sous son contrôle d'obtenir un rendement suffisant de son capital.

Comme on l'a déjà vu, il existe 46 producteurs privés, dont les territoires sont plus ou moins vastes, et dont les investissements varient considérablement de l'un à l'autre. Etendue du territoire, investissements, proximité des sources, voilà autant de facteurs qui affectent le coût de revient de l'énergie. Or comme ces facteurs diffèrent énormément d'un territoire à l'autre et d'une compagnie à l'autre, il en résulte que les consommateurs se voient imposer des taux qui n'ont plus de commune mesure.

En vertu de quelle logique, par exemple, défendrait-on le fait que les citoyens de Beauharnois doivent payer leur électricité plus cher qu'à Montréal, alors que la puissante usine de Beauharnois dirige son énergie vers la métropole ? cher dans certaines régions: c'est là, c'est inscrit à la Régie de l'électricité et du gaz.

Les taux de la Northern Quebec Power, en Abitibi, sont plus bas que ceux de l'Hydro-Québec, du Quebec Power et de la Shawinigan Water and Power. Cette compagnie, cependant, fournit de l'électricité à 25 cycles, ce qui oblige ses abonnés à se procurer des appareils à 25 cycles ou faire convertir les moteurs, ce qui entraine des frais supérieurs à ceux avec qui on établit la comparaison.

Ville ou région	Distributeur	Pour une consommation mensuelle de : 400 kWh	600 kWh
Montréal	Hydro-Québec	$ 4.92	$ 6.52
Québec	Quebec Power	4.89	
Rural	Queebc Power	6.50	8.12
Shawinigan	Shawinigan Water & Power	5.85	7.85
Rural (moins de 250 abonnés)	Shawinigan Water & Power	7.15	
Hull	Gatineau Power	3.54	
Lachute	Gatineau Power	5.21	6.83
Région de la Gaspésie			
Gaspé	Coopérative de Gaspé	10.50	12.50
Rimouski	Cie du Pouvoir du Bas St-Laurent	9.50	11.50
Bonaventure	Coopérative de Bonaventure	10.25	13.25
Cap-Chat	Office Cap-Chat Ste-Anne des Monts	12.16	16.16
Mont-Louis	Coopérative de Gaspé-Nord	21.90	29.90
Marsoui	A. Couturier & Fils	22.00	30.00
Chandler	Gaspesia Sulphite	11.50	14.50
Rivière-du-Loup	Ville de Rivière-du-Loup	8.80	10.80
Région de l'Abitibi			
La Sarre	La Sarre Power	10.10	13.50
Amos	Ville d'Amos	10.05	14.05
Duparquet	Municipalité de Duparquet	9.00	11.00
Normetal	Coopérative d'Abitibi-ouest	9.20	11.20
Régions rurales	Coopérative de Kipawa	11.00	15.00
Noranda	Northern Quebec Power	4.90	6.50
Malartic	Northern Quebec Power	5.15	6.75
Cadillac	Northern Quebec Power	5.60	7.20
Perron	Northern Quebec Power	5.85	7.45
Rural	Northern Quebec Power	6.10	7.70

Il ne s'agit pas, bien sûr, de défendre une ville sur le dos d'une autre, mais de démontrer, tout sensationnalisme mis à part, qu'il existe une certaine forme d'anarchie dans la tarification de l'électricité. Le tableau qui suit est très éloquent à ce sujet. L'électricité se vend au moins quatre fois plus

Des régions sous-développées

Ce tableau, qui est loin d'être complet, démontre pourtant que les régions de la Gaspésie et de l'Abitibi sont électriquement sous-développées. Et cette situation est préjudiciable non seulement aux régions ainsi affectées, mais à la province tout entière.

Il existe un rapport entre la consommation d'énergie et l'industrialisation. Une région électriquement sous-développée est une région économiquement sous-développée. Pas d'industrie, pas d'emploi; pas d'emploi, pas de pouvoir d'achat, et pour couronner le tout, le gouvernement qui doit fournir les prestations sociales. C'est l'ensemble de la province qui doit supporter ce fardeau, et non pas seulement les régions sous-développées.

A la dernière assemblée générale annuelle de la Shawinigan Water and Power Company, M. J. A. Fuller, président, affirmait ce qui suit :

"Quant à l'uniformisation des taux dans l'ensemble de la province, on semble croire qu'elle amènerait la décentralisation de l'industrie et l'implantation de nouvelles usines dans les régions actuellement sous-développées. La chose est improbable car, sauf dans la grande industrie électrométallurgique ou électrochimique, le courant n'est pas un élément important du prix de revient".

Il est assez vrai de dire que pour un certain nombre d'industries, le coût de l'énergie n'est pas un facteur déterminant, bien qu'à conditions égales, une industrie pourrait choisir une région où l'énergie coûte moins cher, celle-ci étant tout de même une dépense constante. Cependant, si le coût n'est pas un facteur déterminant, la disponibilité de l'énergie en est un.

25 cycles: un handicap

Dans la région de l'Abitibi, 90 pour 100 de l'électricité consommée est à 25 cycles. Et ça, c'est un handicap au développement industriel. Pourquoi, en effet, une industrie irait-elle s'établir dans une région où l'énergie coûte plus cher et où, par-dessus le marché, il lui faudrait convertir son équipement pour le 25 cycles. C'est un fait reconnu, d'ailleurs, que des industries ont déserté la région. Les chambres de commerce de cette région ont compris le problème, et c'est pourquoi elles se sont prononcées en faveur de la nationalisation du réseau.

En Gaspésie, le problème est plus aigu encore. Non seulement y trouve-t-on les taux les plus élevés, tant pour la consommation domestique qu'industrielle, mais encore elle doit être alimentée à partir de régions très éloignées.

A ce jour, les tentatives de solution du problème ont été très coûteuses et peu satisfaisantes. Les trois câbles marins de l'Hydro-Québec, disons-le, sont loin d'être une réussite. Pour être bref, la Gaspésie souffre vraiment d'une pénurie d'électricité. Cette situation empêche la Gaspésie de s'industrialiser, alors que cette région a de grandes richesses minières et forestières.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le chômage y soit endémique, et que la main-d'oeuvre qu'apporte l'accroissement naturel de la population se dirige vers les grands centres.

Dans une étude sur la mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-rive sud, du ministère de l'industrie et du Commerce, M. Pierre-Yves Pépin souligne que l'énergie se résume à l'électricité dans cette région. Dans ce domaine, dit-il, les possibilités de harnachement des cours d'eau sont très réduites, les sources d'approvisionnement éloignées.

Dans cette même étude, M. Pépin affirme que la quantité d'énergie électrique dont dispose la région est insuffisante, et les réseaux de distribution déficients. Et il exprime l'avis qu'on doit remédier à cette situation au plus tôt. Ceci, dit M. Pépin, est capital pour la survie et l'essor économique régional.

La conclusion de l'auteur n'est pas quelconque : **capital pour la survie.**

La solution ?

L'expérience passée démontre assez clairement que le régime actuel de propriété de l'industrie hydroélectrique ne peut résoudre ce problème de l'électrification de la Gaspésie, sans qu'il en résulte des taux exorbitants pour le consommateur. Dans le cadre actuel, même l'Hydro-Québec ne peut y arriver parce qu'il y a toujours le coût du transport.

En effet, il y a à l'heure actuelle trop d'intermédiaires qui doivent réaliser des profits suffisants pour se maintenir en affaires pour que le coût de l'énergie n'en soit pas gravement affecté. Rappelons-nous que les gens de Marsoui, par exemple, doivent payer 30 dollars par mois pour une consommation mensuelle de 600 kilowatt-heures, ce qui ne coûte que $6.52 à Montréal.

On pourrait certes suggérer que l'Hydro-Québec assume la responsabilité des réseaux dans les régions sous-développées, mais alors on commettrait une grave injustice à l'endroit des abonnés de l'Hydro-Québec, qui devraient subventionner à eux seuls la fourniture d'énergie dans ces régions.

Si, comme on l'a établi, l'industrialisation de la Gaspésie, de l'Abitibi et des autres régions sous-développées doit profiter à l'ensemble de la province, il n'est que juste que les coûts de distribution dans ces régions soient répartis sur l'ensemble de la province.

A l'heure actuelle, l'Hydro-Québec construit une ligne à une tension de 230,000 volts de Québec aux Boules, et une ligne de 161,000 volts devrait relier ultérieurement Les Boules à Gaspé. Mais si les consommateurs de la Gaspésie doivent assumer seuls le coût du transport, la situation actuelle continuera de prévaloir, c'est-à-dire : coûts très élevés et difficultés d'industrialisation.

Il semble donc raisonnable de conclure que seul un réseau étatisé serait en mesure de favoriser l'essor économique de ces régions.

Demain : La décentralisation indusrielle.

Pour l'étatisation des compagnies d'électricité

Une SSJB diocésaine appuie le ministre René Lévesque

SAINT-PAMPHILE. — (PCf) — Les délégués au huitième congrès annuel des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se sont déclarés favorables à l'étatisation des compagnies d'électricité du Québec.

"Les congressistes appuient M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles et le gouvernement provincial dans le programme d'étatisation des compagnies d'électricité", dit une résolution.

On a aussi demandé qu'une loterie soit organisée dans le Québec pour fins philanthropiques et pour assurer le développement de la province.

Dans une autre résolution, les délégués invitent le gouvernement provincial à adopter au plus tôt le principe du code international de signalisation de la route.

Daniel Johnson accuse :

"Notre minerai concédé à prix dérisoire"

QUEBEC. (DNC) — "Les libéraux ont abominablement trompé la population du Québec en exploitant, au cours de leur campagne électorale de 1960, le sentiment qu'il ne fallait pas concéder nos ressources minières à des intérêts étrangers et en accordant finalement, deux ans plus tard, des droits miniers aux intérêts Krupp-Eaton à des conditions inacceptables", a déclaré le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, à l'émission "Politique provinciale" réalisée par Radio-Canada.

Me Daniel Johnson a rappelé la déclaration faite par M. Jean Lesage à Montmagny, en mai 1960, sommant le gouvernement de l'Union nationale d'enlever à M. Cyrus Eaton les concessions minières de l'Ungava. "Or", précise le député de Bagot, "ces concessions n'avaient jamais été accordées, pour des raisons que seul M. Duplessis connaissait et c'est le gouvernement Lesage-Lévesque qui vient de les octroyer à M. Cyrus Eaton." De plus, on permet aux intérêts Krupp-Eaton de "mettre au frigidaire jusqu'en 1970 des réserves fantastiques de minerai, moyennant un prix dérisoire d'un millième de cent la tonne, au moment où l'on envisage de créer une aciérie Québecoise", a dit M. Johnson.

Le chef de l'Union nationale a tenu à préciser que son parti avait voté, en deuxième lecture, pour le principe du bill qui est de permettre à l'entreprise privée d'exploiter le minerai de l'Ungava, mais que les députés de l'Union nationale avaient proposé six amendements pour que, entre autres choses, les modalités de l'octroi de telles concessions soient soumises à l'appréciation du Conseil d'orientation économique dont la fonction est de rechercher le plein essor économique de la province.

Me Johnson a fustigé, au cours de cette émission, l'attitude du gouvernement qui prétend vouloir améliorer la loi électorale et qui vient de repousser une proposition de l'Union nationale suggérant que les énumérateurs, officiers rapporteurs et greffiers soient nommés, moitié par un parti, moitié par l'autre.

Les artistes protestent

"Le BGR veut nous affamer!"

— Le président de l'Union des artistes de Montréal, M. Bertrand Gagnon, s'est élevé hier contre la décision du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion de libéraliser les obligations auxquelles sont tenus les propriétaires de stations de radio et de télévision quant à la proportion d'émissions canadiennes qu'ils diffusent.

Le chef syndical a souligné que le BGR semblait vouloir "affamer les artistes" quant, après avoir déjà réduit la production canadienne obligatoire par un projet de règlement le 3 avril dernier, il se proposerait de diminuer encore la proportion des émissions locales.

M. Gagnon ajoute que les "dernières reculades du BGR" ne peuvent être interprétées que comme une "véritable abdication de ses responsabilités".

La Bible vous parle

Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son coeur, nous d'une manière chagrine ou contrainte; car Dieu aime qui donne avec joie. (II Cor 9, 7).

GRATUITEMENT

Cours explicatif : DEMAIN SOIR 9 mai ou VENDREDI SOIR 11 MAI à 8 heures précises

Suite 222, Palais du Commerce (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur)

CE COURS VOUS AIDERA DE 15 FAÇONS :

- Mieux vous connaître
- Adopter une attitude positive
- Préciser votre but dans la vie
- Devenir un chef
- Acquérir l'esprit de décision
- Vaincre la timidité
- Multiplier votre enthousiasme
- Augmenter votre revenu
- Persuader par la parole
- Guérir tout complexe d'infériorité
- Pratiquer l'autosuggestion
- Développer votre mémoire
- Rendre vos conversations intéressantes
- Vous faire de nouveaux amis
- Parler en public

Près de 4,000 gradués ont augmenté leurs chances de bonheur et de succès depuis 1954, grâce à notre cours. C'est un cours essentiellement pratique, un soir par semaine, pendant 15 semaines. Aucun devoir, aucune leçon, aucun examen. Seule la bonne volonté est requise.

Pourquoi ne pas prendre RIEN QU'UNE HEURE DE VOTRE VIE pour découvrir jusqu'à quel point notre méthode est pratique, efficace et profitable?

L'Institut de Personnalité

VOUS RÉVÈLERA À VOUS-MÊME!

Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit "L'Art d'être Chef" - Composez VI. 2-8186

A QUEBEC Tél. : 523-9119



"VENEZ, TOURISTES . . ." — M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province dévoilait, hier, les cinq dernières brochures sur lesquelles le gouvernement compte pour attirer, encore plus nombreux, les touristes américains chez nous. M. Bertrand est entouré, à sa droite par M. Robert Prévost, directeur de l'Office du tourisme, et à sa gauche par M. J.-E. Renaud, président du Conseil du tourisme.

photo LA PRESSE

Le Québec en cinq brochures

Cinq nouvelles brochures quadrichromes illustrant la province de Québec sont maintenant offertes et aux Québécois et aux Américains désireux de venir chez nous en touristes. M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province et ministre chargé du tourisme, les présentait hier à l'Institut des Arts appliqués, à Montréal.

Ces cinq plaquettes, agrémentées de nombreuses photos en couleur, représentent le terme de l'effort entrepris, voilà déjà un an et demi, par l'Office du tourisme de la province, en vue de la refonte de tous les imprimés distribués par le gouvernement. "La multiplicité des demandes venant tant des Américains que de nos concitoyens exigeait une littérature fraiche, abondante et variée. Eventuellement nous songeons même à nous annoncer en Europe, a déclaré M. Bertrand". Les brochures, ornées de quelque 350 photos sans compter des dizaines de dessins, tendent à mettre en valeur les divers aspects et particularismes du Canada-français. Elles sont, bien entendu, rédigées dans les deux langues.

La plus consistante, "Inviting — la province de Québec — vous accueille", fait un topo général de toutes les régions : Montréal, les Laurentides, la Gatineau, le Saguenay . . . Sur papier glacé, "Québec, l'aimable province" étale tous ses charmes . . . tandis que les "Parcs provinciaux" convient amateurs de pêche, camping, yatching, et "Sanctuaires de la province de Québec", comme son nom l'indique, les pélerins . . . "L'île d'Orléans" propose, aux amoureux et ceux qui l'ont été, un coin paisible, rustique à deux pas d'une capitale . . .

L'Ecole provinciale de laiterie, qui a été fondée en 1892 et qui est située à St-Hyacinthe, a formé jusqu'à ce jour 13,000 élèves et décerné environ 20,000 certificats. Elle a largement contribué à l'essor de l'industrie laitière québécoise dont les produits ont une valeur annuelle globale de plus de $260,000,000.

La solution au cancer est loin d'être trouvée

QUEBEC (PC) — Le Dr R. J. Walton, 47 ans, nouveau président de l'Institut national du cancer, a déclaré qu'on est encore loin d'avoir trouvé "l'éventuelle clé au problème du cancer."

En fait, de déclarer le savant directeur médical de la Fondation manitobaine pour la recherche et les traitements contre le cancer, "il n'est même pas prouvé que nous ayons affaire à un seul problème, quand nous parlons de cancer."

Le nouveau président succède au Dr Carlton Auger, pathologiste, professeur à l'Université Laval.

Le Dr Walton a déclaré que la recherche contre le cancer doit être orientée dans plusieurs directions, "parce que nous ne savons absolument pas de quel côté la solution, ou les solutions viendront."

L'Institut national du cancer continuera donc sa politique de finance des projets de recherche contre ce fléau, entrepris par des médecins et chercheurs compétents. $1,798,192 seront distribués à cette fin cette année, dont 85% proviennent de souscriptions publiques par la voie de la Société canadienne contre le cancer.

Le Dr R. L. Noble, de Vancouver, directeur de la recherche sur le cancer à l'Université de la Colombie-Britannique, et qui en 1958, avec une équipe de chercheurs de l'Université Western, de London, en Ontario, avait entrepris des recherches pour étudier les effets de la pervenche, une plante, sur la guérison de la diabète.

Le Dr Noble croit que les résultats étonnants qu'a donnés cette plante, pourraient être analogues contre le cancer.

EN BREF DE QUEBEC

Durant le voyage de M. Georges Lapalme en Europe pendant le mois de mai, M. Lucien Cliche, ministre des Affaires municipales, remplira les fonctions de Procureur général intérimaire, et M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, celles de ministre intérimaire des Affaires culturelles. Le député d'Outremont est en France pour assister à l'exposition canadienne de peinture de Bordeaux et pour régler certains problèmes à la "Maison du Québec", à Paris.

* * *

M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, s'attend à recevoir en juin un rapport sur une méthode efficace de distribution de lait dans les écoles. Le document est préparé par un comité que préside le Dr J.-Ernest Sylvestre, du ministère de la Santé.

* * *

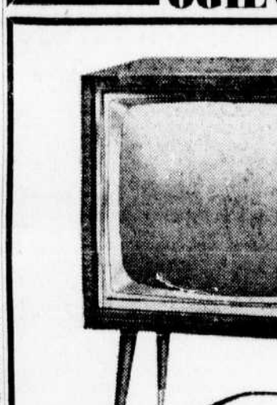
La première nomenclature française des maladies des plantes au Canada vient de paraître sous l'égide du ministère de l'Agriculture de la province. Elle est contenue dans un appendice du 4e rapport annuel de la "Société pour la protection des plantes du Québec".

* * *

D'autre part, un comité, sous la présidence de M. Jean-Paul Lettré, directeur du Service provincial de l'enseignement agricole, travaille à dresser une liste précise des besoins de la province en techniciens agricoles, à préparer les programmes des centres d'enseignement agricole technique de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ainsi qu'à recenser les professeurs disponibles.

* * *

Le Dr Rolland Poirier, doyen de la nouvelle Faculté d'agronomie du Québec, procède actuellement au choix des professeurs titulaires de cette institution et prépare, pour septembre prochain, l'entrée des étudiants en agronomie dans la cité universitaire de Laval.



Ogilvy's

RAVISSANTE ROBE-SOLEIL EN COTON SATINE

4.95

Modèle imprimé de fantaisie, jupe légèrement évasée. Teintes de vert, brun, rose/prune, bleu/vert.

Tailles : 16½ - 24½.

Autre modèle fourreau (non-illustré) en un quadrillé vert/blanc, noir/blanc ou mandarine/blanc.

Tailles : 12-20.

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — *Bazar des modes au troisième*

OGILVY'S



Hospitalité Canadienne

À NEW YORK

Un hôtel HILTON accueillant par le comfort de ses chambres et de ses appartements. Situé sur l'élégante 5ième avenue, faisant face à Central Park. Facile d'accès pour le quartier des affaires, les magasins, les théâtres ainsi que le Coliseum. Ses restaurants de renom: The Columns et Trader Vic's. *Le dollar canadien est accepté au pair.*

LE Savoy Hilton

Nelson Vermette, Directeur Général

5 ième avenue et 58 ième rue, New York 22

Réservations: téléphoner à Univ. 1-3301

Ogilvy's

Allocation d'échange sur ce superbe

TELEVISEUR CONSOLETTE 23" DE MARQUE MARCONI

Avec échange 189.95

- Syntonisateur Jubilee donnant une réception impeccable ainsi qu'une image parfaite
- Haut-parleur monté à l'avant
- Châssis pivotant facile d'accès
- Moniteur électronique éliminant survoltage et distorsion

AUCUN VERSEMENT COMPTANT — Taxe payable à l'achat.

(24 mois — Paiement mensuel $9)

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — *Télévision, au quatrième*

OGILVY'S

MAIGRE? LISEZ CECI



Gagnez du Poids avec WATE-ON

"Je voudrais vous remercier pour les merveilleux avantages dont j'ai bénéficié en prenant WATE-ON . . . J'ai engraissé de DIX LIVRES, TROIS ONCES." Mme M.S., Derby

WATE-ON est une nouvelle substance, facile à prendre, abondant en calories qui donnent du poids, plus vitamines, minéraux, protéines, phosphore, calcium et autres ingrédients nutritifs souvent nécessaires. Avec un traitement de WATE-ON, hommes et femmes maigres gagnent rapidement des livres et des pouces de chair ferme—accroissements de 4, 6, 10... et même de 20 et 30 livres ont été rapportés.

FEMMES MAIGRES — Développez une silhouette ferme. Arrondissez les courbes des épaules, du buste, des bras, des jambes et des pieds. Votre visage devrait apparaître plus jeune, plus joli !

HOMMES MAIGRES — Augmentez votre poids . . . Raffermissez votre personnalité dans votre vie sociale et dans les affaires. Un organisme plus robuste améliore souvent votre santé et votre apparence !

ENFANTS CHETIFS et CONVALESCENTS peuvent prendre WATE-ON. C'est une formule sûre, éprouvée dans les hôpitaux, et plaisante. Elle est vendue à travers le monde.

IMPORTANT—vous devez suivre une cure complète de WATE-ON (liquide ou en comprimés) pour avoir les meilleurs résultats durables. Achetez-en aujourd'hui et gagnez du poids RAPIDEMENT ! Satisfaction dès la 1ère bouteille ou argent remis.

WATE-ON

Liquide $3.50 Comprimés $3.00

SUPER WATE-ON

Plus fort $3.98

Ogilvy's

½ PRIX—PARAPLUIES GAINÉS AUX EXQUISES POIGNÉES ITALIENNES

Les chauds coloris de ces fins parapluies à 10 baleines vous feront vite oublier la pluie. Elégantes poignées italiennes en bambou, corne, jonc, ivoire, palissandre, cuir, métal doré ou argenté. Tissu 100% nylon de teintes variées : blanc, ivoire, cacao-crème, beige, or, gris, bleu moyen, marine, rouge et noir.

Rég. $10 $5

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — *Parapluies, rez-de-chaussée*

OGILVY'S

Notre cinquantenaire 1912-1962

SYMBOLE DE SATISFACTION POUR TOUS LES FUMEURS

VOTRE ASSURANCE DE CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT DE TABACS

La récente assemblée annuelle de l'Imperial Tobacco marquait le cinquantième anniversaire de la fondation de cette entreprise. Depuis qu'elle existe, l'Imperial Tobacco a sans cesse progressé et a tenu la première place dans l'industrie du tabac. Au moment de commencer le second demi-siècle de son existence, elle désire réaffirmer la ligne de conduite en affaires qui lui a si bien réussi au cours de ses 50 premières années.

Cette ligne de conduite a toujours été d'établir et de conserver les standards de qualité les plus élevés. La confiance que notre clientèle nous témoigne depuis le début est la meilleure preuve de la satisfaction que ces standards procurent aux fumeurs canadiens.

La compagnie s'efforce de mériter cette confiance en poursuivant des recherches pour perfectionner sans cesse ses techniques de production. Elle sert les intérêts du public en général et de l'industrie du tabac en particulier par l'honnêteté et la loyauté de ses rapports avec sa clientèle et par la franchise et le bon goût de sa publicité.

Imperial Tobacco est convaincue que ce sont là les raisons de son bon renom et de la popularité de ses produits qui apportent qualité et satisfaction aux fumeurs. Imperial Tobacco est aussi résolue à continuer d'être la première à faire bénéficier les Canadiens des contributions nouvelles au plaisir de fumer.

le président

Edward C. Wood

IMPERIAL TOBACCO COMPANY

IMPERIAL TOBACCO ASSURE AU FUMEUR CE QU'IL Y A DE MIEUX

Le monde féminin

Pour la première fois

Cosmétiques canadiens à la Foire de Lyon

Je reviens de France. J'en reviens — dois-je l'avouer? — à la fois charmé et déçu. Charmé? Car qui resterait insensible devant la douce et tranquille beauté de la terre de France, où les villes, les bourgades, les monuments innombrables se fondent si intimement avec le paysage et un ciel incomparable pour former un chef-d'oeuvre d'harmonie unique au monde? Cette douceur, cette grâce, cette diversité, ce sont les attributs d'une France immuable et éternelle. Et comme tout un chacun, je n'ai pas cessé d'admirer et j'ai essayé d'attraper au vol pour les fixer et les perpétuer de fugitifs instants de bien-être, de bonheur et de joie intense...

Mais je suis revenu également déçu. Pourquoi? Cela ne s'explique pas en un mot. Dans cette colonne j'exprimerai précisément mes réticences et mes appréhensions.



Dr V. A. ONESKIV

A la foire

Je suis allé en France comme industriel canadien pour exposer mes produits de beauté et cosmétiques à la 44e Foire Internationale de Lyon qui a eu lieu du 25 mars au 2 avril. Au pays, où tout semble voué à la femme, où poètes, musiciens et artistes dédient à celle-ci leurs oeuvres les plus prenantes, au pays, où le raffinement est devenu critère de civilisation, au pays où les parfums subtils et capiteux enchantent l'odorat des hommes et les enivrent plus que les vins de ses antiques provinces, j'ai accepté la gageure de venir représenter à moi tout seul la cosmétique canadienne, c'est-à-dire, en même temps que le témoignage de notre maturité, le bon goût et le raffinement du Canada d'aujourd'hui.

Notre stand canadien — placé sous le signe de la beauté à travers les âges — a été une véritable révélation pour cette foule d'hommes et surtout de femmes de France.

Mais ma déception procède davantage de ce sentiment d'amour et d'admiration que j'ai toujours nourri pour ce pays exceptionnel.

Pas de laides

Cosmétologue, je me suis consacré à la beauté de la femme. J'ai toujours exprimé l'opinion qu'il n'y a pas de femmes laides, mais simplement des femmes mal soignées. J'ai toujours été indiciblement heureux de faire éclater la lumière sur un visage terne, ravagé par le doute, les soucis et la fatigue.

Je regarde toutes les femmes. Je les regarde parce que j'admire le charme de leur féminité, parce que j'aime leurs lignes harmonieuses et pures, leur teint velouté et le galbe de leur cambrure. Je les aime comme homme et comme artiste. Car dans mon métier, il faut être les deux à la fois. Et je ne sais plus aujourd'hui si je contemple la femme à travers l'optique de mon penchant naturel, ou à travers le prisme de la déformation professionnelle.

Réputation surfaite?

Néo-Canadien, je considère le Canada comme ma vraie patrie. J'ai une admiration particulière pour la femme canadienne, mais je puis être objectif à son égard, comme je le suis envers toutes les femmes du monde.

Je regardais les Françaises. De jolis minois, des silhouettes bien prises, mais fagotées, coiffées à la diable et mal maquillées. De la réputation — qui fait de la Française la femme la plus séduisante du monde — à la réalité, il y a, à mon avis, tout un abime.

A la foire Internationale de Lyon, en regardant d[illegible] devant mon kiosque d[illegible]es de toute classe et de [illegible]ondition, j'ai eu l'idée de les interroger sur le Canada.

Aussitôt dit, aussitôt fait. J'ai immédiatement entrepris de questionner les femmes que j'ai vues à mon stand.

J'ai recueilli des réponses passionnantes mais qui m'ancrèrent encore davantage dans mon pessimisme. Je consacrerai à ces réponses mon deuxième article.

Dr V. A. Oneskiv

Ce dont on parle

EN BREF

FEMME ENERGIQUE

NIAGARA FALLS (PA) — Une femme chauffeur d'autobus, Mme Rachel Perkins, malgré les objections de la ville, a construit une route afin d'avoir un passage convenable pour se rendre à sa maison. Le directeur des travaux publics de l'endroit a prétendu que ce travail aurait dû être fait par des tailleurs de pierre compétents. Mme Perkins a répliqué : "Si je peux conduire un autobus et construire deux maisons, je suis aussi bien capable de faire un chemin. Seulement la semaine dernière, j'ai creusé une rigole de 175 pieds de longueur afin d'écouler l'eau de la cave d'une de mes maisons."

ADOPTION DE PRINCIPE

WASHINGTON. (UPI) — Le principe du travail égal salaire égal sera fort probablement en vigueur d'ici peu aux Etats-Unis, ce qui ajoutera de l'argent dans les enveloppes de paie de milliers de femmes engagées dans le monde du travail. On sait que cette discrimination visait surtout les femmes.

SECURITE ROUTIERE

Trois associations féminines du Canada ont mérité le Trophée Carol Lane de sécurité routière. Le premier prix, $1,000 a été attribué au Rosegarland Women's Institute de Viking (Alberta) pour avoir formé un comité de sécurité, organisé un cours de conduite prudente au volant ainsi qu'une campagne d'éducation sur la sécurité routière à l'intention des écoliers.

Un 2e prix de $500 a été décerné au Fairview Ladies Safety Committee, de Calgary (Alberta), et un 3e de $250 a été décerné au Blackley District Homemakers Clubs de Dundurn (Saskatchewan). Les trophées Carol Lane sont décernés par le Conseil canadien de la sécurité routière en vertu d'un don de la compagnie Shell du Canada.

Mlle Huguette Plamondon, de Montréal, vice-président du Congrès du travail du Canada, faisait partie du jury.

La brochure décrivant les trophées Carol Lane et les conditions nécessaires pour mériter ces prix est gratuite; il suffit d'en faire la demande au Conseil canadien de la sécurité routière, 30, The Driveway, Ottawa, Ont.

ELLE RETROUVE SON MANTEAU

ORILLIA. (PC) — Mme Fred Taylor a tenu à exprimer sa gratitude à l'endroit du département des Postes des Etats-Unis et de deux jeunes gens de Pennsylvanie. Mme Taylor a reçu par la poste son manteau qu'elle avait oublié dans un restaurant. Elle ne savait pas au juste où elle avait pu le laisser, mais elle prit une chance d'écrire à un restaurant où elle était arrêtée en revenant de la Floride. Ce fut vraiment une veine pour elle de retrouver son manteau, car elle adressa sa lettre comme suit : "Restaurant tenu par deux jeunes gens, spécialité "Sunday" géant au chocolat, en face d'un établissement de quilles, route no 15, au sud de Mansfield, Pennsylvanie, Etats-Unis".

Mme KENNEDY A NEW YORK

NEW YORK. (UPI) — Mme Jacqueline Kennedy a rendu visite a son beau-père, l'ex-ambassadeur Joseph Kennedy, en convalescence dans une clinique newyorkaise. Mme Kannedy profitera de son séjour dans la métropole pour conférer avec les experts en décoration qui ont rénové la Maison Blanche. Aujourd'hui, l'epouse du president assistera au lancement du sous-marin Lafayette, à Groton, état du Connecticut.

MERE DE L'ANNEE AUX E.-U.?

NEW YORK. (UPI) — Il se pourrait fort bien que la mère de l'astronaute John Glenn soit proclamée mère de l'année 1962 aux Etats-Unis, aujourd'hui, à l'hôtel Waldorf-Astoria. Mme Glenn, 65 ans, accompagnée de son époux, est arrivée dans la métropole qu'elle a visitée en autobus, en compagnie de 49 autres mères de famille représentant chaque état d'Amérique et concurrentes au titre. Mme Glenn représente l'état d'Ohio.

RESPONSABILITE MITIGEE

SASKATOON, Sask. (PC) — Un professeur de psychiatrie à l'Université de la Saskatchewan, le Dr F. E. Coburn, dit que les parents ne sont pas toujours responsables des troubles mentaux de leurs enfants et qu'il est cruel de toujours leur jeter le blâme. Prenant la parole au congrès de la Fédération des parents et éducateurs de la Saskatchewan, le Dr Coburn a précisé que ces problèmes émotionnels résultent de l'hérédité et du milieu dans lequel les enfants grandissent. "Dans l'éducation de leurs enfants, les parents doivent se placer à un niveau qui puisse les rendre incapables de développer un complexe d'anxiété et de culpabilité, qui renverse la fonction première des parents, et ce, au détriment des enfants", de dire le psychiatre.



ON DEBALLE LES TABLEAUX — Les cinquante-cinq artistes montréalais qui ont donné de leurs oeuvres pour la cause de la paix ont commencé à envoyer des tableaux aux organisatrices de la vente-exposition qui aura lieu les 9 et 10 mai à l'hôtel Windsor, au profit de l'Institut canadien de recherches pour la Paix. De gauche à droite, Mmes Goodridge Roberts, Gordon Burwash et Pierre de Bellefeuille, membres de la Voix des femmes.

Au Windsor, demain soir

Vente de tableaux au profit des oeuvres de paix

Cinquante-cinq artistes peintres de Montréal ont accordé leur appui à la campagne pour recueillir deux millions de dollars au profit de l'Institut canadien de recherches pour la paix.

L'appui des artistes a pris la forme de tableaux et autres pièces d'art graphiques, d'une valeur totale de plusieurs milliers de dollars, qui seront mis en vente à l'Hôtel Windsor demain et jeudi, à 8 h. 30 du soir.

Le sous-ministre des Affaires Culturelles, M. Guy Frégault, qui compte parmi nos meilleurs historiens, a accepté de présider l'ouverture officielle de l'exposition et de la vente de peintures.

Les prix de ces oeuvres, fixés par les artistes eux-mêmes, s'échelonnent de $25 à $300. Des genres nombreux sont représentés, depuis les tableaux figuratifs à l'huile jusqu'aux compositions non figuratives à trois dimensions. L'une des oeuvres vient de Paris où le peintre montréalais Tobie Stein-



Mme PIERRE DE BELLEFEUILLE, membre du comité de la Voix des Femmes qui a organisé l'exposition-vente des "tableaux pour la paix" au profit de l'Institut canadien de recherches pour la paix.

house passe une année. Ayant entendu parler du projet de vente au profit de la paix, Mme Steinhouse a décidé d'y participer.

Dix membres de la Voix des Femmes ont organisé la vente avec le concours de Mme Goodridge Roberts à qui quelques peintres avaient suggéré l'idée. La liste des artistes qui ont accordé leur appui comporte de grands noms : Cosgrove, Roberts, Pellan, Caiserman, Molinari, Webber, Lismer, Muhlstock et McEwen, pour n'en mentionner que quelques-uns.

On mettra les bénéfices de la vente à la disposition des hommes de science qui étudient les causes des guerres et les moyens de maintenir la paix. On sait que le Dr Norman Alcock, fondateur de l'Institut canadien de recherches pour la paix, dirige ces travaux.

Hommage au doyen du nursing

L'Association des infirmières du district No 11, chapitre français recevait la semaine dernière à la résidence des infirmières de l'hôpital Notre-Dame, à un dîner hommage organisé en l'honneur de Mlle Alice Girard, I.D., récemment nommée doyen de la Faculté du nursing, de l'Université de Montréal.

A la table d'honneur, on remarquait entre autres : Mlle Gabrielle Charbonneau, directrice de l'Ecole des infirmières hygiénistes; la R. Mère Jarbeau, assistante-supérieure générale des Soeurs Grises; Soeur Denise Lefebvre, s.g.m., directrice de l'Institut Marguerite d'Youville; Mme O. Sarrazin-Robitaille, directrice du Nursing à l'hôpital Jean-Talon; Mlle Mariette Desjardins, assistante-directrice des études, à l'hôpital Ste-Justine; Mlle Rolande Pilon, I.H. du Service de santé de Montréal, et Mme H. Jolicoeur-Gauthier, coordinatrice et consultante de l'Enseignement en Obstétrique à l'hôpital Ste-Justine.

"Le choix de Mlle Girard Girard comme doyen de la nouvelle faculté du nursing honore, non seulement les infirmières, mais aussi la nation canadienne-française," déclarait dans son allocution, Soeur Mance Décary, présidente de l'Association des infirmières du district no 11, et directrice du nursing à l'hôpital Notre-Dame. Soeur Mance signala que cet hôpital se glorifiait d'avoir compté parmi son équipe d'infirmières, Mlle Girard, un temps appelée à la direction de l'Ecole d'hygiène publique, puis consultante des services de santé tant sur les plans provincial, national et international. Mlle Girard fut nommée à la Commission royale de l'enquête Hall et en avril 61, elle prononçait une conférence au Congrès international des infirmières à Melbourne.



HOMMAGE AU DOYEN : — Photo prise au dîner-hommage offert à Mlle Alice Girard, I.D., à l'occasion de sa nomination comme doyen de la faculté du nursing. De gauche à droite : Melle Rae Chittick, directrice de l'Ecole des infirmières diplômées de l'Université McGill ; Mlle Girard, directrice du nursing et assistant-directeur de l'hôpital St-Luc; Soeur Mance Décary, présidente de l'Association des infirmières du district no 11, récemment nommée supérieure des religieuses de l'hopital.

pour la MÉNAGÈRE

Pour varier la présentation d'un morceau de veau à la cocotte ajouter une boite (8 onces) de sauce tomate et une cuillerée à table de flocons déshydratés d'oignon. Vers la fin de la cuisson ajouter quelques olives noires. Servir sur des pâtes alimentaires ou du riz.

Soutenance de thèse par une religieuse

En vue de l'obtention du titre de Philosophiae Doctor en sciences religieuses, Soeur M.-Thérèse-de-la-Croix, S.N.J.M., soutiendra publiquement une thèse en la salle M-415 de l'Université de Montréal, demain, 9 mai, à 3 h. La thèse est intitulée : "La femme dans la Bible ; sa destinée".



BON APPETIT, MESDAMES

AU MENU DEMAIN

Hors-d'oeuvre
Côte de veau à l'oignon
Salade de champignons crus
Gaufres au beurre d'arachide
Café

Côte de veau à l'oignon

côtes de veau de 1½ livre
¼ t. de farine
¼ t. d'huile
1 sachet de soupe à l'oignon déshydratée
3 t. d'eau
⅓ t. de catsup aux tomates
1 boite (4 onces) de têtes de champignons égouttées

Faire chauffer le four à 350°F. Couper le veau en 6 portions égales ; fariner légèrement. Bien faire brunir la viande au four (11½ x 7 x 1½) Ajouter, en tournant, le reste de la farine dans la même poêle : mélanger. Ajouter graduellement la dans une grande poêle. La mettre dans un plat allant jusqu'à bonne consistance. Verser sur la viande. Recouvrir de champignons. Faire cuire pendant 1 heure ou jusqu'à ce que la viande soit tendre.

* * *

Salade de champignons crus

Eplucher, laver et bien sécher une livre de champignons blancs. Les trancher très finement, tête et pied, puis les arroser de jus de citron pour les empêcher de noicir. Ajouter à une vinaigrette ordinaire une gousse d'ail et une pincée de poivre. Verser cette sauce sur les champignons et bien retourner cette salade que l'on servira, après l'avoir laissé reposer, avec de la laitue.

* * *

Gaufres au beurre d'arachide

½ t. de beurre d'arachide
1 t. de lait
1 t. de mélange à crêpes
1½ c. à table de sucre
2 c. à table de beurre fondu
1 oeuf

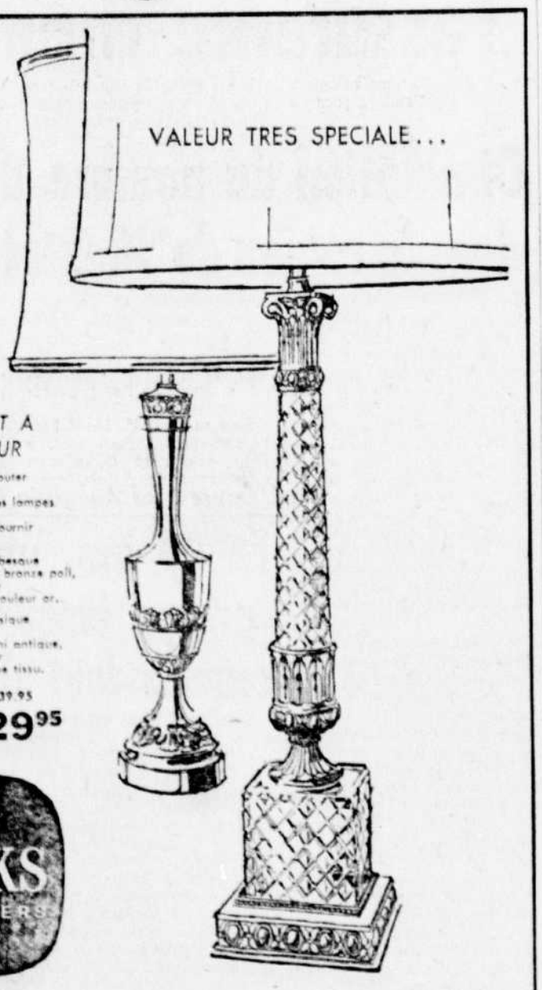
Défaire en crème le beurre d'arachide. Incorporer le lait, ensuite le mélange à crêpes, le sucre, le beurre fondu et l'oeuf. Battre à l'aide d'un moussoir jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Cuire la pâte dans le gaufrier préchauffé en suivant les instructions du manufacturier. Servir chaud avec de la crème glacée.

Un conseil par jour



Il arrive souvent qu'une amie vous invite cordialement à vous présenter chez elle "n'importe quand", mais l'amie en question s'évanouirait probablement si vous la surpreniez en bigoudis, dans une tenue peu séduisante, en train d'effectuer une corvée. Ne considérez jamais sérieusement une invitation de ce genre. Téléphonez toujours avant de frapper à la porte d'une amie, même si vous êtes très intime.

POUR VOTRE MERE CHEZ BIRKS



BIRKS B·B

VALEUR TRES SPECIALE...

L'ELEGANCE EST A L'ORDRE DU JOUR

Conçues dans le but d'ajouter encore plus de dignité aux meubles d'époque, ces lampes de style traditionnel font beaucoup plus que fournir une douce lumière...

A GAUCHE : Motif d'arabesque en relief sur une base de bronze poli, 32" de hauteur, abat-jour de crêpe avec garniture couleur or.

A DROITE : Colonne classique de cristal importé montée sur métal doré fini antique, 34" de hauteur, abat-jour de taffetas garni de même tissu.

Régulièrement 39.95
Présentement chacune $29.95

BIRKS JOAILLIERS

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

rajeunies

est le mot qui convient à vos fourrures après un...

HOLLANDERIZING

rétablit les huiles naturelles... prolonge la durée du vêtement... embellit tout en nettoyant.

méfiez-vous des imitations

Hollanderizing CORPORATION (CANADA) LTD.

CORBEIL rue St-Hubert

Qu'importent les années, toutes les mamans adorent les bas nylon Phantom

Diaphanes et tentateurs car ils sont créés pour épouser parfaitement le galbe de la jambe. (Avec ou sans couture/tricot uni ou micro-chaine/les dernières teintes à la mode)
EN VENTE PARTOUT $1.29 LA PAIRE
FABRIQUE PAR PHANTOM INDUSTRIES LTD.

TIMBRES "GOLD STAR" EN DOUBLE LE MERCREDI

Maison Corbeil Ltée
6500, ST-HUBERT CR. 9-4581
angle Beaubien



Mme HARLAN ENGLISH, présidente des dames auxiliaires de l'Association médicale d'Amérique, sera l'invitée d'honneur lors du déjeuner organisé par un comité d'épouses de médecins, au salon Jolliet de l'hôtel Reine-Elisabeth, le vendredi 11 mai à 1 heure de l'après-midi.



L'hon. juge Ben Robinson, de la Cour Supérieure, et Mme Robinson quittaient récemment la métropole, par avion, pour un séjour en Europe. Mme Robinson, qui est présidente du Conseil International des femmes juives, fera à cette occasion un voyage d'étude à Paris, Israël et au Proche-Orient.

L'art du bouquet

Mme E. A. Stuebing, de Pittsburgh, Pa., donnera une causerie en anglais, au Musée des Beaux-Arts, salle des Beaux-Arts, salle des conférences, le jeudi 10 mai à 2.30 p.m., sur le sujet suivant : comment arranger les fleurs chez soi ou pour des concours. Elle fera plusieurs arrangements floraux devant son auditoire. Le prix d'entrée sera de $1.00. On peut se procurer des billets au comptoir du Musée.

Mme Stuebing qui a donné de nombreuses conférences aux Etats-Unis et au Mexique est aussi professeur. Elle enseigne l'art de fabriquer des bouquets ; l'entrain et l'humour qu'elle met à traiter son sujet la rendent très sympathique à son auditoire. En 1960 elle faisait partie du groupe de huit femmes, chargées de représenter les Etats-Unis, à l'Exposition "Floriade" à Rotterdam, Hollande, sur l'art d'utiliser les fleurs pour divers arrangements. Mme Stuebing est citée dans "Who is Who" américain.

Cette causerie a été organisée par le comité féminin dans le but d'inciter toutes les personnes qui s'intéressent aux fleurs à prendre part à la Fête des Fleurs, en exposant un ou des arrangements floraux les 30 et 31 mai. On peut se procurer des formules pour le concours qui est ouvert à tous les amateurs, sans frais, au Musée même, en s'adressant au Comité féminin. Ces formules devront être retournées à ce comité le jeudi 24 mai. Pour plus de renseignements veuillez appeler Mme B. L. de Kéroack, RE. 3-9488.



A l'occasion de la Fête des Fleurs qui aura lieu au Musée des Beaux-Arts les 30 et 31 mai prochains, le comité féminin a invité Mme E. A. Stuebing de Pittsburg, Pa., à donner quelques cours sur l'art de créer des arrangements floraux. Mme Stuebing prononcera aussi une conférence au Musée le jeudi 10 mai. Elle a intitulé sa causerie : "Comment arranger les fleurs chez- soi ou pour des concours."

photo LA PRESSE

À noter...

A l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu — L'exposition des travaux de l'occupation thérapeutique de l'hôpital Saint - Jean - de - Dieu s'ouvrira le mercredi 9 mai à 3 h. de l'après-midi pour se poursuivre jusqu'au 14 mai. L'exposition est ouverte au public, tous les jours de 9 h. du matin à 9 h. 30 du soir. Les auxiliaires sont priées d'y amener leurs amis.

Déjeuner annuel — Mmes Jacques Flynn, épouse du Ministre fédéral des Mines, et René Lévesque, épouse du Ministre des Ressources naturelles du Québec, assisteront au déjeuner annuel pour la section féminine du "Canadian Institute of Mining and Metallurgy", dont la présidente est Mme H.A. Janson. Ce déjeuner aura lieu demain, à midi et trente, au restaurant Hélène-de-Champlain. A cette occasion, Mme Lucien C. Béliveau recevra les invitées.

"Elégance au Dessert" — Le comité d'organisation du défilé de modes, "Elégance au Dessert", se compose cette année de Mmes Roger Poirier, présidente ; Roger Vallée, Michel Bérard, J.-M. Robillard, Jacques Gagnon, Jacques Carrière et de Mme André Aird. Cette manifestation aura lieu demain, à 7 h. 30 p.m., au Manoir Notre-Dame-de-Grâce. Mme Jean Desprez sera la commentatrice de ce défilé. Le café sera servi à compter de 7 h. 30 p.m.

Association médicale canadienne — Un comité d'épouses des médecins a été formé à l'occasion de la 24e Assemblée plénière de la section Québec de l'AMC, qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, conjointement avec les sociétés médicales des Etats du Vermont et du New-Hampshire, les 10, 11 et 12 mai prochains. M. Ronald MacFarlane a organisé une visite de la nouvelle Place Ville-Marie, pour le jeudi après-midi, à l'intention des médecins et de leurs épouses. Le vendredi 11 mai, un déjeuner-modes aura lieu à 1 h. p.m. pour les épouses des médecins, au salon Joliette de l'hôtel Reine-Elizabeth. Ce comité féminin se compose comme suit : Mmes René de Berger et G.W. Halpenny, présidentes honoraires ; Mmes H.S. Morton et Normand Belliveau, présidentes conjointes ; Mmes F. Munroe Bourne, Léon Gérin-Lajoie, Roger Lapointe, Chauncey Pattee, Thomas Primrose, George Strean, Paul Weil et de Mme Gordon Young.

Au Service d'Orientation des Foyers — Une grande soirée, organisée par le Service d'Orientation des Foyers de Montréal, aura lieu le samedi 12 mai prochain, à 8 h. 30 p.m., à la salle St-Sulpice, située au 426 rue St-Sulpice. Tous les couples participants anciens et nouveaux et leurs amis sont cordialement invités. Pour plus de renseignements, composer : AV. 8-4261.

Au Cercle Social Féminin de Ville Mont-Royal — La présidente, Mme Roland Coderre et les membres du comité exécutif du Cercle Social Féminin de Ville Mont-Royal invitent leurs membres à assister à la seconde assemblée annuelle et au thé-fermeture. Cette réunion aura lieu le mercredi 16 mai prochain, à 3 h. p.m., au salon Elizabeth de l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal. Le rapport financier et le rapport des différents comités seront lus. Des élections auront lieu en vue de former un nouveau comité exécutif. Le thé sera servi à l'issue de l'assemblée.

Visite des Maisons et Jardins — Cette manifestation, organisée par les dames auxiliaires de l'hôpital Royal Edward Laurentian, aura lieu le mercredi 23 mai prochain. Après la visite de quelques maisons et jardins à Outremont et Westmount, un déjeuner sera servi au Grand Salon du Centre Social de l'Université de Montréal. Pour réservations de billets s'adresser à Mme Louis Schreiber, 6 Cressy road, ou à Mme H. G. Hallward, 56 Merton road, à Hampstead. Les billets pour le déjeuner doivent être retenus en même temps que les billets pour la visite, car aucun billet ne pourra être acheté la journée même.

Au Camp Bleu et Blanc — L'équipe de "Chez Miville" sera l'invitée au banquet annuel du Camp Bleu et Blanc, sous la présidence de l'hon. sénateur Léon Mercier-Gouin. Cette manifestation aura lieu le mercredi 16 mai prochain. Parmi les personnes qui doivent y assister, mentionnons l'hon. juge Henri Monty, le R.P. Georges-Henri d'Auteuil, S.J., l'abbé Jean Sypihot, les docteurs et Mmes Donat Fournier, Roger Lefebvre et J. Corbin.

Aventure gastronomique

"Escales dans le Monde français", tel est le thème de l'aventure gastronomique, qui aura lieu ce soir, au profit des Oeuvres Missionnaires de Mgr Albert Cousineau, évêque du Cap d'Haïti. Cette manifestation aura lieu ce soir au restaurant de l'aérogare internationale de Dorval.

Parmi les personnes qui y assisteront, mentionnons: le maire de Ville St-Laurent et Mme Marcel Laurin; les docteurs et Mmes R. Genest et A. Beaudet, MM. et Mmes René Labelle, Léandre Leduc, Edouard Leduc, J. M. Beyries, J. O. Ducharme, Paul Poirier, Lucien Brazeau, Pierre d'Astous, Maurice Marchand, Louis de Maurivez et Hector Cousineau.

Mmes Roméo Santoire, Weber Hippolyte, épouse du Consul d'Haïti, Georges A. Légaré, Edouard Demers, Laurentte Bourdeau, C. V. Charron, Jean Chartrand, Irène Denommée, Rita Rivet-Jodry, M. Côté-Deraiche, Jeanne Paquin et Mme Réal Lelièvre.

Mlles Albertine Côté, Simone Jodry, A. Pelletier et Claire Rivard.

MM. Rémi Deslauriers, Victor Jordry, P. H. Desrosiers, Raymond Savoie et Edgard Rousseau.

Voyages

— M. et Mme Gabriel Guérin, de Napierville, sont de retour d'un séjour en Californie où ils ont passé un mois en compagnie de leurs parents.

* * *

— Mlle Ghislaine Majeau, officier de personnel, à la Commission du Service Civil de Québec, et Mme Yolande Taylor, administratrice du Women's Pavillon à l'hôpital Royal Victoria, de Montréal, passeront une quinzaine de jours de vacances à Nassau.

* * *

— Mmes Simon Sénécal, Charles Pedley, Willie Chartier, G. Bernier et L. Anderson, quittaient récemment la métropole pour un court séjour en Jamaïque.

* * *

— Mlle Pauline Benoit séjourne présentement en Europe, où elle visitera Stockholm, Moscou, Prague, Vienne et Paris.

* * *

Mmes Antonio Cantero et J. A. Hodgson, présidentes conjointes du comité du Musée des Beaux-Arts, ainsi que mmes Roger Beullac et J. S. Connolly, membres de ce même comité, assisteront à la quatrième Conférence du Comité des Auxiliaires des Musées d'art des Etats-Unis et du Canada, qui se tiendra à Boston, Mass. les 9, 10 et 11 mai.

Les lecteurs sont priés de faire parvenir leurs communiqués à Mme Cécile Brosseau, bureau 345, LA PRESSE. Ce service est gratuit et exige que notes et photos soient envoyées le plus tôt possible.



Mme Roland Marcil, vice-présidente des Dames Auxiliaires des Missions du Cap d'Haïti qui organisent une aventure gastronomique "Escales dans le Monde Français", qui a lieu ce soir au profit des Oeuvres Missionnaires de Mgr Albert Cousineau.
photo : Garcia



M. et Mme CLAUDE PREFONTAINE, (MARIE-HELENE D'ANJOU), dont le mariage a été célébré récemment à la cathédrale St-Germain, de Rimouski. La mariée est la fille de M. et de Mme Léopold D'Anjou, de Rimouski, et le marié, le fils du docteur et de Mme Georges Préfontaine, d'Outremont.

UN APPEL

de l'homme qui achète vos vieux meubles, argent comptant, et vous en vend des neufs, à termes, si désiré.



Roland Gagné
MEUBLES

LA CHARITE

bien ordonnée commence par soi-même chez Roland Gagné ... Mais pendant la campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes françaises qui bat son plein... pensons à ceux qui n'ont rien gagné !

1657 est LAURIER | 1695 est LAURIER | 5100 PAPINEAU
LA. 6-0826

Pour un

ENTREPOSAGE Parfait

DE VOS PRECIEUSES FOURRURES, CONFIEZ-LES AUX SPECIALISTES

DESJARDINS

Ses 85 années de connaissance en ce domaine sont bien la preuve d'une des plus vastes expériences dans ce domaine!

De plus "Desjardins" offre une plus grande sécurité à vos précieuses fourrures

- *A cause de ses voûtes ultra-modernes à l'air climatisé et à l'épreuve des mites.*
- *Chaque fourrure est inspectée et désinfectée par des experts.*
- *Vos fourrures sont protégées par les meilleures compagnies d'assurance au monde.*

n'oubliez pas

La GAGNANTE du PREMIER PRIX de $500.00 est Mlle L. BEAULIEU 4395 avenue Verdun, Verdun

que chaque vêtement entreposé vous donne une chance de gagner l'un des

3 PRIX EN ARGENT $500. CHACUN

Aucune formule à remplir, signaler simplement

un.1-8331

CHAS. DESJARDINS & CIE LTEE

1170 RUE SAINT-DENIS | 6764 RUE ST-HUBERT

Vines SHOE SHOP Inc.

SPÉCIAL DE MAI

Shantung blanc
et
Peau de soie prenant bien la teinture

$10.99

TEINTURE COMPRISE

Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. p.m.

• 1474, rue Peel — VI. 2-7481 (face à l'hôtel Mont-Royal)
• 5216, ch. Reine-Marie — HU. 6-1095 (Snowdon)

POUR VOTRE MERE *CHEZ BIRKS*

Toujours attendue avec impatience, notre présentation annuelle de fine porcelaine...

LA VENTE BIRKS de TASSES et SOUCOUPES

des trois célèbres fabricants anglais

- AYNSLEY
- PARAGON
- ROYAL STAFFORD



Un achat particulier nous permet de vous offrir ces tasses et soucoupes d'Aynsley, Paragon et Royal Stafford à des prix bien inférieurs à la normale. Une magnifique sélection de couleurs, formes et modèles rehaussés par l'éclatante blancheur et la translucidité de la fine porcelaine. Pourquoi ne pas en acheter plusieurs pour votre propre plaisir ou pour offrir en cadeau ?

2.79 chacune 2 pour 5.25

CARRÉ PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

BIRKS JOAILLIERS

Vos gencives vous agacent : vos dents se déchaussent !

Cela peut vous arriver demain, et les hommes sont les plus atteints. Une de vos canines ou de vos incisives commencera à bouger, se "déchaussera" de plus en plus, et, un jour à table, elle tombera. Il y a heureusement à cette maladie des signes précurseurs.

Tout au début, ce sont vos gencives qui saignent au moindre contact, lorsque vous les brossez ou que vous mordez dans une pomme. Vous éprouvez une sensation d'agacement, de chatouillis. Vos gencives s'enflamment, se congestionnent. Mâcher les aliments devient douloureux. Puis vos dents, toujours saines en apparence, se mettent à branler dans la mâchoire, se déchaussent et TOMBENT D'UN SEUL COUP.

Vos dents vous abandonnent parce que vous êtes atteint de pyorrhée alvéolo-dentaire. Cette maladie ronge et détruit les ligaments qui maintiennt vos dents en place.

Les premières dents touchées sont celles de devant, incisives et canines. Puis, si vous ne vous soignez pas, ce sera le tour de vos molaires. Et à 50 ans vous serez complètement édenté.

Dentifrice au soufre

Or il est maintenant possible d'enrayer l'évolution du mal: matin et soir, rincez-vous la bouche avec une eau minérale sulfureuse ou de l'eau ordinaire dans laquelle vous aurez fait dissoudre un comprimé d'hyposulfite de magnésium. Pour votre toilette, utilisez toujours un dentifrice au soufre. Le soufre naissant possède en effet des propriétés remarquables pour tonifier vos gencives malades. Après chaque repas, lavez-vous les dents avec une brosse en poils de sanglier que vous aurez humectée de quelques gouttes de jus de citron. Une demi-heure par jour, astreignez-vous à mastiquer énergiquement une bonne tablette de shewing-gum parfumés de préférence à la réglisse. La mastication régulière développe la musculature de vos gencives. Enfin, évitez de manger trop de noix, de dattes et de figues qui gâtent les dents.

Bonne idée !

Pour enlever les odeurs désagréables des ustensiles d'aluminimum remisés dans le cabinet à vaisselle, il suffit de les faire tremper dans de l'eau bouillante et du vinaigre (une cuillerée à table de vinaigre dans une chopine d'eau) pendant dix minutes, puis les frotter délicatement avec du papier sablé ou de la laine d'acier. Ou bien encore mettre deux ou trois morceaux de citron dans de l'eau bouillante et laisser tremper les ustensiles pendant vingt minutes. La surface peut redevenir brillante en mettant les ustensiles dans de l'eau bouillante à laquelle on aura ajouté deux cuillerées à thé de crète de tartre.

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR manqueront d'autorité et céderont volontiers à l'entraînement des passions. Ils glaneront cependant, malgré leur peu d'ardeur pour l'étude, un certain nombre de succès scolaires et, soutenus par une chance que d'aucuns leur reprocheront, accéderont rapidement à des postes importants. Après une vie sentimentale assez déréglée, ils feront en général un beau mariage et seront de bons époux.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Modérez votre esprit d'indépendance si vous désirez convaincre votre famille et celle de l'être aimé de vos bonnes intentions. Ne vous fiez pas aux apparences et pesez bien le pour et le contre avant de vous engager : il sera bientôt trop tard pour reculer.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

N'allez pas chercher ailleurs ce que vous pouvez trouver dans le milieu familial. Envisagez les travaux en collaboration, mais tenez compte du caractère des personnes avec lesquelles vous travaillerez.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Des complications pourraient aujourd'hui troubler la sérénité de votre ciel sentimental : modérez votre jalousie. Dans votre travail, essayez de combler vos retards et organisez un plan de travail ne laissant pas trop de loisirs.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUIL.

L'ambiance familiale sera mauvaise et votre patience sera soumise à rude épreuve. Continuez à vous cultiver et faites plus souvent appel à votre imagination dans l'exercice de votre profession.

LION — DU 23 JUIL. AU 23 AOUT

On tentera aujourd'hui de ranimer en vous un assez vif ressentiment : luttez contre votre envie de satisfaire cette tenace rancune. Dans votre travail, parlez peu et agissez plus rapidement, sans attendre ceux de vos collègues qui seraient attardés.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPT.

Une personne qui ne vous est pas indifférente s'intéressera vivement à vos travaux et voudra se lier d'amitié avec vous. Ne la repoussez pas : il n'y a qu'un pas de l'amitié à l'amour et ce pas pourrait être rapidement franchi.

BALANCE — DU 23 SEPT. AU 23 OCT.

Votre charme augmentera, mais on vous reprochera d'avoir été faible à une certaine époque de votre vie : expliquez-vous. Redoutez de sérieuses difficultés financières et prenez dès maintenant des dispositions afin, sinon de les éviter, de pallier leurs fâcheuses conséquences.

SCORPION — DU 24 OCT. AU 22 NOV.

Montrez votre grande générosité de coeur et la personne qui vous aime vous en sera reconnaissante. Vous avez certes plusieurs cordes à votre arc, mais il vous faudra aujourd'hui choisir l'activité dans laquelle vous excellez plus particulièrement.

SAGITTAIRE — DU 23 NOV. AU 21 DEC.

Dites franchement ce que vous avez sur le coeur et la confiance renaîtra dans le milieu où vous évoluez. Recherchez une solution rapide à tous les problèmes actuellement en suspens et ne lésinez pas quant aux moyens à employer pour clarifier la situation.

CAPRICORNE — DU 22 DEC. AU 20 JANV.

Vos raisons d'espérer se justifient enfin et la personne que vous aimez vous le fera sans doute comprendre. Côté travail, poursuivez votre but avec ténacité et ne vous laissez pas surprendre.

VERSEAU — DU 21 JANV. AU 19 FEV.

Un petit détail pourrait vous révéler les intentions secrètes de votre partenaire : soyez perspicace. Dans votre travail, approfondissez mieux vos sujets et évitez de prendre de nouveaux risques dans le domaine financier.

POISSONS — DU 20 FEV. AU 20 MARS

Evitez soigneusement de soulever des questions d'intérêt au cours d'une discussion familiale. Suivez votre inspiration matinale, mais sachez faire preuve de la plus grande discrétion quant à vos projets.



LEURS MARIS, DES HOMMES DE L'ESPACE — Mme John Glenn, femme de l'astronaute américain, et Mme Gherman Titov, épouse du cosmonaute soviétique, se sont rencontrées à Washington où, avec les deux héros de l'espace, elles ont fait une tournée touristique de la capitale américaine.

Vous ignorerez jusqu'à quel point vous pouvez être séduisante...

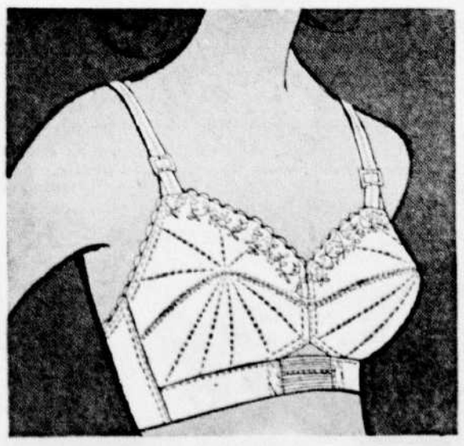


...tant que vous n'aurez pas essayé un

Wonder-bra®

Essayez un Petal Burst par Wonder Bra et constatez la différence. Votre poitrine sera plus ferme, plus jeune... vos toilettes vous iront comme jamais auparavant. Petal Burst vous donne l'assurance d'être vraiment désirable. $3.82 en broadcloth. Bonnets AA, A, B et C, 32-40 — $2.50. Bonnets D, 32-40 — $3.00. Aussi en satin et dentelle

Nouveau!



Le soutien-gorge "Lingerie Look"!

Un nouveau Petal Burst ultra féminin! Le même galbe célèbre... avec en plus, de la broderie et des renforts en Pellon. Satin et broadcloth — $2.50.

'Petal Burst'® par Wonder-bra®

Deuxième carrière pour LOTTE LENYA

NEW YORK. (PA) — "C'est un grand luxe que de pouvoir faire ce que l'on désire en ce monde", déclare Lotte Lenya. "Tous ne peuvent se l'offrir mais, pour les personnes qui ont cette chance, le travail le plus ardu devient alors un plaisir".

Mme Lenya, veuve du compositeur Kurt Weill, est l'une des rares personnalités théâtrales à posséder une réputation légendaire de son vivant.

Elle s'est acquis ce statut enviable, en créant le rôle de Jenny, dans "L'Opéra de quat' sous", en 1928, un rôle qu'elle a interprété plus de quinze cents fois à Berlin et à New York.

"On m'a donné ce rôle en libriste, en marchant sur un fil de fer tendu.
premier lieu, parce que j'étais la femme du compositeur", avoue-t-elle très franchement. Mais cette remarque fort modeste, ne rend pas toutefois justice à la réputation qu'elle s'est acquise dans le monde théâtral. On la considère aujourd'hui comme "la plus populaire comédienne-chanteuse" de sa génération.

Equilibriste

Lenya, comme elle désire être appelée, a mené une existence aussi extraordinaire que n'importe quel personnage fictif au théâtre. Fille d'une buandière et d'un cocher, à six ans, elle dansait dans un cirque et, à l'âge de huit ans, elle présentait un acte d'équi-

Au moment où elle fit la connaissance de Kurt Weill à Berlin, elle gagnait cinq dollars par semaine comme actrice de théâtre. Le compositeur la mit en vedette dans ses comédies musicales et elle devint la grande favorite des Berlinois, vers la fin des années 1920.

Elle s'enfuyait de l'Allemagne, avec Weill, en 1933, et le couple se rendit à New York, deux ans plus tard.

Après quelques apparitions sur les scènes de Broadway, qui n'eurent pas beaucoup de retentissement, Lenya abandonna complètement sa carrière, en 1945, qu'elle ne devait reprendre qu'après la mort de son mari, survenue en 1950. Et maintenant, parvenue à l'âge moyen, sa carrière prend de nouveau une ligne ascendante.

Préparer une enveloppe de pommes de terre en purée instantanée en suivant la recette donnée sur l'empaquetage. Verser dans un plat beurré allant au four. Fouetter ½ tasse de crème, ajouter ¼ tasse de fromage râpé et une pincée de sel. Verser sur les pommes de terre. Cuire dans un four préchauffé à 375°F une quinzaine de minutes ou jusqu'à ce que le dessus soit légèrement doré.

VACANCES VOYAGES DE NOCES
CROISIERE
à NASSAU
à bord luxueux paquebot
tous les samedis
7 jours, toutes dépenses comprises seulement $170.00
Demandez dépliant à
ALFRED GAGLIARDI
6970 St-Denis — CR. 1-6900
Mlle Craig — CR. 4-7595

LAfontaine 7-3478

Connaissez-vous ce numéro? C'est celui des fameuses PATATES CHIPS "FIESTA" si SAINES, si SAVOUREUSES et TOUJOURS FRAÎCHES... livrées à votre domicile directement par le fabricant. SI VOUS AIMEZ LES **BONNES** CHIPS appelez...





Elle sait que c'est un article de bon goût, car le cadeau vient de vous... et le paquet de chez

Mary Cullen INC
IMPORTATIONS EXCLUSIVES
1478 RUE PEEL, MONTREAL

Vous êtes invité à ouvrir un compte

P.S. — Ou donnez-lui un de nos BONS-CADEAUX qui lui permettra de choisir ce qu'elle désire

STATIONNEMENT GRATUIT A 1121, BURNSIDE

ARGENT COMPTANT POUR VOS DIAMANTS
Nous évaluons votre vieille bijouterie et vos diamants pendant que vous attendez. Quelle que soit la valeur — de $5 à $5,000 — vous seront payés comptant sur place.
DEPARTEMENT DES SUCCESSIONS
HEMSLEY'S
394 ouest, rue ST-JACQUES

Marshalls Silks & fabrics Inc.

VENTE DE MAI MARSHALLS

Nous vendons au comptant
Nos prix reflètent les économies



DE DRAPERIES A TIRETTE TOUTES FAITES A RABAIS DE 20% DES PRIX REGULIERS

Rayonne et acétate avec imprimés fleuris sur fond blanc ou beige. Avec tête à plis français, crochets empire compris. Entièrement doublées, toutes finies à 95" de longueur.

1 largeur couvrant 48"	$17.50 moins 20%	MAINTENANT la paire	$14.00
2 largeurs couvrant 96"	$37.50 moins 20%	MAINTENANT la paire	$30.00
3 largeurs couvrant 144"	$57.50 moins 20%	MAINTENANT la paire	$46.00

Aussi ton sur ton dans les teintes unies de or, tan, turquoise, celadon, doublées, toutes finies à 95" de longueur.

1 largeur couvrant 48" rég.	$16.95 moins 20%	MAINTENANT la paire	$13.56
2 largeurs couvrant 96" rég.	$36.95 moins 20%	MAINTENANT la paire	$29.56
3 largeurs couvrant 144" rég.	$49.95 moins 20%	MAINTENANT la paire	$39.56

Panneaux tailleur unis en dacron
au fini durable éclatant et lavable. Blanc éclatant, peu ou pas de repassage.

60 x 81	Rég. 3.50 ch. moins 20% Ch.	$2.80
60 x 90	Rég. 3.75 ch. moins 20% Ch.	$3.00
60 x 99	Rég. 4.00 ch. moins 20% Ch.	$3.20
60 x 108	Rég. 4.75 ch. moins 20% Ch.	$3.80

ECONOMIES EXCEPTIONNELLES SUR HOUSSES FAITES SUR MESURE
Prix très réduit, comprenant main-d'oeuvre et matériel

Ces housses seront taillées dans votre propre maison et confectionnées avec lisérés et fermetures-éclair.

Choisissez parmi ce groupe de tissus écorce unis ou imprimés. Prix pour meubles spéciaux ou de période donnés sur demande. Frais raisonnables de transport pour régions hors de Montréal.

Mobilier chesterfield 3 pièces	Rég. $89.95	$69.95
Mobilier chesterfield 2 pièces	Rég. $70.00	$45.95
Fauteuil	Rég. $24.75	$16.95
Divan studio à 3 coussins	Rég. $39.95	$29.95
Divan studio à 3 coussins et matelas séparé	Rég. $41.95	$29.95

Les prix ci-dessus comprennent main-d'oeuvre, matériel et pose.
AUCUNE POSE EN DEHORS DE MONTREAL
Un seul magasin à 1195 Ste-Catherine ouest — VI. 4-2558

A Nicolet

Début d'un procès pour actions en dommages au montant de $435,000

NICOLET. — Rien de bien sensationnel ne s'est produit, hier, au cours de la première journée d'un procès qui promet d'être toutefois l'un des plus retentissants dans les annales judiciaires de notre province et tout particulièrement dans celles du district judiciaire de Nicolet.

Il a été déclenché par suite des incendies qui ont éclaté à Nicolet depuis 1954 et qui ont fait l'objet d'une série d'articles publiées dans le journal LA PRESSE, fin octobre 1960, articles que M. Gilles Constantineau, alors attaché à ce journal avait écrits.

Il s'agit d'un procès pour actions en dommages dont le montant global se chiffre par $435,000. Le juge Gérard Lacroix, de la Cour supérieure du district judiciaire de Québec le préside, les six demandeurs sont : l'ancien maire J.-Ubald Caron, de Nicolet, courtier en assurances, qui réclame $100,000, en affirmant qu'il a été exposé à être mal vu du public à la suite d'une campagne mensongère et malicieuse à son sujet, l'échevin Fernand Rock, qui réclame lui aussi $100,000, Martin Jutras, ajusteur d'assurances, lui aussi $100,000, le chef de police et de pompiers Edouard Beaulac, $75,000 ; Bertrand Rock, marchand, $35,000 ; et Jean Brassard, fermier et commodore du club nautique "La Batture", $25,000.

Me Armand Proulx les représente avec Me Marcel Marier comme avocat conseil. Du côté des défendeurs, on remarque MM. Jean-Berchmans Bélanger, comptable ; Jean-Marie Lemire, restaurateur ; Jean Raymond Denoncourt, entrepreneur en construction ; Gilles Constantineau, maintenant du "Nouveau Journal" et la Cie de publication LA PRESSE.

Me André Vigeant occupe pour les trois premiers, cependant que Mes Antoine Geoffrion, C.R., Pierre Lamontagne et Yves Fortier agissent pour les deux derniers.

L'incident marquant de la journée et qui a retenu l'attention de tous a été ce qu'on pourrait qualifier l'affaire Gasse

M. Gilles Gasse est maintenant ajusteur d'assurances pour une compagnie de la métropole, mais auparavant il avait été officiel spécial pour le compte de Fire Underwriters Investigation Bureau pendant une douzaine d'années.

Il avait été appelé hier après-midi à déposer dans une première cause, celle où l'ancien maire est le demandeur. Mais son témoignage fut de courte durée.

Sera-t-il de nouveau appelé dans le box aux témoins ? Nous le saurons plus tard, car le tribunal a pris en délibéré une motion présentée par Me Jacques DeGrandpré, C.R., son avocat, à l'effet qu'il n'était pas tenu de dévoiler les sources des renseignements qu'il avait obtenus lors de ses enquêtes conduites en collaboration avec le Commissariat des incendies en rapport avec les incendies de Nicolet.

Me DeGrandpré a soumis vouloir assimiler le rôle, les fonctions que M. Grasse remplissait à ceux d'un agent de police qui n'est pas tenu par la loi, à divulguer ses sources d'information.

Me Proulx avait préalablement voulu savoir de qui il avait obtenu des renseignements ayant trait aux incendies.

Me Geoffrion, tout comme les autres avocats au dossier d'ailleurs, a soutenu que le privilège des policiers ne pouvaient s'étendre à une enquête à caractère privé au service des compagnies d'assurance et il a cité de la jurisprudence à cet effet.

Le juge Lacroix a pris la motion en délibéré. De plus, le tribunal a pris en délibéré une motion pour amender les défenses du défendeur Constantineau et de LA PRESSE, que Me Lamontagne a présentée au tout début de l'audience.

C'est à la suite de la présentation de cette motion que Me Proulx a fait une sortie qu'il a qualifiée d'affirmation gratuite à l'effet que l'officier du Commissariat des incendies ne continuait pas son enquête sur les incendies de Nicolet mais qu'il torturait les témoins.

Me Proulx a questionné ensuite des témoins sur trois faits précis invoqués, a-t-il dit, dans les articles de Gilles Constantineau, faits dont l'ex-maire Caron a à se plaindre.

En particulier, quatre témoins ont juré qu'ils n'avaient pas vu le demandeur Caron alors qu'ils étaient à effectuer des réparations sur une conduite d'eau, le 20 mars 1955, la veille de la conflagration qui a détruit le centre de la ville de Nicolet. Ils ont aussi affirmé que les réparations ne portaient pas sur une borne-fontaine.

Contre-interrogés par Mes Lamontagne et Fortier, ils ont cependant admis avoir signé des affidavits peu après la publication des articles incriminés à la demande expresse de M. Caron.

Soeur Angélina Fortin, économe provinciale des Soeurs Grises, a déclaré que l'Hôtel-Dieu avait été incendié le 31 décembre 1955 que les dégâts s'étaient élevés à $645,000, mais que les compagnies d'assurances n'avaient payé que $307,000. L'assureur de la communauté était le demandeur Caron.

Vol avec violence de $0.77

S'il arrive que le crime paye, à l'occasion, il est d'autres circonstances, où il ne paye que très peu.

A preuve, cet individu de 37 ans, Roland Gariépy, du 4139 Henri-Julien, qui a comparu devant le juge Redmond Roche, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir commis un vol avec violence de . . . soixante-dix-sept cents.

En dépit de sa "modicité", incidemment, ce vol pourrait lui valoir une peine de prison à vie et le fouet. Au pis aller, évidemment.

Mais le texte même du procès-verbal de la police tend déjà à minimiser son délit.

Il appert en effet que le prévenu, après avoir fait monter de force la victime dans sa voiture, à la porte d'un cabaret de la rue Saint-Laurent, s'est "chamaillé" avec elle dans l'auto.

Puis, lorsqu'elle en est descendue, elle a perdu son portefeuille sur la chaussée. Et il a eu le tort de la ramasser et de prendre la fuite.

Telle quelle, l'accusation reste toutefois très grave, et c'est pourquoi, son enquête ajournée au 15, il a été renvoyé aux cellules, sans cautionnement aucun.

ANALYSES MEDICALES
DIAGNOSTIC de la GROSSESSE, SANG, URINES, SELLES, etc.
2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux Prises de Sang et Analyses aux PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE


MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT
Technicienne diplômée de l'Université de Montréal


MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT
Garde-malade, diplômée, Hôtel-Dieu, Edmonston


MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS
Technicienne diplômée de l'Université de Montréal

Toutes les analyses exécutées dans nos propres laboratoires.
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile.
Rapports fournis le jour même.
Laboratoire à 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622

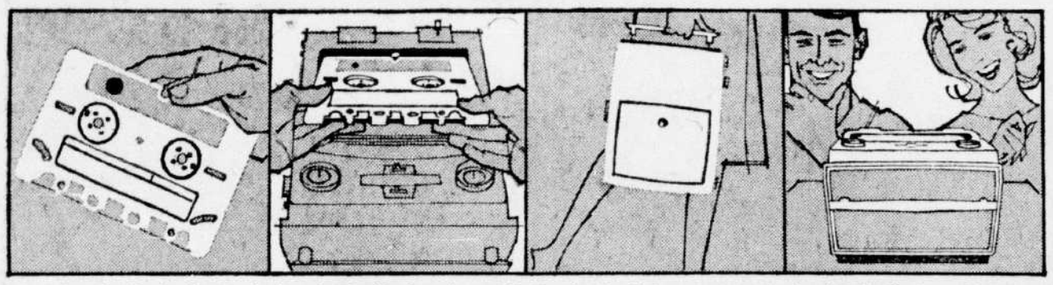
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS ANALYSES ORTHOPEDIE OPTIQUE

Le plus Populaire de New York
2000 chambres modernes
Tarif raisonable comprenant TV et air-conditionné.
Le célèbre HOTEL TAFT
7th AVE. at 50th St. NEW YORK
ON TIMES SQUARE AT RADIO CITY
Consultez votre agent de voyage ou telephonez: UNiversity 1-1000
A ZECKENDORF HOTEL

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

QU'Y A-T-IL DONC DE SI SENSATIONNEL DANS LE MAGNÉTOPHONE RCA VICTOR?

UNE SIMPLICITÉ À TOUTE ÉPREUVE



Le plus facile à charger! Les nouveaux magnétophones "à chargeur" RCA Victor fonctionnent avec une simple "cartouche" de ruban au lieu de deux bobines séparées. Vous la poussez en place et vous commencez à jouer.

Le plus facile à recharger! Il ne faut que 3 secondes pour enlever une cartouche et la remplacer par une autre. Un dispositif d'arrêt automatique empêche le ruban de se désenfiler. Pas de ruban à renfiler ou à manipuler!

Le plus facile à transporter! Il pèse moins de 14 lb! Vous l'emportez partout avec vous! Jamais encore un magnétophone ne vous avait offert autant de qualité, de commodité et d'élégance sous un aussi faible encombrement!

Le plus facile à avoir! Il ne coûte que $149.95*! Technique supérieure pour un rendement supérieur. Gamme de fréquences: 50-15,000. Egalement disponible en version stéréophonique (non illustrée) pour seulement $229.95*!

LE MAGNÉTOPHONE LE PLUS FACILE À UTILISER! AUCUNE MANIPULATION DE RUBAN!



Le "Prompter" (ci-dessus) combine un mécanisme de précision, un faible encombrement et la merveilleuse commodité du chargement par cartouche.

SEULEMENT $149.95*

Les cartouches de ruban RCA VICTOR sont encore plus faciles à jouer que les disques ordinaires! Dans la sensationnelle cartouche de ruban RCA Victor, les deux bobines sont entièrement enfermées dans un boîtier peu encombrant. Pas de ruban à enfiler ni à rembobiner! Un dispositif d'arrêt automatique empêche le ruban de se désenfiler. C'est la simplicité même! Chaque cartouche enregistre jusqu'à quatre heures de conversation normale ou deux heures de musique haute-fidélité. Chacune comporte un espace pour vos "titres" personnels et autres identifications. Et pour vous aider à vous constituer une collection musicale, votre marchand RCA VICTOR a en magasin un vaste choix de cartouches enregistrées; musique classique, semi-classique et populaire.

Les prix courants peuvent varier légèrement selon les conditions de vente, frais de transport et taxes locales.

RCA VICTOR
LE NOM LE PLUS RESPECTÉ EN REPRODUCTION SONORE

Demandez une démonstration à l'un des dépositaires suivants :

District est de Montréal
ED. ARCHAMBAULT INC.
500 est, rue Ste-Catherine
BEAUCOURT
1018 est, rue Ste-Catherine angle Amherst
A. BREAULT
6905, 28e Avenue, Rosemont
F. COURTEMANCHE LTEE
6729, rue St-Hubert
FAUCHER ELECTRIQUE LTEE
251 est, rue Beaubien
LES FRERES DUVAL
2149, rue Frontenac
GORDON VAC. CLEANER CO.
4111, boul. St-Laurent
LES AMEUBLEMENTS J.-G. HOGUE
2405, rue Fleury
HOUSECRAFT
3033, rue Masson
J.-C. LEBLANC AM. INC.
5826, rue St-Hubert
MT. ROYAL FURN. & TV INC.
4432, boul. St-Laurent
6682, rue St-Hubert
3510 est, boul. St-Joseph
3744 est, rue Ontario
LEON ROBILLARD
232, rue de Castelnau
ROSEMONT RADIO REPAIRS
3208, rue Masson
STEINHAUSE REG'D.
1852 est, rue Ste-Catherine
J.-A. ST-AMOUR LIMITEE
6575, rue St-Denis
J.-R. VINET INC.
620, rue George V
WILLIS & CO. LTEE
6990, rue St-Hubert

District ouest de Montréal
ED. ARCHAMBAULT INC.
2140, rue de la Montagne
BROWN'S DEPT. STORE
3780, boul. St-Laurent
CENTRE ECONOMIC TELEVISION
4231 ouest, rue St-Jacques
CORRIVAUX INC.
3415 ouest, rue Notre-Dame
CAPITOL FURNITURE CO.
391 ouest, rue Ste-Catherine
GUSSMAN'S LTEE
1642 ouest, rue Notre-Dame
SIMPSON MONTREAL LTD.
977 ouest, rue Ste-Catherine
MITCHELL ELECT. APPLIANCES REG'D.
1271, av. Greene
SHANKS & FRERE
4225 ouest, rue Notre-Dame
SYNDICAT ST-HENRI
3619 ouest, rue Notre-Dame
WARDS
1653 est, rue Ste-Catherine
WILLIS & CO. LTEE
1430 ouest, rue Ste-Catherine

Verdun
VERDUN ALLIES FURNITURE INC.
4409, rue Wellington
STAR FURNITURE
3807, rue Wellington
BROPHY'S REG'D.
1957, rue de l'Eglise
LaSALLE TELEVISION
344, rue Strathmore
MT. ROYAL FURNITURE & TV INC.
4260, rue Wellington

Cartierville
J.-O. DESJARDINS CIE LTEE
12263-65, boul. Reed

Iberville
LAVAL-BESSETTE
7, 1ère Rue

Lachine
DOMON LTEE
1366, rue Notre-Dame

Ste-Anne-des-Plaines
C.-E. GAUTHIER

St-Eustache
PAUL LEGER INC.
49, rue St-Eustache, St-Eustache
Co. Deux-Montagnes

Ste-Thérèse
M. CLOUTIER INC.

Ste-Geneviève-de-Pierrefonds
AIME SEXTON
15833 ouest, boul. Gouin

Mont-Laurier
P.-E. MASSE

Ville Mont-Royal
MODELECTRIC HARDWARE
1335, chemin Canora
2324, chemin Lucerne

Rigaud, comté Vaudreuil
GAETAN PILON

St-Esprit, comté Montcalm
MONTCALM ELECTRIC

Laval-Ouest, comté Laval
AMEUBLEMENT BIGRAS LTEE

Chomedey
FERNAND BRISEBOIS
910, rue Souvenir

Ste-Rose, comté Laval
S. VERDON
191, boul. Ste-Rose

Ste-Adèle
A.-F. DESROSIERS

Ste-Agathe-des-Monts
CLOUTIER ELECTRIQUE LTEE

Ferme-Neuve, comté Labelle
ARTHUR LABELLE

St-Jérôme
V. PICHE & FILS
216, Labelle
St-Jérôme

Heureusement que la peinture, comme la robe, est garantie lavable!



Quelles merveilles, ces peintures SUPER KEM-TONE et KEM-GLO!

Ni les petits lavages répétés, ni les grands nettoyages de printemps ne pourront altérer la couleur ou le fini de vos peintures si vous employez SUPER KEM-TONE pour vos murs et plafonds et KEM-GLO pour vos boiseries, cuisine et salle de bains. *En effet,* SUPER KEM-TONE *et* KEM-GLO *sont* GARANTIES LAVABLES *par le fabricant.*

Avec SUPER KEM-TONE et KEM-GLO, pas de problèmes: les nuances que vous obtenez sont exactement celles que vous désiriez, l'application est d'une facilité incroyable, le séchage est ultra-rapide et le choix des couleurs est d'une extrême simplicité grâce au *nouveau* GUIDE KEM D'HARMONIE DES COULEURS que le marchand vous prête *gratuitement.*

Pour toutes vos peintures, fiez-vous à ces enseignes:



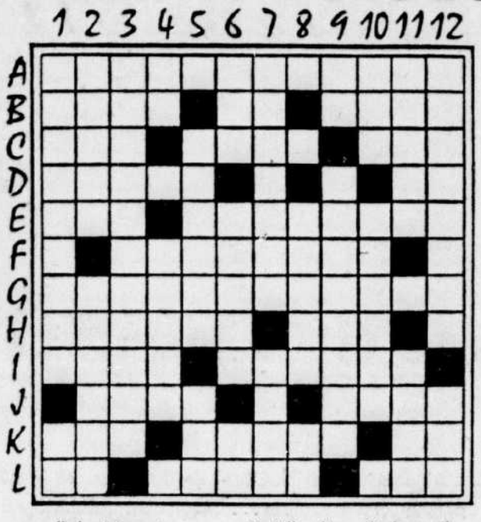
SUPER KEM-TONE (fini mat) pour murs et plafonds

KEM-GLO (fini lustré) pour boiseries, cuisines et salles de bains

GARANTIES LAVABLES!

PEINTURES CANADA PAINT
PEINTURES Lowe Brothers
MARTIN SENOUR Peintures
PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

MOTS CROISÉS



Horizontalement

A.—Partisan du parti au pouvoir à Ottawa.
B.—Mouvement impétueux — **Oui** en allemand — Anneau de cordage.
C.—Et le reste — Poches — Poche.
D.—Os du poisson — Infinitif.
E.—Adjectif possessif — Qui s'impose à l'esprit par son caractère de certitude.
F.—Répétera souvent une chose à quelqu'un pour la lui apprendre.
G.—Personne qui assure le montage et la direction d'une séance de télévision (fém.)
H.—Débarrassée de poils superflus — Adjectif possessif.
I.—Seigneur — Mouette.
J.—Epreuve — Quittance.
K.—Endroit où l'on saigne le cheval — Arbres à feuilles tronquées au sommet — Prononm indéfini.
L.—Négation — Divinités qui inspirent — Saison.
11—Elimait — Quotre-part.
12—Diverties — Adjectif numéral.

Verticalement

1—Tous les êtres créés — Douze mois.
2—Peau de bouc cousue en forme de sac — Lettre en vers.
3—Indispensables.
4—Pronom personnel — Pronom personnel.
5—Le mot **série,** avec un "e" en trop — Lettre grecque.
6—Parti aval d'une vallée envahie par la mer — Chercher à atteindre — Coutumes.
7—Mit à l'abri d'une maladie — Apporté en naissant.
8—Somme à payer — En lès.
9—Règle — Peurs.
10—Légumineuse — Vienne au monde.

Solution demain



Solution du dernier problème

La main de Dieu se fera connaître à ses serviteurs et sa colère à ses ennemis.
(Is 66, 14)

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR l'ARTHRITE et le RHUMATISME

LIVRE EXPLICATIF GRATUIT

A titre de service public à tous les lecteurs de CE JOURNAL, on enverra ABSOLUMENT GRATIS un nouveau livre de 36 pages abondamment illustré sur l'arthrite et le rhumatisme à tous ceux qui en feront la demande. Aucun représentant ne passera.

Ce LIVRE GRATUIT explique en entier les causes, les effets nocifs et le danger de négliger ces malaises douloureux qui affectent ceux qui en souffrent. On y décrit aussi une méthode qui a fait ses preuves avec succès pour le traitement de ces maladies sans produits pharmaceutiques ni chirurgie et qui a soulagé des milliers de personnes.

Vous pouvez obtenir ce livre SANS FRAIS ni obligation. C'est peut-être là le moyen de vous épargner des années de souffrances indicibles. Ne tardez donc pas. Faites venir notre LIVRE GRATUIT aujourd'hui même. Ecrivez à The Ball Clinic, Dept 5241-M, Excelsior Springs, Mo.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention : "SOUMISSION POUR AMENAGEMENT DE FROBISHER BAY PHASE 1, FROBISHER BAY (T.-N.O.)", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI, 6 JUIN, 1962.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de :

L'architecte en chef, pièce D-715, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa ; l'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal ; l'architecte régional intérimaire, 225, rue Jarvis, Toronto ; l'architecte régional, 269, rue Main, Winnipeg ; et on peut les consulter aux bureaux des "Builders' Exchanges" à Montréal, Toronto et Winnipeg.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon il sera confisqué.

Si la soumission est de $25,000. ou plus on ne tiendra compte que de celles —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission
b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire

Une question à M. Sévigny :

"Est-ce de la politique de bas étage que cette campagne de nettoyage?"

-- Le CTM

Le Conseil du travail de Montréal se dit satisfait d'apprendre que le ministre associé de la Défense nationale, M. Pierre Sévigny "n'était pas un **associé** du maire Rémillard", de Jacques-Cartier.

Le conseil regrette toutefois que M. Sévigny se soit servi des mêmes termes que le maire Rémillard emploie toujours pour désigner ceux qui luttent pour arracher Jacques-Cartier au contrôle de la pègre : "manoeuvres publicitaires . . . inspirées par l'ambition électorale de petits politiciens de bas étage !"

Dans un communiqué adressé aux journaux, hier, le président du CTM, M. Louis Laberge ajoute : "si M. Sévigny croit que cette campagne ne nettoyage que des citoyens de Jacques-Cartier et d'ailleurs ont entreprise, bien avant nous, au risque de leur sécurité et souvent de leur vie, est de la "petite politique de bas étage", nous nous demandons de quel bois il se chauffe, quel espèce de politicien il est, et s'il mérite l'appui de l'électorat de son comté".

"Naturellement, il est toujours plus plaisant de rester à l'écart, de fermer les yeux, de ne pas se salir les mains, de dénoncer les manoeuvres de politiciens de pays lointains et de s'enrichir distraitement plutôt que de s'attaquer de front à des bandits organisés qui n'ont pour tout argument que la garcette et la crosse de revolver".

Le porte-parole des 132,000 syndiqués de Montréal, a invité le ministre "qui parle de la haute estime qu'il a pour les résidants de Jacques-Cartier, à faire un geste significatif et à prouver ses bonnes intentions en supportant la délégation d'associations de citoyens de cette municipalité qui accompagnera, à Québec, (si le premier ministre Jean Lesage veut bien nous recevoir) les dirigeants du CTM qui iront exposer la situation, demander l'adoption de mesures législatives pour déloger des tristes sires de la gouverne de municipalités et de Commissions scolaires et, une fois pour toutes, d'assainir les moeurs électorales et assurer le respect des droits de tous les citoyens".

M. Laberge faisait écho à la réponse du député du comté de Longueuil après que le CTM eut adopté une résolution, jeudi dernier, demandant à M. Sévigny "de se dissocier de la clique du maire Rémillard", et de publier la liste de ses organisateurs.

A Ste-Brigide

Il y aura célébrétion de la fête des Mères, aux Loisirs Ste-Brigide de Montréal, jeudi soir prochain, 10 mai, à 8 h. 15. Cette manifestation se déroulera à la salle des Loisirs, 1174, rue Champlain, et comportera un spectacle de variétés présenté par les enfants des écoles. Un cadeau-surprise sera remis à chaque maman et il y aura un goûter (entrée libre).

Les travaux du métro débutent mardi prochain

C'est mardi de la semaine prochaine que sera levée officiellement la première pelletée de . . . terre ou de pavage ou de roc, en vue de la construction du premier tronçon du premier métro dont Montréal sera doté.

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a, en effet, révélé, hier, à l'hôtel de ville, que la cérémonie officielle se déroulera le 15 mai — une date qui fera époque dans les annales municipales.

Il s'agira là du début des travaux de creusage et de bétonnage du tronçon qui doit relier, sous la rue Berri, un point situé au nord du boul. Crémazie à un point situé au nord de la rue Jean-Talon.

On se rappelle que le contrat à cette fin a été adjugé par le comité exécutif le 24 avril dernier au prix de $1,834,000 à The Foundation Co. of Canada Ltd et Charles Duranceau Limited.

La cérémonie fixée à mardi prochain aura lieu à proximité de l'intersection des rues Jarry et Berri.

C'est un double méfait que mon peuple a commis : ils m'ont abandonné, moi, la Source d'eau vive, pour se creuser des citernes, citernes lézardées qui ne tiennent pas l'eau.
(Jér 2, 13)

Ainsi parle Yahvé : "Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse, que le vaillant ne se glorifie pas de sa vaillance, que le riche ne se glorifie pas de sa richesse ! Mais qui veut se glorifier, qu'il trouve sa gloire en ceci : avoir de l'intelligence et me connaître".
(Jér. 9, 22-23)

"Vieux à 40, 50, 60?" Monsieur, soyez sage! Remontez-vous

Des milliers ont de d'allant à 70! Faible, sans énergie, "vieux" à 40, 50 ou 60? N'accusez pas l'âge. Pour rajeunir, essayez vite les Tablettes toniques Ostrex; aussi pour débilité due au manque de fer, cette lassitude que vous appelez "vieillesse". Ostrex redonne entrain, jeunesse. Format d'introduction de 3 jours, **seulement 69¢.** Toutes pharmacies.

Voulez-vous faire remettre vos meubles à neuf? Les réparations de rembourrage et de repolissage seront faites avec l'expérience et le bon goût que possèdent les hommes de métier de notre atelier.

Valiquette

Ateliers VALIQUETTE

POUR ESTIMATION SANS FRAIS

SIGNALEZ VI. 2-8811, local 45



VALIQUETTE

Confection Gratuite

TERYLENE* *bouclé*

IMPRIMÉ

Choix de plusieurs motifs tel que atomic, Scandia, Criss-Cross et autre, dans un choix de coloris très à la vogue.

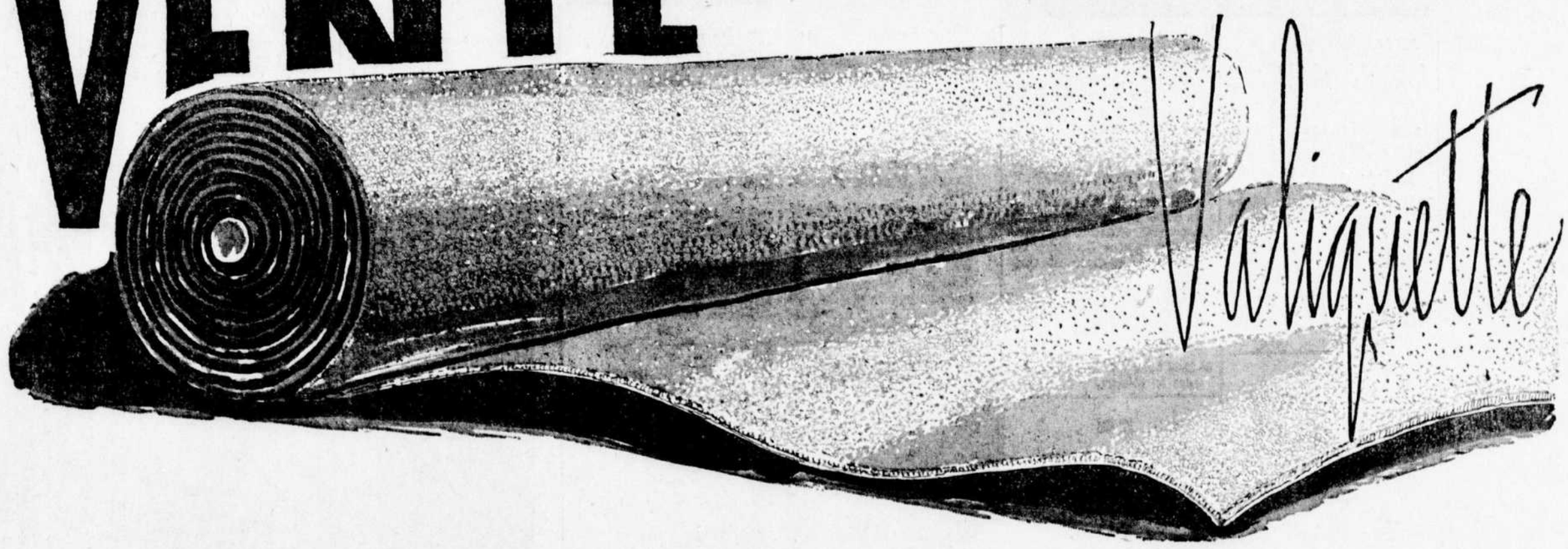
- Tissu complètement lavable
- Pas de repassage
- Ne change pas au soleil
- Hauteur minimum de 72"
- Service de mesure à domicile

3.85 VGE

***MARQUE DEPOSEE DUPONT**

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 STE-CATHERINE EST **VI. 2-8811**

VENTE



Valiquette

POSE et FEUTRE Gratuits

50% laine 50% rayonne aussi tout nylon. Choix de couleur à la vogue. **6.00 V.C.**

100% laine aussi 100% nylon puff. Choix de couleur décorative. **10.00 V.C.**

SERVICE DE MESURE A DOMICILE

N. G. VALIQUETTE LTEE 915 STE-CATHERINE EST VI. 2-8811

HEURES D'AFFAIRES :

Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m. — Ouvert les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9.00 h.







ESPOIR, JOIE OU DECEPTION : TEL EST L'APPORT DES COURSES. — Sur un champ de courses, tout peut survenir. Avant l'épreuve l'espoir règne tant chez les parieurs que chez les propriétaires. L'amble Grattan Bars a fait des heureux, hier soir, au parc Richelieu. Au centre, Mlle LISETTE GARIEPY est tout heureuse de présenter son billet gagnant au caissier CHARLES LANDREVILLE. A droite, RUSS CALDWELL et son KENTUCKY COLONEL, après leur victoire par un nez sur PETER GUN, à gauche. JEAN-GUY TALBOT, le joueur de défense du Canadien, fondait de grands espoirs sur les chances de son poulain, conduit et entraîné par JACK KOPAS.

photos Michel Giroux, LA PRESSE



La direction de la piste a refusé de retirer Augustus du pari-mutuel

LES VISITEURS peu familiers avec le tableau des cotes, ont dû cligner des yeux, hier soir, quand ils ont pu lire 2.10 — 2.30 — 2.10 à côté du numéro "1" Augustus au panneau affichant les résultats.

Et pourtant non, Augustus a véritablement rapporté plus "placé" à ses partisans que gagnant. La raison en est simple. C'est que le vainqueur avait recueilli beaucoup plus d'argent "sur le nez" qu'en deuxième place.

Quand la cagnotte est complète, avec le signal du départ, on soustrait d'abord le 15 pour cent qui va à la piste, au gouvernement et à la Canadian Trotting, dans une proportion approximative de 9-5-1.

La différence est alors partagée entre les billets gagnants.

On procède de la même façon pour les cagnottes de deuxième et troisième places, et c'est ainsi qu'Augustus a payé $2.30 placé et $2.10 gagnant.

Ce que les amateurs ne savent peut-être pas, c'est que le cheval Augustus a failli être retiré du mutuel.

C'est là un privilège de la piste. Quand un cheval ne semble pas avoir d'adversaire de taille, les règlements autorisent la piste à faire, pour fins de paris, comme si le cheval ne courait pas. Le prix gagnant est alors payé au deuxième, le prix placé au troisième et le pari tiercé payé au quatrième.

Mais M. Paul Dansereau, président de la piste, a préféré laisser Augustus au mutuel. "Ce cheval s'est révélé la principale attraction depuis le début du meeting. J'ai cru qu'il était juste pour le public de ne pas le retirer," a dit M. Dansereau.

Le fait de retirer un cheval du mutuel ne s'est pas produit depuis deux ans au parc Richelieu, alors que le poulain de Mac Will avait couru et gagné sans figurer au tableau des cotes.

Autre fait à signaler, la piste n'a pas perdu sur la course. Il peut arriver que la piste perde de l'argent sur une cagnotte. Elle doit retourner un minimum de $2.10 par billet gagnant.

Mais selon le gérant Armand Délisle, du mutuel, il y avait suffisamment d'argent pour rembourser les partisans d'Augustus. Plus de $7,000 des $9,000 environ pariés sur la première place avaient été placés sur Augustus.

Déception pour Jean-Guy Talbot

LA HUITIEME course venait à peine de prendre fin que Jean-Guy Talbot et Del Dugré descendaient rapidement vers le cercle des vainqueurs. "Je pensais bien que Peter Gun avait gagné", de dire Dugré, qui a vendu le poulain au joueur du Canadien l'an dernier. "Je n'avait d'yeux que pour Peter Gun. Je ne savais même pas qu'il y avait photo."

"Je n'étais pas certain, mais j'avais bon espoir", a dit Talbot, qui a été choisi sur la première équipe d'étoiles de la Ligue Nationale, la semaine dernière. "J'avais bien vu le "3" Kentucky Colonel et je savais que c'était le plus dangereux rival de Peter Gun. Jack Kopas, le conducteur, m'avait dit qu'il avait des chances de gagner si la course se disputait à une allure de 2:07. J'ai bien aimé le spectacle et je ne manquerai pas une seule tranche de l'Amble Grattan Bars."

Ce fut certes la plus spectaculaire des trois divisions.

Le choix de Keon est judicieux

DAVE KEON est devenu le sixième joueur des Maple Leafs de Toronto à gagner le trophée Lady Byng. Fait à noter, le joueur de centre de la ville reine n'a purgé qu'une seule punition en 64 parties.

Il a éclipsé tous ses rivaux dans la seconde moitié en recueillant 66 points. Il est regrettable que Claude Provost, qui a connu une première moitié de saison formidable n'ait pas reçu un honneur quelconque, soit une mention sur les deux équipes d'étoiles ou une victoire au scrutin du trophée Lady Byng.

Mais il faut bien reconnaître par ailleurs que si Provost est un athlète doué d'un grand courage, s'il est un athlète qui ne cesse jamais de travailler quand il est sur la glace, il n'est pas un joueur comparable à Dave Keon, Don McKenney ou Camille Henry. Il ne cherche pas la bataille, mais ne la fuit pas non plus. Il n'est pas dépaysé dans une joute rude et sait remettre la monnaie de la pièce à un rival.

Le choix de Dave Keon est un choix judicieux.

Ridan blessé à une patte

CHICAGO. (UPI) — Ridan, qui a capturé la troisième place au derby du Kentucky, souffre d'une blessure à une patte.

L'entraîneur de Ridan, Le Roy Jolley, a révélé qu'il annoncera lors d'une conférence de presse au cours de la semaine si le cheval participera au Preakness le 19 mai.

Le poulain a été radiographié à Sportsman's Park hier.

Augustus se réhabilite aux yeux de ses partisans



Augustus croise le fils en 2:04.1

par André TRUDELLE

Augustus s'est réhabilité ! Principal inscrit de l'amble Grattan Bars, qui a nécessité trois divisions, Augustus a pris le départ solidement appuyé à 1 pour 9 au mutuel. Et comme s'il avait appris sa leçon contre Royal Ronald, le 28 avril, le conducteur Charles Poulin a découpé son propre mille de façon fort équilibrée.

Il a gagné en 2:04.1, laissant entendre qu'il ne sera pas facile à vaincre dans cette série de quatre épreuves qui se terminera à la fin du mois, par la grande finale de $7,500.

Kentucky Colonel et Mr. Niagara ont été les autres gagnants, le premier en 2:06.3 et l'autre en 2:06.2. Une foule de plus de 7,000 personnes a parié $374,914.

Avantagé de la rampe au départ, Poulin s'est laissé aller en 31.4-31-31-30.2—2:04.1. Just Walt, un rejeton de Darnley, qui ramenait Philippe Dussault à Montréal, a été le seul qui ait tenté une sortie contre Augustus. Il a fini loin en arrière.

Breeze Abbe, un protégé de Laurier Bourgon, a suivi le meneur toute la course et il est venu récolter le deuxième argent sans ennui.

Là où l'action n'a pas manqué, ce fut à la huitième, alors que Kentucky Colonel et Russ Caldwell sont venus battre Peter Gun et Jack Kopas au fil.

Ce fut une course enlevante où le cheval de Jean-Guy Talbot a fait honneur à son propriétaire. Gallant Adios a tout d'abord pris les devants, suivi de Peter Gun et de Cris Emblem tandis que Kentucky Colonel prenait la quatrième place. Bullets, conduit par Roger White, s'est lancé à l'attaque, mais il a fait un manque peu avant le quart du mille.

Le premier tour de piste complété, Caldwell a fait une sortie, maise peu avant de parvenir à la hauteur de Peter Gun, Kopas a lancé son cheval de côté.

Peter Gun a alors pris les devants et Kentucky Colonel a bataillé jusqu'à la fin à l'extérieur, l'emportant par un nez.

Le match pour bientôt ?

Une fois encore, Mr. Niagara a montré beaucoup de classe en l'emportant "tout seul" contre un peloton de huit. Découpant lui aussi son propre mille, Clint Galbraith et Mr. Niagara ont couru en 30.1 - 33.1 - 32.1 - 30.4 - 2:06.2. Mr. Niagara n'a pas encore connu la défaite en quatre courses. Moins rapide encore qu'Augustus, le cheval a gagné dans la boue en 2:15.3 et 2:13 et sur piste rapide en 2:07.4 et 2:06.2.

Whirlrod et Auction Time ont attaqué dans cette épreuve alors que Bim Bom Bay a impressionné en venant terminer deuxième.

Il est probable que plusieurs chevaux abandonneront la lutte et il est possible que le nombre des chevaux puisse être réduit à deux divisions lundi prochain. Le duel Augustus vs Mr. Niagara aura-t-il alors lieu ? Devrons-nous patienter encore jusqu'à la troisième division ou à la finale ?

Un peu comme dans un roman fleuve, c'est ce que nous apprendrons la semaine prochaine. Plusieurs croient que Clint Galbraith n'a pas encore montré tout son jeu.

Entre-temps, c'est ce soir que le Trot Projectile présentera sa première tranche. Il a fallu trois divisions, tout comme dans l'Amble Grattan Bars et 32 trotteurs sont inscrits. Les favoris auront la tâche moins facile. Les trotteurs font souvent des manques et parions qu'il y aura au moins une surprise sur les trois courses. Pour l'instant, le handicapeur suggère Queen Ronald à la 5e ; Key Tone à la 6e et Deviltry à la 9e.

Nos choix au Richelieu

(Nombre de gagnants : 70 sur 260)

1 — Carroll Express, Davey Crockett, Clinton Tass
2 — Goss Hanover, Negley Hal, Joseannie
3 — Scotch Newport, Lord Dares, Meadow Bucky
4 — Johnny Johnston C., Helen Purdue, Abe Scott
5 — Queen Ronald, Bye Bye Ezra, Doug Hanover
6 — Key Tone, Lord Claire, Field
7 — P.R.L., Uncle Duck, Senator Pete
8 — Ronny C. Grattan, Keystone Direct, Direct Bud
9 — Deviltry, Bensalem, Field
10 — Jester Sweethart, Tobi Don, Key Command

Le meilleur : DEVILTRY.

ENTRE NOUS

SUITE DE LA PAGE 29

Toronto et à celles de la ville-reine de venir évoluer à Montréal.

Les deux groupes en étaient venus presqu'à une entente il y a quelque temps. Dimanche, les délégués locaux se sont rendus à Toronto pour rencontrer les dirigeants de la Ligue de l'Est. Mais ceux-ci ont prétendu qu'il n'avait jamais été convenu qu'il y aurait assemblée. "Retournez à Montréal et nous vous ferons connaitre demain (en parlant d'hier) si nous acceptons un tel calendrier", ont-ils dit cavalièrement aux représentants de la métropole. Hier, la réponse est venue. C'est un non catégorique.

"Nous allons réclamer les sommes que nous avions déposées pour demander notre affiliation à la Ligue de l'Est et nous allons de même demander que celle-ci remette au Cantalia un montant de $10,000 qu'elle aurait promis, l'an dernier, de verser au club local pour l'aider à défrayer son loyer du stade Delorimier", nous a dit un officier d'une équipe montréalaise hier soir.

Très déçus, les clubs locaux vont maintenant tenter de réorganiser la Ligue Nationale qui comprendrait cinq clubs : Cantalia, Hongrie, Ukraine, Grèce et Allemagne. La ligue, si elle parvient à former ses cadres, ouvrira sa saison dans deux semaines et jouera toutes ses parties au stade Faillon.

"Voilà la situation telle qu'elle est dans le moment", nous a dit notre informateur.

Fernand Perreault en Suisse?

IL appert que Fernand Perreault, instructeur du National, et Hervé Lalonde, instructeur du Rosemont et ancien joueur de la Ligue Dépression, auraient été pressentis par certains officiels pour aller remplir le même rôle en Suisse, l'hiver prochain.

Il appert que la Pologne est également à la recherche d'instructeurs de hockey du Canada.

Offre à Cléroux pour un combat à New-York

On a appris hier soir que Robert Cléroux, le champion poids lourd du Canada, s'est vu offrir un match en juin, au Madison Square Garden, de New York, contre le vainqueur de la rencontre Cassius Clay-Billy Daniels, le 19 mai.

Aucune réponse n'a encore été donnée parce que le Montréalais s'est blessé à la main droite lors de son dernier combat — il fut défait par Zora Folley, à San Francisco — et ses adjoints attendent pour voir comment la blessure guérira.

CE SOIR 8 H. 15 — DIMANCHE 2 H. 15
PAS DE COURSES LE JEUDI
PARC Richelieu
RADIO
LA REVUE DES COURSES à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CKJL — CJLM
TOUS LES JOURS TV
CANAL 10—6 h. 50 SPORTS IMAGES
Sélections du jour avec Pierre Proulx
CANAL 2—11 h. 10
Film du pari double
Ce soir : TROT "PROJECTILE" — 1ère tranche
Bourse : $3,500 ajoutés

Si vous les préférez fraîchement roulées



Fraîcheur et saveur distinguent le fameux
TABAC À CIGARETTE
Player's
EN PAQUET OU EN BOÎTE MÉTALLIQUE D'UNE DEMI-LIVRE

Ce que tout mari devrait savoir!



Au juste, que savez-vous sur la manière dont votre contrat personnel d'assurance-vie supplémente la police collective, l'assurance-pension et l'assurance-vieillesse souscrites à votre lieu de travail?

Examinez donc cette question importante dans son ensemble en faisant appel aux conseils d'un expert. Voyez le représentant Excelsior Life de votre localité, il est hautement qualifié pour vous guider dans l'établissement d'un "Plan de Sécurité" répondant réellement à vos besoins. Profitez de sa longue expérience pour savoir exactement ce qu'il convient de prévoir afin de: préparer le retraite, disposer d'une réserve pour les imprévus, garantir l'hypothèque et assurer l'avenir des vôtres, éventuellement privés de votre présence.

En consultant un représentant de l'Excelsior Life vous parlez à un père de famille ayant pratiquement les mêmes problèmes à résoudre que vous. Il se mettra aisément à *votre* place, car lui aussi doit subvenir aux besoins des siens, payer une maison, entretenir une voiture, éduquer ses enfants et acheter les mille choses si nécessaires à la vie. C'est un bon voisin qui se met aimablement à votre entière disposition pour vous aider à trouver la tranquillité d'esprit que donne un "Plan de Sécurité" bien étudié.

The EXCELSIOR LIFE Insurance Company

CINQ SUCCURSALES A MONTREAL



photo LA PRESSE

LES "CHANCEUX" — Roger Meloche, directeur des promotions sportives de la brasserie Dow, est bien entouré. Les trois golfeurs qui l'accompagnent ont réussi un trou d'un coup au cours de 1961. Roger, lui, rêve encore ! On remarque, de gauche à droite : JULIEN DELISLE, MELOCHE, MME CHUCK PORTER et LEOPOLD ISABELLE. Ils ont tous reçu le trophée gracieusement offert par cette compagnie.

Lorsqu'il s'agit d'un trou d'un coup

Plus de 200 Québecois ont réussi où Ben Hogan a échoué

GOLF-O-RAMA

(par **Jacques BARRETTE**)

Les récents succès d'Arnold Palmer ajouteront un peu de piquant aux controverses qui apparaissent infailliblement sur la scène du sport. Les sportifs discutent longuement dans le but d'établir le meilleur joueur de tel ou tel sport. Les journalistes se mettent souvent de la partie et exposent leur grain de sel dans leurs chroniques.

Lorsque l'on tente de découvrir le meilleur hockeyiste de tous les temps, on parle de Maurice Richard, Gordie Howe, Howie Morenz, Bobby Hull, Bernard Geoffrion, Doug Harvey, Eddie Shore et quelques autres. Au baseball, les noms de Babe Ruth, Ty Cobb, Honus Wagner, Roger Hornsby, Ted Williams, Joe DiMaggio, Mickey Mantle, etc, sont les plus souvent mentionnés.



ARNOLD PALMER

Avant que Palmer ne fasse son apparition sur la scène du golf, les experts du golf s'accordaient à souligner les noms de Ben Hogan, Bobby Jones, Sammy Snead, Byron Nelson et Walter Hagen comme ayant été les meilleurs de tous les temps.

Arnold, en quatre ou cinq ans, a révolutionné le golf par son jeu audacieux, spectaculaire et brillant. Déjà, son nom accompagne les cinq déjà mentionnés lorsqu'une discussion a savoir lequel a été le meilleur est entamée. Ordinairement, on attend qu'un athlète ait fait ses preuves durant au moins une dizaine d'années avant de le comparer aux "grands" de son sport.

Dans le cas de Palmer, on ne peut attendre si longtemps. Tous les golfeurs le proclamment comme le meilleur dans cette ère de prospérité où le golf compte une foule d'étoiles. La concurrence est tellement vive que l'on affirme que de 30 à 40 professionnels sont aptes à gagner n'importe quel tournoi du circuit américain. Cette affirmation ne tient plus. Arnold Palmer est toujours l'homme à battre depuis quelques années.

Récemment, Jules Huot, vétéran pro de Laval-sur-le-Lac, disait ironiquement à ces adversaires: "Je vais tenter de vous Palmeriser". C'est là un hommage d'un autre grand connaisseur de ce sport.

Même si Palmer n'est pas établi comme le meilleur golfeur de tous les temps, il est probable qu'il sera considéré comme le spécialiste par excellence des retours sensationnels.

Cette année, il a déjà remporté cinq victoires dans le circuit américain. Quatre fois, il est venu de l'arrière pour éclipser son adversaire. Il l'a emporté par une marge astronomique, en termes de golf, de 12 coups, l'autre fois.

A Thunderbird, une poussée de cinq birdies d'affilée lui a permis de rejoindre, puis de dépasser Gene Little, le champion omnium des Etats-Unis en 1961. Dans le tournoi des Maitres, un deuxième neuf de 31 lui a procuré une victoire aux dépens de Gary Player et de Dow Finsterwald. Dans l'omnium du Texas, des birdies aux 15e, 17e et 18e trous de la ronde finale ont désemparé les quatre golfeurs qui ont fini à un seul coup de lui dans le classement final. A Las Vegas, un roulé de 25 pieds au 72e et dernier trou lui a assuré un triomphe d'un coup sur Billy Casper.

Ce exposé des retours extraordinaires de Palmer serait plus impressionnant si l'on remontait en arrière afin d'étaler les autres poussées du même genre de cet artiste des exploits de la 11e heure.

Vous voyez bien que Palmer mérite une place au sein des immortels du golf. Des grands tournois de l'heure, seul, le championnat de la P.G.A. lui a échappé. Il a gagné le tournoi des Maitres, une fois, de même que le tournoi des Champions et les omniums britannique et canadien.

Ne soyez pas surpris si ce champion des Champions, ce maitre des Maitres soit proclamé le meilleur golfeur dans l'histoire du golf.

par **Jacques BARRETTE**

"Félicitations, Guy, tu l'as réussi avant Ben Hogan", ainsi se lisait le télégramme envoyé à Guy Giroux, membre du club de golf Beaconsfield, par son beau-frère des Etats-Unis lorsque Guy a réalisé le rêve de tout golfeur, un trou d'un coup, l'an dernier.

C'est vrai, Hogan n'a jamais réussi un trou d'un coup au cours de son illustre carrière. Giroux, lui, était l'un des 101 golfeurs de la région métropolitaine qui, durant 1961, ont accompli cet exploit et qui étaient les invités de la brasserie Dow, hier soir. On sait que cette compagnie a présenté un trophée à chacun d'eux, l'an dernier, à la suite de cet exploit.

La hantise de Giroux, qui est sans doute celle de tous les golfeurs, était de frapper un beau coup de golf si jamais il devait réussir un trou d'un coup.

Il a été servi à souhait puisque son coup de fer-4 était parfait quand il a réussi l'exploit au 15e trou de Beaconsfield, l'été dernier. Il avait attendu 35 ans.

Hier soir, nous avons rencontré plusieurs autres golfeurs fiers de leur prouesse et, surtout, des témoins plus enthousiastes et loquaces qu'eux.

Mme Chuck Porter

Par exemple, Chuck Porter, un autre membre du Beaconsfield, a confié qu'il avait été aussi excité que son épouse lorsqu'il a aperçu la balle dans le trou au 8e trou de ce parcours. Les Porter et un autre couple jouaient ensemble et tous cherchaient la balle de Mme Porter. Soudain, Bill Kerr, pro de l'endroit, leur cria en farce "Regardez dans le trou". Chuck suivit le conseil et eut la surprise de sa vie. La balle de son épouse y reposait gentiment à l'abri des regards inquiets du quatuor.

C'était le deuxième trou d'un coup de Mme Porter, à sept années d'intervalle. A chaque fois, elle avait utilisé un bois-3 sur des trous de plus de 170 verges.

Dans un tournoi

Léopold Isabelle a ressenti la sensation de sa vie au 16e trou du club de golf Anjou. Jouant dans un tournoi d'une ligue de golf composée d'employés du bureau de postes, Léopold a calé un coup de fer-5. "La balle n'a pas touché le vert. Elle est tombée directement dans le trou et y est restée", d'expliquer le brave homme qui repassait ces moments de grande joie.

Le coeur brisé

Un autre de ces "chanceux", Julien Delisle, du club de golf Ste-Dorothée, a brisé le coeur d'un adversaire dans le championnat du club, classe C. Un trou d'un coup au 10e a mis fin, ou à peu près, à la ronde éliminatoire qu'ils se livraient.

En tout, dans la province de Québec, plus de 200 golfeurs ont enregistré un trou d'un coup en 1961. Pour être éligible à l'obtention d'un trophée Dow, il fallait que le trou d'un coup soit réussi sur un parcours régulier, devant témoins, et que la carte de pointage soit signée par les témoins et le professionnel du club où l'exploit a été accompli. Cette compagnie continuera à honorer chaque golfeur qui en enregistrera un cette année. Les mêmes conditions d'éligibilité n'ont pas changé.

Chacun des 101 golfeurs aurait pu raconter sa petite histoire. Même si tous ces amateurs n'ont jamais pu atteindre la gloire de Ben Hogan, ils ont au moins la satisfaction de dire qu'ils ont accompli un exploit qui a échappé à cet immortel du golf. Bravo !

Laver triomphe

PALERME, (AFP) — Au tournoi international de tennis de Palerme, Rod Laver, Australie a défait son compatriote Fletcher par 6-3, 7-5, en quarts de finale. En double Neale Fraser, d'Australie et Orlando Sirola, d'Italie, ont défait Woodcock-Knight (Australie-G. B.), 7-5, 7-5.

POUR LA PIPE...UNE DOUCEUR PARFAITE

Brahadi's



Le tabac à pipe Brahadi's est un mélange spécial de tabacs doux, type "Cavendish", choisis pour leur douceur légère, leur arôme discret et leur saveur agréable.

54¢ les 2 onces

Prix suggéré, toutes taxes comprises

Se vend également en boîtes métalliques de ½ lb, meilleur sous vide

JOUTES DE BASEBALL

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

Boston à New-York (Soir) — Monbouquette (2-2) vs Ford (2-1).
Kansas City à Baltimore (Soir) — Rakow (3-1) vs Pappas (2-1).
Cleveland à Minnesota, (Soir) — Bell (2-1) vs Kaat (1-3).
Détroit à Los Angeles (Soir) — Mossi (2-3) vs Grba (1-0).
Chicago à Washington (Soir) — Buzhardt (4-1) vs Rudolph (0-0).

LIGUE NATIONALE

New-York à Chicago — Craig (1-3) vs Cardwell (0-4).
Philadelphie à Cincinnati (Soir) — Mahaffey (2-3) vs O'Toole (2-3).
Pittsburgh à Milwaukee, (Soir) — Francis (1-2) vs Piché (1-0).
San Francisco à St-Louis (Soir) — Marichal (4-2) vs Jackson (3-2).
Los Angeles à Houston (Soir) — Podres (1-2) ou Koufax (4-2) vs Johnson (0-4).

LIGUE INTERNATIONALE

Aucune joute au calendrier

HIER

LIGUE AMERICAINE

Aucune joute au calendrier

LIGUE NATIONALE

Los Angeles	001 113 000 —	6 10 2
Houston	050 000 31x —	9 10 2

Moeller, Perranoski (2), Roebuck (3), Richert (5) et Camilli; Giusti, Cicotte (6), Umbricht (6), Tiefenauer (7) et Smith. G.—Tiefenauer (1-0); P.—Richert (1-1). Circuits: Aspromonte (2e), Weekly (1er).

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto 12 — Atlanta 1
Buffalo 11 — Jacksonville 0
Columbus 3 — Rochester 1
Richmond 0 — Syracuse 4

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Mov.	Diff.
New-York	14	7	.667	—
Cleveland	12	8	.600	1½
Minnesota	14	10	.583	1½
Los Angeles	11	9	.550	2½
Chicago	13	12	.520	3
Boston	13	12	.500	3½
Kansas City	12	14	.462	4½
Baltimore	10	12	.455	4½
Détroit	9	11	.450	4½
Washington	4	16	.200	9½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Mov.	Diff.
San Francisco	20	6	.769	—
St-Louis	15	7	.682	3
Pittsburgh	14	9	.609	4½
Los Angeles	15	11	.577	5
Philadelphie	11	10	.524	6½
Cincinnati	12	12	.500	7
Houston	10	13	.435	8½
Milwaukee	10	14	.417	9
Chicago	6	19	.240	13½
New-York	4	16	.200	13

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Mov.	Diff.
Jacksonville	10	5	.667	—
Buffalo	9	6	.600	1
Toronto	8	7	.533	2
Columbus	6	6	.500	2½
Rochester	6	7	.462	3
Atlanta	6	8	.429	3½
Richmond	6	9	.400	4
Syracuse	5	8	.385	4

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE — Trot C-3 1 mille — $700

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Beck Hanover	1	1	1	1	2	1	1¾	2:13.2	Giguère J.	6.45
Spen Call	5	5	4e	5e	5	6	2¾	2:13.3	Crawford L.	4.60
Rose C Lee	6	6	5	4	4	2	3 2	2:13.3	Horton T.	6.30
Sadi's Mac	2	2	2	2	1e	3	4 cou	2:14.	Pacey A.	6.45
Peggy P. Prolo.	8	8	7	8	8	8	5 cou	2:14.1	Thibaudeau P.	6.90
Komoka Queen	7	7	8	7	7	5	6 ¼	2:14.1	Palmer D.	22.40
Sonny Nardin	3	3	3	3	3e	4	7 2	2:14.1	Hamel R.	F2.35
Van's Celia	4	4	6	6	6	7	8	2:14.3	Silliphant R.	8.15

Durée : 33.4 - 1:08.1 - 1:40.1 - 2:13.2 — Piste rapide

Beck Hanover (1)	14.90	5.80	4.00
Spen Call (5)		7.10	6.40
Rose C Lee (6)			5.00

DEUXIEME COURSE — Amble C-3 — $700

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Taytoe	7	7	6	3	3e	3	1 tête	2:10.3	MacTavish Dun.	2.60
Flare Wick	5	5	x8	6	2	1	2¾	2:10.3	Brochu F.	9.15
Boormans Cash	1	1	4	2	1	2	3 1½	2:10.4	Grisé A.	3.15
Princes Star	8	8	7	5	6	4	4 7	2:11.	Grandmaison R.	26.40
So Good	4	4	3e	1	4	5	5 5	2:12.2	Picard M.	26.40
Snecific	6	6	5	4	5	6	6 dis	2:13.2	Lachance G.	53.20
Irish Peter	2	2	2	ix7	7	7	7 dis		Turcotte L.	5.60
Poplar Penny	3	3	1ex3	8	8	8	8		Dussault P.	F1.85

(5) Flare Wick a fini 2e et placé 3e pour interférence

Durée : 32.2 - 1:05.1 - 1:37.4 - 2:10.3 — Piste rapide

PARI DOUBLE : (1-7) $49.60

Taytoe (7)	7.20	3.70	2.90
Boorman's Cash (5)		4.10	3.10
Flare Wick (8)			6.60

TROISIEME COURSE — Amble C-2 — $900

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Bardel	2	2	4	5	4e	3	1 1	2:09.2	Dostie M.	F0.95
Meadowbrooke	4	4	6	2	2e	1	2 cou	2:09.3	Filion Her	3.20
Sadie Forbes	3	3	5	6	6	5	3 ½	2:09.3	Hebert P.	36.80
Ambass. John	6	6	7	7	7	8	4 nez	2:09.3	Robillard P.	8.10
Flashy Z	5	5	1e	3	3	4	5 ½	2:09.4	Quessy R.	8.25
Battle Pick	8	8	8	8	8	7	6 tête	2:09.4	Pacey A.	34.90
Hy Marque	7	7	2	1	1	1	7 3	2:09.4	Savignac R.	13.40
Andrew Patch	1	1	3	4	5	6	8	2:10.2	Turcotte M.	7.15

Durée : 31.2 - 1:04.1 - 1:36.3 - 2:09.2 — Piste rapide

Bardel (2)	3.90	2.90	2.70
Meadowbrooke (4)		3.30	3.30
Sadie Forbes (3)			6.00

QUATRIEME COURSE — Trot C-3 — $700

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Passover	3	3	2	3	1	1	1 nez	2:13.3	Robillard P.	2.45
Nobleman	5	5	5	4	3	2	2 1	2:13.3	Larochelle D.	11.60
Ottawa Duke	6	6	4	3e6	5	4	3 2½	2:13.4	Wright L.	5.20
Grattan Baker	4	4	7	7	2e	3	4 4½	2:14.1	Caldwell R.	13.15
King's Cadet	2	2	6	6	6	6	5 8½	2:15.1	Pelletier L.	10.70
Isa. Trubrooke	7	7	1e	1	4	5	6 12½	2:16.4	Hebert W.	43.00
Egan C.	1	1	x8	8	8	8	7 10	2:19.1	Jodoin J.	F1.05
Shakerbee	8	8	4e	2ex7	7	8		2:21.1	Welch L.	26.70

Durée : 32.3 - 1:05.4 - 1:40 - 2:13.3 — Piste rapide

QUINELLA : (3-5) $46.00

Passover (3)	6.90	4.10	3.40
Nobleman (5)		8.80	4.90
Ottawa Duke (6)			3.90

CINQUIEME COURSE — Amble C-1 — $1,200

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Speed. Flashy	4	4	2e	1	1	1	1 ¾	2:08.1	Pelletier L.	2.20
Jerry Canuck	3	3	1	2	2	2	2 tête	2:08.2	Miller P.	F1.90
City Counsel	2	2	4	4	4	4	3 cou	2:08.2	Turcotte M.	4.70
Meadow Charm	1	1	3	3	3	3	4 cou	2:08.2	Baise F.	3.55
Rhythm Mac	6	6	6	7	7	5	5 1	2:08.2	Filion Her.	13.10
Leny Boy	8	8	8	8	8	7	6 tête	2:08.3	Filion Hen.	26.15
Bobby La Rue	7	7	7	6	5e	6	7 2	2:08.3	Grisé A.	36.80
S.W.	5	5	5	5	6	8	8	2:09.	Caldwell P.	26.15

(1) Meadow Charm et (6) Rhythm Mac ont coursé sans enfarges.

Durée : 30.4 - 1:03.3 - 1:37 - 2:08.1 — Piste rapide

Speedway Flashy (4)	6.40	3.40	2.70
Jerry Canuck (3)		3.20	2.40
City Counsel (2)			2.90

SIXIEME COURSE — Amble Grattan Bars (1ère div.) — $2,450

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Mr. Niagara	4	4	1	1	1	1	1 5	2:06.2	Galbraith C.	X0.30
Bim Bom Bay	6	6	7	7	4	3	2 1½	2:07.2	Caldwell P.	36.80
Model Mac	1	1	3	4	5	5	3 1½	2:07.2	Waddell A.	110.60
Napol. Grattan	3	3	8	8	7	6	4 cou	2:07.4	Hughes B.	13.70
President Lee	8	8	2e	2	2	2	5 2	2:07.4	Sanford R.	F55.00
Sugar Prince	9	9	5	6	4	7	6 tête	2:08.1	Filion Her.	F55.00
Auction Time	2	2	4	5	3	4	7 12	2:08.1	Habkirk W.	4.30
Whirlrod	5	5	6	x3	8	8	8 dis	2:10.4	Watters C.	6.70
Spunky	7	7	9	9	9	9	9		Landry R.	160.40

Durée : 30.1 - 1:03.2 - 1:35.2 - 2:06.2 — Piste rapide

X—Favori des experts
F—"Field" (peloton)

Mr. Niagara (4)	2.60	2.60	2.50
Bim Bom Bay (6)		10.90	6.70
Model Mac (3)			14.30

SEPTIEME COURSE — Amble C-3 — $700

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Check Up	2	2	4	4	1e	1	1 1	2:12.1	Piedalue L.	4.70
Indian Captain	1	1	3	3	3	3	2 1½	2:12.2	Guay P.-S.	13.05
Hot Point	7	7	7	8	7	6	3 cou	2:12.2	Baise F.	F1.55
Joan Mite	6	6	6	6	6	5	4 nez	2:12.3	Filion Hen.	4.10
Tenr Command.	5	5	1e	1	2	2	5 nez	2:12.3	Bélanger C.	5.25
Royal Match	3	3	2	2	4	4	6 2	2:12.3	Lachance G.	16.40
Peter Up	8	8	8	7	8	8	7 11½	2:12.4	Legault H.	42.70
Mighty Peter	4	4	5	5	5	7	8	2:13.1	Robillard P.	3.25

Durée : 32.1 - 1:07.4 - 1:40.1 - 2:12.1 — Piste rapide

QUINELLA : (1-2) $117.80

Check Up (2)	19.40	9.80	4.30
Indian Captain (1)		16.70	5.00
Hot Point (7)			2.90

HUITIEME COURSE — Amble Grattan Bars (2e div.) — $2,430

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Kentuc. Colonel	3	3	4	3	2e	2	1 nez	2:06.3	Caldwell R.	2.45
Peter Gun	1	1	1	2	1	1	2 2	2:06.3	Kopas J.	F1.90
Sweet Harmony	5	5	6	6	6	6	3 cou	2:07.	Hayes J.	20.80
Gallant Adios	7	7	2e	1	3	3	4 3½	2:07.	Jodoin J.	13.65
Cris Emlen	9	9	3	4	5	5	5 nez	2:07.3	Pusey M.	120.60
Jerry Peters	2	2	5	5	4e	5	6 1½	2:07.4	Bardier N.	21.30
Niaga. Hanover	4	4	8	7	7	7	7 20	2:08.	Galbraith C.	2.85
Bullets	6	6	x7	8	8	8	8		White R.	4.75

(Retiré: (8) Cypress

Durée : 31.2 - 1:03.4 - 1:34.3 - 2:06.3 — Piste rapide

Kentucky Colonel (3)	4.90	3.30	2.60
Peter Gun (1)		3.30	2.80
Sweet Harmony (5)			4.20

NEUVIEME COURSE — Amble Grattan Bars (3e div.) — $2,430

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Augustus	1	1	1	1	1	1	1 2½	2:04.1	Poulin C.	X0.05
Breeze Abbe	4	4	2	3	2	2	2 5½	2:04.3	Bourgon L.	26.40
Johnny Barnes	2	2	4	4	3	3	3 cou	2:05.4	Corbett D.	13.75
Demon Rainbow	7	7	8	7	4	4	4 tête	2:05.4	Bardier R.	23.60
Mr. Richard	9	9	5	5	6	6	5 5½	2:05.4	Côté B.	F28.00
Just Walt	5	5	3e	2e	5e	6	6 6½	2:06.4	Dussault P.	9.25
Shady. Blossom	3	3	6	6	7	7	7 11½	2:08.1	Floyd L.	42.00
Meadow Reward	6	6	7	8	8	8	8 dis	2:08.3	Hebert P.	195.00
Keyko	8	8	9	9	9	9	9	2:08.2	Pelletier L.	F28.00

Durée : 31.4 - 1:02.4 - 1:33.4 - 2:04.1 — Piste rapide

X—Favori des experts
F—"Field" (peloton)

Augustus (1)	2.10	2.30	2.10
Breeze Abbe (4)		5.30	3.40
Johnny Barnes (2)			2.70

DIXIEME COURSE — Amble C-2 — $900

	No	D	¼	½	¾	LD	Fin	Durée	Conducteur	Cote
Canister	1	1	2	2	2	2	1 cou	2:08.1	Dostie M.	3.40
Chief's Royal	3	3	4	3	3	3	2 cou	2:08.1	Filion Her.	F1.75
Sir Symbol	4	4	5	4	4	4	3 1	2:08.1	Madill B.	9.15
Mighty Colin. C	6	6	8	8	6	4	4 ½	2:08.2	Larochelle D.	8.40
High Thunder	7	7	4	5	5	6	5 nez	2:08.2	Hebert P.	34.20
Turbo Jet	5	5	1	1	1	1	6 2½	2:08.3	Del Priore T.	3.35
Kelly Boy	3	3	7	7	7	7	7 12	2:09.	Casey P.	12.20
Watts Man	8	8	3e	6e	8	8	8	2:11.2	Guay P.-S.	27.00

Durée : 30.3 - 1:02.3 - 1:35.1 - 2:08.1 — Piste rapide

Canister (1)	8.80	3.50	2.80
Chief's Royal (2)		2.90	2.40
Sir Symbol (4)			3.30

Assistance : 7,053 — Mutuel : $374,914.

N—Numéro du départ ; D—Position au départ ; LD—Position au début de la ligne droite ; b—A couru à l'extérieur ; X—Allure brisée ; F—Favori.

Joueurs demandés

Le gérant Barry Queen, du Rosemont Midget, invite tous les jeunes qui veulent faire partie de l'équipe, à se rendre au parc Beaubien, coin Beaubien et 6e Avenue, à six heures ce soir, pour participer à l'entraînement.

Ce dernier se poursuit à la même heure, chaque soir.

Harold Cummings vous dit...

L'économie de la Envoy est injuste envers les postes d'essence

Pour obtenir plus de parcours... plus de valeur... et de meilleurs marchés, voyez

HAROLD CUMMINGS
CHEVROLET-OLDSMOBILE
au 5255 ouest, Jean-Talon près BOUL. DECARIE
RE. 9-1911



Plus de gens, chaque jour

EMPRUNTENT

de cette façon commode

Si votre budget est mal en point, venez voir Commercial Credit Plan. Notre service de prêt personnel est rapide, amical et pratique. C'est pourquoi des milliers de familles préfèrent faire appel à Commercial Credit Plan... pourquoi plus de gens, chaque jour, empruntent de cette façon commode.

Somme reçue	COMBIEN VOUS FAUT-IL ! Mensualité à payer			
	30 Mo.	20 Mo.	15 Mo.	12 Mo.
$200	.....	$12.23	$15.57	$18.91
300	.....	18.35	23.35	28.37
400	.....	24.27	30.94	37.63
500	.....	30.01	38.36	46.73
600	$25.72	35.69	45.71	55.75
700	29.68	41.32	53.02	64.73

Facilités de paiement aussi disponibles pour plus gros emprunts

COMMERCIAL CREDIT PLAN

Un service offert par Commercial Credit Plan, Limited

3746, rue ONTARIO E. • Tél. : LA. 7-2141
7100, rue ST-HUBERT • Tél. : CR. 4-8374
6278, rue ST-HUBERT • Tél. : CR. 2-5724
1426, RUE GAY • Tél. : 935-8584

A Berthier

Léo Viens est réélu président

Le club de golf Berthier a réélu ses directeurs pour l'année 1962. Ce sont : MM. Léo Viens, président ; Eugène Lafontaine, vice-président ; Armand Piette, secrétaire ; André Tellier, trésorier ; Claude Biron, Lucien Héneault, Gérard Ferland, Guy Barrette, Henry Senk, Gérard Quintal et Marcel Sarrazin, directeurs.

SUPERTEST

LE SERVICE GARANTI



CONTRIBUE À LA JOIE DE VIVRE!

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
MUNICIPALITE DU VILLAGE DE RAWDON,
COMTE DE MONTCALM.

SOUMISSION pour le RESTAURANT de la PLAGE MUNICIPALE, RAWDON, P.Q.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que des soumissions seront reçues par tout intéressé, au bureau de l'Hôtel de Ville, pour prendre à loyer et opérer le restaurant de la plage municipale, une des principales attractions de la municipalité.

La Corporation municipale du Village de Rawdon donnera à loyer le restaurant de la plage municipale, avec tout le mobilier de restaurant inclus, prêt à opérer.

Le contrat-bail sera d'une durée d'un an, c'est-à-dire du 1er mai 1962 au 30 avril 1963.

Seule la bâtisse du restaurant fait l'objet du présent bail, le terrain de stationnement et de la plage, elle-même demeurent sous la juridiction de la Corporation.

Les intéressés devront spécifier, dans leur soumission, leur habileté et capacité à opérer et financer un tel établissement.

Ils devront aussi prouver leur solvabilité en incluant, avec leur soumission, un chèque accepté égal à 100% du montant de leur soumission, plus un autre chèque de $100.00 également accepté pour garantir la remise en bon ordre de l'équipement ou du mobilier sous bail, après l'année écoulée.

Les intéressés, s'ils le désirent, pourront prendre connaissance du contrat-bail qu'ils auront à signer et respecter en se présentant à l'Hôtel de Ville aux heures réglementaires de bureau.

Le conseil municipal ne prend aucun engagement envers les soumissionnaires, et ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions, autre que de considérer avec avantage, la ou les plus hautes soumissions.

Les soumissions devront être reçues au plus tard le 28 mai 1962 à 4.00 p.m. alors qu'elles seront prises en considération par le conseil ce même jour.

Donné à Rawdon ce 2 mai 1962.
Raymond Préville, S.T.

VENDEUR

Importante compagnie de produits pharmaceutiques

L'occasion d'une belle carrière. Expérience dans le domaine des ventes de produits de toilette et remèdes brevetés, aux grossistes et détaillants.

Territoire : la province de Québec. Automobile fournie, fonds de retraite, assurance-groupe et autres avantages. Bilinguisme essentiel.

Age : 25 à 40 ans. Diplôme de cours supérieur exigé.

Directeur du personnel
Lee-Cliff Products
Division de Pfizer Canada
5330, avenue Royalmount
Montréal, P.Q.

LE CÉLÈBRE GIN V.O.

BOLS

Ce genièvre ensoleillé est quatre fois distillé au Canada selon la recette de Lucas Bols datant de 1575.



PLAISIR GARANTI

Vous retrouvez dans chaque verre de bière Dow cette saveur uniforme et parfaite qui provient d'un MULTI-MÉLANGE de 36 moûts en une seule bière. Servez-vous une bonne Dow, et vous constaterez que....

Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

Dow ALE

GARANTIE CLIMATISÉE

Brillants débuts de l'Orchestre de Montréal, hier soir, à Paris

par **Claude GINGRAS**
(envoyé spécial de LA PRESSE)

PARIS, 8. — L'Orchestre symphonique de Montréal a entrepris hier soir la dernière étape de sa tournée européenne. Notre orchestre a en effet donné le premier de deux concerts dans la Ville-lumière, au célèbre Théâtre des Champs-Elysées, situé à quelques pas de la tour Eiffel.

Le nom de ce théâtre a été associé à toute l'histoire musicale parisienne de la première moitié du siècle. C'est là qu'eurent lieu les premières exécutions de maintes oeuvres célèbres, entre autres la première "historique" du "Sacre du printemps" de Stravinsky, en 1913, peu de temps après la construction de la salle.

Hier soir il n'y a pas eu de tumulte, mais des applaudissements nourris et des bravos, et ce immédiatement après la première oeuvre au programme, qui était l'ouverture de l'opéra "La Forza del destino", de Verdi.

C'est Zubin Mehta qui dirigeait hier soir. Le jeune chef, qui a dirigé dans tant de villes européennes, faisait en même temps que notre orchestre ses débuts à Paris.

La salle n'était remplie qu'aux trois quarts, et en bonne partie par des Canadiens habitant Paris ou de passage dans la capitale, en vacances ou en séjour d'études. Nous y avons vu un bon nombre de jeunes musiciens canadiens qui font actuellement un stage de perfectionnement à Paris.

Le concert était présidé par Son Excellence l'ambassadeur du Canada à Paris et Mme Pierre Dupuy. A leurs côtés on remarquait MM. René Garneau, Charles Lussier et Eugène Cloutier, que l'on peut qualifier d'ambassadeurs culturels du Canada français, M. Georges-Emile Lapalme, ministre des Affaires culturelles actuellement de passage à Paris, de même que les membres de la délégation qui accompagne l'orchestre dans sa tournée: le sénateur et Mme Mark Drouin, M. et Mme Léon Lortie, M. Jean Lallemand, M. et Mme Nicolas de Koudriavtzeff, M. Pierre Béique, M. Andrew Powell, de même que M. et Mme Robert Choquette.

Outre l'ouverture de Verdi déjà mentionnée, le programme de ce premier concert de notre orchestre à Paris comprenait une oeuvre canadienne, le "Mouvement symphonique no 2" de Roger Matton, déjà entendu au cours des concerts de Russie, la Symphonie no 1, en do mineur, de Brahms, ainsi qu'un groupe d'airs d'opéras chantés par Teresa Stratas, le jeune soprano de Toronto qui accompagne l'orchestre dans cette tournée.

L'oeuvre de Matton était de nature à intéresser les fervents de création musicale contemporaine, dont Paris est l'un des centres. Comme toutes les oeuvres nouvelles, elle a été reçue un peu indifféremment. Pour ma part, je l'ai entendue déjà un bon nombre de fois depuis sa création au dernier concert d'abonnement de l'orchestre, la veille du départ pour la tournée. A chaque fois, l'oeuvre, j'ai le regret de le dire, m'a paru de plus en plus longue et inégale.

Teresa Stratas a bien chanté mais elle a eu certaines difficultés dans l'aigu. Elle a interprété deux airs qui figuraient à son répertoire de Russie : l'air d'"Il re pastore" de Mozart et l'air de "Madame Butterfly" de Puccini. A Paris, elle a chanté pour la première fois en français, donnant du grand air de "Louise", de Charpentier, une interprétation très émouvante qui, malgré sa diction à peu près incompréhensible, a dû plaire aux Parisiens.

Le concert s'est terminé par une exécution magistrale de la première Symphonie de Brahms. A partir du 2e mouvement surtout, Mehta et l'orchestre ont retrouvé ce lyrisme, cette richesse sonore, ce legato qu'ils avaient manifesté au cours de leur exécution de cette oeuvre la saison dernière à Montréal. Le public parisien, restreint mais appréciateur qui était là hier soir, a chaleureusement applaudi et crié son admiration.

Après le concert, l'ambassadeur donnait une grande réception en l'honneur de l'orchestre. Deuxième et dernier concert à Paris et, du même coup, fin de la tournée : demain soir.

LES FILMS CET ETE

Radio-Canada inscrira à l'affiche de son Ciné-Club cet été les titres suivants: "Les Enfants du Paradis"; "Le Beau Serge"; "Les 7 Samurai" (japonais); "Cléo de 5 à 7"; "Général de la Rovere"; "Le Plaisir"; "Femmes entre Elles"; "Lse Amants diaboliques" (italien); "Hiroshima, mon amour"; "Eve" (All about Eve). Tous ces films sont des longs métrages.

Cette liste n'est pas complète. D'autre part, on annoncera prochainement la liste des sujets courts, choisis pour leur intérêt exceptionnel, que CBFT inscrira à l'horaire durant la saison d'été.

André Malraux à Versailles

VERSEILLES. (AFP) — Au Château de Versailles illuminé, les comédiens français ont reçu, vendredi soir.

Le ministre des Affaires Culturelles, M. André Malraux, qu'accompagnait le secrétaire général aux Affaires Culturelles, M. Jacques Jaujard, inaugurait l'exposition du "plus célèbre Théâtre du monde".

Elle retrace l'histoire de la Comédie-Française depuis sa fondation, en 1680 jusqu'à nos jours.

Des tableaux, des manuscrits précieux, des maquettes de décors, des costumes sont présents là avec un goût parfait.

Les loges des comédiens qui s'y sont illustrés ont été reconstituées dans leurs moindres détails.

M. André Malraux a longuement parcouru les quelque 30 salons du rez-de-chaussée et du premier étage — ils sont en temps habituel consacrés à l'histoire du XVIIème siècle — tous ouvrant sur le parc qui sert de cadre à cette exposition, la première du genre.

HORAIRES

ALOUETTE : "West Side Story" : Matinée les merc., sam., dim. et fêtes à 2.00. Soirées : du lundi au sam. incl. : 8.30. Dim. : 8:00.
AVENUE : "Summer and Smoke" : 12:50, 2:55, 4:55, 7:00, 9:15.
BIJOU : "Secret professionnel" : 12:30, 3:41, 6:32, 9:45. "Le Chômeur de Clochemerle" :
CANADIEN et PLAZA : "Les fiancées d'Hitler" : 12:50, 3:55, 6:50, 10:05. "Fantasia mexicaine" : 12:00, 2:20, 5:20, 8:30.
CAPITOL : "The Horizontal Lieutenant" : 10:40, 12:55, 3:10, 5:20, 7:35, 9:45.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Liane l'esclave blanche" : les sam. et dim. : 12:00, 3:00, 6:00, 9:00. Du lundi au vendr. : 1:54, 5:02, 8:10. "Larry agent secret" : les sam. et dim. 1:35, 4:35, 7:35, 10:35. Du lundi au vendr. : 12:25, 3:35, 6:41, 9:49
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, RIALTO, SAVOY : "The Four Horsemen of the Apocalypse" : 12:30, 4:50, 9:10. "Light in the Piazza" : 3:00, 7:20.
DORVAL THEATRES : **Salle dorée** : "La Dolce Vita" : du lundi au sam. : 2:15, 8:15. Le dim. : 2:00, 5:05, 8:15. **Red Room** : "Sweet Bird of Youth" : 2:15, 4:35, 7:00, 9:20.
ELECTRA : "Nomades du Nord" : 12:15, 3:05, 5:55, 8:45. Repr. suppl. les sam. et lundi à 9:15 a.m. "Le signe de Zorro" : 10:43, 1:33, 4:23, 7:13, 10:03.
ELYSEE : **Salle Alain Resnais** : "Paris nous appartient" : 5:00, 7:30, 10:00. **Salle Eisenstein** : "Le Mecano de la Générale" : 5:00, 7:30, 10:00.
FRANÇAIS : "Amour, délices et golf" : 12:10, 3:20, 6:30, 9:40. "Le Bourreau du Nevada" : 1:45, 4:55, 8:10.
IMPERIAL : "Wind Jammer" : 8:30.
KENT : "Only Two Can Play" : 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.
LA SCALA : "Pilotes de haut vol", "Port Afrique", "Enigme de la jungle". Ouverture des portes à 12:30.
LAVAL : "Les liens sont lâchés" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:20, 9:30.
LOEW'S : "Lover Come Back" : 10:05, 12:20, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40.
MERCIER : "Panique à bord" : 12:30, 3:32, 6:34, 9:36. "Le jour où l'on dévalisa la Banque d'Angleterre" : 2:04, 5:06, 8:08.
MONKLAND : "Pocketful of Miracles" : 12:55, 5:00, 9:20. "One, Two, Three" : 3:10, 9:30.
NATIONAL : Sur scène : du lundi au sam. à 8 h. et le dim. à 2 h. et 8 h. : Guilda et sa troupe. A l'écran : "M. Corée" : 4:30, 10:00. "Tarama, tête de pont" : 6:00.
ORPHEUM : "Seul ou avec d'autres" : 2:15, 6:15, 8:15, 10:15. "Le coup du berger" : 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
OUTREMONT : "Ballad of a Soldier" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
PALACE : "All Fall Down" : 10:25, 12:35, 2:45, 4:55, 7:10, 9:20.
PAPINEAU : "Pocketful of Miracles" : 1:50, 5:35, 9:20. "The Bride Is Much Too Beautiful" : 12:30, 4:05, 7:50.
PASSE-TEMPS : "Le bal des adieux" : 4:25, 9:40. "Comanche" : 3:00, 8:10. "Tarzan et le safari perdu" : 1:25, 6:35.
PRINCESS : "The Cheaters" : 10:25, 2:00, 5:40, 9:20. "Saintly Sinners" : 12:25, 4:00, 7:45.
RITZ : "Les prisonniers du mal" : 1:15, 4:35, 7:55. "Les Travaux d'Hercule" : 2:52, 6:12, 9:32, 11:15.
RIVOLI : "Amour, délices et golf" : 2:55, 6:20, 9:45. "Le Bourreau du Nevada" : 1:20, 4:45, 8:10.
ROSEMONT : "Colossus of Rhodes" : 1:10, 5:10, 9:10. "Thunder of Drums" : 3:30, 7:30.
SAINT-DENIS : "Ma femme est détective" : 12:15, 3:16, 6:17. "Le Dialogue des Carmélites" : 12:41, 3:42, 6:43, 9:18.
SEVILLE : "Oklahoma" : les lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8:15. Les mercredi et samedi : 2:00, 8:15. Le dim. : 2:00, 7:45.
SNOWDON : "Two Women" : 8:30.
STRAND : "After Mein Kampf" : 11:20, 2:00, 4:40, 7:20, 10:00. "Street Fighter" : 10:00, 12:40, 3:20, 6:00, 8:40.
WESTMOUNT : "The Mark" : 1:35, 4:05, 6:30, 9:00.

Le centre JMC de Nicolet à l'honneur

Quelque 75 délégués prenaient part à la première des quatre réunions annuelles des circuits JMC. Cette réunion annuelle des centres JMC du circuit "B" se tenait à Baie-Comeau — Hauterive en fin de semaine dernière. Pendant deux jours, les délégués délibérèrent sur différentes questions, principalement d'ordre administratif, et ils procédèrent entre autres à l'admission de deux nouveaux centres : la Malbaie et Roberval, qui depuis quelque temps déjà ont donné des preuves comme viables.

Le trophée attribué annuellement au centre le plus actif fut décerné au centre JMC de Nicolet qui, cette année, en plus d'un bon nombre d'activités, organisa un festival-concours qui eut beaucoup de succès.

Procédant à l'élection des trois directeurs qui représenteront la région au Conseil d'administration national, l'assemblée élit M. Guy Perrault, de Chicoutimi, le Rév. Père Fernand Lindsay, de Joliette, et Me Gontran Rouleau, de Hauterive.

L'assemblée fut également heureuse d'apprendre la réélection de son directeur général, M. Gilles Lefebvre, à la vice-présidence de la Fédération internationale des Jeunesses Musicales. M. Lefebvre, qui rentrait d'Europe, annonça que le prochain Congrès de la Fédération se tiendrait en avril 1963, à Palma de Majorque.

Les autres réunions de circuit auront lieu à Mont-Laurier, les 5 et 6 mai, à Ste-Anne-de-la-Pocatière, les 12 et 13 mai, et à Edmonton, Alberta, les 19 et 20 mai.

Saison 1962-63

Quelques-uns des artistes qui joueront dans les 46 sections JMC du circuit "B" sont les pianistes Audrey Johannesen, de Vancouver, et Rachel Martel, de La Tuque, un trio composé de jeunes Canadiens aux études au Conservatoire de musique de Paris, Gail Grimstead, flûte, Jacques Simard, hautbois, et Pierre Hétu, piano. Et selon un plan d'échanges avec les Jeunesses Musicales de France, les JMC présenteront également un duo-violon et un duo vocal.



LE DOMPTEUR DE LIONS, cet éternel participant des cirques qui parcourent le monde. Bientôt, à Montréal, deux cirques viendront s'installer au Forum. Avec leurs attractions colorées, trépidantes, leurs équilibristes au coeur d'acier et toujours, comme ci-haut, le dompteur de lions. Ci-haut, c'est le héros du "Shrine Circus".

Au Forum, fin mai : danseurs ukrainiens

Un autre grand ensemble de danseurs et de danseuses viendra bientôt nous rendre visite, à l'amphithéâtre du Forum. Il s'agit des Danseurs Ukrainiens, au nombre d'une centaine, dirigés par Pavel Virsky, et qui se produiront les 21, 22, 23 et 24 mai.

Cet ensemble folklorique étincelant vient de faire des débuts sensationnels à New York, au Metropolitan House. Le critique du New York Times, John Martin, ne cachait pas son enthousiasme au sujet de ces danseurs, au lendemain de la première. "Si vous croyiez jusqu'ici écrivait-il, avoir vu toutes les compagnies de danses soviétiques, vous ne pouviez faire de plus grave erreur. Il vous faut voir la Compagnie de Danseurs Ukrainiens qui a débuté mardi soir au Metropolitan Opera... c'est une troupe étonnante de jeunes danseurs qui se donnent à en perdre le souffle et qui dansent avec tout leur coeur."

C'est par les soins de Canadian Concerts & Artists, qui nous a présenté dans le passé les Danseurs Moiseyev, Les Berioshka, les Danseurs polonais Mawoszce, que nous pourrons voir au Forum les Danseurs Ukrainiens. L'ensemble, qui est accompagné par un orchestre complet, a déjà été acclamé à travers toute l'Europe orientale, de même qu'en France, en Angleterre, en Chine, en Indonésie et à en juger par l'accueil enthousiaste du public new yorkais, on peut supposer qu'il en sera ainsi à Montréal.

Le spectacle qu'offre Les Danseurs Ukrainiens en est un de couleur, de mouvement et d'invitation. Les costumes sont superbes, les danses extrêmement variées et d'une rare richesse d'imagination.

Voilà un spectacle à ne pas manquer pour tous ceux qui ont vu les Moiseyev. Le folklore ukrainien est très différent du folklore russe proprement dit mais ne lui est en rien inférieur.

Les manuscrits de Proust resteront dans son pays !

PARIS (AFP) — Les manuscrits de Marcel Proust, que l'université du Texas s'était proposé d'acheter pour une somme de 1.600.000 NF à leur propriétaire, Mme Suzy Mantl-Proust, nièce de l'écrivain, n'iront pas aux Etats-Unis. Ils vont entrer à la Bibliothèque Nationale. La décision définitive sera prise d'ici quelques jours par les services du ministère des Affaires culturelles. La pièce maîtresse de la collection qui enrichira le Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale est constituée par le texte intégral de "A la recherche du temps perdu". Des spécialistes proustiens trouveront aussi notamment, des jeux entiers d'épreuves corrigées par l'auteur et de larges fragments de "Jean Santeuil".

L'offre américaine avait été faite il y a plusieurs mois mais M. Julien Cain, directeur général des Bibliothèques de France, a tout mis en oeuvre et multiplié les pourparlers pour conserver ces documents au patrimoine culturel national.

Un projet d'exposition qui leur serait consacrée est également à l'étude.

Le "London Theatre": "I am a camera", de Ch. Isherwood

par **Warren MacDOUGALL**

LONDON, Ont. (PC) — Quatre femmes et trois hommes jouant un drame dont l'action se passe dans une maison de Berlin tenteront de remporter pour le London Little Theatre sa troisième victoire au Festival d'art dramatique du Canada.

Ces sept comédiens, représentants de l'ouest de l'Ontario, interpréteront "I Am a Camera" au Festival qui se déroulera à Winnipeg du 14 au 19 mai prochains.

Cette troupe n'en est pas à sa première présentation au festival. Au contraire, elle y a joué huit fois depuis 1947. Elle a remporté les honneurs, en 1948, avec "Saint Joan" et, en 1960, avec "Six Characters in Search of an Author".

Peter Dearing, directeur-gérant de la troupe, dit que le London Little Theatre a beaucoup grandi depuis qu'il a fait l'acquisition du théâtre Grand, il y a 15 ans. Au cours de la saison qui vient de se terminer, 10,200 abonnés ont assisté aux huit pièces que la troupe a interprétées. Chaque pièce a été jouée durant huit jours. La vente des billets a rapporté $100,000 durant la saison 1960-61.

L'intrigue

"I Am a Camera" est une pièce adaptée par John van Druten de "Berlin Stories" de Christopher Isherwood. C'est l'histoire de sept personnes vivant à Berlin durant les années '30.

Dans la pièce, M. Isherwood prend figure d'une camera qui photographie tout ce qui se passe dans un boudoir d'une demeure de Berlin. Le rôle l'Isherwood est joué par Paul Harding. Le personnage principal, Sally Bowles, une jeune Anglaise, est joué par Julia Watts.

Beth Lockerbie, l'adjudicateur qui a choisi cinq groupes pour le festival régional de l'ouest de l'Ontario, en mars dernier, a dit que le rendement des acteurs était presque celui d'une troupe professionnelle.



"Lui" et "Elle", tels sont les deux protagonistes des "Nuits Blanches", d'après Dostoievsky, que présentent les Apprentis-Sorciers, à la Boulangerie, en alternance, jusqu'à la fin de mai. "Les Nuits Blanches" est à l'affiche les jeudis, vendredis et samedis à 8 h. 30 et les dimanches, à 7 h. 30.

Depuis combien de temps n'avez-vous pas calculé les économies que comporte votre assurance-vie?

Vous connaissez probablement le montant exact de la *protection familiale* que représente votre assurance-vie. Mais savez-vous ce que vos polices vie et dotation représentent comme *économies?*

A combien celles-ci s'élèvent-elles maintenant? A combien s'élèveront-elles d'ici cinq ans? Dix ans? Et lorsque vous aurez atteint 55, 60 ou 65 ans?

Un grand nombre de gens découvrent, quand ils considèrent leurs valeurs au comptant, que le montant à leur crédit—actuel et futur—est considérablement plus élevé que ce qu'ils pensaient.

Votre assurance-vie permanente représente une excellente forme d'économies pour l'avenir. Votre argent est en sûreté—complètement en sûreté. Vous pouvez même stipuler qu'au cas où vous deviendriez invalide, vos économies continuent de s'accumuler, que vos primes soient exonérées et que, en plus de tout cela, une rente vous soit versée. Au moment de la retraite, vous pourrez soit bénéficier d'une protection d'assurance acquittée, pendant toute votre vie—soit utiliser votre capital accumulé, en totalité ou en partie, pour vous procurer une rente qui durera toute votre vie. Et, à chaque étape de ce programme, vous avez des *garanties* quant aux montants portés à votre crédit.

Vous n'aurez jamais un montant trop élevé pour votre protection et pour des économies—une excellente combinaison. Etes-vous sûr d'avoir un montant *suffisant* pour les deux—dès maintenant?

Aujourd'hui est un bon jour pour parler à un représentant de London Life

London Life
Insurance Company
Siège Social: London, Canada

Treize bureaux London Life dans le Grand Montréal

Notre dollar: un satellite

Laurent Lauzier



Il est un aspect fort important de la mesure Fleming concernant notre dollar qui ne semble pas encore avoir retenu l'attention de ceux qui ont cherché les causes du changement assez radical d'attitude de notre ministre des Finances.

Au fait, on n'a pas encore indiqué pourquoi les autorités fédérales avaient pour ainsi dire dévalué notre dollar dans une période où un tel geste va certainement susciter de fortes attaques de la part des autres partis politiques contre le gouvernement.

Il existe pourtant une explication au geste Fleming et celle-ci nous semble d'autant plus grave qu'Ottawa ne pouvait s'en servir pour justifier sa nouvelle politique monétaire.

●

La cause principale de la dévaluation de notre dollar réside dans l'influence de plus en plus déterminante qu'exerce la puissance économique américaine sur notre économie. Nous sommes à ce point liés à la puissance financière de la grande république que le principal instrument de notre politique monétaire, notre dollar, est presque automatiquement manoeuvré par le cours de la devise américaine. Les milieux financiers canadiens et même les milieux politiques savent fort bien que le jeu des capitaux sur le marché de New York détermine toujours la valeur de notre dollar.

Il n'est pas facile d'admettre ce fait tant il souligne le peu de liberté dont nous jouissons encore dans le domaine monétaire mais il ne sert de rien de vouloir camoufler la vérité. La valeur de notre devise est fixée en termes de monnaies américaines et c'est ainsi qu'on la considère sur les marchés financiers non seulement d'Amérique mais encore d'Europe. Notre dollar reste dans une large mesure un satellite du dollar américain qui demeure la devise par excellence et le principal instrument des paiements internationaux.

●

M. Fleming, avons-nous indiqué la semaine dernière dans cette chronique, n'a pas pris sa décision en toute liberté. L'influence dominante que nous venons d'analyser nous en fournit pour ainsi dire la certitude.

Notre dollar devait être ramené à un taux d'échange plus réaliste parce que le Fonds monétaire international, où prédomine l'influence américaine, l'a exigé. Il semble même certain qu'une telle décision a été prise à la dernière réunion du Fonds en février dernier, à Washington, alors que le gouverneur de la Banque du Canada a donné à cet organisme des explications qui n'ont pas été rendues publiques.

Naturellement, le ministre des Finances, M. Fleming, ne pouvait pas annoncer immédiatement après cette réunion la décision prise sans donner l'impression d'une capitulation devant les exigences du Fonds et celles des autorités américaines. Il a choisi d'attendre quelques semaines avant d'informer la population et il l'a fait à un moment où il était certain d'éviter de longs débats à la Chambre des Communes.

●

Maintenant que cette décision est connue et que les financiers, les industriels et les banquiers ont fait connaître leurs réactions, on se demande comment M. Fleming pourra maintenir le nouveau taux dans les limites si étroites qu'il lui a fixées. Comme le ministre lui-même n'a pas fourni d'explications, certains sont maintenant d'avis qu'une certaine forme d'assistance sera donnée par le Fonds monétaire international et que celle-ci a aussi été prévue lors de la rencontre de février dernier à Washington.

ADMINISTRATEUR CANADA IRON



L'hon. F.-P. Brais

L'Honorable F. P. Brais, C.B.E., C.R., LL.D., a été élu membre du Conseil d'administration de la compagnie Canada Iron Foundries, Limited, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue le 26 avril 1962. Monsieur Brais est associé principal de l'étude Brais, Campbell, Mercier, Leduc & Pepper, administrateur et vice-président de la Banque Canadienne Nationale, et directeur de plusieurs autres importantes compagnies canadiennes, dont la Sun Life Assurance Company of Canada et la compagnie Canadien Pacifique. ●

Le président de U. S. Steel déplore l'incompréhension du gouvernement

HOBOKEN, New Jersey. (AFP) — S'adressant aux actionnaires de l' "United States Steel Corporation" aujourd'hui à Hoboken dans la banlieue de New York, le président, M. Roger Blough, a nié que le gouvernement puisse servir l'intérêt national en cherchant à contrôler les prix.

Trois semaines après que sa tentative malheureuse pour relever les prix de l'acier l'ait mis aux prises avec le président Kennedy, M. Blough, devant l'assemblée générale annuelle de U.S. Steel, a déploré l'incompréhension du gouvernement pour les milieux d'affaires. Mais c'est sur un ton conciliant, et en évitant toute attaque contre M. Kennedy, qu'il a défendu la position de sa compagnie.

Il s'est déclaré "encouragé" par le discours prononcé par M. Kennedy la semaine dernière devant la Chambre de commerce des Etats-Unis ; et "encouragé" aussi par les nouvelles dispositions fiscales actuellement étudiées par le Congrès.

Ces dispositions, en introduisant une nouvelle méthode de calcul pour la dépréciation du matériel, contribueront à la "tâche vitale" de moderniser les installations industrielles de la nation, a dit M. Blough.

Mais le plus important, a dit M. Blough, est que soit "mieux comprise" la nécessité pour toute affaire de réaliser des bénéfices : "Je ne crois pas que l'intérêt public puisse être jamais servi par l'hostilité entre le gouvernement et les affaires. Je ne crois pas non plus que notre pays puisse développer au maximum sa vigueur et son taux de croissance jusqu'à ce que, et à moins que, le gouvernement et les affaires comprennent pleinement leurs besoins réciproques. Cela nécessitera d'une part et d'autre un examen et un effort de coopération".

M. Blough a déploré en particulier l'incompréhension qui entoure des problèmes : le bas niveau atteint par les bénéfices des sociétés par actions — ces bénéfices, a-t-il dit, n'ont augmenté que de 2 pour cent depuis 1950. Tandis que les rémunérations des détenteurs d'emploi ont presque doublé — et l'émotion soulevée par toute hausse du prix de l'acier.

"On croirait, a-t-il dit, qu'une hausse de trois et demi pour cent — une hausse de seulement trois-dixièmes de cent par livre — sur le prix de l'acier, constitue en quelque sorte une menace intolérable contre la sécurité et le bien-être économique de ce pays, avec toute la vigueur dont il dispose. Ce concept est aussi incompréhensible pour moi que la théorie selon laquelle le gouvernement peut servir l'intérêt public en temps de paix en cherchant à contrôler les prix des affaires où s'exerce la concurrence, directement ou indirectement, par la force de la loi ou autrement."

"L'idée que les bénéfices qui sont nécessaires pour maintenir notre santé industrielle puissent être en quelque manière contraires à la stabilité des prix et du dollar est si sérieusement erronée, et si infortunée du point de vue de la nation, que cela mérite une attention immédiate."

En vingt ans jusqu'en 1959, a dit par ailleurs M. Blough, le coût de la main-d'oeuvre a augmenté à un taux moyen de huit pour cent par an, soit quatre fois plus que la productivité. Le dernier contrat, conclu en janvier 1960, représente une hausse du coût de la main-d'oeuvre d'environ trois et demi pour cent par an, deux fois autant que la hausse à long terme de la productivité.

En ce qui concerne les opérations de la compagnie au premier trimestre 1962, qui ont été influencées par le fait que les utilisateurs se prémunissaient contre la possibilité d'une grève, M. Blough a fourni notamment les chiffres suivants: production 7,900,000 tonnes contre 5,200,000 tonnes pendant la période correspondante de 1961 — ventes 978 millions de dollars contre 709 millions.

Une hausse importante des contrats de construction

TORONTO. — Les contrats de constructions accordés au Canada pendant les quatre premiers mois de cette année, selon Southam-MacLean Building Reports, forment un montant total de $903,420,200, soit une augmentation de $120,809,700 sur la même période de l'année dernière.

Les contrats signés en avril valent $258,147,600, soit $8,996,300 de moins qu'en avril 1961.

Selon les catégories, les contrats passés au cours des quatre premiers mois sont de $280,834,300 pour les résidences, une hausse de $55,670,700; $348,546,200 pour les bâtisses commerciales, une augmentation de $92,318,500; $104,029,800 pour les immeubles industriels, un gain de $36,088,400; et $170,009,900 pour les travaux de génie, une baisse de $63,267,900.

La valeur des contrats accordés selon les régions est de $35,918,300 pour les provinces de l'Atlantique, une baisse de $15,338,600; $235,721,000 pour le Québec, une hausse de $51,174,200; $401,454,900 pour l'Ontario, une augmentation de $69,716,900; et $230,326,000 pour les provinces de l'Ouest, un recul de $4,742,800.

$1 milliard de ventes en 3 mois

CHICAGO. (PA) — Sears Robuck and Co. rapporte que le total de ses ventes au cours du premier trimestre du présent exercice, dépassent $1 milliard pour la première fois dans l'histoire de la société.

Le chiffre total des ventes pour la période de trois mois terminée le 30 avril est exactement de $1,000,312,949. C'est une augmentation de 8.1 pour cent par rapport aux ventes de la même période de l'exercice précédent. Le total avait alors été de $925,473,271.

L'ACTIONNAIRE



—C'est vrai que j'ai fait un beau profit sur ces actions, mais pourquoi l'avez-vous dit à ma femme !

Inco augmente ses prix

TORONTO. (PCI) — L'International Nickel Company of Canada a annoncé aujourd'hui que le prix domestique du nickel est porté à 86¼ cents la livre, en argent canadien.

Il s'agit d'une augmentation de 3¾ cents la livre sur le prix précédent établi le 30 juin 1960, alors que le taux du dollar canadien était à 97 cents par rapport au dollar américain.

Toutefois, le prix du nickel exporté aux Etats-Unis demeurera à 81½ cents, plus 1½ cent pour frais de douanes, en argent américain. Le prix de base du nickel en Europe demeure à 660 livres la tonne au Royaume-Uni et est applicable au nickel produit au Canada ou en Grande-Bretagne.

NOMINATION chez BOMAC MONTREAL LIMITED



M. Trevor S. McNellen, vice-président de Bomac Montreal Limited, annonce la nomination de M. W. D. (Bill) Leuty, au poste de directeur artistique de Bomac Art Studio.

M. Leuty, qui a acquis une grande expérience comme dessinateur et directeur en art et photographie à Toronto et en Californie, dirigera désormais les services qu'offre le studio. ●

AVIS

est par les présentes donné que l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de The North American General Insurance Company sera tenue au siège social de la compagnie, 1245 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, le jeudi 24ème jour de mai 1962, à onze heures a.m. pour recevoir le Rapport Annuel, élire les Directeurs et pour tout autre sujet relatif à l'administration de la compagnie.

Sur ordre du conseil d'administration,
Jacques Chabot, C.A.
Secrétaire-Trésorier

Montréal, le 4 mai 1962.

WOODS, GORDON & Cie
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, QUE.
Membre de l'Association of Consulting Management Engineers Inc.

Ces obligations étant vendues, cette annonce ne paraît qu'à titre documentaire.

Nouvelle émission

$4,000,000

Saguenay Electric Company

Obligations Hypothèque Générale 5½%, Série "A", à fonds d'amortissement

Echéance: 1er mai, 1982

Geoffrion, Robert & Gélinas Inc. — Greenshields Incorporated

FERMAC GRAPHIC INDUSTRIES LTD.
par l'entremise de sa subsidiaire nouvellement acquise
PRODUCT INVESTORS CORPORATION LTD.
120 EST, 56e RUE, NEW YORK, N.Y.
offre maintenant un service établi et complet de
INDUSTRIAL DESIGN — PRODUCT RESEARCH — MARKETING

Sous la direction hautement expérimentée de M. Robert E. Hopp, B.S.M.E., président, de M. Howel H. Hopson, vice-président actif, et de M. Martin Stoller, B.A., M.A., vice-président, cette compagnie offre un service complet depuis le concept du produit jusqu'aux plans complets de mise en marché.

petite ACTUALITE rue ST-JACQUES

Le président des Piscines Val-Mar Ltée, entreprise qui a inscrit hier à l'ouverture ses actions à la liste officielle de la Bourse Canadienne, M. Marcel Valois, a indiqué à cette occasion que depuis le début de l'année l'entreprise qu'il dirige a enregistré des progrès considérables. Il a souligné que celle-ci a maintenant des commandes en carnet pour plus de $1 million et il prévoit que les résultats complets de 1962 traduiront de nouveaux records de production et de bénéfices. M. Valois a aussi mentionné que les actions de la compagnie bénéficient actuellement d'une bonne demande et que les 75,000, mises sur le marché récemment par la maison Morgan et Cie, ont été enlevées fort rapidement. Il prévoit que lors de la réunion du conseil d'administration qui sera tenue au début de juin un dividende initial trimestriel de 10 cents par action A sera alors annoncé.

* * *

L'offre formulée par la Corporation de Valeurs Trans-Canada concernant les actions B d'Alfred Lambert Inc. couvrent toutes les actions de cette catégorie en circulation. Un porte-parole de la Corporation a mentionné hier au représentant de LA PRESSE que cette offre était pour une période de 60 jours à compter du 2 mai dernier. La Corporation a déjà acheté plus de 35,000 actions sur un total de 41,500. Ces actions ont été assez actives hier à la Bourse Canadienne. La direction de Corporation prévoit que la plupart des détenteurs se prévaudront de son offre d'ici la fin de la période de 60 jours.

L'offre est donc valable pour tous les actionnaires de classe B.

* * *

Deux nouvelles industries d'une assez grande importance s'établiraient sur la rive sud dans quelques mois. Les noms aussi bien que les projets des entreprises concernées seraient communiqués au cours d'une conférence de presse que convoquerait la semaine prochaine M. Pierre Laporte, député à la Législature provinciale.

Plusieurs entreprises projettent actuellement des développements d'importance dans la région comprise entre Sorel et Montréal. Le président, M. Joseph Pardo, des Terres Diversifiées du St-Laurent, entreprise qui détient de vastes étendues de terrain sur la rive sud pour développement industriel, conduit actuellement des négociations qui pourront conduire à l'installation de nouvelles entreprises dans la région de Varennes.

* * *

Plusieurs membres de l'Association professionnelle des industriels de la province songent à la possibilité de modifier la politique traditionnelle de cet organisme qu'ils ne trouvent actuellement pas assez agressive. Ils sont d'avis que la direction de l'Association devrait tenir davantage compte des événements d'actualité dans ses différentes manifestations et plus particulièrement de l'évolution économique qui se produit depuis quelques mois dans la province. L'A.P.I., qui est pourtant affiliée à l'Association des manufacturiers canadiens, poursuit des buts passablement différents de ce dernier organisme.

* * *

Le commerce au détail n'a pas été particulièrement actif dans la région de Montréal la semaine dernière. La grande agence d'information économique et financière, Dun and Bradstreet of Canada, rapporte que la mauvaise température a influencé le niveau des ventes. Elle indique cependant que la demande a accusé une hausse dans certains secteurs, particulièrement dans le vêtement pour hommes et les articles de sport. Le recouvrement des créances, déjà plus difficile et plus lent depuis plusieurs semaines, n'indique guère d'amélioration. Les faillites dans la région ont été au nombre de 16 pour un passif de plus de $1,000,000. En avril, les faillites ont atteint le nombre de 53 pour un passif de près de $2,000,000.

NOMINATION CHEZ FAUST



M. Ben Newsam

M. LARRY FAUST, président de Larry Faust Realties Co. Ltd., annonce que M. BEN NEWSAM a été nommé conseil et gérant du département industriel et commercial.

Très en vue dans les milieux éducatifs professionnels, ancien directeur de la Bourse de l'Immeuble de Montréal, M. Newsam est souvent appelé le "Professeur" dans le monde de l'immeuble. Avant d'entrer à la compagnie Faust, il était en affaires sous son nom et se spécialisait comme agent d'immeubles dans les propriétés industrielles et commerciales. M. Newsam mettra à contribution, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, l'expérience vaste et approfondie qu'il a acquise au cours de plusieurs années dans l'immeuble. Il aura ses bureaux au nouveau siège social moderne de Faust Realties, 6565, boulevard Décarie, Montréal. ●



NOUVELLE INSCRIPTION — Une autre entreprise canadienne-française s'est lancée hier sur le marché des capitaux en devenant entreprise publique. A 10 heures, hier matin, Les Piscines Val-Mar étaient inscrites à la Bourse Canadienne. "VLR" a ouvert à 6, et a pris ⅛ au cours de la matinée. C'est ce que constatent sur le ruban du téléscripteur, le président de la société, M. Marcel Valois (à gauche) et M. Paul MacDonald, vice-président de la Bourse Canadienne.

photo LA PRESSE

VENDEUR MONTREAL-EST

Jeune représentant bilingue pour territoire de magasin à rayons et quincaillerie bien établi. Auto essentielle. Salaire, dépenses et commission. Répondre, pour fixer entrevue, en anglais, avec détails complets de l'expérience, âge, etc., au gérant des ventes, Supreme Aluminum Industries Limited, 3600 avenue Danforth, Scarborough, Ontario.

CHEF ADMINISTRATEUR

Pouvant organiser l'utilisation et le développement d'un effectif de la main-d'oeuvre comptant plus de 3,000 employés. La préférence sera accordée à un homme possédant de vastes connaissances et une grande expérience plutôt qu'à un spécialiste. Parfaitement bilingue. Excellente rémunération à candidat de premier ordre pouvant occuper avec compétence ce poste nouvellement créé.

CASE 7316 LA PRESSE

Ces actions ayant déjà été vendues, cette annonce n'est publiée qu'à titre documentaire.

100,000 ACTIONS ORDINAIRES

PACO CORPORATION OF CANADA LIMITED

Prix : $2.50 l'action

G.E. LESLIE & CO.

MEMBRES
des BOURSES CANADIENNE, de MONTREAL et de TORONTO
MONTREAL — TORONTO
HALIFAX — SYDNEY — MONCTON — SAINT-JOHN

Nouveau service et nominations annoncés par la CTM



M. Richard M. Binns



M. Guy-L. Blain



M. Paul E. Coffey



M. Jean-Marie Tremblay



M. Marcel Lavoie



M. Conrad Kirouac

A la suite d'une récente assemblée de la Commission, le brigadier J.-Guy Gauvreau, président et gérant général, annonce la création d'un Service de recherches et de l'expansion pour l'étude des problèmes toujours plus nombreux auxquels la Commission doit faire face. M. Richard M. Binns, directeur du Service des études du trafic et du service, est nommé directeur du nouveau service.

Les nominations suivantes ont également été annoncées :

M. Guy-L. Blain, Ing.P., surintendant des garages de service, est nommé directeur du Service du transport ;

M. Paul E. Coffey, adjoint principal du Service des études du trafic et du service, en devient le directeur ;

M. Jean-Marie Tremblay, B. Comm., adjoint à l'exécutif, est nommé directeur adjoint du Service du transport (administration) ;

M. Marcel Lavoie, surintendant des services d'autobus, est nommé directeur adjoint du service du transport (exploitation) ;

et M. Conrad Kirouac, chef du bureau du Secrétariat, devient secrétaire adjoint de la Commission. ●

Nominations chez FAUST



M. Gaston Nantel



M. Gérard Morin

Laurier Faust, président des Immeubles Faust Cie Ltée, a le plaisir d'annoncer que messieurs Gaston Nantel et Gérard Morin occuperont respectivement la fonction de co-gérant à la succursale des Immeubles Faust située au 8694 de la rue St-Denis. Cette nomination permettra la continuation du service efficace donné à notre clientèle toujours grandissante.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	49½	49	—
Abitibi Pr	—	25	25	—
Acadia Atl	—	15¾	15¾	—
Ac Atl 'A'	—	23½	23½	—
Algoma	—	49½	49½	—
Alumin	990	25¾	25½	25½
Alu 4 Pr	—	23¼	23¼	—
Al 4½ Pr	—	49	49	—
Anglo Am.	—	43½	43½	—
An Cdn P. pr	—	44	44	—
An. T 4½ p	—	44	44	—
A Te 2.90 pr	—	54½	54½	—
Argus	—	48½	48½	—
Arz 250 pr	—	52½	52½	—
Ar 2.60 pr	—	53	53	—
Asbestos	—	35½	35	—
Atl Steel	—	32	31¾	—
Bail S 5 pr	—	51	51	—
Ba S 5¾ pr	—	25½	25½	—
Ban C N	—	78½	78	—
Ban Mont 570		67¼	67¼	67¼
Ban N.E.	—	74	74	—
Ban P C	—	49¾	49½	—
Ban P C dr	—	690	690	—
Bath Pow	—	18¾	18¾	—
Ba Pow 'A'	—	53¾	53¾	—
Bell Pho 365		55¾	55¾	55¾
B Cor 5 p	—	51	51	—
B C 3.50 pr	—	54	54	—
Bow M Pr	—	52	56	—
Bow Paper	—	6¼	6	—
Bralorne	—	325	325	—
Brazil	—	420	465	—
B.A. Bank	—	61	61	—
BA Oil 150		32½	32½	32½
BC Forest 500		13¾	13¾	13¾
BC Power	—	17¼	17¼	—
BC Phone	—	54	54	—
British Plas	—	340	340	—
Brockvil C	—	9½	9½	—
Brooke Bon	—	9	8¾	—
Brown	—	14¾	13¾	—
Bruck A	—	14½	14½	—
Bruck B	—	300	300	—
Build Prod	—	22¾	22¼	—
C Pow	—	21¾	21	—
Cal Pow	—	29	29	—
Can Cem	—	31	31	—
Can Cem	—	29¼	29¼	—
Can Dom	—	25¾	25¾	—
Can Iron 100		24¾	24¼	24¼
Can Malt	—	76½	76½	—
C S L	—	62	61¾	—
C S L Pr	—	12¾	12¾	—
C Aviation	—	22½	22½	—
C Brew 1485		10¾	10¾	10¾
C Br Alu	—	9¾	9¾	—
C Bronze 100		19	19	19
C Bronze	—	95	95	—
C Cel	—	33¾	33¾	—
C Cel 175 25		37¾	37¾	37¾
C Cel Lp	—	26	26	—
C Chemical	—	8¾	8¾	—
C. Chmic w	—	2¾	2¾	—
C Cnvct A	—	3¼	3¼	—
C Cnvct B	—	4½	4½	—
C Frhank A	—	8¾	8¾	—
C Frhk B 100		5¼	5¼	5½
C Husky	—	6¾	6¼	—
C Hydrocar	—	14	14	—
Cmp bk C	—	66	65¾	—
C I L	—	13¾	13¾	—
C I L Pr	—	40	40	40
C Int Pwr	—	11	11	—
C Int Pwr p 50		40	40	40
C Loco	—	6½	6½	—
C Marconi	—	5¼	5¼	—
C Oil 100		31¼	31½	31½
C Oil 5 pr	—	104	104	—
C P R 1575		26¼	26¼	26¼
C Pet Pr 600		13	12¾	13
C Vickers	—	27	26¾	—
Cockshutt	—	19¼	19¼	—
Coghlin	—	6¼	6¼	—
Col Cel 4	10	4	10	—
Con M-S 875		22¾	22¾	22¾
Cm Ent	—	15¾	15¾	—
Con Textile	—	375	375	375
Consum Gls	—	32	32	—
Corby A	—	18¾	18¾	—
Corby B	—	17¾	17¾	—
Cor Credit	—	9	8½	—
Credit Fonc	—	130	130	—
Crown Cork	—	80	80	—
Crown Zel A	—	24	24	—
Crush Int	—	9¼	9¼	—
Dist Seag	—	47½	47½	—
Dome Pete	—	12¾	12¾	—
D Bridge 100		21½	21¾	21½
D Coal pr 100		4½	4¼	4½
D Corset	—	18	18	—
D Fndry	—	61½	61	—
D Fndry p	—	101	101	—
D Glass	—	79	79	—
D Glass pr	—	79½	79½	—
D Steel 500		10¾	10¾	10¾
D Stores 200		13½	13½	13½
D Tar	—	21	20¾	—
D Tar pr	—	23	23	—
D Text 100		17¾	17¾	17¾
D Text pr	—	25¾	25¾	—
Donohue	—	28	26	—
Dow Brew	—	56	56	—
Du Pont	—	32¾	32¼	—
Dupuis Fr A	—	9	9	—
Dm Lim Lt	—	7¾	7½	—
E Kool	—	126	126	—
Eddy Match	—	31½	31½	—
Eddy Paper 50		25	25	25
Electrolux	—	49	49	—
Enam Pr A	—	8	8	—
Fam Play	—	17¾	17¾	—
Fleetwood C	—	24¾	24¾	—
Ford U.S.	—	104	104	—
oundation	—	12¾	12¾	—
raser	—	27	26¾	—
French P pr	—	350	350	—
Frosst 'A'	—	17½	17½	—
Gatineau	—	31	31	—
Gat 5 pr	—	101	101	—
Gat 5½ pr	—	106	106	—
Gen Dynam	—	53	53	—
Gen Motors	—	58¾	58½	—
G. S. Wares	—	12¾	12¾	—
Great W vtc	—	16¾	16¾	—
G L Pape 300		19¼	19¼	19¼
Guardian Ass	—	18½	18¼	—
Handy And	—	18½	18½	—
Hand And w	—	11	11	—
Hardee Far	—	6¾	6¾	—
Holt Ren	—	13½	13½	—
Home A 100		13¼	13¼	13¼
Home Oil 'B'	—	12	12½	—
Herne Pitt	—	340	340	—
H Smith pr	—	45	45	—
H Bay M S 25		50¼	50¼	51¼
Hud B Co 100		12	12	12
Imp Oil 423		48	46	46
Imp Tob	—	15½	15½	—
Imj Tob pr	—	6¾	6¾	—
Ind Accep 380		28¾	28¼	28¼
I A 2.25 Pr	—	49	49	—
id 2.75 Pr	—	53½	53½	—
id 4.50 Pr	—	98	98	—
Inglis	—	5¾	5¾	—
Inland C Pr	—	17¾	17¾	—
Int Bronze	—	20	20	20
Inland C pr	—	17¾	17¾	—
Int Bronze pr	—	20	20	—
id. Pr	—	28	28	—
Int Nickel 245		84	84	84
Int Paper 75		35	35	35
Int Util 100		46	46	46
Int Util pr 100		46	46	46
Interp PL 400		64½	64½	64½
Irog Gle pr	—	12¾	12¾	—
Jamaïce	—	18	18	—
Jamaica pr	—	110	100	—
Labat 400		14¼	14¼	14¼
Laura Sec	—	18¼	18¼	—
id Fin A	—	18½	18½	—
id 1.40	—	26	26	—
id. 6¼	—	22½	22½	—
id. 1.25	—	21	21	—
id 2.00	—	32	32	—
Lewis Bros	—	7¾	7¾	—
Loeb M.	—	15	15	—
Lower St L	—	29¼	29¼	—
MacLa P A	—	22	22	—
id P B	—	25	25	—
MacKinnon	—	6	6	—
Maem & P 300		20¼	20¼	20¾
Mail Conv	—	26	26	—
Mariti Tel 100		20	19¾	19¾
Mass Fer 100		12¾	12¾	12¾
M F 4½ pr	—	104	104	—
id 5½ pr 20		108½	108½	108½
Metro Stars	—	7¾	7¾	—
Metro St. p	—	23	23	—
Miron Pr. 1450		10¼	10¼	10¼
Mit. Rob. A	—	8¼	8¼	—
Molson A 50		28	29	29
Molson B	—	29½	29½	—
Molson Pr.	—	44	44	—
Mtl Loco 100		14¾	14¾	14¾
Mtl Trust	—	87¾	87¾	—
Morgan Pr	—	100¼	100¼	—
Mar. T d 3195		55	55	55
Nat. Drug	—	19	19	—
Niag Wire	—	13¾	13¾	—
Niag Wir B	—	13	13	—
Noranda 320		65	64¾	64½
N. S. Light 75		21	21	21
Ogilvie	—	50¾	50¾	—
Ogilvie Pr.	—	147¾	147¾	—
Ont. Steel	—	26½	26½	—
Oshawa	—	34¾	34¾	—
Pac. Pete z5		14½	14½	14½
Pac. Pete w	—	8 00	8 00	—
Page-Hers	40	22	22	22
Penmans	—	35	35	—
Penmans Pr	—	113	113	—
Placer	—	28	28	—
Power Crp.	—	57¾	57¾	—

Valeurs en demande

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Variat.
MacMillan Powell	39855	20¾	20¾	20¾	inch.
Trans Can Corp	16403	13	12¾	13	+ ⅜
Atlas Tele	11725	3.90	3.75	3.90	+ 15
Aluminum	8681	26¼	25¾	25¾	+ ¼
Dom Textile	6285	17¾	17¾	17¾	+ ¼
Cdn Brew	6035	10¾	10½	10¾	— ¼
Dom Tar	4353	20¾	20¾	20¾	— ¼
Massey Berg	4010	12¾	12¾	12¾	+ ¼
Steel of Can	3547	21¼	20¾	21	inch.
Miron priv.	3510	10¼	10¼	10¼	inch.
Tache Lake	69087	.36	.31	.34	+ 2
Bornite Cop	30900	.26	.24	.25	— 1
Glen Lake	30800	1.90	1.70	1.90	+ 20
Helium Corp	17100	1.80	1.72	1.80	+ 3
Mercury Chip	14800	.43	.35	.35	— 10

Premium Ir	2 90	2 90		—
Price Br.		50	50	—
Price Br. P.		83½	83½	—
P. Trans. P.		47½	47½	—
Que Nat G		7	6¾	—
Que N G w	1 50	1 50		—
Q Nat G p		55	55	—
Que Pow		32¾	32½	—
Que Phone 30		47¾	47¾	47¾
Que Pho w		25	25	—
Q Pho 1953		21	21	—
Q Pho 1961		22	22	—
Reed Alber		5	5	—
Reitman		15	14½	—
Reim A		12½	12½	—
Robertso J		10¼	10¼	—
Roe AV C 250		6¾	6¾	6¾
Roe A C p		80	80	—
Rolland A 100		10¾	10¾	10¾
Rolland B		13¼	13¼	—
Rolland p		86½	86½	—
Rothman L		8¾	8¾	—
Royal Bank		80¾	80½	—
Royalite		12½	12½	—
Royalite p		24¾	24¾	—
Russell		10¾	10¾	—
Stl. Cem A		18	18	—
St L Corp		22½	22½	—
SLCorpA p		102	102	—
Salada-S F		14¾	14¾	—
Shawin 1771		22¾	22¾	22¾
Shawin A		23¼	23¼	—
Shawin 4p		41	41	—
Shawi 4½p		44	44	—
Sher Will		30¼	30¼	—
She Will p		130	130	—
Sicard		8	7¾	—
Sicard Pr		26¾	26¾	—
Simpsons		30¾	30¾	—
Sogemines		15¾	15¾	—
Southam		31¼	31	—
S Can Pow		49	49	—
Sid Sir St		9½	9½	—
Steel Can 930		20¾	20¾	21
Steinbg' A 300		22	22	22
Steinbg Pr		104	104	—
Texaco Can		31	31	—
Texaco C P		90	90	—
Tor-Dom B		66	66	—
T Fin A 305		16	15¾	16
T Fin B		49	49	—
Trans-Ca 1550		13	12¾	12¾
Trans.-C Pi		23¼	23¼	—
Triad Oil		160	160	—
Union Oil		14½	14½	—
U Steel Co z10		7	7	7
Vendomatic		7½	7½	—
Viau Ltée		13	13	—
Walk G W		56¼	53½	—
Webb & Kn		2 35	2 25	—
Weinrot		18	18	—
West VTC 200		17	16¾	17
Weston A		18	18	—
Weston A w		9 70	9 70	—
Weston B		20	20	—
West 4½ p		99¾	99¾	—
Zellers		35¾	35¾	—
Zeller's p		49	49	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Advocate	—	6 50	6 50	—
Ajax	—	28	28	—
Alb. Gas A	—	$ 32¾	32¾	—
Alb. Gas w	—	$ 13¼	13¼	—
Alscope	—	55	50	—
A. B. Belle	—	8	8	—
Ameramium	—	2½	2½	—
Am. Mol.	1200	3 65	3 60	3 65
Ag. C. Pulp	—	$ 39	39	—
Anglo-Nfld	—	$ 9¼	9¼	—
Anglo-Scan.	—	9 00	9 00	—
Anthon.	2000	8	8	8
Arno	1000	6	6	6
Ass. Arcadia	—	68	67	—
Atlas	—	6	6	—
Atlas Tel.	100	3 90	3 90	3 90
Augustus	—	42	42	—
Aval. Tel.	100	16	16	16
Bailey S. A.	—	8 45	8 45	—
Baker Talc	—	11	11	—
Band-Ore	—	4	4	—
Barnat	—	1 34	1 34	—
Barvalee	—	4	4	—
Bateman	—	7½	7½	—
Beatrice	—	5½	5	—
Beauce Plac	—	50	50	—
Beld.-Cort.	—	$ 14½	14½	—
Belgium Pr	—	$ 16¾	16¾	—
Bellechasse	—	18	18	—
Bibis	—	8	8	—
Blue Bon	300	$ 17	17	17
Blue Bon w	—	350	550	—
Bluewater	—	16	15	—
Bornite	800	25	25	25
Bouzan	—	53	51	—
B.C. Pack	—	$ 14½	14½	—
Burns	—	$ 9½	9½	—
Butterfly	—	250	250	—
Calyso Foo	—	230	200	—
Credit M G	—	$ 14½	14½	—
Cal-Ed	—	$ 23¼	23¼	—
Calmet	—	4	3½	—
Camp Chib	—	610	610	—
Can Flo B	100	$ 18	18	18
Can Pack B	—	$ 56	56	—
Can S. Pete	—	170	170	—
C. Arena	—	$180	180	—
C-Collier P	—	85	85	—
Can Delhi	—	430	430	—
Can Dev	—	425	420	—
C Dredge	—	$ 11¼	11¼	—
C. Gen Inv	—	$ 41½	40½	—
C. I. Inv Tr	—	$ 24¾	24¾	—
Cdn Kodiak	200	115	115	115
C. Power	—	$ 7¾	7¾	—
Can Silica	—	110	110	—
Canalask	—	3½	3½	—
Canorama	—	13	13	—
Canteras	—	160	160	—
Canuba	—	2½	2½	—
Carbec	—	15	15	—
Cartier Que	—	8½	8	—
Cassiar	—	$ 12¾	12¾	—
Castle Oil	—	25	25	—
Cataract "A"	—	$ 34	34	—
Cent. D. D	100	675	675	675
Cent. Man	—	4	4	—
Chemalloy	—	160	163	—
Chess Min	—	4½	4½	—
Chib M	—	49½	48½	—
Chib Copper	—	10½	10½	—
Chipman	—	4	4	—
Clevel Cop	—	6	6	—
Cominga	—	5½	5½	—
C. C. Cad.	—	4	4	—
Cons Gas 'A'	—	165	160	—
Con D S pr	—	$ 25	25	—
C. Monpas	—	6	6	—
Cons N Pac	—	62	62	—
Cons Pap.	400	$ 44	43¾	44
Consum. G	400	$ 19½	19½	19½
C Que Gold	—	48	49	—
C Que Yell	—	5	5	—
Cop Rand	—	1 25	1 23	—
Copprstrm	—	31	31	—
Couvri-Prv	—	$ 12½	12½	—
Crusade	—	25	25	25
Dalfens Ltd	—	90	85	—
David Fr A	—	$ 48	48	—
Denault A	—	$ 18	18	—
Denault Wt	—	$ 10¾	10¾	—
Dolsan	—	9	9	—
Dume	—	$ 28	28	—
D Enz	—	$ 19	19	—
D Explor	1000	30	30	30
D Leasbold	—	50	50	—
D Oileloth	—	$ 25¼	25	—
Drenn Wldg	—	$ 11½	11½	—
Dumont	—	38	35	—
Duvan	—	14	13½	—
Dumagam	300	40	40	40
Cau Bldg	100	4 55	4 55	4 55
East Sull	—	1 60	1 60	—
Elder	—	1 57	1 57	—
El Sol	—	8	8	—
Emp Oil	—	4	4	—
Fab	—	11	10½	—
Falcon	—	$ 58½	58½	—
Fano	—	4½	4½	—
Ferrale	—	35	35	—
Fit Mfg	—	95	95	—
Fontana	—	4½	4½	—
Ford Motor	—	$147½	147¼	—
For Power	—	4 75	4 75	—
F. Reliance	—	46	44	—
Fundy	—	9	7	—
Futurity	—	18	18	—

Gaspe Oil	—	3½	3½	—
Geco Mines	—	$ 29	29	—
Giant Yk	—	$ 11¾	11¾	—
Glacier	—	28	28	—
G L. Silv.	7100	1 93	1 88	1 93
Gold Age	1000	29½	29½	29½
Gui-Por. Ur.	—	6	6	—
Helium	1900	1 75	1 75	1 75
Hast. Min.	—	1 00	1 00	—
Hillcrest	—	3 70	3 70	—
Hollinger	—	$ 25	24¾	—
Huds. O.&G.	—	$ 16¾	16¾	—
Inf. Hel. w	—	2 70	2 70	—
Inl. Ch.	—	1 75	1 75	—
Int. Ceramic	—	10	9	—
Int. Helm	300	3 90	3 85	3 85
I. Paints A	—	$ 8½	8½	—
Inv. Found	—	$ 44¼	44	—
Inv. Fd 6 pr	—	$ 53¾	53¾	—
Israel Cont	—	9	9	—
Jubilee Iron	—	320	320	—
Jockey Club	—	355	355	—
Jock Cl w	—	7	7	7
Keeley	—	41	40	—
Keel 'B' wt	—	14	14	—
Kelly D 'A'	—	$ 6½	6½	—
Kerr Add	—	900	890	—
Kontiki	—	5	5	—
Labrad Acc	—	$ 9½	9½	—
Labrador	—	$ 29¼	29¼	—
Laduboro	—	115	111	—
Lake Dufau	—	520	520	—
L Shore	—	295	295	—
Lambert 'A'	25	$ 25	25	25
Labert 'B'	—	$ 47¾	47¾	—
Lamonts 'A'	—	$ 11	11	—
Lingside	—	4	4	—
Lith Corp.	—	13	13	—
Loblaw 'A'	100	$ 83¼	83¼	83¼
Loblaw 'B'	300	$ 83¼	83¼	83¼
Lorado Ura	—	195	195	—
Lowney	—	$ 25¾	25¾	—
M. Leaf M	—	15	15	—
Maritime	—	70	70	—
Massval	—	9	7	—
McIntyre	—	$ 48	48	—
Melchers	—	$ 10¼	10¼	—
Meliche 75%	—	5¼	5¼	—
Mercu. C	5600	40	35	40
Mer Ch wt	—	5	5	—
Merrill	—	70	70	—
Mid-Chib	1000	24½	24½	24½
Mo Paper	—	23	23	—
Min Corp	—	15¾	15¾	—
Min-Ore	—	14¾	14¾	—
Mogador	—	6	6	—
Molyb	—	80	80	—
Monpre	1000	5	5	5
Moore	800	36¼	35¾	36¼
Mount Plea	—	185	180	—
M R Dairies	—	7¼	7¼	—
M R Rice	—	$ 8¼	8¼	—
Mount W Ir	—	60	60	—
Murray	—	185	185	—
Mussens	—	10¾	10¾	—
Marchand	—	65	65	—
Malartic	1200	90	87	90
Nat Aut V	100	263	263	265
Nat. Petrole	—	345	345	—
Native Hin	—	14	13	—
N. Formg	—	6	6	—
Nfld Light	—	80	79¾	—
N Goldvue	—	4¼	4	—
N Jack L	—	15½	13	—
N Man	—	21	20	—
N Santiago	—	3	3	—
N. Amult	1000	16	15	16
Nick Min	—	5	5	—
Nocana	—	7	6½	—
N A Asbest	—	8½	8½	—
N A Rar	19000	55	47	55
N Q Pow	—	$ 32	31½	—
NQ Pow lp	—	$ 31¾	31¾	—
North Ind	—	325	325	—
Nwrich	—	19	19	—
Needco Cl	—	5½	5	—
O'Brien	—	23	23	—
Omnis Ex	2500	25	25	—
Opemiska	—	620	620	—
Orénada	—	8	8¾	—
Pac Atl Lng	—	6	5	—
Pac Atl Inv	—	325	325	—
Paton	—	$ 9¾	9¾	—
Paton 7pr	—	21	21	—
Padash	500	8½	8½	8½
Pembina	—	8	8	—
Pennbec	—	9	9	—
Pitt Gold	1000	5	5	5
Pitt Prod	—	$ 11	11	—
Puace G O	—	88	88	—
Porcupine	—	6½	6½	—
Pow C 1 pr	—	$ 46¼	46¼	—
Pow C 2 pr	25	70	70	70
Prem Steel	—	16½	18½	—
Provo	—	185	185	—
Que Chib.	—	25½	25	—
Que Cobalt	—	395	390	—
Que Lab	—	6	6	—
Que Lith.	—	350	350	—
Que Oil	—	2¼	2 01	—
Que Smetl	—	15	15	—
Que Tel 50 p	—	20¼	20¼	—
Que T 55 p	—	20½	20½	—
Raglan	—	60	60	—
Red Crest	—	7	7	—
Renold	—	13	15	—
Rexspar	—	12	12	—
Roberval	—	5	5	—
Ruby Fon's	—	225	225	—
Rub F wts	—	55	55	—
San Anton	—	200	200	—
Sherritt	—	415	415	—
Steep Rock	50	680	680	680
St L Colum	—	695	690	—
St L Diver	—	120	120	—
Saucon	—	43	40	—
Shop & Sav	—	8¼	8	—
Siscalta	—	65	65	—
Sobey's Strs	—	$ 16½	16½	—
Soca	—	100	100	—
S Dufault	—	10½	10	—
S C P B pr	—	105	105	—
Spritan Air	100	165	165	165
id. wts	—	34	34	—
Stand Gold	—	7	7	—
Steeloy	—	4½	4½	—
Sullivan	300	155	155	155
Spleall Ord.	—	$ 15¾	15¾	—
Talisman	1000	54	54	54
Tache	13500	34	33	34
Tazin	1000	13½	13½	13½
Tib Expl	2000	8	8	8
Titan	—	5	5	—
Tooke	—	25	25	—
T F 5% Pr	—	41¾	41¼	—
Trs-C Frzers	—	325	325	—
Trans Mt	100	14½	14½	14½
Union Gas	—	$ 21¾	21¾	—
Un. Gas Apr	—	6 15	6 15	—
U. Asbestos	—	5 15	5 15	—
U. Corp. B	50	25½	25½	25½
U. Corp. Pr.	—	30½	30½	—
U. Keno	—	8 25	8 25	—
U. Principal	—	70	70	—
U. Oils	—	1 60	1 58	—
U. Tns. El.	—	$ 11½	11½	—
UA. Obais	—	35	35	—
Val. Mar.	—	6¼	6	—
Vander Ht	—	3 25	3 25	—
Vanguard	—	9	7½	—
Vauze	—	1 45	1 45	—
Ventures	—	59¼	59¼	—
Virginia	—	4½	4¼	—
Waiwright	—	8 15	8 15	—
Waite Am.	—	2½	2½	—
Weedon	—	4	4	—
Westburne	—	71	71	—
Westeel	—	11	11	—
Wst C Brew	—	35	35	—
Westville	—	8½	8½	—
Woodford A	—	50	50	—
Woodford B	—	10	10	—
Woods Mfg	—	$ 38	38	—
York Sp. I.	—	3 15	3 15	—

Une tendance négative se précise à Montréal

Les cours sont mixtes à **MONTREAL,** aux deux bourses de la métropole. Les affaires accusent une certaine lenteur.

Noranda et Hudson's Bay Company ont glissé tous deux de ½, et Traders Finance de ¼. Trans-Canada Fund, Aluminium, Canadian Breweries et Shawinigan ont perdu chacun ⅛.

Moore Corparation, par contre a pris ½. Inco a progressé de ¾ et MacMillan a avancé faiblement de ⅛.

Dans le secteur minier, les variations ne dépassent pas 2 cents.

* * *

Par contre, à **TORONTO**, où les affaires ne sont d'ailleurs pas plus volumineuses qu'à Montréal, les cours affichent une tendance positive.

Les papeteries, notamment, continuent leur ascension: Abitibi, Consolidated et Great Lakes ont tous pris ½.

Walker-Gooderham, Distillers Seagrams et Shawinigan ont fait des gains de ⅛ à ¼.

Parmi les valeurs en recul on remarque B.A. (qui a touché son bas de l'année), Canadian Breweries, Imperial Oil, et Canadian Imperial Bank of Commerce.

International Nickel, au secteur des métaux usuels, a perdu ¼ et Hudson Bay Mining a avancé d'autant.

Les affaires ne sont pas très animées à la bourse de NEW YORK aujourd'hui et les cours glissent lentement.

Une seule exception: U. S. Steel qui a pris ½ à 57¾, sur un virement de 3,500.

Parmi les transactions initiales, on relève GM en baisse de ¼, et Korvette qui a abandonné ⅜.

Kennecott a aussi glissé de ½. American Telephone et American Motors ont tous deux faibli également, le premier de ¼ et l'autre de ⅛.

Bethlehem Steel a progressé modestement de ⅛. Zenith et



Ford ont abandonné ¼. Chrysler et Dupont ont aussi faibli d'une fraction.

* * *

A **LONDRES,** mardi, c'est le tassement général des cours qui se poursuit; le marché est terne et les reculs dominent en nombre dans tous les secteurs.

La liste des valeurs de premier choix, cependant, demeure assez ferme et enregistre quelques légers gains.

Les valeurs libellées en dollars sont actives: les canadiennes gagnent un peu par suite de la hausse à Montréal et Toronto ces derniers jours; les américaines reflètent l'irrégularité des cours lundi à Wall Street.

Plusieurs valeurs de premier choix dans la liste industrielle ont régressé légèrement, notamment les acéries, les constructions le génie, les magasins et les tabacs.

Les aurifères étaient irréguliers, les cuprifères ternes et les zincs accusaient une certaine fermeté.

* * *

Dans son ensemble le marché de **PARIS** a montré une assez grande irrégularité où seules les alimentaires ont montré quelque fermeté. Les affaires se traitent rapidement.

Les dénivellations sont cependant peu importantes. C'est encore la conjoncture algérienne qui domine les réactions des opérateurs ou attentats et diffinuent à se manifester.

nuent a se manifester.

L'ombre de l'agitation sociale plane toujours et ceci n'est pas fait pour encourager les opérations d'envergure. Malgré que les disponibilités de l'épargne demeurent toujours aussi importantes.

Les banques montrent plus d'hésitations, à l'exception du Crédit Commercial de France et de la Banque d'Indochine. Aux alimentaires bonne tenue dans l'ensemble sauf dans le cas de Pernod.

Les pétroles français ne témoignent pas d'écart bien que Antar fasse preuve d'un peu plus de fermeté.

Aux automobiles, peu de changement également alors que les Ciments sont instables avec les Ciments de Marseille qui gagnent quelques points.

Malgré l'annonce d'un accord de vente et de représentation avec une firme japonaise les machines Bull sont en légère régression. Pertes légères aux métallurgiques, notamment dans le cas des Hauts Fourneaux de Chiers.

Situation pratiquement inchangée aux étrangères, mais léger gain pour Dupont de Nemour et Hoechst.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	210	$ 49¾	49¼	49¼
Acad-Atel	475	$ 16¾	16¾	16¾
Acad At pr	z45	$101	101	101



Au mouillage : le "Ryndam", de la ligne Holland-America, au hangar 42 ; l' "Arkadia", de la Greek Line; l' "Empress of Canada", du Pacifique Canadien, au hangar 8 ; le "Prinses Irene", de l'Orange Line.

Arrivées prévues : le "Saxonia", demain 9 mai, venant de Southampton et Le Havre ; mai, venant de Liverpool.

Départs prochains : l' "Arkadia", demain 9 mai, à destination du Havre, de Londres, Amsterdam et Bremerhaven; le "Ryndam", demain 9 mai, à destination de Southampton, Le Havre et Rotterdam; le "Prinses Irene", demain 9 mai, à destination de Toronto ; le "Saxonia", le 11 mai, à destination du Havre et de Southampton ; l' "Empress of Canada", le 11 mai, à destination de Liverpool.

Ce que tes yeux ont vu, ne le porte pas trop vite en litige, car que feras-tu à la fin quand ton prochain t'aura confondu ?
(Prov 25, 7-8)

Grève chez les employés de l'Esmond Mills ?

GRANBY. — Le piquetage s'est déroulé dans le calme hier à la Thor Mills de Granby. La grève a été déclenchée à la suite d'une décision de l'exécutif du syndicat affilié à la CSN en vue de hâter les négociations pour le renouvellement du contrat de travail.

Les grévistes affirment que le piquetage se continuera sans interruption tant et aussi longtemps que les deux parties n'en seront pas venues à une entente. Les tisserands réclament notamment une augmentation de salaire et de nouveaux taux de vacances. On parle aussi de certaines clauses non-économiques. Il serait rumeur que les employés de l'Esmond Mills, une autre entreprise du textile, déclarent la grève sous peu. Il est trop tôt pour savoir si cette manoeuvre a pour but d'appuyer les employés de la Thor Mills ou non.

Possibilité d'entente à Tracy

SOREL. — Il y a possibilité d'entente entre le Syndicat national et l'Union internationale des métiers de la construction qui se font opposition sur les chantiers de la Pigott à Tracy.

C'est ce qui ressort des entretiens qui ont eu lieu au cours de la journée d'hier à Montréal. Ces deux syndicats sont opposés sur une question de juridiction aux chantiers de construction de l'Atlas Steel dont le contracteur général est Pigott.

Après avoir déclanché une grève, les syndicats sont tombés en désaccord et certains travailleurs sont retournés au travail tandis que les autres continuaient le piquetage. Il s'en suivit des actes de violence qui nécessitèrent l'intervention de la police provinciale. Depuis le calme est rétabli quoique le litige entre les unions ouvrières existe toujours.

Il semble que les pourparlers actuellement en cours donneront des résultats positifs et permettront aux deux syndicats d'exercer une certaine forme d'activité.

De toute façon, il ne serait pas question du retrait des actions intentées pour dommages matériels à la suite des rixes violentes, mais tout simplement des actions pour infractions à la loi civile.

"Les Marionnettes de Montréal" nous représenteront à Varsovie

M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles de la province de Québec, annonce aujourd'hui l'octroi d'une subvention spéciale de $2,500 en faveur de Mlle Micheline Legendre, directrice de **"Les Marionnettes de Montréal"**.

Mlle Legendre et son équipe ont été invitées à participer au VIIIe Festival International de la Marionnette qui aura lieu du 17 au 26 juin prochain, à Varsovie, en Pologne.

L'invitation a été transmise à Mlle Legendre par UNIMA (Union Internationale de la Marionnette).

La subvention du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec permettra à l'équipe de **"Les Marionnettes de Montréal"** de se rendre à Varsovie et de nous représenter à ce festival international.

Plus de $12 millions en travaux d'hiver à Montréal

Les travaux qu'a fait exécuter la ville de Montréal au cours de l'année, en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, sont estimés à $12,365,831.55. La pose de conduits souterrains pour le compte de la Commission des services électriques de Montréal, dans le boulevard Saint-Joseph, entre l'avenue du Parc et la rue Saint-Denis, est le dernier objectif du programme.

Le total des salaires payés jusqu'à maintenant, selon les estimations, est de $3,909,248 et le nombre de jours de travail que cela représente est de 209,720. La ristourne qui reviendra à la ville est de $3,518,232.20, selon le directeur adjoint des travaux publics, M. Marcel-A. Faure.

La Bible vous parle

Prenez garde de ne pas vous laisser abuser, car il en viendra beaucoup sous mon nom, qui diront : "C'est moi !" et encore : "Le temps est tout proche." Ne vous mettez pas à leur suite. (Lc 21, 8).

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-143

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m., heure avancée de l'est, jeudi le 17 mai, 1962, relativement à la fermeture de

Sectionneurs de 138 KV et 34.5 KV (Région de Chambly, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

**L'Ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, 15e étage,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal,**

et en obtenir copie contre un dépôt de $100.00 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme et qui ont retourné lesdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont éligibles les soumissionnaires qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: **"Soumission No B-143".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse-W. E. Johnson
Montréal, le 3 mai, 1962.

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION No A-200

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure avancée de l'est, le lundi 14 mai 1962, relativement à la fourniture de

570 tonnes d'acier d'armature déformé.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

**DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No A-200".**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse-W. E. Johnson
Montréal, le 3 mai 1962

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DU VILLAGE DE RAWDON
COMTE DE MONTCALM.

SOUMISSION POUR LE RESTAURANT DES CHUTES DORWIN — RAWDON, P.Q.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que des soumissions seront reçues des personnes intéressées à prendre à loyer et à opérer le restaurant des chutes DORWIN DE RAWDON, une des principales attractions de la municipalité.

La Corporation du Village de Rawdon donnera à loyer les restaurants des chutes Dorwin avec tout le mobilier de restaurant inclus, prêt à opérer.

Le contrat-bail sera d'une durée d'un an, à partir du 1er mai 1962 jusqu'au 30 avril 1963.

Seule la bâtisse du restaurant fait l'objet du présent bail; le terrain de stationnement et de pique-nique demeurent sous la juridiction de la Corporation.

Les intéressés devront spécifier dans leurs soumissions, leur habileté et capacité à opérer et financer un tel établissement.

Ils devront aussi prouver leur solvabilité en incluant, avec leur soumission, un chèque accepté égal à 100% du montant de leur soumission, plus un autre chèque également accepté de $100.00 pour garantir la remise en bon ordre de l'équipement ou du mobilier sous bail, après l'année écoulée.

S'ils le désirent, les intéressés pourront prendre connaissance du contrat bail qu'ils auront à signer et respecter en se présentant à l'hôtel de ville, aux heures réglementaires de bureau.

Le conseil municipal ne prend aucun engagement envers les soumissionnaires, et ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions, autre que de considérer avec avantage la ou les plus hautes soumissions.

Toutes les soumissions devront être reçues au plus tard le 28 mai prochain à 4.00 p.m. alors que le conseil les considérera le même soir.

Donné à Rawdon ce 2 mai 1962.
RAYMOND PREVILLE,
sec.-trés.

Legaré

VENTE PRINTANIERE de COUVRE-PLANCHERS

PROVENANT DE MANUFACTURIERS RÉPUTÉS





120,000 TUILES EN MARBOLEUM DE QUALITE

6 COULEURS :
- BLEU
- VERT
- VERT CLAIR
- BEIGE
- BEIGE et BRUN
- GRIS et VERT

Voici l'occasion d'acheter des tuiles en marboléum de qualité domestique à prix économiques ! Surface dure et durable. Choix de dessins variés dans les coloris apparaissant ci-contre. Couleurs incrustées jusqu'à la base en feutre. Dimensions 9" x 9" chacune. Ces tuiles conviendront à la maison ou au chalet d'été !

SPECIAL .08¢ CHAQUE

3,600 vges car.
PRELART A BASE FEUTREE

Le fini lustré d'émail cuit de ce prélart dure longtemps. Les taches s'enlèvent facilement... les marques et la saleté disparaissent à l'aide d'une vadrouille. 2 verges de largeur.

Régulièrement 59c la verge carrée
38¢ la verge carrée

2,900 vges car.
REXOLEUM

D'entretien facile ! Le fini lustré d'émail cuit du Rexoléum à base feutrée durera longtemps. Assortiment varié de motifs et coloris. Deux verges de largeur.

Régulièrement 89c la verge carrée
69¢ la verge carrée

2,100 verges carrées
CONGOLEUM

Les émaux glacés du Congoléum sont scellés à une épaisseur égale à huit couches de peinture à planchers posées à la main. Deux verges de largeur.

Régulièrement 1.10 la verge carrée
94¢ la verge carrée

700 verges carrées
FINI VINYLIQUE

Couvre-plancher économique sans frottage et résistant aux taches. La surface résiste aux acides et alcalis. Essuyer pour nettoyer. Deux verges de largeur.

Régulièrement 1.39 la verge carrée
98¢ la verge carrée

325 verges carrées
INCRUSTE JASPE

Les couleurs ne s'effacent pas... elles sont incrustées sur une base de feutre saturé. Motifs modernes. Largeur 2 verges.

99¢ la verge carrée

250 verges carrées
SANDRAN (COUPONS)

Le fini lustré de vinyl dure longtemps. Se nettoie facilement. La base feutrée prolonge sa durée. Choix varié de motifs et coloris.

88¢ la verge carrée

VOICI SEULEMENT QUELQUES SPECIAUX EXTRAORDINAIRES

BROADLOOM VISCOSE, 12' de largeur seulement

La texture duveteuse et veloutée de ce tapis en fait un couvre-plancher de rêve ! Sa riche apparence vous le fera apprécier durant des années à venir. Disponible dans le beige. 12' de largeur seulement. Assortiment de motifs les plus en demande. Ce fameux tapis est manufacturé par un fabricant canadien de renommée nationale ! **Profitez-en, épargnez 1.30 la verge carrée. Rég. 3.99 la verge carrée.**

2.69 la verge carrée

BROADLOOM EN VISCOSE & LAINE

Offre exceptionnelle ! Voici un tapis d'un mélange de viscose et laine de qualité supérieure. Base coussinée de caoutchouc doux et épais afin de le rendre confortable sous les pas, et prévenir le glissement. S'obtient dans le beige ou or. 12' de largeur seulement.

Régulièrement 6.95 la vge carrée
4.49 la verge carrée

1 LOT SEULEMENT !
NATTES VARIEES

Donnez à votre foyer une atmosphère accueillante avec ces nattes assorties de première qualité. Placez-les à divers endroits dans votre maison ! Dimension : 27" x 54".

Régulièrement 8.95
5.95 chacune

FEUTRE A TAPIS
Pour la souplesse de vos tapis. Facile à poser.
88¢ la verge carrée

Aucun dépôt requis
(taxe de vente payable à l'achat)
36 mois pour payer
Aucun intermédiaire, nous finançons notre crédit

BROADLOOM VISCOSE à escaliers

De première qualité, à touffes longues et courtes résistant à l'écrasement. Pour passages, vestibules etc.... Résistant à l'usure... Disponible dans le vert, turquoise ou beige. En 27" de large. Economisez $1 la v. linéaire. Rég. 2.98 la verge.

1.98 la v. lin.



"Si vous déménagez voyez... Legaré d'abord !"

Si vous occupez un nouveau logis et renouvelez vos couvre plancher usagés, notre représentant ira prendre les mesures gratuitement. Posage assuré à un prix minimum. Nous entreposons vos achats gratuitement et vous assurons la livraison.

VOTRE CENTRE D'ACHATS DE COUVRE-PLANCHERS

Legaré

Magasinez les JEUDIS et VENDREDIS jusqu'à 9 P.M. SEULEMENT AU...

1200, rue AMHERST Tél. Victor 2-8911

MONTREAL, MARDI 8 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 172

Du nouveau dans la province en septembre prochain

L'enseignement collégial donné aux jeunes filles au séminaire de Sainte-Thérèse

par Gaston DUGAS

Le séminaire de Sainte-Thérèse ouvrira, en septembre prochain, une classe de belles-lettres pour jeunes filles.

Académiquement et financièrement, cette classe relèvera de ce collège diocésain (de St-Jérôme) mais une religieuse de la Congrégation Notre-Dame sera nommée directrice. A l'exception de cette directrice — qui enseignera également la morale — tous les professeurs seront des hommes. Il s'agira, en fait, des professeurs des classes régulières de belles-lettres du séminaire, les laïcs étant plus nombreux que les prêtres.

La classe sera logée dans un immeuble situé tout près du corps principal du collège et les jeunes filles auront tout le loisir de fréquenter la bibliothèque de cette institution, de même que les laboratoires. L'an prochain, on établira une rhétorique, puis viendront les classes de philosophie.

En d'autres termes, le séminaire de Sainte-Thérèse inscrira sur ses listes aussi bien des jeunes filles que des garçons et offrira aux premières tous les avantages jusqu'ici réservés aux derniers.

C'est la première fois qu'une telle initiative est prise dans la province de Québec, sauf erreur. L'an dernier, le séminaire de Rimouski avait bien admis quelques élèves des Ursulines dans ses classes de philosophie II, mais c'est là une autre histoire. L'expérience a d'ailleurs été discontinuée cette année à cause, dit-on, de l'intervention de l'évêque.

Les deux raisons de la décision

Les autorités du séminaire de Ste-Thérèse songeaient depuis quelques années déjà à fournir aux jeunes filles un tel enseignement. La décision a été prise de l'organiser devant les deux faits suivants : 1 — il n'existe dans le diocèse de Saint-Jérôme aucune institution offrant aux jeunes filles un enseignement de niveau collégial ; 2 — les collèges de jeunes filles de Montréal débordent d'étudiantes et ne peuvent plus, toujours à ce niveau de l'enseignement, accepter les candidates de l'extérieur.

L'initiative est prise par le diocèse de Saint-Jérôme, mais il n'est pas le seul à y songer.

Ce serait le cas des diocèses de Saint-Jean et de Joliette, par exemple, où aucune institution d'enseignement de niveau collégial n'existe pour les jeunes filles. Et les candidates se font de plus en plus nombreuses, à la suite de l'expansion des sections classiques publiques.

A Sainte-Thérèse, il sera quand même un peu surprenant d'entendre des jeunes filles dire qu'elles fréquentent le **séminaire.** Il faudra peut-être un jour prochain songer à appeler les **collèges** par leur nom !

Le ministre Saint-Pierre ne croit pas à l'école neutre

Pourquoi vouloir changer la formule de notre enseignement traditionnel?

SAINT-HYACINTHE (DNC) — "L'enseignement traditionnel qui est dispensé chez nous par les soins des comités catholique et protestant du département de l'Instruction publique a fait ses preuves. Pourquoi irions-nous en changer quelque chose quant au fond ? Qu'est-ce que l'on nous offre de valable en retour ?"

M. René Saint-Pierre, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative et ministre des Travaux publics, a fait cette déclaration en fin de semaine, alors qu'il portait la parole à l'issue du banquet marquant le cinquantenaire de l'école normale Marie-Vivier, de cette ville.

Le ministre visait ceux qui préconisent dans la province la création d'un secteur neutre. Prenons garde de laisser le loup se glisser dans la bergerie, a-t-il ajouté. Il sera peut-être trop tard pour réagir ensuite. Ne risquons pas de permettre que par notre insouciance fondent sur nous les maux dont les peuples qui ont toléré l'école dépourvue d'enseignement religieux voudraient bien se libérer.

"L'école confessionnelle a fait ses preuves, a dit M. Saint-Pierre. L'autre aussi, hélas. Nous savons dès lors où est notre devoir".

Manque de places dans les grandes écoles d'Ontario

OTTAWA. (PC) — La province de Québec n'est pas la seule à être aux prises avec un problème d'espace, au niveau supérieur de l'enseignement. L'Université Carleton d'Ottawa, qui attend un trop grand nombre de candidats pour les places disponibles vient de décider, par exemple, de hausser les exigences d'entrée pour l'année académique 1962-63.

Le président de l'université, M. A. D. Dunton, a annoncé hier qu'un candidat devra avoir conservé 60 p. 100 (et non plus 55 p. 100) des notes à l'immatriculation senior pour être admis.

Cette année, l'institution a accepté 1,600 étudiants, soit une augmentation de 35 p. 100 sur l'année précédente. De nouvelles constructions, pour les arts et les sciences, sont actuellement ajoutées sur le campus mais les autorités signalent que l'université ne pourra accommoder plus de 2,100 étudiants l'an prochain.

Les écoles publiques de l'Ontario relèvent également leurs exigences pour l'admission en 13e, une année universitaire. Les élèves devront avoir conservé 70 p. 100 de moyenne quand les examens sont sous la responsabilité des écoles elles-mêmes et 65 p. 100 quand il s'agit des examens du ministère.



Accueil déplorable aux voyageurs DANS LE PORT

Terre accueillante que le Canada ! En certains endroits, oui ! Mais à Montréal, le premier regard qui s'offre au voyageur arrivant d'outre-mer, est franchement décevant. Cette photo fait voir l'état des quais et des hangars où sont conduits les passagers à leur descente de paquebot. Quel contraste avec les luxueux salons qu'ils viennent de quitter !

Améliorations souhaitables dans le port

par Denis MASSE

C'est chose connue que les passagers des paquebots descendent à Montréal, dans les hangars sombres et encombrés de marchandises, qui n'ont rien par exemple, des promenades des aérogages.

Le port de Montréal n'est pas pourvu, comme celui de Québec, d'une gare maritime où peuvent descendre les passagers. Cette lacune, évidemment, a été relevée il y a longtemps et ce n'est pas un réquisitoire nouveau que d'en demander une.

Tout récemment encore, pendant que quatre paquebots appareillaient pour l'Europe et qu'au moins 2,000 passagers cherchaient leur voie parmi les cargaisons les plus hétéroclites, des spectacles de Tour de Babel s'offraient au regard de témoins médusés. La pluie, bien sûr, n'ajoutait rien pour améliorer la situation.

L'an dernier, lors d'une visite fouillée du port et à la suite d'entrevues avec les représentants du Conseil des Ports nationaux, le ministre des Transports, M. Léon Balcer, s'était contenté de déclarer que "le projet est toujours à l'étude".

Pendant ce temps, un représentant du port de Montréal parcourt l'Europe pour convaincre les hommes d'affaires du Vieux continent d'utiliser le site avantageux de ce havre. Il est vrai que la promotion du port de Montréal ne porte pas principalement sur le trafic voyageur. Et l'on sait, pour l'avoir entendue en haut lieu, que l'opinion est défavorable au trafic voyageur parce que "c'est le moins payant de nos services".

Tout de même, des milliers de dollars sont dépensés pour attirer la clientèle sur les paquebots et une orchestration savante de la publicité les engage à choisir les ports de mer plutôt que les aéroports qui, loin des centres, ajoutent aux frais de voyage.

D'ailleurs, Montréal y gagnerait certes en prestige si elle pouvait accueillir les voyageurs dans une gare maritime digne de ce nom.

Dans les circonstances, il n'est pas étonnant de voir le nombre des voyageurs décroître d'année en année dans le port de Montréal. L'an dernier, on en a compté 15 p.c. de moins que l'année précédente, ici même.

Si le projet de gare maritime n'est pas viable, en raison même de la désertion de la clientèle, ne pourrait-on au moins aménager les hangars existants avec un peu plus de confort ?

l'auto / PAR ROGER NANTEL

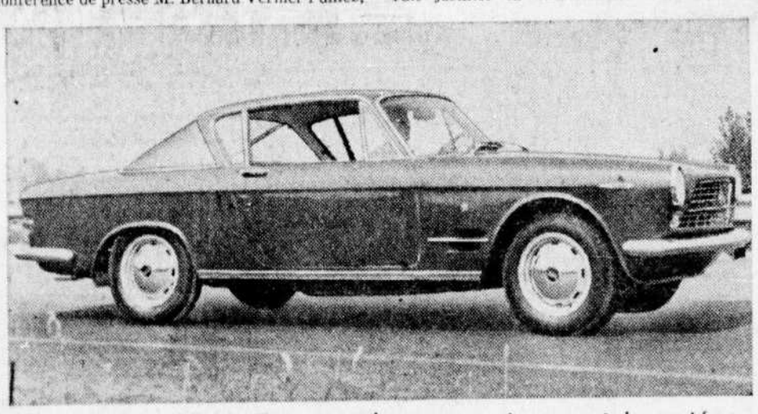
Une usine Renault dans le Québec ?

La rumeur voulant que la Régie nationale des automobiles Renault construise éventuellement une usine d'assemblage dans le Québec s'est confirmée un peu plus hier, lorsque le secrétaire-général de cette firme a confirmé que celle-ci effectue présentement des études approfondies en ce sens.

"Si un fabricant d'automobiles françaises s'installe dans votre province, ce sera assurément la Régie Renault", a dit au cours d'une conférence de presse M. Bernard Vernier-Palliez, qui a connu des fluctuations importantes au cours des dernières années, n'aurait cependant pas favorisé la mise en marche de ce projet, si l'on en croit les allusions faites hier midi par les officiers de la compagnie.

Soulignant que Renault compte énormément sur ses ventes à l'étranger, M. Vernier-Palliez a révélé que cette compagnie avait écoulé quelque 40,000 autos en Amérique du Nord (5,000 au Canada) en 1961. Ce marché considérable pourrait justifier la construction d'une usine de montage dans le Québec si le contexte économique et politique s'y prête, a-t-il laissé entendre.

Mais il faudrait pour cela que le Canada abandonne son isolationnisme à l'endroit de l'Europe et qu'il laisse tomber ses barrières douanières. "Notre pays, comme tous ceux du bloc occidental, ne peut se permettre de s'isoler à notre époque de libéralisation des échanges et de regroupements économiques", a précisé M. Vernier-Palliez.



La Fiat 2300 S Coupé : deux ou trois seront importées à Montréal...

qui avait précédemment porté la parole devant la Chambre de commerce française, à Montréal. Agé de quarante ans à peine, M. Vernier-Palliez est le collaborateur immédiat du président de la Régie, M. Pierre Dreyfus.

Comme on le sait, le bruit voulant que la grande firme gouvernementale de Billancourt construise une usine dans la province avait récemment fait le tour des milieux financiers locaux. L'instabilité de la monnaie canadienne,

Un nombre plus restreint de marques?

Au cours de sa conférence, l'industriel français a soulevé d'autres possibilités, entre autres celles d'une diminution prochaine du nombre de marques d'automobiles européennes.

"La tendance, au sein du Marché commun, est présentement au regroupement des marques. Nous avons vu disparaître des firmes qui n'avaient pu s'adapter aux nouvelles conditions..."

Soulignant que plusieurs regroupements importants ont été effectués dans l'industrie de l'automobile, récemment (Mercedes-Benz et DKW, Fiat et Simca, possiblement Citroën, Fiat et Simca dans un avenir prochain) M. Vernier-Palliez a dit : "Dans un marché qui sera éventuellement plus fort que celui des Etats-Unis, seules les grandes firmes pourront survivre... les firmes produisant moins de 1,000 unités par jour devront disparaître..."

De fait, la Régie Renault elle-même a participé à de tels regroupements, étant présentement alliée à Alfa-Romeo en Italie, à Kayser-Willis au Brésil et vient de conclure une entente avec American Motors pour fabriquer et distribuer la Rambler en Europe.

Ces affirmations laissent croire que l'industrie automobile européenne pourrait bientôt se limiter à deux ou trois grandes marques par pays. Ceci voudrait-il dire que l'usine à production limitée, que l'automobile fignolée amoureusement par des ouvriers-artisans et, en même temps, de prix raisonnable sont vouées à la disparition ? Que l'industrie européenne est appelée à s'américaniser" de plus en plus jusqu'à ce qu'il n'existe plus de différence ?

Espérons que non...

Les miettes qu'on ramasse...

Il est des vendeurs d'automobiles qui prennent vraiment tous les clients pour des cruches. A preuve celui qui, tout récemment, affirmait au possesseur montréalais d'une auto importée toute neuve que si celle-ci obliquait toujours vers la droite, c'était parce l'antenne de radio avait été installée sur ce côté-là de la carrosserie. "Cette auto est construite avec une telle précision qu'un rien peut en modifier la conduite, même si ce n'est que la résistance que présente une antenne à l'air". Heureusement, le distributeur de la marque se rendit immédiatement à la demande de l'acheteur et fit rectifier l'alignement des roues avant, qui étaient faussées... Les vendeurs d'autos usagées du Manitoba devront fournir un "certificat de condition" avec chaque véhicule qu'ils vendront si l'amendement à la loi des véhicules-moteur proposé en ce sens est adopté par la législature manitobaine... Une dure bataille se déroule présentement en Allemagne. Elle met aux prises Volkswagen et le gouvernement de Bonn, qui veut empêcher la compagnie de hausser ses prix sur le marché allemand.

Si VW ne se soumet pas aux directives des ministres, les tarifs sur les autos importées seront considérablement abaissés. Verra-t-on Adenauer se balader en Rolls ?... Un voleur s'est récemment emparé d'une auto en stationnement dans les rues de Naples. Mal lui en prit : ayant réussi à la mettre en marche malgré l'aspect insolite des commandes, il fut pris de panique lorsqu'il n'aperçut à sa portée ni frein, ni débrayage, ni rien qui puisse lui permettre d'arrêter le véhicule. Après un brusque coup de volant, il renversa une motocyclette, blessa un piéton puis se jeta hors de la voiture, qui sema la panique dans la rue avant de s'arrêter finalement contre un arbre. Stupéfait et étourdi, le voleur réussit à s'enfuir en profitant de la confusion générale. Encore aujourd'hui, il ne sait probablement pas qu'il avait jeté son dévolu sur une auto dont le propriétaire, mutilé aux jambes, avait fait installer les commandes à portée de sa main en supprimant celles qui se trouvent normalement sur le plancher...

La souscription de la Fédération

Le volume des rentrées devra s'améliorer...

Objectif : $1,954,000.
Total recueilli : $859,764, ou 44 pour cent.
Période de sollicitation écoulée : 8 jours sur 14.

Voilà, résumé à sa plus simple expression, le tableau qui sollicitait ce matin l'attention des dirigeants de la Fédération des Oeuvres de Charité, au quartier général de la campagne, où la tension augmente à mesure qu'on se rapproche de la clôture officielle, lundi prochain.

L'attention se porte aujourd'hui vers la section des paroisses. Tout indique que les milliers d'auxiliaires y ont fourni un travail intense en fin de semaine et l'on attend impatiemment les résultats de cet immense effort.

De toute évidence, le volume des rentrées devra s'améliorer sensiblement au cours des deux prochains jours si l'on veut que la Fédération atteigne son objectif et puisse accorder à ses 33 oeuvres le minimum nécessaire au fonctionnement de leurs multiples services.

"Cet objectif n'est pas fixé au hasard, a rappelé le président général de la campagne, M. Roger DeSerres. Il représente la somme des budgets de toutes les oeuvres réduits au strict minimum. Il faut l'atteindre à tout prix si nous voulons assurer le nécessaire aux oeuvres; il faudrait le dépasser largement si nous voulons qu'elles répondent adéquatement à toutes les demandes d'assistance."

M. DeSerres a souligné le rôle important que joue le comité des budgets, l'un des rouages essentiels de la Fédération. C'est à ce comité que revient le soin d'analyser les demandes financières des oeuvres, de recommander à l'exécutif les subventions appropriées et d'exercer un contrôle administratif rigoureux tout au long de l'année.

"En confiant la part du pauvre à la Fédération, a conclu M. DeSerres, on a donc l'assurance que chaque dollar sera judicieusement distribué et qu'il profitera au maximum pour le plus grand bien des malheureux. Donner à la Fédération, c'est donner avec son coeur et avec sa tête."



Le douanier doit travailler dans des conditions aussi pénibles que celles qui sont faites aux passagers. Adossés à la tôle ondulée, les voyageurs vident leurs sacs sur leurs genoux, font des prodiges pour garder l'équilibre... et leur sérénité. Comme on est loin des installations modernes de l'aérogare !



44 p.c. de l'objectif atteint

Fête de Jeanne d'Arc

Couronne de fleurs gênante et fils coupés

QUEBEC. (PCf) — Tout était prêt pour célébrer dignement la fête de Sainte-Jeanne d'Arc, dans la vieille capitale. Les multiples couronnes de fleurs, que les invités d'honneur allaient tantôt déposer devant le monument de la pucelle, sur les plaines d'Abraham, étaient toutes là.

Au dernier moment, les organisateurs voulurent vérifier les couronnes. Elles étaient bien toutes là... plus une, l'indésirable, qui portait l'inscription "Algérie française — Algérie martyre". Vite, on mit de côté la couronne incendiaire. On oublia l'incident et la cérémonie débuta.

Le consul général de France à Québec, M. Georges Denizeau prit la parole. Tout alla bien jusqu'au moment où on s'aperçut que les fils reliant le microphone aux haut-parleurs avaient été coupés. La majeure partie de la foule n'entendit rien du discours du consul.

"Incident regrettable", a commenté hier M. Paul Tasnon, président de l'Union française à Québec. Il a dit que les efforts faits pour ruiner la cérémonie étaient apparemment l'oeuvre "d'étrangers" qui font usage de tels procédés pour semer le trouble.

M. Tasnon a ajouté cependant que les Français d'Algérie n'avaient rien à voir avec l'incident, selon toute vraisemblance.



Cette photo se passe sans doute de commentaires. Elle montre, dans toute sa laideur, la seule salle de toilette qu'un passager peut trouver dans le hangar, à sa descente du paquebot. A noter que rien ne dérobe l'usager des W.C. au regard des autres qui peuvent aussi fréquenter la salle. L'état révoltant des lieux a incité un passager à nous appeler pour faire voir le bien-fondé de ses plaintes.

photos René Picard, LA PRESSE

MACH
AVIATION LUFTFAHRT FLYVNING FLUG LUCHTVAART AVIACION
André BOILY

André Boily est présentement en vacances, et la rubrique de l'aviation de LA PRESSE ne paraîtra pas cette semaine. Elle reprendra dès mardi prochain.

annonces classées (LA PRESSE) VI-4-3711

LE SEL DE LA VIE



— La soirée est contremandée, mais je ne veux pas en manquer la partie la plus intéressante. Je vais rester assise dans l'auto en attendant que Jeanne réussisse à mettre les enfants au lit !

54 Appartements meublés à louer

★ SHERBROOKE EST ★

8210-8230, COIN LIEBERT
PRES CENTRE CHAMPLAIN
Bâtisse neuve moderne
à l'épreuve du son
2 ET 3 PIECES
Meubles scandinaves modernes, tapis, draperies, cadres, etc, Incinérateur, buanderie, concierge.

$90
POUR INFORMATIONS
JOUR: RI. 4-1763 — FE. 4-5634
SOIR: CL. 5-1166 — FE. 4-5634

2365 DES ERABLES
87 TROY — VERDUN

2½, richement meublés, taxe et électricité payées. $18 et plus par semaine. Des Erables, LA. 3-7405, Troy, PO. 8-3872.

4371-4395 BEAUBIEN EST

1½, 2½, 4½, MEUBLEES OU NON, TOUTES TAXES PAYEES, SERVICE DE CONCIERGE, INCINERATEUR, SALLE DE LAVAGE, REDIFFUSION. RA. 9-3137. RA. 2-4832.

7835 BOUL. ST-LAURENT

Face pare Jarry, 2 pièces, richement meublé, tapis, draperies. Au mois 279-3980.

5205 SALABERRY

1½-4½ MEUBLEES OU NON, SERVICE DE CONCIERGE, INCINERATEUR. FE. 4-0849.

LINCOLN 1839, près Guy, chambre avec cuisinette, $55. Autre chambre attravante, bain, cuisine semiéquipée, refécorée, meubles modernes, $40 à $60 par mois. Propre, à l'épreuve du feu, buanderie, toiles disponibles, WE. 8-4885.

MAPLEWOOD près DeCelles, 5½ pièces claires, commodités, prix raisonnable, immédiatement, RE. 1-0253, VI. 9-3337.

MARQUETTE, 6692, 3 grandes pièces propres. Enfants acceptés, balcons. CR. 7-4027.

NICOLET, Ste-Catherine, 1-3, 1-4, tout fourni si désiré, CL. 5-3866 ou 525-9084.

3614 ONTARIO EST

3½ app. luxueusement meublé, Immeuble neuf,
LA. 6-9476 — LA. 2-6041

1272 PANET, 6 appartements richement meublés, toutes commodités, 3 appartements, petite chambre, LA. 1-6984.

PAPINEAU 2177 appt 1, 4 pièces chauffées, poêle, frigidaire, taxe d'eau payée, et aussi 1½ pièce meublée.

PAPINEAU 6725, 3 pièces fermées, complètement meublées, tapis, concierge, incinérateur, buanderie, dépense payée, CR. 3-1103 ou RA. 5-1746.

PARC PLAZA APPTS
près Mont-Royal
4555 ave du Parc
2½ PIECES MEUBLEES MODERNES, RENDEX, INCINERATEUR, SUNDECK $20 ET PLUS PAR SEMAINE.

3865 RACHEL EST, 1½, 2½ pièces claires, chauffées, électricité et taxes payées. CL. 4-4044.

RIVARD 4379, 2e grands, entrée privée, commodités, eau chaude, $15. MU. 4-2159.

ROSEMONT 5452, 18ième, 3 pièces, meublées, semi sous-sol, propre. CL. 9-8306.

ROSEMONT, 5203, 2e près Masson, 1 très grand appt ultra-moderne, poêle, frigidaire, service concierge. Immédiatement. LA. 4-0089.

ROSEMONT 3 pièces chauffées, électricité eau payées. Entrée privée. 6200, 10e Ave.

ROSEMONT, 6910, 11e avenue, 4 pièces, poêle, réfrigérateur, fournaise, prélarts, $20, semaine.

3684 ST-ANDRE, 2 pièces, frigidaire, lessiveuse, poêle électrique, $12 semaine.

ST-ANDRE 3787, 4 appts meublés, chauffées, à la semaine, références. LA. 2-6423.

ST-ANDRE 8435, appts modernes 1 pièce, meublés, chauffés, eau chaude, frigidaire 6', poêle douche, bendix, tel. $12 $13 par semaine. Service de concierge. DU. 1-2830.

STE-CATHERINE EST 3955, appartement neuf luxueusement meublé, tapis mur à mur, buanderie, incinérateur, toutes dépenses payées, concierge. 525-0354.

ST-DENIS 2054, appt avec douche, $9 aussi grand appt avec douche devant.

ST-DENIS 8860, près Crémazie, 2½ appts, meublés, chauffés, strictement privés.

ST-DENIS 4616, appt 3, concierge, logis 4 pièces meublées, chauffées, $20, semaine.

ST-DENIS 4004, T.V., poêle, frigidaire, propre, bien chauffé, à partir de $15 par semaine. AV. 8-5695.

2710 PIE IX

1½ appt luxueusement meublé, coin Boyce. UN. 1-9836. CL. 5-7320.

ST-DOMINIQUE 6446, Beaubien, 2½, neuf, moderne, semaine, mois, année, préférence. CR. 3-3252.

ST-HUBERT 8489, 2 pièces meublées, semaine ou mois. DU. 1-7989.

ST-HUBERT, 7190, 1½ pièce, moderne, aménagé, électricité payée, $15, $18 semaine.

7368 ST-HUBERT

1½ appt luxueusement meublé, avec tapis, draperies. Immeuble neuf. Tél.: 274-5660, 279-2094.

8693 ST-HUBERT, 2-3 pièces meublées, chauffées, éclairés, $13-$18, entrée privée.

ST-HUBERT 7893, 1½ meublé tout fourni, taxes payées. CR. 1-9564.

ST-LAURENT 5746, angle Bernard, 2½ pièces, $18 par semaine. CR. 2-8221. CR. 6-2146.

ST-MICHEL, 2 appts meublés. Entrée privée. 8132 boul. libre. RA. 2-4704.

ST-VALLIER - Bezubien, appt moderne, 2½, électricité, taxes payées, incinérateur, concierge. CR. 3-5909.

ST-ZOTIQUE 2003, 4 pièces fermées, électricité fournie. OR. 7-9082, OR 4-8657.

SHERBROOKE, St-Hubert, 1½, nouvellement redécoré, meublé de luxe VI. 5-8856. RE. 7-5383.

SHERBROOKE EST 3630 - 3635, 1½, 2½, 3½, 4½, meubles, buanderie. Incinérateur. Concierge.

VERDUN, rue Wellington, 2 pièces Plus chambre de bain, appartement moderne, T.V., hide-bed, poêle électrique, réfrigérateur, tapis mur à mur. Références. FO. 7-2860.

VILLE-EMARD, 2 appts meublés, 6905 Dumas, PO. 7-7300.

VILLE ST-LAURENT, 2½, tout meu- blé, incinérateur, concierge. Stationnement gratuit. Immédiatement. Tél. 744-1851.

A AHUNTSIC 1-2 personnes, 11 pièces, entrée privée, services complets. 10767 Meunier, 331-4103.

54 Appartements meublés à louer

LE "SCANDINAVE" APPTS
7131 BOYER
ENTRE CHRISTOPHE-COLOMB ET ST-HUBERT, COIN JEAN-TALON
Tout nouveau, jamais habité.
2½ tout meublés, tapis mur à mur, draperies. Cuisine moderne avec ventilateur. Salles de bain couleur. Grandes garde-robes. Sundeck. Incinérateur. Luxueux vestibule. Toutes taxes et électricité payées. Rediffusion. Laveuse et sécheuse. Garage. Service de conciergerie.
Renseignements, tél.: 277-1070

APPARTEMENTS BEL-O-MARE

Tapis mur à mur
SUN-DECK, SERVICE DE RADIODIFFUSION
TOUTES TAXES PAYEES
MOIS OU SEMAINE
6530 Boyer — CR. 6-0737

3465 PARTHENAIS

1½ APPT MEUBLE, TOUTES TAXES, PAYEES, TELEPHONE, LA. 3-4926, APRES 6 P.M.

APPT clair, neuf, richement meublé, taxes payées, 3840 Lafontaine est, LA. 6-6082.

APPTS privés, propres. Frigidaire, poêle, téléphone, eau chaude. Toutes commodités. CR. 7-2685.

APPTS 2 pièces fermées, meublées, $60. Emile Journeault, St-Hubert. VI. 9-6801, RE. 1-6786.

APPARTEMENTS A. B. C.

Berri, 5305	CR. 7-9332
Beaubien, 352	CR. 4-0582
Gilford, 700	LA. 3-1814
St-Hubert, 7712	CR. 9-8343
St-Luc, 1633	WE. 2-0442
Western, 4163	WE. 5-1915

1½ — 2½ appartements modernes, rediffusion, stationnement. CR. 7-7131.

APPARTEMENT moderne chauffé, S'adresser téléphone 271-5198. 2170 Des Carrières, appt 2.

ATTENTION, Jean-Talon 7239, De L'Epée, 1½, $55-$65, poêle, frigidaire, concierge, CR. 4-8518.

BON CHEZ-SOI pour femme seule, travaillant, bon marché. Information, téléphoner 387-4238.

CENTRAL, neuf, télévision, chambre, vivoir, cuisinette, chambre de bain en tuile, $18 et plus par semaine. 5470 St-Laurent, angle St-Viateur.

2 CHAMBRES MEUBLEES FERMEES AVEC CUISINE MODERNE, CHAMBRE BAIN, REFRIGERATEUR, POELE ELECTRIQUE, LOGIS, CONFORTABLE POUR 2 PERSONNES, $8 CHACUNE SEMAINE. RUE SAINT-PHILIPPE, ST-HENRI. 744-2333.

CHAMBRE meublée, 1 ou 2 dans mai- son appartements, neuve, chauffée, cuisinette, frigidaire, poêle, $45 et plus par mois. 2660 Théodore.

CENTRE d'achats Domaine, 1½, toutes commodités fournies, entrée privée, $13. CL. 5-3866.

CONTINENTAL, Appts, 3 appts riche- ment meublés, chauffés, incinérateur. Service concierge. Prix modique. S'adresser 4750 Ontario Est, appt 1. CL. 9-7435.

COUPLE sans enfant, pour concier- gerie, bilingue, références et expérience immédiatement. RA. 7-2273.

JOLIS APPTS meublés, 1195 Mont- calm, 1½ pièce, Bendix, maison bien tenue.

★ MANOIR LAJEUNESSE ★
1½-2½-3½ APPTS
RICHEMENT MEUBLES
TRANQUILLITE - PROPRETE
ET CONFORT ABSOLUS
TOUTES COMMODITES -
MAGNIFIQUE SUN-DECK
SEMAINE OU MOIS
★ 5945 LAJEUNESSE - DU. 9-3868 ★

3 PIECES modernes, Notre-Dame est, idéal pour couple ou célibataire 255-8162 ou CL. 4-6580

3 PIECES MEUBLEES
$20 par semaine ou $75 par mois, chauffé, éclairé, taxe d'eau payée. Meubles neufs. 8425, Marseille, CL. 9-4936

POURQUOI rester en chambre quand vous pouvez louer, 3½ semi-meuble, toutes commodités, $75, $80, $85 par mois. 3290 Barclay, Dr L. Piche, CR. 7-7647, RE. 8-3329.

PRIVE, bas, 3½ appts meublés, chauf- fés. Eau chaude, propres. LA. 4-4583.

2½ PROPRES, entrée privée $15, 1621 Wellington, WE. 5-0316.

TRES JOLI appartement meublé, 2½ neuf, piscine, cause transfert, mai gratuit. Téléphonez après 7 heures p.m. DU. 9-2829.

55A Logements chauffés demandés

REZ-DE-CHAUSSEE, chauffé, 5-6 piè- ces, localité: St-Denis à Papineau, Mont-Royal à Sherbrooke. Ecrire à: 246-A Ouest Boul. St-Joseph.

56 Logements chauffés à louer

AHUNTSIC, 765 Louvain, 3 appts chauffés, poêle électrique, DU. 9-2324.

AHUNTSIC, 312 Prieur ouest, Jeanne- Mance, 3 grandes pièces fermées, 2e. DU. 1-1014.

AHUNTSIC OUEST, nouveau Bor- deaux, duplex neuf, 5½ appts, thermostat individuel. 10902 St-Real. AV. 8-1202. Soir: FE. 4-6121

AHUNTSIC, grand living, 3 chambres à coucher. Logement exceptionnel, 11,730. Tourist. Téléphone 331-4792.

AHUNTSIC 2120 Fleury est, 3 pièces chauffées, eau chaude, $85. DU. 9-1485.

AHUNTSIC, 3 appts, fermés, toilette, douche privées. Adultes. Après 5 heures, 331-3875.

AHUNTSIC OUEST
NOUVEAU-BORDEAUX
MAISON NEUVE
3 pièces fermées, chauffées, Près centre d'achats L'Acadie, près église
FE. 4-4403
après 6.30 p.m. — 12141 James-Morrice

AHUNTSIC, Sauvé est, neuf, grand 3½, chauffé, bas de duplex, cour, prélart. 733-7573.

AHUNTSIC-OUEST
MAISON NEUVE
4 pièces chauffées, eau chaude, près centre d'achats, quartier résidentiel et tranquille
S'ADRESSER
12038, BOUL. TAYLOR
FE. 4-1916

AHUNTSIC, près Henri-Bourassa, Pa- pineau, 3 appts chauffés, eau chaude, bien éclairé, ménage fait, $80. MO. 5-3479.

AHUNTSIC est 3½, planchers en tui- le, 10349 Viannet, CR. 1-0-83.

56 Logements chauffés à louer

DUPLEX

LOGEMENT DU HAUT
6 APPARTEMENTS
GARAGE
CHAUFFE
S'ADRESSER A
6063 RUE DES ANGEVINS
VILLE D'ANJOU
ENTRE MIDI ET 5 H. P.M.
TOUS LES JOURS
842-7017 OU RE. 5-2878

ROSEMONT

Grand 5½ neuf, fermé, chauffé, 2e étage, près école, église, transport, $95. CL. 9-4936 ou CL. 4-3456.

AHUNTSIC 4½ PIECES
Logements modernes situés rue Pothier (arrière centre d'achats Fleury)
grand 4½ fermés $90,
grand 4½ salon double $90, $85
Construction spacieuse et moderne place pour laveuse et sécheuse automatique, ventilateurs électrique. Information:
E. THOMAS — DU. 1-2998

AHUNTSIC, grand 5 pièces, rez-de- chaussée, avec cave, ciment. Garage 2 voitures, logement du propriétaire. Prix $150. DU. 1-2662.

AHUNTSIC
Maison neuve, 3 grandes fermées, luxueuses, près autobus, église, magasins. DU. 8-0522.

ALMA 6201, chauffé, eau chaude, gaz, 220, propre, $67. CR. 7-9281.

ANJOU, DUPLEX, 5½ grands. Neuf. Thermostat. 2e. $95. 5883, Verneuil. CL. 4-9167.

AVENUE Jean-Talon, 4 chauffés, bas, 220, balcons, frais peinture, $65. RA. 2-6833.

AVE QUERBES 7880 appt 1, grand 3 non chauffé 1-4 chauffé, poêle gaz, à louer, prix raisonnable. CR. 9-2861.

7525, 17e Ave, St-Michel, 5½ grands, modernes, chauffés, 2e. RA. 7-9412.

BAS 5 PIECES avec cave, 12 Terrasse Corbeil. MO. 9-3753. CR. 9-3247.

BEAU 3 pièces, Holt et 4e ave. DU. 8-0580.

BEAUBIEN 5565, 3 pièces fermées, modernes, chauffées, face hôpital Maisonneuve. CL. 9-0683.

5300 BEAUBIEN Est, 4 grandes pièces fermées, redecorées, incinérateur, eau chaude, concierge, laveuse, sécheuse, $80. CL. 6-5495.

BEAU BIEN, 5118, coin 39e avenue, 4 pièces fermées, modernes, $75. CL. 6-2352.

BEAUGRAND 544, 3 pièces fermées, eau chaude, poêle. Après 5 p.m. CL. 9-9465.

BIENVILLE 815, 4 pièces, modernes chauffées, poêle électrique frigidaire, bas. LA. 3-5950.

BELANGER, 1139, grand 6 clair, an- gle de Laroche, 2e, chauffé, $85. LA. 1-5038.

BELLECHASSE 5020, 3½ meublé ou non, Confortable. Clair $55-$65 CL. 4-3643.

BENNETT 1657 - 1661, 2e, 3e, 5 appts, chauffés, $80. Redécoré. RE. 7-7807.

BORDEAUX 5676, 5680, beaux 3 piè- ces, chauffées, modernes, planchers bois franc, 220.

BORDEAUX et Villeray, sous-sol, 3 appts, $45. RA. 7-3853.

BOULEVARD Gouin est, 4665, 4½, fermé, bas $75, garage $8. CL. 5-3528.

BOUL. ROSEMONT 4355-4377, 4½ grandes pièces, fermées, chauffées, eau chaude, poêle, frigidaire, CL. 5-8445.

BOUL. PIE-IX, près Hochelaga, 8 piè- ces chauffées, 2e étage. CL. 4-3340.

BOUL. PIE-IX, coin Jean-Talon, bas, 4 fermées, balcons, cour, concierge. CR. 4-9197.

BOUL. ST-JOSEPH 1321, 5 pièces, 3e, 220, réfrigérateur, incinérateur, $80. RE. 9-4552.

BOUL. ST-JOSEPH EST 500, 2e étage, 4½, pièces chauffées, réfrigérateur, cause décès. LA. 1-4457.

BLVD ST-JOSEPH 1321, 5 pièces, 3e, 220, réfrigérateur, incinérateur, $80. RE. 9-4552.

BOUL. ST-MICHEL, près Jean-Talon, neuf, 5 chauffé, fermées, $85 à $92 - $95, linoléum, ventilateurs, balcons, près écoles. RE. 3-4236.

BOURBONNIERE 4497, chauffé, poêle, frigidaire, 4½, $85, et 3½, $75 CL. 6-3224.

CARTIERVILLE, 5835 de Mésy, 1 et 2 pièces, $66. et $69. RE. 8-3568.

CARTIERVILLE, 12373 Notre-Dame- des-Anges, bas, 4 appts, frigidaire, poêle électrique garage, enfants acceptés. OR. 1-3053.

CATY 429 est, duplex, 5½, cour, bas; près autobus. DA. 1-8154.

CENTRAL, 4 pièces fermées, meu- blées, chauffées, éclairées, $16. par semaine. DA. 1-7484. VI. 4-6803.

CHOMEDEY, charmant 4 pièces, 2e, fini de luxe, tout confort. Ensoleille, spacieux garde-robes, stationnement. Pelouse. Adultes. MU. 1-1435.

CHRISTOPHE-COLOMB 5873, 3 et 7 appts. Visible, soir, 7.30 à 9.

CLARK 1555-61, 3 pièces $60. Tout compris. VI. 9-8657.

CLARK 6755, 3½-4½, séparés, balcon, concierge, buanderie, incinérateur, garage. CR. 5-1113.

COTE-DES-NEIGES, 4½ pièces chauf- fées, 2e étage, poêle, réfrigérateur, redécoré, $100. RE. 8-9130.

COTE-DES-NEIGES, 6185 Hudson Road, près Van Horne, 4½, eau chaude, toiles vénitiennes. Service concierge. CR. 9-0405.

COTE-STE-CATHERINE, 4010, 4½, chauffé, balcon, Bendix, garage. RE. 8-5619. RE. 3-2929.

COTE ST-PAUL, logement moderne, 3 appts, fermés, chauffés, poêle, frigidaire. PO. 8-6461.

DE LA ROCHE 7652, près Villeray, 2e, 4 appts fermés, chauffés, garage disponible, autobus.

DESJARDINS 2655, 2 pièces, entrée et toilette privées. CL. 5-9421.

DORION 3443, nord Sherbrooke, 5 pièces, 220, poêle, frigidaire, incinérateur, très propre.

DROLET 5302, 3 appts, pas de bain, $35. Visible après 6 heures.

DUPLEX, Outremont, 708 Wiseman, bas, 8 grandes pièces chauffées, garage, magnifique jardin moderne, libre septembre $165. CR. 7-4902.

ESPLANADE-Crémazie, duplex mo- derne, 2ème, 5½ appartements fermés, ménage fait, $95. 334-8314.

EVERETT 1251, 5-3 pièces, eau chau- de, concierge, $70, $40. CR. 9-0819.

FLEURY est, 2314, 5 pièces, chauf- fées, $90 mois. FE. 4-9865.

FLEURY 44 ouest, très beaux 2 et 3 pièces, chauffées, eau chaude, poêle, réfrigérateur, lover très raisonnable, localité excellente, chambre de bain couleur. DU. 7-4908.

GOUNOD, Boyer, haut 5 pièces mo- dernes, vénitiens, linoléum, garage chauffé, libre 1er juin. 975 Gounod.

HECTOR près Sherbrooke, Tétreault- ville, neuf, chauffé, 5½ grandes pièces fermées, cour. 733-7573.

HOCHELAGA 4761, 3½ chauffés, commodités, ménage, tuile, concierge. 259-9842.

5749 ISERVILLE, 3 grandes pièces chauffées, modernes, $63 mois. DU. 7-0030.

JARRY 910 ouest, 2½, semaine, mois. OL. 5-5296 ou CR. 3-6107.

JARRY 910 ouest, 2½, semaine, mois. OL. 5-5296 ou CR. 3-6107.

IBERVILLE 6638, 3 appts, chauffé, $65. 1er Juin. RA. 7-5017.

L'ACADIE, entre Jarry - Liège, 5½ fermés, neufs, chauffés, modernes. $105. CR. 9-0405.

LAJEUNESSE 7562 haut, 4 pièces. 220. Libre immédiatement. FE. 1-0491.

3180 MAPLEWOOD, apt 4, 5½ pièces, chauffé, $110 par mois. Libre. Un mois gratis. Appeler concierge. RE. 8-7393.

MARQUETTE, 7955, appt 1, 5 pièces, bas, tuile cuisine. Près toutes commodités.

MONTREAL-NORD, beau 3 pièces mo- dernes, eau, électricité, chauffage payés. DA. 2-5624.

MTL-NORD, duplex 5½ pièces, chauf- fé, bas, enfants acceptés. Appeler tout temps. DA. 1-2325.

MONTREAL-NORD, 5 appts fermés, 5108 de Castille. RA. 5-3387.

MTL-NORD, 3845 Fleury, semi-sous-sol 3½, appts chauffés, linoléum, $80. DA. 2-1539.

MTL-NORD, Drapeau 10736, 4 pièces chauffées, DA. 2-1098.

MONT-ROYAL est, 75½, 8 pièces, Rai- sonnable. Libre. Conviendrait bureaux. RE. 1-0792.

MOUSSEAU - Sherbrooke, 4½, fermés, solarium, duplex, 2e, 220, $70. Soir LA. 5-3863.

N.D.G. 5 appts, 2e, chauffé, eau chau- de. 880, 5229 Connaught. HU. 9-3143.

5½, N.D.G., bas chauffé, garage, 1er juillet. 4034 Northcliffe. HU. 9-4768.

NICOLET 2544, 3 grandes, modernes, chauffées, aussi 3 non chauffées LA. 3-5925.

NOTRE-DAME EST, coin Cadillac, 4 pièces fermées, eau chaude, 2e, propre et claire. CL. 5-1020.

NOUVEAU-BORDEAUX, 3½ pièces fer- mées, de luxe, chauffées, $75. 12052 Boul. Taylor. DL. 8-5358.

ROYAL TRUST

MARQUETTE 7135, 3 appts, bas, $65.
ST-DENIS 4160, 3 appts, 2e, $110.
ST-DENIS 4070, 2 appts, 3e, $62.50
AVENUE DU PARC 3534
1½, 2½ appts $35.
Voir concierge sur les lieux.
DIV. DES LOYERS ET GESTION,
Mme BEATON
849-4741, local 521

ONTARIO EST, 1585 PRES CHAM- PLAIN, 2½, CUISINETTE, SALON, CHAMBRE A COUCHER, GRANDE SALLE DE BAIN AVEC BAIGNOIRE, CHAUFFE, POELE, CONCIERGE, EAU CHAUDE A L'ANNEE, PRES ECOLE ET EGLISES. $48.50. Voir concierge, appt 10.

ONTARIO-Beaudry, 3½ chauffé, taxe d'eau payée, moderne, eau chaude, raisonnable. 721-6688.

ORLEANS 4460, rue très tranquille, 2 pièces séparées, claires, poêle électrique, réfrigérateur, eau chaude incluses, $50. FE. 4-9254. CR. 4-9695 jusqu'à 10 p.m.

OUTREMONT, 878 Dollard, 2e étage, six grandes pièces séparées, poêle à gaz, frigidaire, concierge. CR. 1-5751.

OUTREMONT, 878 Dollard, 2e étage, six grandes pièces séparées, poêle à gaz, frigidaire, concierge. CR. 1-5751.

PAPINEAU 7980, PRES JARRY
Neuf, 4½-3½ pièces séparées, balcons, concierge, incinérateur, garage, buanderie, linoléum cuisine, 220, CR. 3-1113 DU. 1-3551.

4834 PAPINEAU, 4 grandes pièces, poêle fourni, 3e, éclairées, libre DU. 7-8770.

PAPINEAU 6725, 3½ séparés, neufs, balcon, service concierge, buanderie, incinérateur. CR. 3-1113.

PARC-EXTENSION, 4½, 3½, chauf- fés, eau chaude, un mois gratis. S'Stationnement. Cuisinière et frigidaire. $80. à $80. CR. 9-7723.

4004 PARC LAFONTAINE, 1-3, 1-5 pièces, frigidaire, poêle, eau chaude, taxes payées, loyer raisonnable. HU. 1-7919.

PARC Lafontaine, 1830 rue Gauthier, 4 grandes pièces chauffées, $75. DU. 8-5093.

PARTHENAIS, boul. St-Joseph, 3 piè- ces chauffées avec ou sans poêle et frigidaire, ménage fait. LA. 2-7677. VI. 4-5839.

PIE-IX-JEAN-TALON, neuf, 4 jolies pièces fermées, chauffées, prélart, semi-sous-sol garanti non humide, $73. RE. 3-4236.

POINTE-AUX-TREMBLES, bas 4½ fermées, chauffées, modernes, libre, $70. MI. 5-4634.

PTE-AUX-TREMBLES - 5½ fermées, dans duplex, chauffées, modernes, $80. MI. 5-9771.

PONT-VIAU
4 grandes pièces, très belle location, bord de l'eau. Occupation immediate. 229 Boul. Levesque. MO. 9-0685.

RACHEL et Valois, 3 et 4 pièces fermées, CL. 9-7551.

RACHEL-VALOIS, 3 pièces, $65, ri- deaux, vénitiens, tuile, CL. 9-1355, CL. 6-4589.

REPENTIGNY: 2, 3 ou 4 pièces chauf- fées, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, localité exceptionnelle, près des écoles, centre d'achats, hôpital, église, etc, accès au fleuve, à partir de $52.50. MI. 5-9151.

ROSEMONT 2601 boul. magnifique 3 appts, moderne, chauffé, entièrement peinturé, linoleum posé, 220, balcon, $55, $60. RA. 7-4155.

ROSEMONT, 6535, 18, Beaubien, 3½ grandes pièces, chauffé, stores vénitiens, tuile dans cuisine, raisonnable, le soir.

ROSEMONT, 4, chauffés, poêle, frigi- daire, vénitiens, linoléum, 3585 St-Zotique.

ROSEMONT, 6987 Lemay, près Bé- langer, 5½ pièces, chauffé, haut de duplex, $110 par mois. Occupation immediate. CL. 6-3562.

ROSEMONT, 25e, 6620, chauffés, neufs, eau chaude, incinérateur, fenêtres aluminium, concierge, laveuse-sécheuse 5½ meuble, 3½ et 4½ non meublés $60-$70-$80. Occupation immediate, garage chauffé disponible. RA. 8-7826. DU. 7-0888.

ROSEMONT, duplex, 5½ fermées, mo- derne, 19e Avenue sud St-Zotique. Adultes. RA. 2-3076.

ROSEMONT, 4 pièces, ménage fait, près école, centre d'achats, $80. RA. 2-3027.

ROSEMONT, 5920, 11e ave, 3 grandes pièces neuves, peinturées, libres.

ROSEMONT, 6355 - 43ème Avenue, 4 pièces, libre 1er mai. CL. 9-5968.

ROSEMONT, 2½ chauffés, duplex neuf, $45. 6440 - 36e, coin Beaubien CR. 3-1434.

ST-CHRISTOPHE, Ontario, 4 appts, pas meuble, central, $65. Poêle fourni. 1839 St-Christophe.

ST-DENIS, 6676-6680, 4 grands appts, 3e, 220, propre, $70. Juin.

ST-DENIS 6970, 3 pièces, chauffé, eau chaude. RE. 3-3111.

ST-DENIS nord Sherbrooke 1er étage, 4 grandes pièces, poêle gaz. AV. 8-2487.

ST-DENIS, 6666, appt 4, 5 pièces, eau chaude, adultes, références, 3e étage, $65. Dr Piché, CR. 7-7647, RE. 8-3329.

ST-DENIS, DE CASTELNAU, 6 piè- ces, eau chaude, fraîchement rénové, 3e, moderne, 869-0816, 522-6144.

10,235 ST-HUBERT - Fleury, petit lo- gement chauffé, $50. HU. 8-1390 ou appt 3.

ST-LAURENT 5730 près Bernard, 3 appts, moderne, eau chaude, poêle, réfrigérateur, incinérateur, concierge. CR. 3-0445.

ST-LAURENT 6809, près St-Zotique, 4 pièces, 2e, 220, $80. Libre. RE. 1-7105.

ST-URBAIN, St-Zotique, 4 pièces, non chauffé, $77.50. CR. 6-3714.

ST-VINCENT-DE-PAUL, 4 pièces, fer- mées, moderne, $72. NO. 1-1232.

SHERBROOKE EST, 2550, 4 chauffés, eau chaude, poêle, frigidaire, $75. LA. 7-7001.

SHERBROOKE EST, près Chapleau, face parc, 2 grandes pièces, bas, chauffé, 220, libre, $125. LA. 4-5809.

SHERBROOKE EST, coin Préfontaine, 3 pièces modernes, centre d'achats Maisonneuve. LA. 4-0992.

SHERBROOKE est 5845, 4 pièces mo- dernes, près Sanctuaire-Marie-Reine-des-Coeurs, $75. CL. 5-3937.

SHERBROOKE 1889, près Cartier, beaux 2, complètement renovés, chauffés, 2ième. LA. 1-1914.

SHERBROOKE est, 3905, appt 2, beau 5 pièces, chauffé, moderne, eau chaude, service concierge. CL. 6-4398.

Sherbrooke et Sheppard
Logements 4-5-6 pièces, rénovés, chauffés, eau chaude, poêle, frigidaire S'adresser à 2338 est Sherbrooke. CL. 9-9365.

VERDUN, logement 3 pièces, avec frigidaire, poêle, électrique fournis, $70 par mois. PO. 7-9814, après 6 heures. PO. 7-0268.

VERVILLE, 5½ appts, 2e, DU. 9-4338.

VILLE D'ANJOU, haut duplex, 5½ chauffées, moderne, neuf, ventilateur cuisine, $80. près boul. Métropolitain, face école. CL. 6-4645.

VILLE D'ANJOU, superbe 6 pièces, haut, duplex neuf, spacieuses pièces claires, garage, moderne dans tous les détails. Chauffé. CL. 4-1298.

VILLE D'ANJOU maison 4½ appts, bas, 220, avec sous-sol. CL. 9-5747.

VILLE D'ANJOU, 1 mois de loyer gratuit. 5½ pièces avec solarium, thermostat. Growth Const. Co. CL. 6-5121.

VILLE d'Anjou, bas 5½, salle jeux, garage. $125. L.A. 6-4273. LA. 3-6615.

VILLE D'ANJOU, 3 mois gratis, 4½, chauffé, luxueux duplex neuf. CL. 4-2278.

VILLE D'ANJOU, 6 pièces, neuf, chauffé, $90. Un mois gratuit. CL. 4-2278.

VILLE D'ANJOU, 5½, haut, 8440 Ché- nier, près école, magasin, garage. 766-3419.

VILLE D'ANJOU, 3½, neuf, chauffé, au niveau du jardin, $80. HU. 1-4525.

VILLE D'ANJOU, duplex neuf, 5½ ou 6½, pièces, buanderie attenant à la cuisine, jardin, $95 - $105. HU. 1-4537.

VILLE Lasalle, contracteur, j'ai 20 duplex neufs à louer, choix de location, 3-4-5½ et 6 pièces de $70 à $100. DO. 6-5156.

VILLE Lasalle, contracteur, j'ai 20 duplex neufs à louer, choix de location, 3-4-5½ et 6 pièces de $70 à $100. DO. 6-5156.

VILLENEUVE et Park, étage du mi- lieu, 7 pièces, eau chaude, réfrigérateur neuf et poêle, planchers durs, balcons, concierge; taxes payées, $125, 280 ouest, Villeneuve, HU. 9-6303.

VILLE ST-LAURENT, 1560 Barré, 3½, pièces, $70. 2e. 220, libre. 626-3861.

VILLE ST-LAURENT, 4½, fermés, à 10 minutes de gare Centrale, 1 mois gratuit. 1405 Poirier, appt 3, RI. 7-4571 — WE. 7-3578.

VILLE St-Laurent, rue Dutrisac, 3½ pièces chauffées, frigidaire, poêle, près station, redecoré. CR. 7-1159. RI. 7-6925.

VILLE ST-LAURENT, 1410-1412, Cou- vreile, duplex, 2-6 fermées, neufs, garages, salle jeux, chambre bain. $135. $165. DU. 8-9116.

VILLE ST-LAURENT, 4 pièces, avec thermostat dans le logement, lessiveuse, sécheuse, 1595 Decelles. RI. 4-0303.

56 Logements chauffés à louer

ROYAL TRUST

PREMIER MOIS — LOYER GRATIS
OCCUPATION EN MAI
OU PLUS TARD
LACORDAIRE ANGLE BELANGER
5½ pièces neuves ultra-modernes chauffées, haut de duplex, choix de couleurs, construits par Jaymar Construction.
CL. 6-7277

VILLE ST-LAURENT
DISTRICT CLUB DE GOLF
MARLBOROUGH
ENDROIT RESIDENTIEL EXCLUSIF
DIRECTEMENT DU CONTRACTEUR
Duplex luxeux, 5½ grandes pièces, chauffage eau chaude, cuisine moderne avec salle de lavage, salle de jeux finie, garage double, haut $125, bas $150. Venez visiter en tous temps, 3330 Limoges coin Robitaille. Informations, CR. 7-7901, RE. 1-8738.

VILLE ST-LAURENT, Marlborough Court, Boulevard Toupin, 5½, haut, chauffé, thermostat, non équipé, garage sidésiré, $120. RE. 1-6211.

VILLE ST-LAURENT, 4½, fermés, chauffés, près gare, $100. 1258 Montpellier, RI. 4-6010.

VILLE St-Laurent près gare de Côte Vertu, haut neuf, 6½, grand et luxueux, clair, 3 chambres à coucher, chauffé, garage. RI. 4-1819.

VILLE ST-LAURENT, beau 5½, haut, chauffé, thermostat, toutes commodités, $120. RI. 7-6964.

VILLE ST-MICHEL, 5½ haut, grandes, fermées, près autobus, écoles, parcs 8915, 10ème ave. WE. 5-0190.

VILLE ST-MICHEL, 3 appts chauffés, fermés, $55 par mois. RA. 9-3901.

VILLE ST-MICHEL, joli appartement 5 pièces dont 3 chambres, 1er étage, grande cour, balcons avant et arrière, eau chaude, chauffé, stores vénitiens fournis, à proximité centre d'achats, église, école, etc. Libre 1er juin ou avant si désiré. RA. 9-4925.

VILLE ST-PIERRE, 50 St-Jacques, 4 pièces modernes, 1er plancher, $70. sous-sol $63. Appt 5 ou RI. 4-5457.

1260 VILLERAY, 3 pièces fermées, chauffées, eau chaude, poêle, réfrigérateur, bain douche, incinérateur, concierge, $65. CR. 1-3321.

VILLERAY 1287, 3-4-5 pièces, redé- corées, $55 à $85. OR. 1-5231.

VISITATION 1186, 4 pièces chauffées, 220, eau chaude payée, face église, propre.

A LOUER, 5 pièces, près Towers, centre d'achats Pie IX, RA. 1-8137.

ANNETTE Avenue, (près Lagauche- tière, St-Denis). Mai gratuit, 4 pièces, Chauffé, Repeinturé, Poêle 220, fourni, eau payée. LA. 4-6221.

2 APPTS, toutes dépenses payées, chambre de bain tuile, $15 par semaine. 3615 Hochelaga. LA. 2-1235.

4½ APPTS, chauffés, $75., très pro- pres, départ, achat propriété, 6842, 10e Rosemont.

4 APPTS fermés coin de rue $75. 5147 Beaubien est. RA. 9-2809.

3 APPTS chauffés, Jour RA. 8-4519. Soir MO.

241 Camions à vendre

MERCURY pick-up ¾ tonne 1958, parfaite condition, pneus neufs. RI. 4-1167.

METRO "International", 2 tonnes, parfaite condition, $225. Tél. 729-9462, demandez Marcel.

PANEL 1952, Chevrolet, $125, bonne condition, 527-1632.

PICK UP 1958, Mercury, ½ tonne, mécanisme neuf, prix $700. LA. 6-6234.

2 PICK-UP 1962, Chevrolet à un prix ridicule, échange accepté. M. Paul Doyon, DU. 9-8461.

PONTIAC sedan delivery 1956, parfaite condition, licences, très propre, $450. 4630 Cartier.

1952, ½ TONNE, PICK UP, licences payées, $75. RE. 1-0232.

VANNES 18', 16' 12', pour déménagement avec camions Chevrolet 1956-1960. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

VOLKSWAGEN 1955, autobus, $750. Pas de comptant. 722-3589

VOLKSWAGEN autobus 62' comme neuf, 7000 milles. DA. 1-5030, demander M. Miller.

VOLKSWAGEN 1960, Pick-up, $850. Pas de comptant. 722-3589

VOLKSWAGEN panel 1957, parfaite condition, $500. Après 6 hres. RA. 1-5477.

242 Autos, camions demandés

PAGE

VOUS ACHETERA VOTRE AUTO COMPTANT A TRES BON PRIX.

PAGE

PAIERA LA FINANCE ET REDUIRA VOS PAIEMENTS A 7% D'INTERET ORDINAIRE.

PAGE

VOUS L'ECHANGERA POUR UNE AUTO NEUVE OU USAGEE ET COMPTANT SI VOUS LE DESIREZ.

PAGE

EST PRET A TOUT FAIRE POUR VOUS ACCOMMODER.

PAGE & FILS
3350 RUE FELLINGTON
PONTIAC 6-3571
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 H.

ABSOLUMENT BESOIN DE "25" autos usagées, modèles 56 à 59. Payons comptant le plus haut prix en ville.
2815 SHERBROOKE EST
LA. 6-2813

ACHAT autos et camions comptant. ENDOMMAGES OU NON 9475 ST-LAURENT — DU. 1-7691

ACHETERAIS autos usagées et camions, ou pour scrap. Tél. 661-1423.

ACHETERAIS automobile, modèles 1953 à 1961, 2122 Ontario est, LA. 4-8823.

ACHETERAIS 50 autos usagées, 1953 à 1960. Comptant, 8245 Hochelaga, CL. 6-6096.

ACHETERAIS d'un particulier, automobile usagée de 1956 à 1961. En bon ordre et bien propre. Payerais argent comptant. Pas d'agents. Tél. CR. 6-2051.

ACHETONS autos usagés. Payons comptant. Jour, soir, 819 Rachel est. LA. 2-1196.

2 CAMIONS 4 à 5 tonnes, 2 autos de 1957 à 1960. 323-1533. M. Paul Roland.

244 Accessoires d'autos, camions

PIECES et autos usagées. Chometon Auto Parts, 225 Montée Masson. NO. 1-1423.

PIECES usagées de toutes sortes, livraison gratuite. Juteau Automobile, 2055 boul. Labelle, St-Martin. MU. 1-2566.

PNEUS usagés, parties d'autos. Notre-Dame Auto Salvage, 5467 Notre-Dame ouest. WE. 5-3725.

244A Réparations d'automobiles

DEBOSSAGE et peinture, fait par particulier, termes aussi bas que $10. mois. CR. 7-5133; DU. 1-7128 soir.

FAITES REPARER ET RECHROMER VOS PARE-CHOCS, ET VOS GRILLES. ECHANGE ACCEPTE, SERVICE RAPIDE. ALLONS CHERCHER ET LIVRONS. LAMER ET COTE, 5365 HENRI-JULIEN. CR. 1-2428.

245 Autos, camions à louer

AUTOS et camions à louer "Hochelaga Drive Yourself", 2122 Masson. LA. 4-6836.

TAXI à louer à la journée, 1877, St-Zotique.

246 REMORQUES

DETROITER MOBIL HOME
TOUJOURS EN TETE
OFFRES SPECIALES
10 x 48 DE LUXE $5,667
10 x 50 DE LUXE $5,976
10 x 54 DE LUXE $6,493
Approuvés par la réglementation canadienne de l'habitation (CSA).
CONSULTEZ-NOUS AVANT D'ACHETER
Remorquage de roulottes à très bon compte, licenciés et assurés.
LOUONS ROULOTTES DE VOYAGE
LANGEVIN TRAILOR SALES
170 BOUL. LABELLE, ROSEMERE
NA. 5-1390

MANUFACTURONS TRAILERS pour camping, pêche, go-cart et bateaux. Renseignements: Sunset Industries, 2275 Jeanne-d'Arc. CL. 6-2727.

REMORQUE de fabrication Richardson, 1957, 2 chambres à coucher pour 6, 28 x 8, entièrement meublée, lits et sommiers neufs, entièrement moderne, briques électriques. Auvents intérieur et extérieur. A sacrifice pour vente rapide. Prix complet $1860. Financerons acheteur sérieux. 1733 boul. Taschereau, Ville Lemoyne, à la station de service. Tel. 288-7330.

246A Avions

MAURICE SAVARIA. Vente d'avions neufs et usagés. Spécialités: avions sur flotteurs. St-Jérôme, GE. 8-1255.

250 Voyages — Transport

DESIRE compagnon avec auto, pour voyager au vacances. Après 5. OR. 1-6314.

PERSONNES sans auto désirant faire voyage en auto privée. LA. 6-3938.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

LAMBRETTA
Le scooter le plus en demande, nouveau bas prix.
AUCUN COMPTANT
TERMES $26 PAR MOIS
ASSURANCE COUVRANT LE PASSAGER SI DESIRE
BENTLEY'S CYCLES & SPORTS

B.S.A bonne condition, aussi pièces usagées. RA. 9-0690.

B.S.A. 1958, Siter Rocket, 650cc, chromé, équipé au complet, $500. OR. 4-0109.

B.S.A. 350 c.c. Modèle 1954, parfait ordre. VI. 5-4473.

BICYCLE Exercycle, pour culture physique, neuf, à moitié prix. DU. 8-8220.

FAUT vendre motocyclette, scooter, B.S.A., Lambretta, pièces, sidecar, termes. 256-8924.

MOTOCYCLETTE BSA, modèle Rocket, en parfait état, $450. CL. 9-8169, entre 7 et 9 hres. P.M.

SCOOTER Lambretta, 150 CC, $285. Comptant seulement. CL. 9-7385.

SCOOTER 1961, très propre. CL. 6-3876.

SCOOTER Lambretta, 1960, No TV 175, $450. 8388, Lac. St-Michel, appt 1. FA. 7-1731.

SCOOTER Lambretta 1959, 150 c.c., $250. Appelez RI. 7-1674.

TRIUMPH 1958, moteur reconditionné. Sacrifié à $350. BA. 3-5258.

TRIUMPH, spécial 500 c.c. Moteur remis à neuf, $300. 1848 Champlain, Iouz.

252— Cartes professionnelles

Médecins

CHOQUETTE STANISLAS. Maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, analyse sang, 2260, boulevard Pie IX, CL. 5-9989.

DOCTEUR Hébert, Hôpitaux Paris. Médecin général, 25 ans d'experience, vénérienne, peau, circoncision sans douleur, 3405 Saint-Denis. VI. 5-0309.

A. LAFLEUR, maladies génito-urinaires, vénériennes, syphillis, gonorrhée, sang. Confidentiel. 9 à 9, 400 est, Sherbrooke coin St-Denis. AV. 8-8065.

J.-F. ROCHELEAU, maladies de la peau, génito-urinaires, maladies des organes de la femme. 3431 Ave Laval, 288-2424.

MELILLO: urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels (impotence), nerveux, infériorité, bégaiement, alcoolisme, obésité, circoncision, 134 ouest, Sherbrooke.

Psychanaliste

VALOIS LONGTIN, psychanalyste, orientation, complexe, nervosité, caractère, dépression. 418 est, Sherbrooke, CR. 6-6626.

GERANT D'HOTEL DE VILLEGIATURE
Homme bilingue expérimenté, pour hôtel des Laurentides ouvert à l'année et bien établi. Légère mise de fonds requise. Magnifique occasion. Ecrire, mentionnant détails concernant expérience et références, à case 7315, La Presse.

A VENDRE 2 LOGEMENTS
pour régler succession
N.-D.-G., Somerled et Hingston, 6 et 5 pièces. Moderne, entièrement équipé, système chauffage huile et système électrique eau chaude. Idéal pour couple à sa retraite ou jeune famille. Prix $15,000 chaque logement, comptant $3,000.
Téléphone UN. 1-8436

A VENDRE
POUR CLORE SUCCESSION
Duplex, N.-D.-G., Hingston et Somerled, deux logis libres, haut de 6 pièces, bas de 5 pièces, 2 garages, brûleur à l'huile et chauffe-eau électrique neufs, $27,500, conditions à débattre.
Tél.: UN. 1-8436

DEMANDE
JEUNE HOMME OU JEUNE FILLE
Moins de 30 ans. Préposé à la réception des voyageurs. Motel-Hôtel bien connu.
Position permanente. Pour personnes bilingues, ponctuelles, ayant le souci du détail et le désir de servir une clientèle de choix. Personnalité agréable et tenue impeccable sont essentielles.
Pour interview se présenter avec références au
4950, Sherbrooke est, entre 4 et 5 p.m.

VENDEURS D'AUTOS
pour dépositaire
General Motors de Verdun
★ Vendeurs d'expérience réputés, avec références
★ Salaire et commission; auto fournie; autres avantages
S'adresser au gérant
4501, av. BANNANTYNE, VERDUN

VENDEURS D'AUTOS USAGEES
C'est actuellement la saison la plus occupée pour la vente d'autos usagées et nous avons besoin de deux autres vendeurs pour compléter notre personnel. Préférences à personnes bilingues et expérimentées mais pourrons initier personne prometteuse. L'ambition, l'honnêteté et la bonne apparence sont des facteurs importants.
Si vous êtes intéressé à
1. Travailler pour le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile le plus important de Montréal.
2. Gagner la meilleure commission sur vente d'autos.
3. Travailler dans des conditions idéales avec nombreux avantages — veuillez vous adresser au
Gérant des ventes d'autos usagées — M. Brian K. Finch
CHEVROLET MOTOR SALES CO. LTD.
2080 STE-CATHERINE ouest, Montréal, P.Q.

JEUNE HOMME
POUR PREPARER DES ANNONCES
(LAYOUT MAN)
Une vaste chaîne de supermarchés est à la recherche d'un jeune homme pour préparer la disposition typographique d'annonces (Layout Man) de préférence avec expérience dans magasins départementaux, de variétés ou dans les journaux au département des annonces. Parfaitement bilingue. Excellent salaire au début plus nombreux avantages et bénéfices. Opportunité d'avancement avec une compagnie nationale.
Ecrivez à CASE 7317 LA PRESSE

UNION INC.
On demande personnes ambitieuses et dynamiques désireuses de se faire une carrière dans le commerce alimentaire au détail. Nous sommes une chaîne de super-marchés en plein essor pouvant vous offrir de bons salaires dès le début. Avancement et bénéfices sociaux.
NOUS AVONS BESOIN DE:
- **CAISSIERES expérimentées**
- **EMBALLEUSES dans la viande**
- **EMPAQUETEUSES dans les fruits**

S'adresser à notre bureau d'emploi
1590 est, avenue Mont-Royal
entre 9 et 6 heures

ON DEMANDE
VENDEURS D'EXPERIENCE
A COMMISSION
S'adresser
ITALIAN ROOM
359 ouest, rue Ste-Catherine
VI. 9-8759

ON DEMANDE DES HOMMES
AGES DE 25 à 35 ANS
désireux de devenir opérateurs de machines à émailler la fil métallique fin. Une connaissance générale des machines serait un actif.
Se présenter au 2155 Moreau

HOMMES DEMANDES
A TEMPS PARTIEL
Vous pouvez gagner $39 par semaine (de $3 à $6 de l'heure) si vous pouvez disposer de 10 à 15 heures par semaine, jour ou soir. Aucune expérience exigée. Nous vous montrerons comment rénover les intérieurs d'automobile avec le fabuleux
FABRICOTE
Si vous êtes âgé de 21 ans, êtes assurable, possédez une automobile et si vous avez un emploi présentement,
TEL. 669-3571
et demandez M. Leval pour une entrevue personnelle.

DOBRIDGE
recherche
GERANT ADJOINT
Femme bilingue, expérience dans vêtements sport et robes. Excellent salaire, emploi régulier.
Tél.: VI. 9-5252
M. Abrams
ou s'adresser à
1023 Ste-Catherine O.

OUTILLAGE DE CONSTRUCTION
USAGÉ
à prix d'aubaine
AVEC GARANTIE PRIME
ET
GARANTIE DE REMBOURSEMENT
CHEZ
Construction Equipment Company
LIMITED
Liste des prix illustrée gratuite!
6373 Côte-de-Liesse
DORVAL, P.Q. 631-8571

EMPLOIS DISPONIBLES
AU SERVICE CIVIL DU CANADA

AGENT DES MESURES D'URGENCE, avec expérience administrative et connaissance approfondis de la logistique, notamment des aspects qui ont trait aux travaux de marine, aux transports et au ravitaillement, Pêcheries, Ottawa, $9,940-$11,200. Concours 62-403.

★ **GEOLOGUE DU PETROLE,** devant analyser les données et préparer des rapports sur les régions exploitées au Canada, Office national de l'énergie, Ottawa, $8,760-$10,300. Circulaire 62-1651.

★ **INGENIEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ENTRETIEN DES ROUTES,** devant être chargé de tous les travaux qui ont trait à la construction et à l'entretien des routes et qui sont effectués dans le cadre des programmes relatifs à la construction de routes d'accès aux ressources et l'expansion routière dans le Nord, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. $8,220-$9,300. Circulaire 62-1257.

★ **INGENIEURS D'ENTRETIEN DES EDIFICES ET DES SERVICES PUBLICS,** Direction de l'aviation civile, Transports, Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, $8,220-$9,300. Circulaire 62-1258.

★ **TRAVAILLEURS SOCIAUX DE REGION ET DE SECTEUR,** avec baccalauréat en assistance sociale et quatre années d'expérience ou maîtrise en assistance sociale et deux années d'expérience; pour certainss emplois on exige une expérience de la surveillance ou de l'administration. Nord canadien et Ressources nationales, régions du Grand Nord, $6,180-$6,900 et $5,700-$6,420, indemnité d'isolement en plus. Circulaire 62-2067.

★ **ECONOMISTES-TRANSPORTS,** avec grade en économique ou en certains emplois on exige une expérience de la surveillance ou commerce et expérience en analyse et en recherche; une expérience sur l'économique des transports est indispensable. Transports, Bureau fédéral de la statistique, Commission des transports du Canada, Ottawa, $6,240-$10,300. Circulaire 62-2012.

★ **PROGRAMMEUR — SYSTEMES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES,** devant être chargé de la Section de la programmation où l'on s'occupe de recherches et de comptabilité. Service du calcul automatique des données, Agriculture, Ottawa. Jusqu'à $7,860. Circulaire 62-1100.

★ **INGENIEUR MECANICIEN — PROJETS DE PERFECTIONNEMENT,** devant contrôler le dessin, le perfectionnement et l'approvisionnement de prototypes ou de maquettes d'instruments mécaniques et optiques nouveaux ou modifiés pour l'artillerie, les engins blindés et l'infanterie. Etabissement de perfectionnement de l'armement, Ottawa. $7,320-$8,400. Circulaire 62-1201.

★ **INGENIEURS EN ELECTRONIQUE OU EN COMMUNICATIONS, (a) PERFECTIONNEMENT ET ETUDE:** systèmes d'engins téléguidés; matériel radio; détection par radiation nucléaire et contrôle. **(b) ANALYSE DES SYSTEMES ET LEUR APPLICATION:** aides électroniques à la navigation; radio d'aéronef; télécommunications; appareils de communications à bande latérale unique; calculatrices; matériel de téléphonie et de télégraphie; simulateurs; contre-mesures électroniques; appareils d'essai; radio - TBF à FS; matériel terminus de radio-télégraphie. **(c) INSTALLATION, GENIE ET ENTRETIEN:** télégraphie; radar de surveillance et radar altimétrique; calculatrices; communication par micro-ondes; transmission des données. **(d) ANALYSE ET REGLEMENT:** matériel radio et systèmes; règlements de la radiodiffusion concernant les postes de télévision AM/FM. Ministères de l'Etat, Ottawa. Jusqu'à $9,300. Circulaire 62-1151.

GERANT (BILINGUE) DES VENTES — PUBLICATIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, avec expérience de l'acquisition de la publicité et de la vente de publications. Impressions et papeterie publiques, Hull, P.Q. $6,660-$7,680. Concours 62-257.

★ **AGENTS DE L'INSPECTION ET DES METHODES,** avec grade universitaire ou inscription, à la suite d'un examen écrit, dans une association professionnelle reconnue, et au moins trois années d'expérience dans un poste comportant des responsabilités en gestion ou en administration, Travaux publics, Ottawa, $6,420-$7,140. Circulaire 62-200.

ESTIMATEUR d'expérience dans le domaine de l'estimation, avec bonne connaissance du matériel de construction, des méthodes et des frais de construction ainsi que de la diversité des conditions auxquelles on pourra avoir à faire face dans le domaine de la construction. Travaux publics, Ottawa. $6,000-$6,660. Concours 62-256.

★ **BIBLIOTHECAIRES** d'expérience. Divisions du catalogage, du service de référence et des acquisitions, Bibliothèque nationale, Ottawa, $5,640-$6,540. Circulaire 62-2051.

SURVEILLANT D'UN GROUPE DE DESSINATEURS PUBLICITAIRES, avec aptitude pour les techniques d'illustration et les méthodes connexes, et bonne connaissance de ces techniques et méthodes, ainsi qu'une expérience en surveillance. Défense nationale (Marine), Ottawa. $5,640-$6,180. Concours 62-759.

TECHNICIEN — PHOTOGRAPHIE EN COULEURS, avec connaissance approfondie de la sensitométrie et des procédés et techniques employés. Agriculture, Ottawa. $4,620-$5,160. Concours 62-375.

CHARGES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, avec grade universitaire en agriculture et spécialisation en entomologie, en pathologie, en horticulture ou en économie rurale. Agriculture. Vacances à Vancouver, Fort William, Toronto et Ottawa. $4,560-$5,160. Concours 62-376.

OUVRIER DE PARCELLES, avec au moins quatre années d'expérience de l'entretien des terrains et de la production et de la régie des cultures. Agriculture, Ottawa. $3,750-$4,200. Concours 62-377.

Dans le cas des concours marqués ★ prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de rappeler le numéro de circulaire pertinent.

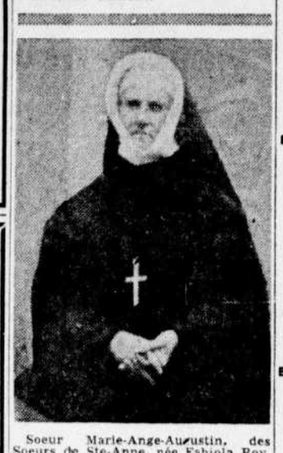
Dans le cas des autres emplois, les intéressés peuvent se procurer les précisions et les formules de demande aux bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres ou au plus proche bureau de la Commission du service civil. Prière de rappeler le numéro de concours pertinent.

Par décision du gouvernement provincial, il faudra un permis pour circuler en forêt à travers les terres vacantes de la couronne, les forêts concédées, ainsi que les forêts privées d'une étendue de 2,000 acres et plus.

Naissances

ALMOND-CLOUTIER — M. et Mme Arthur G. Almond (Pauline Cloutier) annoncent la naissance le 3 mai 1962, à l'hôpital "Jewish General" d'une fille baptisée Gail.

FEIZO — A Montréal, le 20 avril 1962, au Doctors Hospital, à M. et Mme Michael Feizo, née Denise St-Vincent, une fille baptisée le 6 mai Marie, Denise, Alma, Joyce, Farrain et marraine, M. et Mme Ferdinand St-Vincent, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Lise St-Vincent, tante de l'enfant.



Soeur Marie-Ange-Augustin, des Soeurs de Ste-Anne, née Fabiola Roy, est décédée à Lachine le 30 avril 1962. Elle était âgée de 69 ans, 10 mois et venait de fêter ses noces d'or de profession religieuse. Le service a été chanté à la Maison-Mère de la communauté, Lachine, le 2 mai dernier.
Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: MM. Georges et Gérard Roy, Albertine (Mme Willie Séguin), Eva (Mme Armand Martineau), et Bella (Mme Hercule Dalpé) ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Willie Séguin et Hercule Dalpé, Mmes Georges Roy et Gérard Roy, de même qu'un grand nombre de neveux et nièces.

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Rolland) — A Montréal, le 5 mai 1962, à l'âge de 51 ans, est décédé Rolland Archambault, époux de Marie-Rose Marcotte, demeurant au 2080 Lepailleur. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Clément) — A Sherrington, le 5 mai 1962 à l'âge de 43 ans est décédé Clément Bachand, époux de Aline Trudeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laurier Tétreault,
à Sherrington
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALTHAZARD (Alfred) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Balthazard, époux en 1ères noces d'Yvonne Hillman, en 2èmes noces d'Amanda Desrosiers et en 3èmes noces de Lucia (Mignonne Leblanc). Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4442 rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMPS (Gustave) — A Montréal, le 5 mai 1962, à l'âge de 80 ans est décédé Gustave Armand Beauchamps, autrefois huissier de la Cour de recorder, époux de feu Géraldine Théberge, demeurant à 7588 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Varennes lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Blanche) — A Québec, le 6 mai 1962 à l'âge de 68 ans est décédée Blanche Leduc, épouse en 1ères noces de Roméo St-Onge et en 2èmes noces de Léandre Bouchard, demeurant au 1141½ rue St-Joseph à Baie St-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de frais funéraires
7030 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Georges) — A Montréal-Nord, le 7 mai 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Georges Cadieux, époux de Delima Vallée, autrefois de St-Eugène, Ontario, père de Maurice Cadieux, demeurant au 11,055 Parc Georges, appt 256. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925 rue Monselet
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAISSE (Jacqueline) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 58 ans est décédée Mlle Jacqueline Caisse. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bernard Lanoix
6, rue De Bienville
pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Antoine) — Subitement à Vaudreuil, le 7 mai 1962 à l'âge de 71 ans 9 mois est décédé Antoine Castonguay époux de Emma Legault. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay
28 rue St-Michel
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARAZ (Rose-de-Lima) — A Montréal, le 5 mai 1962, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jean Clarazo née Rose-de-Lima Pelletier, demeurant à 10,960 Tolhurst. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 St-Laurent,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVELUY (Roger) — A Montréal, le 7 mai 1962 à l'âge de 58 ans est décédé Roger Daveluy, fils de feu Adolphe Daveluy et de Antonia Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Daveluyville, lieu de la sépulture, ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DAVID (Paul) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Paul David, constable de la cité de Montréal, époux de Lucille Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis,
à 8 h. 20 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 8 h. 40 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à sa demeure, 5837 Chateaubriand.

de GRANDPRE (Donat) — A Berthierville, le 6 mai 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Donat de Grandpré, époux de Laura Bernèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bernard Lanoix
6, rue de Bienville à Berthierville
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile du Pads, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENONCOURT (Adrienne) — A Montréal, le 6 mai 1962 à l'âge de 72 ans, est décédée Adrienne Pilon, épouse de Louis Denoncourt, demeurant à 2274 boul. Pie-IX, appt 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière d'Upton, lieu de la sépulture, ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Bernadette) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Bernadette Desjardins, fille de feu Camille Desjardins et de feu Angélique Cléroux, demeurant 929 Du Couvent. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (J.-Roch) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé M. J. Roch Desjardins, époux de feu Candide Bernier, demeurant 9200 boulevard Lévesque, Arèsville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTIER (Armand) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé Armand Dumontier, époux de Antoinette Leblanc. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Denis-sur-le-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOUCHEL (Charles) — A Montréal, le 8 mai 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé Charles Dumouchel, époux de Fleurette Robillard, autrefois du 4710 Boul. Décarie. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALARDEAU (Thérèse) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 42 ans, est décédé Mlle Thérèse Falardeau, fille de Antonio Falardeau et de feu Delvina Larivière. La dépouille mortelle est exposée au salon
Remi Allard
831, rue Laurier Est
aujourd'hui le 8 mai. Jusqu'à 10 hres P.M. et de là en destination de Ste-Lucie de Beauregard, Montmagny, et delà au cimetière de Ste-Lucie de Beauregard de Montmagny. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARLEY (George) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé George Farley, époux d'Albertine Paris, demeurant à 2572 rue Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
5805, rue Boileau coin Lacordaire,
à 8.45 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCIER — A Mont-Laurier, le 6 mai 1962, à l'âge de 59 ans, est décédé M. l'abbé Ferréol Forcier, procureur du Séminaire St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant, à 10 hres 30, à la cathédrale de Mont-Laurier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Eva) — A Foster, Québec, le 8 mai 1962, est décédée Mme Emile Gagné, née Eva Deschênes. Exposée au salon
Ledoux
à Waterloo
Funérailles jeudi le 10.

GAGNIER (Marthe) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Hector Gagnier née Marthe Montminy, demeurant à 8960 boul. St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet angle Jarry,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (J.-Philias) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 58 ans, est décédé J.-Philias Gauthier, gérant de la Banque Provinciale du Canada, demeurant à 3701 Dickens, à Ville St-Michel, époux de Gilberte Desrosiers, autrefois de Rimouski. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-La-Salle où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Moïse) — Aux Cèdres, le 5 mai 1962, à l'âge de 77 ans, 8 mois, est décédé Moïse Girard, époux de Alexina Duperron. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Fils
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Justine de Newton, où un libera sera chanté vers 11 hres 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Lauréda) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Joseph David Grenier, née Lauréda Dumas, demeurant à 2340 Viel, autrefois de Sorel. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture, ou un libera sera chanté par l'église Notre-Dame, de Sorel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Thérèse) — A l'hôpital Louis-Marie de Montfort, à Ottawa, le 6 mai 1962 à l'âge de 51 ans est décédée Thérèse Guindon, maîtresse de Poste de Plaisance, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Villeneuve
à Thurso
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église de Plaisance où leservice sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENRY (Michael) — Le 6 mai 1962, à l'hôpital Queen Elizabeth, est décédé Michael Henry, époux d'Elizabeth May Lauzon, frère de John, Léo et Oliver, oncle de Mme J. C. Flynn. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke,
5580, ouest, rue Sherbrooke
Service funèbre, église St-Augustin de Cantorbury, mercredi matin, 8 h. 30. Inhumation à Alexandria, Ont.

KONCS (Rose) — A Montréal, le 5 mai 1962, est décédée veuve Alexandre Koncs, née Rose Leclerc, demeurant à 2107 Kimberley. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Justine de Newton, où un libera sera chanté vers 11 hres 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Adélard) — A St-Hubert, le 5 mai 1962 à l'âge de 87 ans, est décédé Adélard Lacombe, époux d'

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ | Montréal, mardi 8 mai 1962 / Apparition de saint Michel Archange

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 172 • 4 CAHIERS • 56 PAGES

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 53
Comiques / 40
Courrier Confidences / 20
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 8
Finance / 38, 39
Horoscope / 21
Les Tribunaux / 36, 37
Loisirs et récréation / 33
Mots croisés / 25
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 34, 35
Sports / 29 à 32
Vie féminine / 18 à 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 27

LA MÉTÉO

MIN.: 35 MAX.: 50 — NUAGES, ONDEES, DEMAIN, ECLAIRCIES
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Sur les ponts VICTORIA et JACQUES-CARTIER

Abolition du péage le 1er juin

(DERNIERE HEURE)

QUEBEC, (J.M.) — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a annoncé à l'Assemblée législative, cet après-midi, l'achat par le gouvernement provincial, du pont Jacques-Cartier au coût de $1.00

Québec assumera, par ailleurs, sa part du remboursement des déficits passés qui s'élèvent à $744,426.00. Le premier ministre a également souligné que le coût annuel de l'entretien du pont Jacques-Cartier sera de $300,000 à $500,000. Le péage sera aboli sur ce pont, en même temps que sur le pont Victoria.

par **Teddy CHEVALOT**

Il est à peu près assuré qu'aujourd'hui même, l'hon. Léon Balcer, ministre fédéral des Transports, annoncera au moins l'abolition du péage sur le pont Victoria, pour le premier juin. L'information est de source sûre, et provient de divers milieux politiques fédéraux et provinciaux.

En ce qui concerne le pont Jacques-Cartier, le cabinet provincial devait se réunir à 11 h., aujourd'hui, pour prendre une décision sur les propositions faites par Ottawa, il y a maintenant un mois.

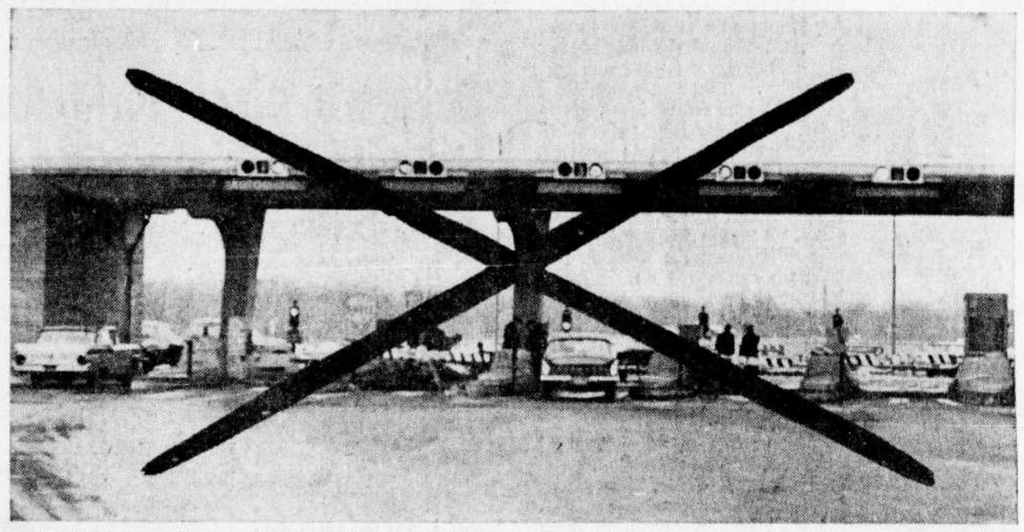
On se rappelle que LA PRESSE annonçait il y a trois semaines, les conditions posées par Ottawa pour abolir le péage sur les deux ponts. Nous les redonnons ici rapidement.

Le pont Victoria deviendrait la propriété d'Ottawa, et le gouvernement fédéral assumerait totalement les frais de son entretien. Toutefois, il resterait toujours administré par les Chemins de fer nationaux.

Par contre, en ce qui concerne le pont Jacques-Cartier, les dernières propositions sont de l'ordre suivant : premièrement, Ottawa assume entièrement la dette totale qu'il reste à payer pour le coût du pont et de ses abords, soit tout près de $22 millions; deuxièmement, Québec devient propriétaire du pont Jacques-Cartier, moyennant quoi il s'engage à l'entretenir à ses frais. Ceci est une dépense fixe annuelle d'environ $325,000; troisièmement, Québec s'engage à rembourser à Ottawa la somme de $774,000 environ, dette due sur les déficits accumulés du pont en vertu des accords conclus dans le passé; quatrièmement, Ottawa fait don à Québec d'une somme approximative $550,000, somme qui représente les intérêts dus sur les déficits accumulés.

Au cas où les exigences de la ville de Montréal ne pourraient être acceptées par le cabinet provincial, et que conséquemment, M. Lesage serait obligé de déclarer qu'il n'a pu arriver à aucun accord avec Ottawa sur la question du pont Jacques Cartier, il est à peu près assuré de toutes façons, que le péage sur le pont Victoria serait lui, aboli pour le premier juin.

Ottawa, en assumant l'entretien du pont Victoria, payerait aux Chemins de fer nationaux une somme globale variant entre $600,000 et un million. Quant au pont Jacques Cartier, il appert que si Québec en devient propriétaire, à part les frais d'entretien mentionnés plus haut, il n'y aurait à peu près pas d'autres déboursés à accomplir pour le maintenir en bon état.



UN COUP DE BALAI "ELECTORAL" ET CES ORNEMENTS DISPARAITRONT : La disparition tant souhaitée des guichets de péage aux ponts Jacques-Cartier et Victoria, est pour bientôt. Et il ne se trouvera sans doute personne pour rouspéter contre l'élimination de ces ornements plutôt agaçants.

Pourparlers entre l'EF et l'Hydro

(par R. N.) — Le gouvernement du Québec a déjà entamé des pourparlers avec l'EF, organisme gouvernemental qui régit le réseau électrique français, a laissé entendre le ministre provincial des Ressources naturelles, M. René Lévesque.

S'adressant à la Chambre de commerce française lors d'un diner qui s'est déroulé à Montréal hier midi, M. Lévesque a cité ce fait comme preuve que le Québec va de l'avant beaucoup plus rapidement que le reste du Canada en ce qui concerne les contacts avec les pays du Marché commun.

"D'ailleurs, si nous devons avoir notre industrie sidérurgique, ce sont les techniciens du Marché commun qui nous aideront à le faire", a-t-il dit.

Soulignant que ce même Marché commun est pratiquement un miracle politique et économique parce que "pour la première fois, l'Amérique est presque à la remorque de l'Europe", le ministre a ajouté que le gouvernement d'Ottawa en est encore aux hésitations et que le ministre Fleming a "des idées embrouillées sur le Marché commun".

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La tutelle du clergé

Les tergiversations du gouvernement et de l'Assemblée législative pour ce qui est de donner un caractère plus réaliste à la Loi des alcools font ressortir un des aspects des relations entre l'Eglise et l'Etat.

Le gouvernement et très probablement la majorité parmi la députation étaient d'accord pour assouplir la Loi des alcools, surtout en ce qui a trait au repas qui doit accompagner toute consommation prise le dimanche. On craignait le genre d'abus qui découle naturellement d'une loi dont l'application est difficile, sinon impossible. Tout le monde avait à l'esprit le système de tolérance pratiqué sous l'Union nationale.

Mais, devant les objections formulées par les autorités religieuses le gouvernement a décidé de laisser tomber tout projet de réforme autre que celui de rendre la loi encore plus stricte.

Evidemment, rien n'empêche les autorités religieuses de faire connaître au gouvernement leur attitude sur telle ou telle question. Mais que faut-il penser d'une situation où le législateur est tiraillé entre ce qu'il considère être l'intérêt public et les pressions exercées par les autorités religieuses ?

A-t-on le droit de placer le législateur devant un tel di-

Voir LA DEMOCRATIE en p. 2

M. Johnson critique le budget

La situation financière du Québec menace notre liberté

(par JACQUES MONNIER)

QUEBEC. — Dans son discours sur le budget, M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative, a présenté aujourd'hui l'actuelle situation financière de la province comme un "danger pour la liberté et la sécurité de la collectivité québecoise".

En effet, les ministres libéraux en sont rendus à dépenser deux millions de dollars de plus par jour que ne dépensait l'Union nationale avant les élections générales de juin 1960, a-t-il dit. Les déficits accumulés au cours des trois premières années du gouvernement Lesage vont s'élever à $402,000,000; et pendant la même période, les autorités provinciales auront emprunté un minimum de $485,000,000. En plus de ces "taxes à retardement", il faut signaler que les impôts augmentent, a poursuivi le chef de l'opposition.

M. Johnson se demande "par quel tour de force le présent régime peut dépenser tant d'argent, et avec si peu de résultats tangibles".

Aussi, le chef de l'Union nationale réclame-t-il la convocation du "comité des comptes publics", qui devrait siéger durant chaque session du parlement, dit-il.

L'abime, qui s'élargit toujours entre les sommes dépensées et les résultats obtenus, s'explique par les circonstances suivantes :

1—Les autorités provinciales, obéissant à des conceptions socialisantes et totalitaires selon M. Johnson, s'ingénient à "donner la même mesure d'assistance aux riches et aux pauvres".

2—Le cabinet s'est laissé entraîner dans un processus d'étatisation tendant à affaiblir, au lieu de les renforcer, les organismes intermédiaires. Chaque fois que l'Etat assume des tâches qui pourraient être mieux remplies par les familles et les groupements, il en coûte infiniment plus cher.

3—Le gouvernement s'est lancé gauchement dans une série d'aventures hasardeuses.

Après avoir énuméré ces causes du "marasme financier dont nous sommes tous les victimes", M. Johnson a passé en revue les différents aspects de la politique financière des autorités provinciale :

1—Le budget 1962-1963 s'élèvera au minimum à $1,212,000,000, presque le double du dernier budget de l'Union nationale.

2—De colossaux déficits annuels s'accumulent, $108,000,000 en 1960-1961, $111,000,000 en 1961-1962, $183,000,000 en 1962-1963 — (plus probablement $200,000,000 ou davantage) —, ce qui fait au total $402,000,000 ! Au cours des trois dernières années passées au pouvoir, l'Union nationale avait enregistré un surplus de $343,605.

3—Le cabinet Lesage contracte des "emprunts à dose massive". A la fin de ses trois premières années d'existence, il aura emprunté $485,000,000, alors que l'Union nationale avait emprunté seulement $25,000,000 durant les trois dernières années de son gouvernement. Augmentation de 1940 pour 100. En s'endettant au rythme actuel, les autorités provinciales se placent dans une situation dont elles ne pourront sortir que par le bon vouloir d'autrui. Et si ce bon vouloir vient à faire défaut, ce sera alors l'étranglement financier. Ce n'est là favoriser ni notre émancipation économique, ni notre souveraineté politique.

4—Le gouvernement compte de plus en plus sur la contribution fédérale pour alimenter son trésor. Ce ne sont pas là

Voir M. JOHNSON en page 2

M. Diefenbaker à Granby

Les droits fiscaux ont été remis aux provinces

GRANBY (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier soir à Granby que chaque province du Canada a retiré des avantages du fait que le gouvernement conservateur a procédé à la restitution des droits fiscaux dont s'était emparé l'ancien gouvernement libéral en temps de guerre.

Il a également déclaré que le gouvernement prévoit pour l'avenir une diminution croissante du chômage et une augmentation régulière de l'emploi.

Il n'a pas directement et spécifiquement fait allusion aux allégations faites par M. Pearson selon lesquelles un rapport gouvernemental secret prévoirait une augmentation du chômage.

M. Diefenbaker a ouvert la campagne de son parti au Québec en prononçant un discours devant une foule de plus de 1,100 personnes. La réunion a cependant commencé une heure en retard. Il y a eu cinq discours avant que M. Diefenbaker ne prenne la parole à 10 h. 25.

Tous les discours préliminaires se sont fait en français et M. Diefenbaker a commencé et terminé son discours de 32 minutes en s'aidant d'un texte français. Cependant, la foule n'a cessé de grossir jusqu'à ce que la soirée soit très avancée; seulement 100 à 200 personnes sont parties avant que tout soit terminé.

Voir DIEFENBAKER page 2

Le "Wheat King" a appareillé sans remorqueur

Pour le "Wheat King", l'escale mouvementée qu'il a eue à Montréal est un chapitre clos. Le cargo frappé d'interdit par le Syndicat international des Gens de mer (SIU), a appareillé à midi et demi, à destination des Grands Lacs où l'attendent sans doute de nouvelles manifestations d'arrogance.

Il était dit que la malédiction poursuivrait le navire jusqu'au terme de son escale et c'est sans l'aide d'un remorqueur qu'il a dû décoster et mettre le cap sur l'écluse de St-Lambert. Seuls un vent favorable et l'habileté du pilote lui ont permis de quitter le quai 71, à l'extrémité est du havre, sans incident.

Le "Wheat King" avait été vidé de sa cargaison de gypse en provenance de Halifax, grâce à une injonction obtenue du tribunal par l'Upper Lakes Shipping. Mais c'est à vide qu'il franchit le corridor éclusé des Grands Lacs.

A Toronto

Enquête sur un officier rapporteur

OTTAWA. (PC) — Le directeur général des élections, M. Nelson Castonguay, a annoncé qu'il avait chargé hier Me Ernest Wright, avocat de London, d'enquêter afin de savoir si M. Henry McKinstry, officier rapporteur dans Toronto-Trinity, a "délibérément et négligemment" nommé un commis d'élection et des énumérateurs, inaptes à de telles fonctions.

Cette nouvelle fait suite à une déclaration de M. Thomas Paton, candidat NPD dans ce comté, selon laquelle Mme Norman Johnston, commis d'élection dans Trinity, était inapte à ce poste parce qu'elle habite dans Toronto-Rosedale. Mme Johnston, selon M. Paton, serait de plus la femme d'un conservateur convaincu. M. Paton se plaint aussi de ce que M. McKinstry aurait fait montre de mauvaise volonté à son endroit.

Par ailleurs, trois autres immigrants se sont plaints d'avoir été comptés illégalement parmi les électeurs. Il s'agit d'un immigrant yougoslave dans York-Est et d'un couple allemand dans York-Scarborough.

Reprise des essais-A soviétiques

TOKYO. (Reuters) — Dans une émission à l'intention du Japon, Radio-Moscou a annoncé hier que l'Union soviétique procédera à une nouvelle série d'expériences nucléaires.

Radio-Moscou justifie la reprise des essais nucléaires soviétiques en se référant à l'attitude américaine. "Il n'est que naturel, a dit le commentateur radiophonique, que l'URSS réagisse à l'agression déclenchée par les Etats-Unis dans le Pacifique".

De certains camionneurs et du syndicat

Les compagnies réclament un dédommagement de $2-millions

Huit entreprises de camionnage de Montréal, affectées par la grève des camionneurs ont intenté des poursuites en dommages, ce matin, pour un montant de $2,000,000 contre le local 106 du Syndicat international des camionneurs et certains de ses membres en grève depuis le 14 avril.

Ces actions en justice font suite à la rupture des négociations, hier, qui avaient été reprises devant un conciliateur du ministère provincial du Travail.

M. Robert E. Cureton, président du comité de négociation du Bureau des relations industrielles du transport par camion, à Montréal, a précisé que les compagnies réclamaient ainsi les pertes encourues depuis le début de la grève, qu'elles considèrent illégale.

"Cette grève illégale, dit M. Cureton, a empêché nos compagnies de poursuivre leurs opérations normales et leur a fait subir des pertes qui s'accroissent tous les jours. La poursuite prévoit un montant supplémentaire pour les dommages qui seront encourus d'ici la fin de la grève."

M. Cureton a fait remarquer que les compagnies se sont abstenues d'intenter ces poursuites jusqu'à ce qu'il devienne évident, au cours de négociations, que le syndicat refuserait de retirer ses demandes extravagantes qui, selon les compagnies, coûteraient un montant supplémentaire de $3,000,000 en augmentations de salaires. "Nous avions espoir de régler par voie de négociation mais, déclare M. Cureton, l'attitude des représentants du syndicat au cours de ces négociations a rendu ce règlement impossible."

Aujourd'hui, tout est calme à Dorval... comme avant une tempête. Les grévistes sont toutefois en nombre plus considérable que pendant les jours précédents, alors que leurs représentants s'entretenaient avec ceux des compagnies pour tenter de trouver une solution au conflit.

La Police provinciale est toujours cantonnée à la caserne municipale de Dorval, à plus d'un mille des piquets de grève, prête à intervenir au besoin. Il y a là une vingtaine d'agents. On s'attend toutefois à une augmentation de l'effectif pour demain, car il a été rumeur aujourd'hui que des compagnies de transport tenteraient comme les 26 et 27 avril, à faire franchir les piquets de grève à leurs camions.

La PP se prépare à dépêcher d'autres renforts sur le théâtre de la grève des routiers, à Dorval.

L'assistant-directeur Paul Dessureau a annoncé ce matin que plusieurs contingents de son personnel policier seront assignés de nouveau aux alentours de la Smith Transport et de la Kingsway pour maintenir l'ordre.

D'une source bien renseignée, on a appris que les propriétaires de camions avaient de nouveau l'intention de rompre les piquets de grévistes et de faire sortir de gré ou de force un ou plusieurs camions.

Voici le détail des huit poursuites : Smith Transport, $500,000; Kingsway Transports, $400,000; Husband Transport, $200,000; Drummond Transit, $100,000; H. Smith Transport, $300,000; Montreal-Ottawa Express Limited, $125,000; Motorways (Quebec) Limited, $200,000 et Intercity Truck Lines, $175,000.

Immédiatement après la rupture des négociations, hier, on avait gardé un espoir de réunir à nouveau les négociateurs.

Voir CAMIONNEURS page 2

L'indice du coût de la vie a monté en flèche en mars

OTTAWA (PC) — Le coût de la vie a atteint un nouveau sommet en mars avec un indice de 130.3 au premier avril contre 129.7 au premier mars. Cette hausse de six dixièmes représente, selon le Bureau de la statistique, la plus forte augmentation mensuelle depuis l'automne de 1960.

En mars l'an dernier, l'indice du coût de la vie était de 129.1. La hausse de mars dernier a fait suite à une stabilité relative des prix qui s'est maintenue de décembre à février.

Les augmentations des prix des vivres et des soins médicaux ont été les principaux facteurs de la hausse du coût de la vie. Ces augmentations ont fait suite à une forte hausse des salaires dans les domaines industriels au cours de février; ils étaient passés d'un indice de 184.5 en janvier à 186.6 en février.

Dans le Québec et l'Ontario, l'augmentation du prix des alcools a fait passer l'indice du coût de l'alcool et du tabac de 117.5 à 117.9.

Le coût de l'habitation, par contre s'est maintenu au cours du mois de mars à 134.0; les loyers n'ont pas varié, bien qu'on ait noté une légère hausse dans le coût d'entretien des maisons.

TRIOMPHE
de l'Orchestre symphonique de Montréal à Paris
PAGE 35

Une USINE RENAULT dans le Québec ?
Voir la rubrique de l'auto en page 43



Taschereau nous a retardés de 50 ans.
Duplessis de 100 ans...
Aux prochaines élections faut que j'vote pour Danny Boy !

Un reportage de la revue "America"

Le clergé doit faire confiance aux laïcs

-- Le cardinal Léger

Les laïcs sont des membres de l'Eglise et le clergé doit leur faire confiance, a dit S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger dans une entrevue qu'il accordait récemment à la revue jésuite AMERICA, une des publications catholiques les plus réputées aux Etats-Unis, qui est distribuée à ses abonnés aujourd'hui même.

Le Père Walter M. Abbott, S.J., qui a rencontré Son Eminence, dit dans son texte, présenté sous forme de questions et réponses, que les propos "remarquables" du cardinal Léger font de cet article un des plus importants publiés ces dernières années dans cet hebdomadaire qui tire à 70,000 exemplaires.

Parlant de la montée du laïcat, le cardinal Léger dit que l'aspiration des laïcs à participer à la direction des écoles est "légitime" et que le clergé doit "reviser" sa conception des choses.

Le cardinal a confié au journaliste que chez "nos professionnels et nos intellectuels on critique sévèrement l'épiscopat et le clergé. Oui, nous avons de l'anticléricalisme, dit-il, particulièrement chez ceux qui critiquent sévèrement et s'en prennent à ce qu'ils appellent le "conformisme".

"Je demande à notre laïcat de résoudre ce problème. Si nous avons suffisamment de laïcs foncièrement chrétiens et conscients de leurs responsabilités, nous convaincrons les gens qu'ils sont l'Eglise et qu'ils ont un rôle vital à jouer."

RESISTANCE DU CLERGE

Le cardinal-archevêque de Montréal donne ensuite des exemples des principales initiatives prises en faveur des laïcs ces derniers mois : sur les sept membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal l'Eglise comptait anciennement trois représentants:

Voir LES LAICS en page 2

les propos du timide



"Recette de chez-nous"

J'ai une grand-mère de sang indien qui m'a fait tenir une recette surréaliste. Elle connait — la grand-mère — le tabac et la politique. Je vous la propose — la recette — avec le plus grand respect de la langue du crû.

ROTI DE MOUTON A LA QUEBEC

Vous prenez d'abord un lion britannique et un coq gaulois. Un pour un, moitié-moitié, comme dans la représentation québécoise à Ottawa.

Vous "décrignez" le lion et "décrêtez" le coq. Vous les placez dans la marmite. Vous les arrosez d'une bouteille de Bordeaux rouge, un Bordeaux qui fait du pétard.

Vous incorporez une pincée de flegme britannique et une cuillérée "athée" ou "agnostique" d'école neutre française. A ceci vous ajoutez une poignée d'alphabets bilingues cuisinés en temps d'élections.

Mettez ensuite une graine de Folies-Bergère et un zest d'orangiste. Aussi un peu de vert de Paris, un Union Jack et un peu de farine appelée "fleur" de lys.

A ce mélange, vous additionnez un morceau de fer de l'Ungava et un clou de girofle provenant de la clôture de Ville Mont-Royal. Puis, un paquet de bleu-à-laver après enquête, du poivre rouge, trois cheveux du coq à Papineau et trois plumes du Ti-Coq à Gélinas, plus trois lignes du pacte confédératif, deux mots de français du premier ministre, autant du chef de l'opposition, une feuille de laurier, une feuille de Bourassa, un article de Scott Symons, une déclaration de René Lévesque, un caricature de Normand Hudon et un comprimé des enquêtes de la Commission Parent. Voilà pour les ingrédients.

Maintenant, vous faites chauffer au troisième degré en brassant avec une louche, un oeil à Québec, l'autre à Ottawa.

Vous faites chauffer pendant cent ans, jusqu'à ébullition, c'est-à-dire à 1967 degrés. Vous sortez du four et vous avez alors un mouton tout tendre, croquant, dans la meilleure tradition du pays et qui fera la joie des touristes . . .

ALBERT BRIE

Prix Pulitzer à un collaborateur de LA PRESSE: Lippmann

NEW YORK. (PA) — Les administrateurs de l'université Columbia ont décerné hier les prix Pulitzer 1962, pour la 46e fois. On note parmi les lauréats de la section du journalisme M. Walter Lippmann, collaborateur du "New York Herald Tribune" dont LA PRESSE publie les chroniques internationales. Agé de 72 ans, il avait été lauréat du même prix en 1958. Le prix est de $1,000.

Le prix d'opérette est attribué à "How to Succeed in business without really trying" ("Le succès commercial sans effort") dont la musique est de Frank Loesser, le livret d'Abe Burrows, Jack Weinstock et Willie Gilbert. Le prix du roman est attribué à M. Edwin O'Connor, auteur de "The Edge of Sadness" (Profonde Tristesse). Pour la première fois depuis 45 ans, aucune biographie n'est primée. Le prix d'histoire est attribué à M. Lawrence H. Gipson, professeur à l'université Lehigh, âgé de 81 ans, auteur d'un ouvrage sur l'ouest américain de 1763 à 1776, dans une collection qui traite de l'Empire britannique avant la Révolution américaine.

Le prix de poésie est décerné à M. Alan Dugan, 39 ans, de New-York; celui de musique à M. Robert Ward, 44 ans, de Nyack, New-York, compositeur de "The Crucible" (le Creuset), opéra en trois actes sur un livret d'Arthur Miller représenté en octobre dernier.



M. WALTER LIPPMAN

9 autres candidats

Outre les neuf candidats dont la nomination a été annoncée hier, dix candidats ont également réussi à se faire élire porte-étendard de leur parti dans des conventions qui ont eu lieu samedi et dimanche.

En voici la liste:

MM. Victor Paul (Drummond-Arthabaska), **Rémi Paul** (Berthier-Maskinongé), **Paul-Emile Lesage** (Labelle); et **Gérard Bruchési** (Beauharnois-Salaberry) ont été choisis candidats officiels du parti conservateur.

Les libéraux ont choisi dans Gaspé, **M. Claude Bouchard**; dans Kamouraska, **M. Rosaire Anctil**; dans Labelle, **M. Gaston Clermont**; dans Terrebonne, **M. Léo Cadieux**; et dans Nicolet-Yamaska, **M. Lorenzo-Saint-Arnaud.**

Enfin le NPD s'est choisi un candidat officiel dans Villeneuve, en la personne de **M. Jean-Paul Bonneau.**

Deux échevins à Greenfield Park

C'était aussi jour d'élection hier à Greenfield Park, autre cité de la rive-sud montréalaise.

Toutefois, dans cette ville l'élection s'est passée dans un calme absolu.

Au siège no 1, l'échevin sortant Ernest Tombs a été réélu.

Au siège no 2, c'est M. Roland Dion, nouveau venu, qui capta la confiance des électeurs, en totalisant 399 votes, alors que M. Walter Tourigny en obtenait 363.

Le massacre continue en Algérie

Ben Khedda donnera ses directives aux musulmans

ALGER. (Reuter, UPI, PA, AFP) — Exacerbé par les massacres perpétrés en Algérie par les terroristes européens depuis la proclamation du cessez-le-feu, le 18 mai, le Gouvernement provisoire de la République algérienne se propose de transmettre, demain, aux musulmans des ordres en vue de la liquidation de l'Organisation de l'armée secrète.

Dès la fin du couvre-feu, ce matin, les terroristes sont passés à l'action contre les musulmans à tous les points d'Alger. Au cours de 13 attentats, ils ont tué 16 musulmans et ont fait un même nombre de blessés. Les services de la police sont débordés et doivent prendre des mesures pour contenir les musulmans et les empêcher d'exercer des représailles contre les Européens.

C'est pour faire face à cette situation grave que le président du GPRA, M. Ben Khedda, s'adressera, de Tunis, à la population musulmane. Un porte-parole a précisé qu'il donnera des directives en vue de faire observer le cessez-le-feu entre la France et les nationalistes algériens.

Par son action, l'OAS tente de forcer les musulmans à s'attaquer aux Européens et à violer ainsi le cessez-le-feu que l'armée française a été jusqu'ici impuissante à faire respecter intégralement.

Hier, en un premier sursaut de révolte, à la suite de l'assassinat de quatre femmes musulmanes, 300 musulmans armés de bâtons et de barres de fer ont franchi les barbelés qui ferment la Casbah, ont lapidé des autos et ont lynché un Européen, avant d'être repoussés par les forces de l'ordre.

Par ailleurs, six officiers de l'armée française en Allemagne, dont un général, ont été l'objet de sanctions pour avoir eu des contacts avec l'ex-colonel Argoud, l'une des têtes dirigeantes de l'OAS. Argoud aurait fait un voyage en Allemagne en avril et y aurait été accueilli par certains officiers français. Le général frappé par les sanctions serait Vincent Moneglia, général de brigade muté en Allemagne en 1960, après les barricades d'Alger.

Fillette identifiée

SHERBROOKE. (PCf) — La police a annoncé aujourd'hui qu'une fillette de quatre ans, trouvée samedi dernier errante dans les rues de Sherbrooke, a été identifiée comme étant l'enfant disparue dans l'Etat de New-York il y a trois semaines.

La petite fille, dont le nom est Elisabeth Ann Arnett, a apparemment été amenée à Sherbrooke et laissée là.

Elle fut identifiée après qu'on eut envoyé le signalement de l'enfant aux autorités policières des Etats frontaliers et au FBI. On n'a pas révélé le nom de la ville d'origine de la fillette.

La police de Sherbrooke et des agents du FBI tentent d'éclaircir ce mystère.

Sondages sur Berlin en dépit d'Adenauer

WASHINGTON. (UPI) — Le département d'Etat américain a fait savoir aujourd'hui que les objections de l'Allemagne de l'Ouest n'empêcheraient pas ni retarderaient les entretiens entre l'URSS et les Etats-Unis sur la crise de Berlin.

Le communiqué précise que les sacrifices consentis par le peuple américain, pour tenir ses engagements vis-à-vis Berlin-Ouest "exigent du gouvernement américain qu'il explore toutes les possibilités d'en arriver à une entente quelconque avec l'Union soviétique".

Les Etats-Unis invitent le chancelier Adenauer à présenter un meilleur projet s'il croit, comme il l'a déclaré hier à une conférence de presse, que les propositions américaines en vue d'assurer l'accès international à Berlin-Ouest sont "inapplicables".

La météo

Minimum cette nuit : 35
Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa**: Nuages aujourd'hui; ondées cette nuit, neige fondante peut-être; demain matin, nuages, généralement ensoleillé l'après-midi. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal et Ottawa, 35 et 50.

Cantons de l'Est, Mauricie et Région de Québec: Nuages après-midi; pluie ou neige fondante possibles demain matin; éclaircies demain soir. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Sherbrooke et Québec, 30 et 45; La Tuque, 25 et 45.

Pontiac, Témiscamingue et Laurentides: Généralement nuageux aujourd'hui; gibouleés peut-être cette nuit; généralement ensoleillé demain. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 32 et 50; Sainte-Agathe, 30 et 45.

Abitibi: Nuages aujourd'hui et cette nuit; soleil demain après-midi. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain: Rouyn, Noranda et Val-d'Or, 30 et 45.

Régions du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau: Ensoleillé aujourd'hui et demain, sauf intervalles nuageux demain. Froid. Vents du nord-ouest de 20 à 30 milles cette nuit; brises légères cette nuit et demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Baie-Comeau, 25 et 45.

Régions de Gaspé et des Sept-Iles: Nuages et éclaircies aujourd'hui; généralement ensoleillé et froid demain. Vents du nord-ouest de 25 à 40 milles; brises légères cette nuit et demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Gaspé, 25 et 45; Sept-Iles, 20 et 40.

Dernière place forte du Nord laotien menacée

(PA-UPI) — M. Sisouk Nachampassak, ministre intérimaire des Affaires étrangères du Laos, a déclaré aujourd'hui à Vientiane que l'armée du Pathet Lao, après avoir pris Nam Tha, chef-lieu de la province homonyme, menace maintenant la dernière place forte du gouvernement royal dans le Nord, Houei Sai, sur le Mékong. Elle n'en serait qu'à 20 milles, bien que Houei Sai soit 100 milles au sud-ouest de Nam Tha, ce qui signifierait qu'elle avance à 40 milles par jour.

La déclaration du ministre laotien a suivi une heure d'entretien avec M. Malcolm Macdonald, ministre d'Etat britannique qui est le co-président de la conférence de Genève sur le Laos et dont la venue à Vientiane a coincidé avec la chute de Nam Tha.

M. Sisouk Nachampassak a énergiquement protesté auprès de M. Macdonald contre la prise de Nam Tha; il a souligné que les hostilités violent non seulement la trêve de 1961, mais les engagements du chef du Pathet Lao, le prince Souphannouvong, et du chef neutraliste, le prince Souvanna Phouma.

Arrivé à Kuala Lumpur, capitale de la Fédération de Malaisie, le premier ministre du Laos, le prince Oum, a déclaré que la guerre du Laos oppose "un petit pays au communisme international. La situation du Laos est plus grave que ne le montrent les informations".

A Washington, on note que les Etats-Unis s'efforceront probablement d'obtenir une enquête de la commission internationale de contrôle sur la prise de Nam Tha, et la reprise des négociations entre les trois princes laotiens pour la formation d'un gouvernement de coalition.

LES LAICS

SUITE DE LA PAGE 1

ce sont maintenant, tous des laics; l'Université de Montréal a maintenant un vice-recteur laic; fondé et dirigé par des prêtres séculiers qui en composaient aussi le personnel, le collège Saint-Paul est aujourd'hui entièrement dirigé par des laics.

"Plusieurs membres du clergé acceptent difficilement ces changements, dit le cardinal. Et c'est compréhensible. Pendant longtemps la tradition a voulu que les prêtres et les communautés religieuses dirigent nos 75 collèges classiques.

"Mais j'ai dit à mes prêtres que l'aspiration des laics à participer à la direction des écoles est légitime, et que nous devons reviser notre conception des choses.

Les laics sont de "véritables membres de l'Eglise", dit le cardinal, et le clergé doit "poser un geste de confiance" envers eux.

En confiant des responsabilités aux laics l'archevêque de Montréal dit qu'il a voulu préserver et renforcer l'unité à l'intérieur même de l'Eglise.

"J'ai encouragé le dialogue, entre les catholiques et les chrétiens séparés mais aussi entre le clergé catholique et le laicat, dit-il. Ils doivent en arriver à établir entre eux une saine collaboration dans le respect de leurs rôles respectifs au sein de l'Eglise."

Le cardinal a ensuite ajouté que l'Eglise doit considérer le fait "que nous n'avons pas suffisamment de prêtres et de religieux pour diriger les écoles".

ELOGE DU CARDINAL LEGER

Cette entrevue exclusive et très rare (LA PRESSE est un des très rares journaux à en avoir obtenu une dans le passé) portait sur les rôles de l'épiscopat et du laicat dans la vie de l'Eglise, ainsi que sur les problèmes de l'unité, non seulement entre les Eglises chrétiennes, "mais entre les membres de l'Eglise catholique eux-mêmes".

Dans son article le Père Abbott, qui ne cache pas son admiration pour l'archevêque de Montréal, dit que le cardinal Léger, par ses lettres pastorales, ses sermons et ses allocutions, s'est classé comme "un des principaux porte-parole de l'Eglise catholique en Amérique du Nord".

"Les idées du cardinal, écrit-il, seront lues et étudiées par plusieurs chefs de file dans différents milieux."

Ailleurs le cardinal dit que l'unité de l'Eglise "semble être la caractéristique actuelle du christianisme" et "révèle que dans son diocèse "une plus grande sympathie" existe entre les chefs des diverses confessions chrétiennes.

"Je suis enchanté, dit-il, de voir que les prêtres catholiques et les ecclesiastiques protestants se rencontrent plus souvent et dialogue fraternellement".

RELIGION ABSTRAITE...

Ailleurs le cardinal dit que les catholiques doivent centrer leurs vies sur "les réalités essentielles" de la foi "et non pas sur les devotions périphériques". De la sorte nos gens découvriront plusieurs valeurs qui ont été négligées parce que la théologie catholique s'est trop souvent concentrée sur les questions controversées. Une foi plus équilibrée devrait en ressortir."

Le cardinal s'est demandé ensuite si l'éducation religieuse des catholiques n'a pas été "trop abstraite et trop aride".

Au sujet de la direction de l'Eglise, le cardinal dit que la tâche d'un évêque "n'est pas facile, particulièrement dans une société moulée, façonnée par les progrès scientifiques et technologiques et tous les besoins qu'ils suscitent".

"Si l'évêque parle en tant que père, dit-il, il y en a qui lui feront la vie dure, l'accusant de se livrer à un paternalisme inacceptable.

"Si l'évêque donne des directives, il rencontre de la résistance chez ceux qui l'accusent de porter atteintes à l'une ou l'autre de leurs libertés.

"S'il ne fait rien, on l'accuse de faire la cour aux riches.

"Il peut être convaincu de travailler pour le plus grand bien du pays, mais certains le qualifieront de réactionnaire ou de résidu d'une civilisation désuète et décadente."

Quoi que puissent penser "les critiques nerveux", ajoute le cardinal, "on doit reconnaître que la foi n'a rien à perdre si nous y admettons que certaines adaptations doivent être faites. Il n'y a rien à gagner aujourd'hui à se vouloir un homme du moyen âge.

LA DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

lemme, surtout sur une question où son opinion peut légitimement, à notre avis, être différente de celle du clergé?

La réponse ne devrait-elle pas être négative, plus particulièrement dans une province où la religion est toujours hypocritement exploitée par les politiciens.

La seule solution qui respecterait à la fois la conscience du législateur et les vues du clergé ne serait-elle pas celle que proposait timidement — il faut le dire — le chef de l'opposition Daniel Johnson. C'est de créer des régimes d'exception pour Montréal et certaines autres régions au moyen de référendums populaires.

Le peuple ne mérite sûrement pas d'être mis en tutelle comme il l'a été la semaine dernière. Il est sûrement assez adulte pour se prononcer sur une question comme la Loi des alcools qui a rapport à ses habitudes, sa mentalité et ses moeurs.

A ce moment, les vues du clergé seraient présentées directement au peuple au lieu d'être imposées au moyen de pressions sur le gouvernement.

Ce serait plus démocratique.

(Tous droits réservés)

En prison pour vol de quatre manteaux

QUEBEC. (PCf) — Yvon Mignault, de Drummondville, a reçu une sentence de deux années d'emprisonnement pour vol à l'étalage. Il avait été tenu responsable de la disparition de quatre manteaux de fourrure, le 5 février, dans un magasin de Québec. La police a retrouvé les manteaux dans son logis.

Dans le doute, abstiens-toi.

Attribué à ZOROASTRE.

CAMIONNEURS

SUITE DE LA PAGE 1

Les représentants patronaux et syndicaux avaient mandaté leurs procureurs respectifs a se rencontrer pour trouver un moyen de faire reprendre les négociations.

Celles-ci s'étaient poursuivies, devant M. Cyprien Miron, mais à 12 h 30, hier, les négociateurs se séparèrent sans manifester d'animosité, sans blaguer non plus comme ils l'avaient fait précédemment.

Crainte de violence

Un porte-parole syndical avait cependant déclaré qu'il s'attendait à d'autres actes de violence, vu l'échec des négociations.

M. Jean Bertrand, secrétaire-trésorier de la Fraternité internationale des camionneurs, a déclaré: "Nous ne pouvons rien faire" pour empêcher d'autres actes de violence près des piquets de grève si une des huit compagnies victimes de la grève tente de sortir ses camions.

L'échec des négociations s'est produit bien que trois jours d'entretiens aient semblé, la semaine dernière, ouvrir la voie à un règlement possible.

M. Bertrand a déclaré pour sa part: "Nos exigences n'ont pas changé depuis que nous nous sommes mis en grève. Nous sommes exactement au point où nous avons commencé. Il n'y a pas un seul point en litige sur lequel nous soyons d'accord."

Des personnalités officielles du syndicat se proposent de se réunir pour discuter la situation.

Sans le dire explicitement, M. Cureton avoue qu'un des points litigieux, c'est la clause d'ancienneté demandée par le syndicat. "Le syndicat a refusé de négocier sur certaines clauses, déclare-t-il, qui enlèvent aux compagnie le droit de gérer leurs affaires comme elles l'entendent, ce qui équivaut, en d'autres termes, à un gel de l'emploi."

Les camionneurs, qui reçoivent actuellement un salaire horaire de $1.55, désirent une augmentation de 30 cents l'heure, échelonnée sur trois ans. Les compagnies offrent 16 cents. La pierre d'achoppement demeure la clause d'ancienneté.

Cette grève paralyse environ 85% du trafic routier entre Québec et l'Ontario.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

Il a déclaré que la principale promesse qu'il avait faite en 1957 et en 1958 portait sur la restitution des droits constitutionnels des provinces. Il a ajouté qu'il s'était acquitté de cette promesse et qu'il avait permis aux provinces de porter leurs responsabilités.

"L'ancien gouvernement avait à plusieurs égards placé la province sous la tutelle du gouvernement fédéral," a-t-il dit.

Il a rappelé que les libéraux avaient déclaré en 1957 et 1958 que les conservateurs ne remporteraient pas un seul siège au Québec, mais que les conservateurs avaient pourtant ensuite occupé 50 des 75 sièges. Il a déclaré que depuis qu'il a été porté au pouvoir en 1957, le gouvernement fédéral a consenti au Québec des paiements de $177,500,000 en subventions statutaires et discrétionnaires. Au cours de l'année 1961-62, ils se montaient à $415,000,000 et qu'ils seront cette année de $491,000,000.

"Chaque province a retiré, en conséquence, des avantages de notre politique et a pu aider les municipalités à faire ce qu'elles avaient à faire."

La journée d'hier, à l'instar de celles qui ont précédé, a été chargée pour le premier ministre. Il a parcouru en voiture les 75 milles séparant la région de Montréal et les Cantons de l'Est en prêchant l'unité nationale partout où il s'arrêtait.

Hong Kong demande à Ottawa d'accueillir des réfugiés chinois

HONG-KONG. (PC, PA) — Le Conseil des droits de l'homme de Hong-kong a demandé au Canada et à d'autres pays peu peuplés du monde libre d'ouvrir leurs frontières à des milliers de réfugiés de la Chine communiste.

L'organisme, qui est affilié au Conseil international des droits de l'homme, a fait savoir que la capacité d'absorption de Hong-kong à accueillir d'autres réfugiés avait atteint un point de saturation. Les autorités du Conseil ont déclaré que les pays libres devraient aider Hong-kong à résoudre ce problème tragique de surpopulation.

M. JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

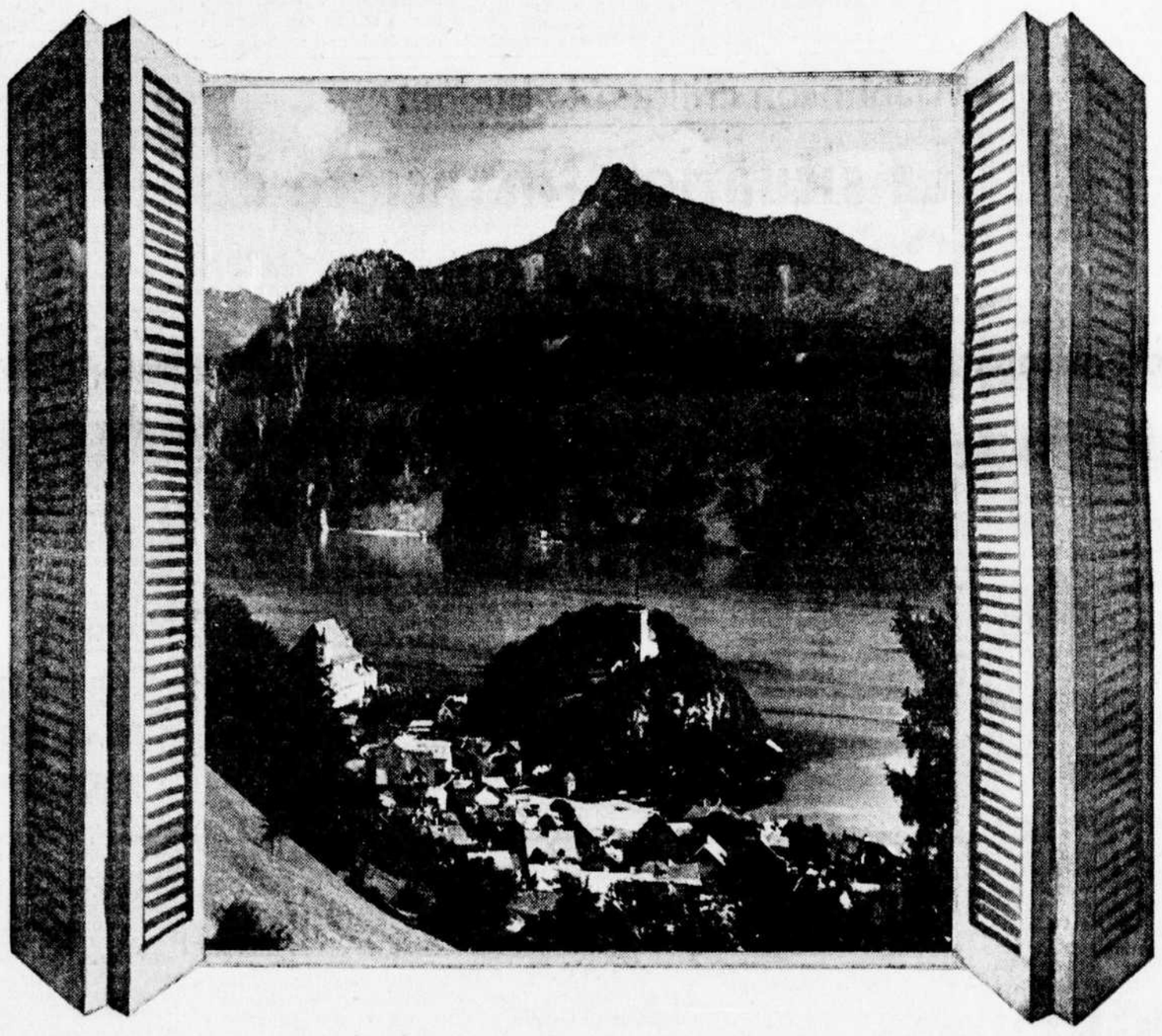
des cadeaux d'Ottawa: c'est le produit de taxes directes perçues en très grande partie au Québec pour des fins spécifiquent provinciales. Sur un budget de $1,212,000,000, que le cabinet Lesage entend dépenser en 1962-1963, plus de 40 pour 100 de cette somme, soit $491,608,000, proviendra soit d'une aide financière fédérale, soit de dégrèvements fiscaux.

5—Ce qui est infiniment grave, note M. Johnson, c'est que "les contributions fédérales qui ont le plus augmenté depuis le 22 juin 1960, sont précisément celles qui nous attachent le plus". Ces versements conditionnels, de $46,339,000 qu'ils étaient en 1959-1960, dernière année passée au pouvoir par l'Union nationale, atteindront $213,575,000 en 1962-1963, d'après M. Fleming, et $225,000,000 d'après M. Lesage . . . cinq fois plus qu'il y a trois ans . . . !

6—Les autorités provinciales actuelles ont recours à l'augmentation des impôts. Et la principale caractéristique de la fiscalité, avec le cabinet libéral, c'est de frapper davantage les chefs de familles, les humbles, les économiquement faibles.

M. Johnson note que le cabinet Lesage, qui entend faire de la planification pour mettre de l'ordre dans les affaires de tout le monde, n'a même pas été capable de remplir ses promesses électorales. Il augmente les taxes qu'il avait solennellement promis de ne pas hausser; il dépense considérablement plus que ce qu'il ne prévoyait malgré sa planification.

OUBLIEZ VOS PROJETS DE VACANCES ORDINAIRES



VISITEZ L'EUROPE...MOINS DE $27 PAR MOIS!*

Passez 2 semaines à visiter six pays différents d'Europe—et ne payez qu'un seul prix comprenant le tarif d'avion, les hôtels, la plupart des repas, les visites, les excursions, les guides et les pourboires. Ce prix comprend aussi les voyages par autobus de luxe en Autriche, au Tyrol italien, en Suisse, en France, en Allemagne et en Belgique! Tous ces avantages font partie du Voyage "Montagnes, Lacs et Villes" (No IT-GT-725) d'Air Canada. Voilà le plan idéal de vacances de deux semaines. Vous voyagerez à bord d'un réacté d'Air Canada jusqu'à Paris, puis un avion de correspondance vous conduira jusqu'à Bruxelles, point de départ de votre tournée. Ce voyage éclipse sûrement tous projets de vacances ordinaires!

*VOICI AU TOTAL CE QUE VOS VACANCES EN EUROPE VOUS COÛTERONT:

SEULEMENT $66.00 COMPTANT—PLUS $26.64 par mois pendant 24 mois

Basé sur le tarif économique en réactés Montréal-Paris, aller-retour, $496.80, plus le Voyage No IT-GT-725.

Voyez Air Canada ou votre agent de voyages, au sujet de ce voyage et d'autres voyages à bas prix d'Air Canada, conçus pour des vacances de deux ou trois semaines, et permettant de visiter tous les endroits les plus fascinants d'Europe. Air Canada relie plus de villes canadiennes à plus de pays d'Europe (France, Allemagne, Suisse, Autriche, Irlande) que tout autre ligne aérienne. Cet été, envolées quotidiennes en réactés DC-8 vers Paris—service de réactés également vers Dusseldorf, Zurich, Vienne, Shannon, et par entente avec BOAC, Glasgow et Londres. Profitez du plan d'Air Canada "Voyagez maintenant—Payez plus tard" pour tous vos voyages!

Voyez votre agent de voyages ou appelez Air Canada HU 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTEE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 8 MAI 1962 — 78e ANNEE — No 172

Un institut de psychiatrie infantile

A Laflèche:

Le maire Provost reste minoritaire

par Teddy CHEVALOT

Par la défaite, hier soir, de ses deux candidats à l'échevinage, le maire Paul Provost, de Laflèche, vient de voir confirmer le verdict du peuple : il devra rester minoritaire dans son conseil municipal.

Plusieurs résidants de Laflèche ont même considéré ce vote comme en étant un de non confiance vis-à-vis du maire.

Toutefois, malgré cette défaite cuisante pour lui, M. Paul Provost pourra se vanter d'avoir fait battre celui qu'il tenait pour son ennemi personnel au conseil, M. Ernest Trudel.

Faisant face à trois adversaires, ce dernier a été battu par un nouveau venu dans l'arène municipale, qui, fait extraordinaire, n'avait presque pas fait de publicité pendant la campagne électorale, et, le soir du scrutin, lorsque son nom sortit des urnes, plusieurs se demandaient qui était M. Jerry Phillips, le nouvel élu du quartier no 2.

Dans ce quartier, les résultats furent, aux yeux des observateurs locaux, pour le moins surprenants. Un inconnu, M. Jerry Phillips, avec 127 votes en sa faveur, a défait un vieux routier de la politique municipale locale, M. Ernest Trudel. Ce dernier n'a obtenu que 90 votes. Les deux autres candidats, soit MM. Gaston Gobeil, candidat du maire Provost, et Albert Cavanagh, ont tous deux perdu leurs dépôts, n'ayant obtenu chacun que 55 et 50 voix.

Par contre, il en fut tout autrement dans le quartier no 1. C'est avec aisance que l'échevin sortant Guy Desgroseillers fut réélu. Il obtint 235 votes, là où son adversaire, lui aussi candidat du maire Provost, n'en totalisa que 81. La aussi, M. Noël Dolen perdait son dépôt.

En ce qui concerne l'élection proprement dite, si celle-ci fut plus ou moins troublée dans la matinée, il y eut au total deux arrestations et une expulsion d'un représentant, il n'en reste pas moins vrai que, dans l'après-midi, tout redevint calme, et c'est dans la plus grande tranquillité que cette élection, qui au départ semblait devenir fort mouvementée, se termina.

Parmi les incidents qu'il y eut à déplorer hier à Laflèche notons l'expulsion, cinq minutes après l'ouverture des bureaux de scrutin, de M. Vic Grégoire, représentant du candidat Gas-

Voir LAFLECHE en page 4



UN CONSEIL UNI CONTRE... LE MAIRE — A Laflèche, les élections d'hier ont donné la majorité au groupe qui s'opposait au maire Paul Provost. Dans l'ordre habituel, on remarque MM. Léo Hainault et Alphonse Gadbois, tous deux échevins en place, Guy Desgrosseillers, échevin réélu hier, Jerry Phillips, nouvel élu, et Alex Girard, échevin en place lui aussi.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

par Jacques PIGEON

Cinquante spécialistes, dont 29 du service de psychiatrie de l'hôpital Ste-Justine, formeront les cadres du premier Institut de psychiatrie infantile au Canada.

La direction de l'hôpital pour enfants approuve le projet de l'équipe parce que les structures mêmes du service actuel empêchent toute expansion.

Le nouvel institut, qui, au début, ne sera qu'un centre de jour, sera probablement situé dans l'est de la ville, dans des locaux que la CECM mettra à sa disposition. Il accueillera une quarantaine d'enfants, travaillera de concert avec les agences sociales et, surtout, formera des spécialistes en psychiatrie infantile qui, plus tard, pourront travailler dans des institutions comme Montréal, qui ne comptent aucun spécialiste.

Education

En plus de former un personnel qualifié, la direction du nouvel institut s'est donné un autre but : l'éducation du public. L'institution, indépendante, organisera un service d'éducation qui fournira des spécialistes aux organismes intéressés, tels que les groupes de parents et maîtres et les corps enseignants. Un service de conférences et de séminars sera également mis sur pied.

Centre de jour

Ce nouvel institut, que dirigera le Dr Denis Lazure, suivra la formule de traitement par le centre de jour. Les spécialistes en psychiatrie soutiennent que ces centres peuvent faire tout autant que l'hospitalisation complète pour les jeunes malades mentaux. Un peu plus tard, des lits seront mis à la disposition de l'institut pour les quelques cas qui ne peuvent être traités dans les centres de jour.

Démission

Les membres de l'équipe du service de psychiatrie de Ste-Justine donneront donc leur démission au mois d'août. Le groupe se compose actuellement de 7 psychiatres, 6 travailleurs sociaux, 8 psychologues, deux "jardinières" spécialisées en psychiatrie infantile et 6 infirmières également spécialisées dans le même domaine.

Ste-Justine

Le service actuel de l'hôpital sera transformé en un centre de diagnostic. Une couple de psychiatres s'y rendront tous les jours et diverses ententes sont prévues entre l'institut et l'hôpital. Les enfants qui auront besoin de traitement seront référés à l'institut.

Il s'agit donc d'une entente et non d'un désaccord. Il n'y a pas de malaise à Ste-Justine et le cas Prévost est étranger à la formation de l'institut.

Commission Bédard

La création de cet institut de psychiatrie infantile fait suite aux recommandations de la commission d'étude sur les hôpitaux psychiatriques et dont le Dr Denis Lazure, psychiatre à Ste-Justine, faisait partie.

Le nouveau groupe a demandé une charte au gouvernement provincial et s'attend à l'obtenir dans deux ou trois se-

Voir INSTITUT en page 4

L'avenir des 12 résidants de l'Institut Prévost est en jeu!

Les médecins résidants de l'Institut Albert-Prévost crient au secours !

Réunis hier soir chez leur directeur, le Dr Roger Lemieux, ils ont réaffirmé leur appui à l'équipe Laurin. Ils ont rappelé aux nombreux journalistes présents que l'administration actuelle de l'institution plaçait toujours le corps médical de l'institution dans des situations inconcevables qui, disent-ils, sont leur spécialité.

L'avenir de ces douze résidants est en jeu ! La situation est d'autant plus importante du fait que ces jeunes médecins forment le plus important groupe de résidants en psychiatrie de la province de Québec. Il y en a 12 à l'Institut Prévost. Dans toute la province on n'en compte pas plus de 20, y compris ceux de Prévost.

Ces jeunes résidants appuient sans restriction l'équipe du Dr Camille Laurin. Ils soutiennent que le dialogue est impossible entre le corps médical et l'administration de cette institution.

Les deux demoiselles qui le dirigent, a dit l'un d'eux, laissent entendre que la plus grande liberté règne à l'intérieur de l'institut. Il n'en est rien. La semaine dernière, lorsque les quotidiens de la métropole ont donné écho aux griefs des psychiatres de l'institution tous les journaux ont été censurés.

Les patients n'ont pas pu lire les articles des journaux. Ces derniers leur sont parvenus découpés . . .

Ce n'est là, ont-ils dit, qu'un exemple de cet esprit dictatorial des deux demoiselles qui dirigent cette institution.

Possibilités

Les résidants ont en outre affirmé qu'ils étaient restés à l'Institut Prévost parce que le ministre de la Santé leur a promis que l'enseignement ne cesserait pas dans cette institution. Inutile d'ajouter qu'ils attendent avec impatience la décision de ce dernier. Pour eux il est trop tard pour s'inscrire dans les instituts américains ou français. Si le gouvernement ne change pas la charte de l'Institut . . . ils se trouveront certainement dans l'embarras.

En somme, la solution qui réglerait tous les problèmes serait celle qui transformerait la charte de façon à annuler un règlement de la présente qui veut que seules des femmes, infirmières religieuses ou dames patronesses soient membres du conseil de direction.

Si le gouvernement consent à amender la charte de façon que le bureau médical puisse agir comme les psychiatres de Prévost le souhaitent tout rentrera dans l'ordre. Sinon . . . la situation se compliquera.

Si d'autre part le gouvernement reconnait le nouvel Institut psychiatrique de Montréal et lui donne les moyens de s'établir, la situation sera difficile mais non désespérée. Tandis que si le gouvernement provincial fait attendre sa décision trop longtemps les étudiants se retrouveront sur le pavé, sans maîtres . . .

Deux psychiatres américains avec le nouveau groupe

Le corps médical de l'Institut psychiatrique Albert-Prévost de Montréal, qui a décidé de quitter l'institution et de se former en une nouvelle équipe de traitement et d'enseignement, a fait savoir hier que deux éminents psychiatres américains avaient accepté de se joindre au groupe.

Le Dr Mitchell Dratman, de l'Université de Pennsylvanie et le Dr Eli Marcovitz, de l'Institut psychanalytique de Philadelphie, sont bien connus de la profession médicale par leurs cours et leurs écrits.

On n'a pas révélé quand les deux psychiatres arriveront à Montréal pour rejoindre l'équipe médicale groupée sous l'appellation d'Institut psychiatrique de Montréal.

Cinq bandits armés volent des fourrures évaluées à $100,000

Les détectives de la division Centre de la Sûreté de Montréal sont présentement à la recherche de cinq individus armés de revolvers qui ont pris la fuite avec des manteaux de fourrure évalués à près de $100,000.

Les voleurs, qui portaient des verres fumés, ont fait irruption, vers 7 h. 15, hier soir, au troisième étage d'un immeuble situé au 261 ouest, rue Ste-Catherine. Ils ont ordonné à la pointe du revolver aux deux propriétaires de la compagnie Reller et Godman Furs, ainsi qu'à deux employés de se rendre dans la chambre de toilette. Pendant qu'un des voleurs tenaient les propriétaires et les employés en joue, les quatre autres apaches prenaient la clef de la voûte.

Ils ont ensuite pris les meilleurs manteaux et ont laissé les manteaux de fourrure synthétique sur les lieux . . .

Un des propriétaires, M. Goodman, a reçu un coup de crosse de revolver sur la tête, après avoir voulu résister aux voleurs. M. Goodman a réintégré son établissement après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital St-Luc.

Un employé a déclaré aux sergents-détectives Paul Beaudry et Ernest Sauvageau, que les voleurs, après être descendus par l'ascenseur, avaient pris la fuite dans un petit camion.

FAITS divers

Train vs camion

Un peu à la façon de la chanson "Tout va très bien Madame la Marquise", la PP a appris successivement ce matin les détails d'un accident de chemin de fer survenu à l'aube.

Selon ce qu'a relaté l'inspecteur Gérard Houle, vers 6 h. M. Jean Crevier, du Canadien Pacifique, a informé la PP que deux wagons d'un convoi arrivé à la cour de triage de la Côte St-Luc, en provenance de Smith Falls, portaient des traces de peinture verte et des éclats de verre.

La PP a immédiatement organisé des recherches dans le secteur québecois parcouru par le convoi, entre Dalhousie Mills et Dorval. Peu après, on rapportait de Dorion la découverte d'un camion partiellement démoli à la Montée Sainte-Marie, à Saint-Polycarpe. Son conducteur avait été transporté dans un état grave à l'Hôtel-Dieu, de Valleyfield.

D'autres appels téléphoniques ont permis d'apprendre que le blessé se nomme Lucien Durocher, de Saint-Polycarpe.

Quant aux membres de l'équipage du train, ils ont déclaré qu'ils ne s'étaient aperçus de rien.

Cherchez l'homme

Peu après 1 h. 30, la nuit dernière, un citoyen a communiqué avec la police de Montréal pour signaler qu'un homme voulait sauter du haut du toit de l'hôpital Royal Victoria.

En peu de temps, cinq voitures de la police ont été dépêchées rue Université, au nord

Voir FAITS DIVERS en page 4

A Pont-Viau:

Un nouveau maire: M. Roger Provost

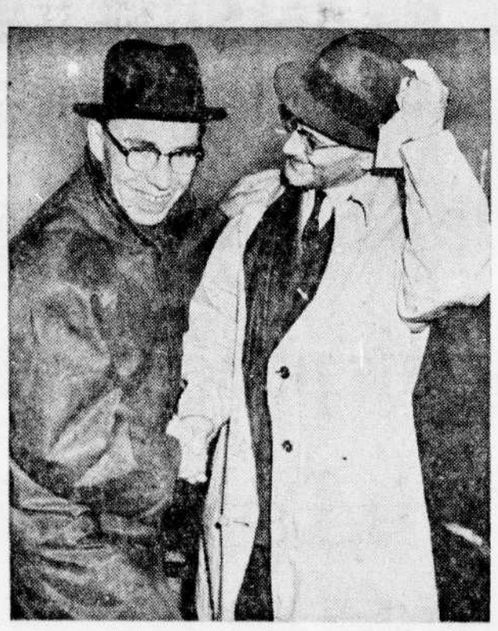
par Roger NANTEL

A l'issue d'une journée d'élections marquée par le calme absolu, M. Roger Provost a été porté à la mairie de Pont-Viau avec une majorité écrasante sur ses deux rivaux.

A la même occasion, M. Provost a entraîné dans son sillage les six candidats à l'échevinage qui lui étaient favorables. Pour deux d'entre eux, il s'agissait d'une réélection. De fait, le sort a été en quelque sorte aussi favorable au nouveau maire, puisqu'il avait quitté son siège de conseiller pour viser celui du premier magistrat, abandonné par M. Rosaire Gauthier.

M. Provost a obtenu 1,197 voix et ses rivaux, MM. Sylvio Latreille et Marcel Lemay, ont été favorisés sur 597 et 545 bulletins respectivement. Ces deux derniers devraient donc perdre

Voir PONT-VIAU en page 4



LE NOUVEAU MAIRE DE PONT-VIAU, M. Roger Provost, (à gauche) reçoit ici les félicitations de son prédécesseur, M. Rosaire Gauthier. Ce dernier n'était pas sur les rangs lors de l'élection d'hier, qui s'est déroulée dans le calme le plus complet.

photo LA PRESSE

A St-Bruno:

Doute sur le nom d'un conseiller

Confortablement installé, en titre, au conseil municipal de Saint-Bruno, au siège no 5 plus précisément, et ce depuis trois mois, M. Joseph-Euclide-Raymont Boutin voit aujourd'hui son élection contestée parce que le nom sous lequel il a été élu ne serait pas le sien.

C'est Claude Boutin-Duparc qui a été élu aux élections municipales du 5 février, et c'est Joseph-Euclide-Raymond Boutin qui siège depuis au conseil.

Un citoyen de Saint-Bruno, M. Antoine Desmarais, a donc présenté en Cour de magistrat une requête sur bref "quo warranto" demandant que la mise en nomination, l'élection et la prestation de serment d'office de M. Claude Boutin-Dupare soit déclarée nulle puisqu'il agissait, dit-on, au nom d'une personne qui n'existe pas.

La dénonciation précise que cette élection est "irrégulière, illégale et entachée de nullité absolue". Le requérant, M. Desmarais, demande que le siège soit confié à M. Lucien-G. Hétu, seul adversaire de M. Boutin aux élections de février.

Sinon, M. Desmarais demande que soit tenue une nouvelle élection.

Commission permanente

Le gouvernement provincial, conformément aux recommandations de la Commission d'étude sur les hôpitaux psychiatriques, a créé une commission de psychiatrie permanente dont le président est le Dr Dominique Bédard, de l'hôpital St-Michel-Archange, et qui était également président de la Commission d'étude. La Division des hôpitaux psychiatriques, du ministère de la Santé disparaîtra donc.

La Cour supérieure refuse le bref de prohibition

La Régie du gaz reprend son enquête, même si Montréal s'adresse à la Cour d'appel

par Claude GENDRON

La Cour supérieure a rejeté, hier, la requête de la ville de Montréal cherchant à obtenir un bref de prohibition contre la Régie de l'électricité et du gaz de la province de Québec et à empêcher celle-ci de poursuivre son enquête sur la hausse des tarifs du gaz naturel dans la région.

En conséquence, la Régie peut reprendre ses audiences. Elle les reprendra effectivement mercredi matin et elle a convoqué les parties intéressées pour 10 h. 30, même si la ville a interjeté appel aussitôt après avoir pris connaissance hier, de la décision du juge Ignace-J. Deslauriers.

Ironie du sort, la Régie siégera dans la salle d'audience de la Cour d'appel, la salle 24 du Vieux Palais, où elle avait siégé jusqu'ici, n'étant pas libre ce jour-là.

Dans son jugement, le juge Deslauriers déclare que la requête de la ville de Montréal "dans son état actuel n'est nullement fondée "prima facie" (de prime abord). Il n'y a rien d'allégué qui ne soit formellement contredit par des textes de loi ou par des interprétations contradictoires trouvées dans les citations mêmes apportées par la requérante dans sa requête".

Juridiction non atténuée

Sur l'existence même de la régie, que les avocats de la ville avaient mise en doute, et partant, sur sa juridiction, le juge précise : "Les dispositions de la loi qui fixent l'effectif de la Régie (le nombre des régisseurs), de l'avis de cette Cour, ne sont pas celles qui lui donnent sa juridiction . . .

En conséquence, le Juge Deslauriers, reconnait que la régie ne compte que trois régisseurs, mais que la loi en prévoit quatre. Mais, il est d'avis que cette situation n'atténue en rien les pouvoirs et la juridiction des trois autres régisseurs en office.

Deux enquêtes différentes

Sur l'allégué de la ville, disant que si la Régie avait juridiction, elle avait outrepassé celle-ci, en enquêtant sur une question faisant l'objet d'une enquête d'une autre commission, la Commission Salvas, le juge Deslauriers répond : "La Cour n'a pas été convaincue du bien-fondé de cet argument. Il n'y a aucune similitude entre les deux organismes. Ni l'un ni l'autre n'a le même but. Ils n'enquêtent en rien pour les mêmes raisons. Leur juridiction n'est ni concurrente, ni parallèle. Ils ne peuvent pas arriver aux mêmes conclusions".

En outre, le jugement dit que la Régie peut, en vertu de la loi qui la régit, "reviser, modifier et amender ses décisions". Elle peut donc enquêter sur un sujet qui a fait l'objet

Voir LA REGIE en page 4

Mineurs trouvés dans un hôtel

L'ex-directeur de police A. Langlois est reconnu coupable

ST-JEROME. (C.B.) — Reconnu coupable d'avoir toléré la présence de mineurs dans son établissement, l'ancien directeur de la police de Montréal, M. Albert Langlois, a été condamné à payer $100 d'amende et les frais par le juge Omer Côté, des Sessions de la paix.

La même sentence s'applique aux co-propriétaires de l'hôtel Maurice, de St-Jérôme, dont M. Langlois est un des administrateurs.

Dans son jugement, le magistrat de la Cour des sessions a reconnu qu'on avait placé un surveillant à la porte pour contrôler l'âge des clients. "Mais, a-t-il souligné, la direction de l'hôtel n'a pas pris les moyens d'assurer efficacement la surveillance, puisque le même homme cumulait en même temps la fonction de maître d'hôtel."

Quelques instants plus tôt, le procureur de la Régie des alcools, Me Jean Guérin, avait interrogé les trois adolescents qui ont été trouvés dans l'établissement par les inspecteurs.

Me Guérin a tenté de leur faire avouer qu'ils avaient été condamnés pour ce délit en Cour de bien-être social. Il s'est cependant attiré des remarques du tribunal parce qu'il ne pouvait discréditer ses propres témoins.

POUR MAMAN CHERIE!
un
MAGNIFIQUE GATEAU
DECORE D'UNE ORCHIDEE
Inscription personnelle. Peut faire 12 morceaux.
A PARTIR DE $2.25
VOUS FETEZ ! 48 sandwiches cocktail divers de différentes formes BOITE de 48 $2.40
VEUILLEZ COMMANDER DE BONNE HEURE
PEGROID'S ltée VI. 4-3901
4075 ST-DENIS Livraison par toute la ville

NOUVELLE ADRESSE
6741
ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.50
SPECIAL
$13.50
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
VI. 5-7251 QUANTITE LIMITEE
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Maico
APPAREILS AUDITIFS
ils sont adaptables
• à l'oreille
• aux verres
• aux cheveux
• Aussi, modèles de type classique.
Réparation de toutes les marques d'appareil auditif. Piles disponibles.
TERMES FACILES
Audiologistes diplômés en prothèses auditives.
1286, rue Berri (coin Ste-Catherine) VI. 9-6440
Bureau principal 1529 Sherbrooke O. WE. 5-5293

• PROTECTION
• CONFORT
• ÉLÉGANCE
AUVENTS en ALUMINIUM et en CANEVAS
BELLO LA MARQUE DE QUALITÉ BRAND
POUR FENÊTRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, ETC.
LE PLUS GRAND CHOIX AU CANADA DE TISSUS ET DE COULEURS
Aussi: Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
BEL-AIR HASTINGS ALUMINUM PRODUCTS — CIE D'AUVENTS MILLER
DIVISIONS DE:
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE.
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMES GRATUITS À DOMICILE
Tél. LA. 7-1555*
LOUAGE DE TENTES ET ACCESSOIRES DE CAMPING

CHANGEZ VOTRE MOTEUR POUR AUSSI PEU QUE $3.45 par semaine
PAS DE COMPTANT
INSTALLATION en 8 heures
MOTEURS REMANUFACTURES pour toutes marques
GARANTIE 3 mois ou 4,000 milles inspection gratuite
Vous aurez la performance d'une voiture neuve.
Aussi transmission automatique $2 par semaine
Delisle 25 ans d'expérience à votre service
AUTOMOBILE LTEE
2815 est, SHERBROOKE à l'est d'Iberville LA. 6-2813

INSTITUT

SUITE DE LA PAGE 3

maines. Lorsque cette dernière sera accordée les dirigeants du groupe commenceront à recruter du personnel afin de porter à 50 le nombre de spécialistes qui formeront l'Institut de psychiatrie infantile de Montréal.

LAFLECHE

SUITE DE LA PAGE 3

ton Gobeil. Motif : avoir refusé de reprendre sa place alors qu'un électeur se trouvait derrière l'isoloir.

Par la suite, vers 11 h. 30, le chef de police Georges Beaulne, aidé de plusieurs policiers, procéda à l'arrestation d'un certain Maurice Nadon. Cause : avoir troublé la paix dans un lieu d'élection. Vers midi et trente, huit policiers de la Sûreté provinciale vinrent le chercher pour l'incarcérer dans les cellules montréalaises.

Enfin, vers 1 h. 30, le chef de police Georges Beaulne procéda à l'arrestation d'un dénommé Marcel Daigneault, du fait que celui-ci se promenait irrégulièrement de bureau de votation en bureau de votation, alors qu'il avait été assigné, par le président d'élections, à un bureau de votation précis. Mais il fut relâché environ deux heures après, sur ordre de son médecin.

Enfin, il reste aussi à mentionner l'arrivée, dans l'après-midi, d'un certain nombre d'autos-radios de la Sûreté provinciale. Cette présence dans Lafleche, ajoutée au nombre de policiers spéciaux engagés pour la circonstance, aida puissamment à calmer les ardeurs des partisans en présence.

LA REGIE

SUITE DE LA PAGE 3

d'une enquête précédente.

Craintes prématurées et non fondées

La ville avait aussi formulé des plaintes sur la façon de procéder de la Régie du gaz. Ces plaintes, la Cour supérieure les trouve "prématurées et non fondées".

"La requérante, dit-elle, s'effraie hâtivement des avertissements du président de la Régie. Ce dernier, à raison de n'admettre en preuve que des éléments qui sont de sa compétence et qui concernent seulement ses pouvoirs, sa juridiction et la question qu'il doit examiner et décider. Tout le reste est superflu, inutile, hors d'ordre et perte de temps.

"La Régie n'est pas astreinte à une procédure spéciale pour ses enquêtes. Elle peut rechercher la vérité par la preuve qu'elle croit la meilleure. Elle peut même employer à cette fin des moyens ni indiqués ni sanctionnés par le code de procédure civile ou par la loi de la preuve du Canada", dit encore le juge.

Le juge trouve aussi prématuré les conclusions de la ville sur les résultats de l'enquête, avant même que celle-ci soit terminée. L'avocat de la ville avait déclaré entretenir des doutes à ce sujet et dit que la ville craignait de ne pas obtenir justice.

PONT-VIAU

SUITE DE LA PAGE 3

leur dépôt si ces résultats provisoires restent les mêmes après le décompte effectué cet après-midi.

Les nouveaux conseillers

Trois bureaux de votation avaient été ouverts dans la ville de Pont-Viau, chacun contenant six ou sept polls. La compilation des bulletins déposés dans les boites donne les résultats suivants en ce qui concerne les conseillers :

— Quartier nord, siège No 1 : M. Bruno Faucher, 334 (élu); M. Antonio Doré, 145 ; M. A. Gianchetti, 249. Siège No 2 : M. René Patenaude, 442 (élu) ; M. Marcel Gingras, 244.

— Quartier centre, siège No 1 :

M. Guy Lefort, 426 (élu) ; M. J.-M. Desrosiers, 292. Siège No 2 : M. Marcel Dufresne, 428 (élu) ; M. Jean-Guy Goyette, 288.

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

de l'avenue des Pins, pour empêcher cet homme de mettre fin à ses jours.

Après dix minutes de recherches, les policiers ont décidé d'abandonner les fouilles, car le candidat au suicide, un patient de l'hôpital selon un policier, a trouvé qu'il faisait trop froid pour faire le 'grand saut" et a décidé de retourner dans son lit moelleux.

Comment soulager les douleurs causées par un exercice trop violent ou un changement de température

Bien souvent, après avoir exercé des muscles restés inactifs pendant trop longtemps, ou quand la température change, il vous arrive de souffrir de douleurs musculaires ou articulaires. Un moyen rapide et digne de confiance pour soulager ces malaises pénibles, c'est de prendre de l'ASPIRIN*.

Deux ou trois comprimés ASPIRIN pris avec de l'eau vous procureront un soulagement rapide non seulement des douleurs rhumatismales et arthritiques, mais des douleurs causées par le lumbago, les névralgies et la sciatique. Vous vous sentirez donc vite mieux.

Une des raisons pour lesquelles ASPIRIN peut vous apporter ce soulagement rapide et doux, c'est son action de floconnement instantané. Grâce à cette action de floconnement instantané, ASPIRIN est prêt à agir instantanément!

Ne souffrez donc pas inutilement de douleurs arthritiques, musculaires et articulaires. Faites confiance à ASPIRIN et vous obtiendrez un soulagement vraiment rapide. Pour les meilleurs résultats, lisez le dépliant d'instructions à l'intérieur du paquet.

Assurez-vous d'obtenir de l'ASPIRIN véritable. Recherchez le paquet avec la croix Bayer.

*Marque déposée



7 3/4 %

LÀ HAUT

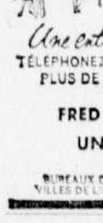


. . . est votre gros intérêt de 7¾% par année pour vos

FONDS A COURTE ÉCHÉANCE

L'ARGENT REÇU AVANT LE 10 PORTE DE L'INTÉRÊT À PARTIR DU PREMIER DU MOIS

EN VIGUEUR À PARTIR DU 1ER JUIN, NOTRE TAUX D'INTÉRÊT SERA RÉDUIT À 7¼%



PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
(une filiale du groupe I.B.C.C.)

Une entr'aide mutuelle

TÉLÉPHONEZ MAINTENANT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

FRED BERTRAND

UN. 6-6672

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 437 697. Henry Morgan and Co. Limited demanderesse, vs O. Gauthier, défendeur. Le 17 mai 1962, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 6585 rue De Rentv, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, radio, etc. Conditions : argent comptant. J. Poitevin, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Terrebonne. Cour de Magistrat. No 37 152. Dr Maurice Lamoureux, demandeur, vs Leo Hickey, défendeur. Le 17 mai 1962, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 1049 54ème Avenue, en la cité de Pte-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jacques Poitevin, H.C.S. UN. 1-5473. Montréal, 7 mai 1962.

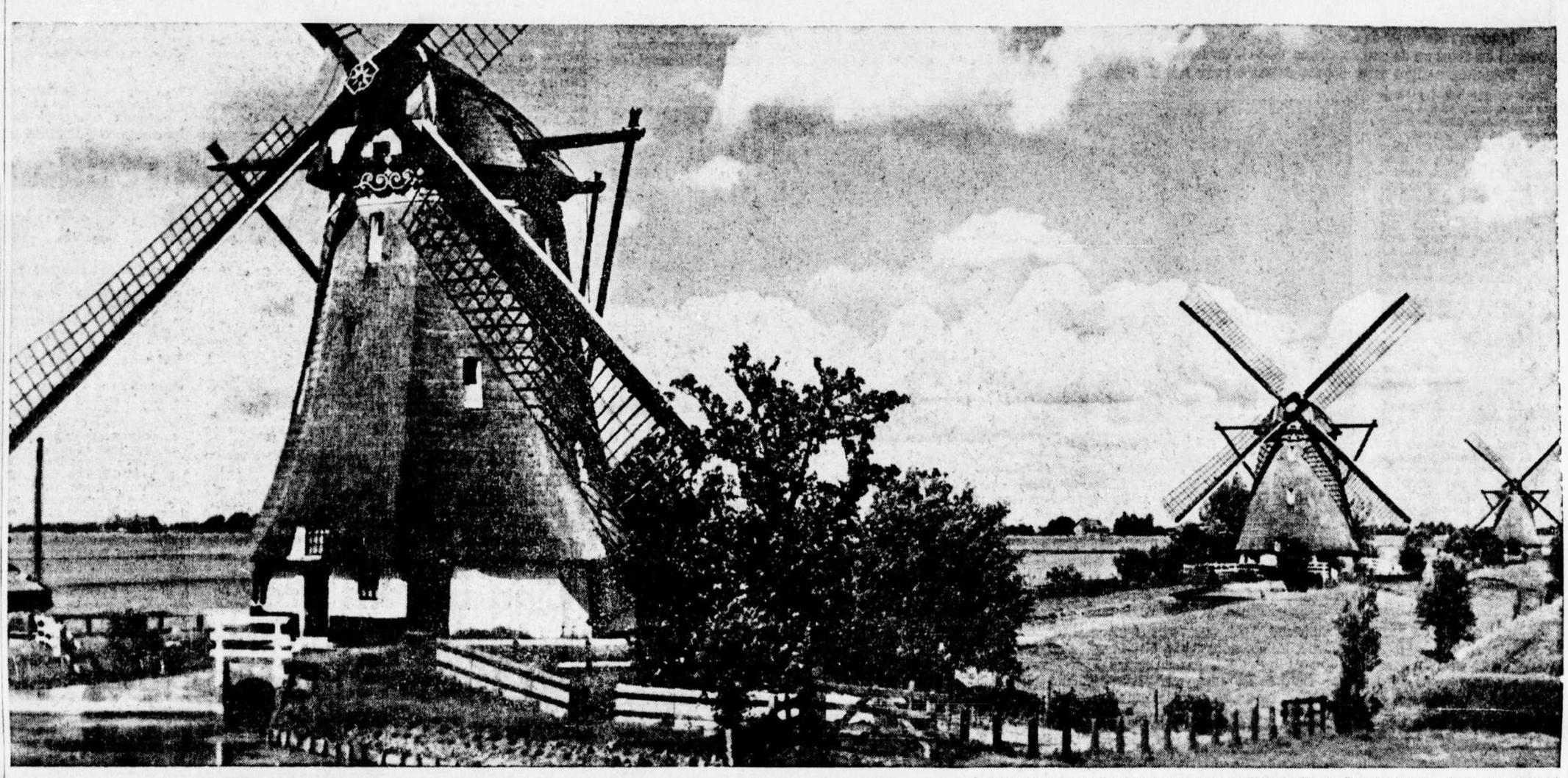
Province de Québec, district de Montréal. Cour de Magistrat, No 661,659. Roger & Elie Enrg., demanderesse, vs Henri Benson, défendeur. Le 17 mai 1962, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1264 rue Chambly (par en arrière) en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur, meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Jean-G. Dion, H.C.S., VI. 5-5239. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 560,894. Shell Oil Co of Canada Ltd., demanderesse, vs James Gauvreau, défendeur. Le 17 mai 1962, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 8543 boul. St-Laurent, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets consistant en : 2 machines à écrire de marque Royal, 1 machine à additionner de marque Royal, 1 pupitre de bureau, etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. Cour Supérieure, district de Montréal. No 584040. Commercial Credit Plan Ltd. demanderesse vs Milton Pridham, défendeur. Le 17 mai 1962, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 7260 rue Stuart, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Crosley et accessoires, meubles de ménage etc. Conditions : argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 7 mai.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Magistrat, no 610,210. The British American Oil Co. Ltd. demanderesse vs Ernats Roth, défendeur. Le 17 mai 1962, à 2 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au no 2167 rue du Collège, en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Crosley et accessoires, modèle combiné, et meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Morris Goldberg, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.

Province de Québec. District de Montréal. Cour de Magistrat. No 642-772. Karoff Parties Ltd., demanderesse vs Ronald Parties Ltd., défenderesse. Le 17 mai 1962, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2200 rue Desjardins, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 2 pupitres de bureau et 2 chaises, 2 machines à écrire, 1 cabinet en acier pour filières 2 sections, etc. Conditions : Argent comptant. Irving Fruitman, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 7 mai 1962.



Les pittoresques moulins à vent sont typiques de la Hollande, l'un des 68 pays desservis par KLM

Ce que vous devez savoir de KLM, la compagnie digne de confiance, et de son personnel hollandais ponctuel et méticuleux, avant votre départ pour Amsterdam, Paris, Londres, ou 40 autres villes d'Europe

De nombreux voyageurs avertis estiment que KLM est le premier des transporteurs aériens. Ils savent que KLM jouit d'une réputation mondiale pour sa compétence. Ils savent qu'ils y trouveront un service, un confort et un accueil que seule KLM peut offrir. Prenez connaissance de bien d'autres faits, relatifs à KLM.

1. Le DC-8 est un quadriréacteur intercontinental. Depuis sa mise en service, il a reçu des centaines de perfectionnements. Les ingénieurs de KLM ont monté sur ces appareils l'équipement de navigation, de radar et de télécommunications qu'ils ont jugé le plus sûr d'après leur longue expérience.

2. Lorsqu'un jet KLM monte à 40,000 pieds d'altitude, il n'utilise que 55 pour cent de la puissance totale de ses quatre moteurs. Si l'avion doit éviter une tempête, il dispose d'une réserve de puissance suffisante pour lui permettre de respecter son horaire.

Du nouveau dans l'aviation

3. Un pilote chevronné de KLM décrit le jet DC-8 de la façon suivante: "C'est un appareil entièrement différent de tous ceux que nous avons connus dans le passé. Dès l'instant où nous l'avons pris en main, il a dépassé toutes nos espérances. C'est une joie toujours nouvelle de piloter cet avion; on est constamment conscient de ses immenses possibilités.

4. Pour entraîner ses équipages, KLM a mis au point son propre équipement d'entraînement à la navigation. Un appareil reproduit électroniquement toutes les conditions de vol qu'un équipage peut rencontrer. L'instructeur peut simuler toutes les conditions atmosphériques, les repères de navigation et les signaux radars qui se présentent sur les parcours.

5. Les tunnels d'essais de KLM à l'aérodrome d'Amsterdam sont équipés d'un circuit fermé de télévision; les ingénieurs peuvent ainsi étudier simultanément deux moteurs.

6. Après sa révision annuelle, chaque DC-8 de KLM effectue un vol d'essai de mille milles avant d'être remis en service régulier.

7. Le président de KLM, M. E. H. van der Beugel, âgé de 44 ans, décrit l'exploitation de la compagnie comme la continuation de "la tradition hollandaise, vieille de plusieurs siècles, d'offrir au monde les meilleurs moyens de transport".

8. KLM transmet rapidement vos réservations. À l'aéroport d'Amsterdam, base principale de KLM, fonctionne un centre automatique de messages télégraphiques. En une année, ce centre traite automatiquement environ cinq millions de messages; la moitié d'entre eux sont destinés à KLM.

9. KLM peut vous aider à entrer en contact avec les industriels hollandais. Ce service s'appelle "Echanges industriels". C'est une façon pratique de faire connaissance avec vos collègues hollandais.

10. KLM porte une attention spéciale aux prêtres. Il existe des autels portatifs en de nombreux points de destination, sinon on peut en faire la demande d'avance à KLM.

17 langues pour vous répondre

11. Le personnel de KLM à l'aéroport d'Amsterdam parle 17 langues: hollandais, français, anglais, allemand, espagnol, italien, polonais, hongrois, suédois, norvégien, portugais, roumain, indonésien, russe, arabe, grec et slovène.

12. L'un des talents des chefs cuisiniers de KLM consiste à connaître les plats que les passagers choisiront le plus dans le menu. Cela exige des années d'expérience. Dans un avion de KLM, vous avez toujours de bonnes chances d'obtenir votre plat préféré.

13. En classe économique, les passagers de KLM bénéficient de la même attention courtoise que les passagers de première classe. Si les menus sont plus simples, ils sont préparés par les mêmes chefs dans les mêmes cuisines. On peut obtenir les vins et autres boissons, au prix coûtant.

14. Les enfants bénéficient de réductions sensibles dans les avions de KLM. Jusqu'à l'âge de deux ans, ils ne payent que 10 pour cent et, de deux à douze ans, ils ne paient que la moitié du plein tarif. Consultez KLM à ce sujet.

15. Toutes les lignes aériennes n'offrent pas comme KLM, le choix entre jets et avions à hélices. Ces derniers sont plus économiques.

16. Le plan de KLM "Partez maintenant, payez plus tard"—vous permet de partir maintenant moyennant 10 pour cent seulement du prix du billet; vous pouvez payer le solde en plusieurs mois. Consultez KLM pour de plus amples détails.

17. Demandez à votre agent de voyages d'étudier votre voyage en Europe. C'est un spécialiste. Il est au courant, mieux que quiconque, des tarifs, des hôtels, des excursions, des documents requis, des taux de change et de tous les petits détails ennuyeux. Son expérience peut transformer entièrement votre voyage. Deux passagers de KLM sur trois se sont vus recommander le service de KLM par des agents de voyages chevronnés: belle marque de confiance de la part de ceux qui connaissent le mieux la question.

18. Qu'il s'agisse de particuliers ou de groupes, les agents de voyages peuvent vous organiser des voyages tous frais compris, dans n'importe quelle partie du monde. Le service de votre agent pour les voyages tous frais compris de KLM est complet. Il comprend l'étude et la réalisation de l'itinéraire, les réservations de vol et d'hôtel appropriées et même les services d'un guide polyglotte.

19. Demandez à un agent de KLM ou au bureau les nombreuses possibilités d'escales que vous permet le plan KLM d'escales multiples. Dans bien des cas vous pourrez visiter, sans frais supplémentaires, plusieurs autres villes qui ne se trouvent pas nécessairement sur la ligne directe.

KLM au Canada

20. KLM est au Canada depuis 1946 et a des agences dans douze grandes villes canadiennes.

21. Tous les jours des avions KLM quittent Montréal ou New York à destination de l'Europe. L'été, vous avez le choix entre *neuf départs hebdomadaires* de Montréal et *quatre départs quotidiens* de New York.

22. KLM vous offre un plan de tourisme européen à $10 ou à $15 par jour qui vous permet de visiter autant de villes que vous désirez, et aussi longtemps que vous le désirez. Pour chaque séjour journalier, peu importe la ville, vous payez un taux uniforme de $10 ou $15. Chaque plan peut être combiné avec un voyage en première classe ou en classe économique.

23. En collaboration avec Global de Londres, KLM vous offre une vaste sélection de voyages organisés en autocar, à travers l'Europe . . . depuis $91 pour 7 jours en Cornouailles et dans les Cotswolds, jusqu'à $1,071.12 pour la visite de 12 pays en 40 jours.

24. Etant eux-mêmes professionnels du transport aérien depuis 43 ans, les dirigeants de KLM savent qu'il faut des professionnels pour bien organiser les voyages. Dans chaque ville du Canada, KLM est représentée par un professionnel—votre *agent de voyages*.

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyages, ou le plus proche bureau KLM, ou bien envoyez ce coupon à:

KLM, Lignes Aériennes Royales Néerlandaises, Service T.1, 635 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Veuillez me donner tous renseignements sur vos services à destination de:

_____ (PAYS)

y compris:

- ☐ KLM's Minitour Guide to Europe, 20 pages;
- ☐ L'Europe pour $10 ou $15 par jour;
- ☐ Voyages Global en autocar—Europe 1962
- ☐ "Honeymoon in Romantic Amsterdam"

Nom _____

Adresse _____

_____

Mon agent de voyages est _____

112NF



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	685	49¾	49	49
Abitibi p	25	25	25	25
Acadia Atl	—	15½	15½	—
Acad. Alt A	—	23½	23½	—
Algoma	100	50	50	50
Alumin	3410	25⅝	25	25⅛
Alum 4p	—	23¼	23¼	—
Alm 4½ p	100	50	50	50
Anglo Am	—	43½	43½	—
Angl Cdn p	—	44	44	—
Angl T 4½p	—	44	44	—
Anglo T2.90	—	54½	54½	—
Argus	—	48½	48½	—
Argus 2.50p	—	52½	52½	—
Argus 2.60p	—	53	53	—
Atlas Steel 175		31½	31½	31½
Bailly 55pr	—	51	51	—
Baily 85¾p	—	25½	25½	—
Banq. C.N.	25	78	78	78
Bnq. Mat. 1045		67¼	66¾	67
Banqu. N.E.	—	74	74	74
Banq. PC	100	49¾	49¾	49¾
Ganq PC d	—	690	690	—
Bath Pw	—	18¾	18¾	—
Bath Pw A	—	53¾	53½	—
Bell Phon 1725		55¾	55½	55½
Bowatr cr 5.50		51½	51½	51½
Bw Cr. 5½	—	54	54	—
Bowt Mers	—	56	56	—
Bow. Papr	—	6¼	6	—
Bralorne	—	325	325	—
Brazil	600	415	415	415
B.A. B. Note	—	61	61	—
B.A. Oil	575	32½	32¼	32¼
B.C. For	500	13¾	13¾	13¾
B.C. Pow	55	16⅞	16⅞	16⅞
B.C. Pls	—	54	54	—
British Pl	—	340	340	—
Br C 6 pr	—	9½	9½	—
Br Bond pr	—	9	8¾	—
Brown	—	14¾	13¾	—
Br "A"	100	16	16	16
Br "B"	—	3 00	3 00	—
Build Pr	—	32½	32½	—
Cal. Pow 1650		21¾	21⅜	21⅜
C P 5 pr	—	29	29	—
Can. C.	25	30½	30½	30½
Can C pr	—	29¼	29¼	—
Can. Br 5	50	25¼	25¼	25¼
Can. Iron	200	24¼	24¼	24¼
Can. M.	—	76½	76½	—
C. S. L.	—	62	61¾	—
C.S.L. pr	—	12¾	12¾	—
C. Av.	325	22½	22½	22½
C. Brew.	5000	10¾	10½	10¾
C. Br. Al	—	9¾	9¾	—
C Bronze	1000	19	19	19
C Br pr	—	95	95	—
C. Cel.	450	33½	33½	33½
C C 1.75 pr	775	37¼	37½	37½
C Chem pr	—	20	20	—
C Chemic	150	8¼	8¼	8¼
C Chemi w	—	2¾	2¾	—
C Conve A	50	3½	3½	3½
C Conve B	—	4½	4½	—
C Fairb A	—	6¾	6¾	—
C Fairb B	100	5½	5½	5½
C Husky	—	6¾	6¾	—
C Hydrocar	—	14	14	—
C Imp BC	175	66¼	66	66¼
CIL	300	13⅝	13⅝	13⅝
CIL pr	—	40	40	—
C Int Pow	500	11	11	11
C Int Po p	275	40	40	40
C Loco	—	6½	6½	—
C Marconi	600	5¼	5¼	5¼
C Oil	375	31½	31½	31½
C Oil 5p	10	102½	102½	102½
CPR	3100	26¼	26⅛	26¼
C Pet pr	1400	13⅜	13	13¼
C Vickers	—	27	26⅝	—
Cockshutt	—	19¼	19¼	—
Coghlin	—	6½	6½	—
Col Cel	—	4 10	4 10	—
Com Ent	100	14½	14½	14½
Con M&S	2030	23	22⅝	22¾
Con Textile	—	3¾	3¾	—
Consum G	—	32	32	—
Corby A	—	18¾	18¾	—
Corby B	—	17¾	17¾	—
Cor. Credit	—	9	8¾	—
Credit Fonc	—	130	130	—
Crown Cork	—	60	60	—
Crown Z A	—	24	24	—
Crush Int	—	9¼	9¼	—
Dis Seag	145	47½	47¼	47½
Dorne Pte	200	12	12	12
D. Bridge	200	21½	21¼	21¼
D. Coal Pr	100	41¾	41¾	42
D. Corset	—	18	18	—
D. Credit	—	8	8	—
D. Fndry	25	61¼	61¼	61¼
D Fndry Pr	—	101	101	—
D. Glass	—	79	79	—
D. Glass P	—	79½	79½	—
D. Steel	600	10⅞	10⅞	10⅞
D. Stores	1750	13½	13½	13½
D. Tar	815	20¾	20¾	20¾
D. Tar Pr	—	23	23	—
D. Text	200	17¾	17¾	17¾
D Text Pr	10	142	142	142
Donohue	—	26	26	—
Dow Brew	—	56	56	—
Du Pont	500	32	32	32
Dup FrA	500	9¼	9¼	9¼
D Lime Ld	400	7½	7½	7
E. Koot	—	126	126	—
E. Match	—	31½	31½	—
Edds Paper	50	25	25	25
Electrolux	—	45	45	—
Famous A'	—	8	8	—
Fam Play	100	17¾	17¾	17¾
Fleetwd C	25	24¼	24¼	24¼
Ford 'US	—	104	104	—
Foundation	50	12¾	12¾	12¾
Fraser	280	26¾	26¾	26¾
Fr Pet P	375	3¾	3¾	3¾
Frosst A'	—	17½	17½	—
Gatineau	—	31	31	—
Gaut pr	—	101	101	—
Gat 5½ pr	—	106	106	—
Gen Dynam	—	33	33	—
Ger. Motors	—	58½	58½	—
G. S. Wares	25	12¾	12¾	12½
Great Wpg	200	16¾	16¾	16¾
Grea Wp wt	—	16¾	16¾	—
G. L. Paper	300	19¾	19¾	19¾
Guard Ass	—	18½	19	19
Guard Ass pf	—	11	11	—
Hardee Far	—	6¾	6¾	—
Holt Ren	200	17½	17½	17½
Home O A	250	13¾	13¾	13¾
Home O B	—	12½	—	—
Horn Pitt	—	340	340	—
H. Smith pr	—	43	45	—
Hud B M S	150	59	58¼	58¾
Hud B C	150	12	12	12
Imp Oil	763	46	46	46
Imp Tob	150	15½	15½	15½
Imp T pr	—	6¼	6¼	—
Ind Accep	1955	28¼	27¾	27¾
1 Ac 2.25 pr	—	49	49	—
id 275 pr	—	53½	53½	—
id 4.50 pr	—	98	98	—
Inglis	—	5¾	5¾	—
Inland C pr	—	17¾	17¾	—
Int Brze pr	—	26	26	—
Int Nickel	730	84	87¼	82¼
Int. Paper	125	35	35	35
Int Util	680	46¼	45¾	45¾
Int Util Pr	—	51	51	—
Interp PL	1083	85	84½	85
Irog Glss pr	—	12¼	12¼	—
Jamaica	—	18	18	—
id. pr	—	110	110	—
Labatt	400	14¾	14¾	14¾
Laura Sec	252	17¾	17¾	17¾
id. Fin A	290	19	19	19
id. 1.40	—	26	26	—
id. 5½	—	22½	22½	—
id. 1.25	—	21	21	—
id. 2.00	—	32	32	—
Lewis Bros	—	17¾	17¾	—
Loeb Mkt	100	13¼	13¼	13¼
Lower St. L	—	29¼	29¼	—
Maclar P A	—	22	22	—
id. P B	—	25	25	—
MacKinin	—	6	6	—
Macm & P	600	20¾	20¾	20¾
Mail Cony	—	26	26	—
Mariti Tel	323	20	19¾	20
Mass Fer	1060	12¾	12¾	12¾
id. 4½ p	125	104	104	104
id. 3½ pr	120	108½	108½	108¾
Metro Stores	—	—	—	—
Metro St p	—	23	23	—
Miron pr	2050	10¼	10¼	10¼
Mitch B A	100	8¼	8¼	8¼
Molson A	50	29	29	29
Molson B	232	29½	29½	29½
Molson pr	—	44	44	—
Mtl Loco	100	14¾	14¾	14¾
Mtl Trust	25	89	89	89
Morgan pr	—	100¼	100¼	—
Martt T d	6693	58	55	55
Nar Drug	—	19	19	—
Nicg Wire	—	13¾	13¾	—
Nicg Wire B	—	13	13	—
Noranda	1078	65	64½	64½
N S Light	60	21	21	21
Ogilvie	40	30½	30½	30½
Ogilvie p	—	147½	147¾	—
Ont. Steel	—	26½	26½	—
Oshawa	—	34¾	34¾	—
Pacif Pete	303	14¾	14¾	14¾
Pacif Pet w	—	8 00	8 00	—
Page-Hers	40	22	22	22
Penmans	—	35	35	—
Penmans p	—	113	113	—
Placer	—	28	28	—
Pow Co	305	57¾	57	57
Prem Iron	475	30¾	30½	30½
Price Bros	—	80½	80½	—
Price R p	—	88½	88½	—
Prov Tr p	—	47½	47½	—
Glacier	—	28	28	—
Q N Gas	175	6¾	6¾	6¾
Q N G wts	—	150	150	—
Q N G pr	—	55	55	—
Que Pow	100	32½	32¼	32¼
Que Phon	30	47¾	47¾	47¾
Q Phon w	—	25	25	—
Q Phon 38	—	21	21	—
Q Phon 61	—	22	22	—
Reed Albert	—	5	5	—
Reitman's	—	13	14½	—
Reitman's A	—	12½	12½	—
Robertson J	—	10¼	10¼	—
Roe Av Cn	1650	6¼	6¼	6¼
Roe Av C p	—	80	80	—
Rolland A	300	10⅜	10⅜	10⅜
Rolland B	—	13¼	13¼	—
Rolland pr	—	86½	86½	—
Rothmans L	—	8¾	8¾	—
Royal Bank	25	z80¼	80¼	40¼
Royalite	500	12	12	12
Royalite pr	—	24¾	24¾	—
Russell	—	10¾	10¾	—
St. Cem A	100	17½	17½	17½
St. Cem A pr	—	22½	22½	22½
St. Corp A p	—	102	102	—
Sal-Foods	230	13¾	13¾	13¾
Shawin	2028	z23¾	22½	22¾
Shawin A	25	23¾	23¾	23¾
Shawin 4 pr	—	41	41	—
Shwin 4½ p	—	44	44	—
Sher Will	—	30¼	30¼	—
Sher Will p	—	130	130	—
Sicard	252	7¾	7¾	7¾
Sicard Pr.	50	20½	20½	20½
Simpsons	—	30¾	30¾	—
Sogemines P	—	15¾	15¾	—
Southam	25	31	31	31
S. Can. Pow.	—	49	49	—
Std Stz Stl	200	9¾	9½	9¼
Steel Can.	1765	20¾	20¾	20¾
Steinbg 'A'	450	22	21½	21½
Steinbg Pr.	—	104	104	—
Texaco C	170	52¼	52	52
Tex. C. pr	75	65¼	65¼	65¼
Ter. Do Bk	75	65¾	65¾	65¾
T. Fin 'A'	1330	16	15⅞	16
T. Fin "B"		49	49	—
Tr.-Can. C	8310	13	12¾	12⅞
Tr-Can. P.	—	23¼	23¼	—
Triad Oil	—	1 60	1 60	—
Union Oil C.	—	14½	14½	—
U. Steel C.	110	7	7	7
Vendomatic	—	7½	7½	—
Viau Ltee	100	13½	13½	13½
Wa G W	115	58¾	58¾	58¾
W. & Kn	100	235	235	235
Westcoat	150	18½	18½	18½
West. VTC	250	17	16¾	17
Weston A	z25	18	18	18
West. A w	—	970	970	—
Weston B	300	20	20	20
West 4½ p	—	99¾	99¾	—
Zellers	—	35¾	35¾	—
Zeller's P	—	49	49	49

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Advocate	—	6 50	6 50	—
Ajax	200	26	26	26
Albert G A	—	$ 32¾	32¾	—
Albert G w	—	$ 13¾	13¾	—
Alscope	—	55	50	—
Am Beau B	—	8	8	—
Ameraniu	—	—	2½	—
Amer. Mo	3000	3 70	3 60	3 70
Angio C P	—	$ 39	39	—
Anglo-S	—	$ 9¼	9¼	—
Anglo-Sca	—	$ 00	9 00	—
Anthon	3000	8	8	8
Arno	1000	6	6	6
Assoc Arca	—	68	67	—
Atlas	7000	8	8	8
Atlas Tel	3100	395	390	395
Augustus	500	44	44	44
Avalon Te	100	3 16	16	16
Black Ri	1000	13	13	13
Bailey SA		8 45	8 45	—
Baker Ta	3000	10	9	9
Band-Or	500	4	4	4
Barnat	—	1 34	1 34	—
Barvalee	—	4	4	—
Batema	3000	7½	7½	7½
Beatrice	—	5½	5	—
Beauce Pla	—	50	50	—
Beld-Cort	—	$ 14½	14½	—
Belgium pr	—	$ 16¾	16¾	—
Bellechasse	—	18	18	—
Bibb	—	8	8	—
Blue Bonnt	900	$ 17	17	17
Bl Bonnt w	—	5 50	5 50	—
Bluewater	—	16	15	—
Bornite	20500	26	24	25
Bouzan	—	53	51	—
BC Pack B	—	$ 14½	14½	—
Burns	—	$ 9¾	9½	—
Butterfly	—	2 50	2 50	—
Calvso Pd	—	2 30	2 30	—
Credit M g	100	$ 14½	14½	14½
Cal-Ed	—	$ 23¼	23¼	—
Calumet	—	4	—	—
Cmp Chib	200	5 90	5 90	5 90
Cn Floor B	100	$ 18	16	18
Cn Pack B	—	$ 56	56	—
Can S Pet	—	3 70	3 70	—
Arena	—	$180	180	—
C Colleries	400	$ 6¾	6½	6½
C-Colliris p	—	65	65	—
Cn Delhi	—	4 30	4 30	—
aCn. Dev	—	4 25	4 20	—
C. Dredge	100	$ 11¾	11¾	11¾
C. Gen In	100	$ 40½	40½	40½
C. Inv	—	$ 73¾	73¾	73¾
Cdn. Kodi	700	115	115	110
C. Power	—	$ 7¾	7¾	—
Can. Silica	—	110	110	—
Canalask	—	—	3½	—
Canorama	—	13	13	—
Canteaux	—	160	160	—
Canuba	—	—	2½	—
Carbec	2000	13	13	13
Cartier-Que	—	—	8½	—
Cassiar	200	$ 12¾	12¾	12¾
Castle Oil	—	25	25	—
Catelli A	—	34	34	—
Cent Del	400	675	670	670
Cent. Man	—	4	4	—
Chemall	1500	160	155	160
Chess Mt	5000	3½	3½	3½
Chib M	—	49½	49½	—
Chib Cop	—	10¾	10½	—
Chipman	—	4	4	—
Cleveland	—	6	6	—
Cominga	1000	5½	5½	5½
C. C. Cad	—	4	4	—
Cons Div S	—	165	160	—
Cons Div	—	$ 25	25	—
C. Monpas	—	6	6	—
Cons New	—	62	62	—
Cons Pap	1400	$ 44	43¾	44
Consume	800	$ 19½	19¼	19¼
C Que Gol	—	49	49	—
C Que Vell	—	5	5	—
Cop Rand	—	125	125	—
Copprstm	500	32	32	32
Couv & P	100	$ 12¼	12¼	12¼
Crusade	—	25	25	—
Dalfens Ltd	—	90	85	—
David F A	—	$ 48	48	—
Denault A	100	$ 18	18	18
Den wts	100	$ 10¾	10¾	10¾
Dolsan	—	9	9	—
Dome	—	$ 26	26	—
D. Enrg nw	—	$ 19	19	—
D Explor	1000	30	30	30
D Leseb	1000	32	32	32
D. Oilcloth	—	$ 25¼	25	—
D Weld	—	$ 11½	11½	—
Dumont	1500	38	38	38
Duvan	—	14	13½	—
Dumagami	500	49	49	49
C Build	1100	475	475	470
East Sull	—	180	180	—
Elder	—	157	157	—
El Sol	—	8	8	—
Emp Oil	—	4	4	—
FAB	2000	11	10½	11
Falcon	—	$ 58½	58½	—
Fano	2000	4	4	4
Feralco	—	35	33	—
Fleet Mfg	—	95	95	—
Fontana	1000	4½	4½	4½
Ford Motor	—	$ 14½	14½	—
Ford Power	—	4 75	4 75	—
Fort Rel	—	46	44	—
Fundy	2000	9	8	8
Gaspe Oil	—	3½	3½	—
Geco Mines	—	$ 29	29	—
Giant Yk	—	$ 11¼	11¼	—
Glen Lake	—	28	28	—
G. L. Silv	20100	1 95	1 88	1 93

BANQUES

Canadienne		1 50	37	3 03
Montreal		1 50	67	3 71
Nova Scotia		2 20	74	3 97
Provinciale		1 20	30	2 04
Royale		2 20	80	4 75
Tor. Dom.		1 80	65	2 92

MINES

Dome		70	26	3 69
Hollinger		70	23	3 03
Hudson Bay		3 00	59	5 08
McIntyre		1 00	48	2 08
Nort Addl.		40	9	6 88

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Trans Can Corp	6010	12⅜	—1
Cdn Brew	3945	10⅜	inch
Aluminium	2747	25	— ⅛
Spartan	2400	1 70	inch
CPR	2385	26⅛	+ ⅛
MacMillan Pow	2100	20½	+ ⅛
Miron priv	2050	10¼	+ ⅛
Smelters	1825	22	+ ⅛
Shawinigan	1696	22⅜	+ ⅛
Moore Corp	1310	55¾	+ ¼
Westville	51000	10	—1
Tache Lake	22500	34	inch
North Amer Rare	20000	55	—8
Glen Lake	10200	1 98	—8
Mercury Chip	8350	30	—5

Total de la matinée : Industriels, 70800 ; mines & pétroles, 187300.

Cours irréguliers en Place locale

La tendance négative qui a semblé se dessiner à l'ouverture de la séance boursière à **MONTREAL** a disparu vers le milieu de la journée : les cours sont devenus irréguliers, et le volume des affaires est resté très faible.

Fraser a perdu ¾, tandis qu'au même secteur, Consolidated Paper a glissé de ¼ et que Price a pris ½.

Aluminium a fait une chute de ⅝. Hudson Bay Mining, par contre, a progressé de ¾ et International Nickel de ½.

Au secteur des industrielles, Hudson's Bay Company a perdu ½. Trans-Canada Fund ⅛ et Algoma Steel a pris ¼.

Partout ailleurs dans la liste, gains et pertes s'équilibraient. Les fluctuations n'étaient pas considérables.

* * *

Le marché de **TORONTO**, pour sa part, est à la baisse. Les opérateurs de la Ville-Reine ne sont pas plus actifs que ceux de Montréal. L'indice de chacune des sections a reculé d'une fraction.

Dans la liste des principales valeurs, B.A. Oil et Imperial Oil ont touché leur niveau le plus bas de l'année, en glissant de ⅛ et ¼ respectivement.

Il y a eu peu de reculs de plus de ½ point, mais ils sont nombreux. L'indice combiné a faibli de .43.

On mentionne cependant trois titres qui ont fait des gains : Distillers Seagrams, Algoma Steel et Abitibi, tous les trois en avance respectivement de ½, ¼, ⅛.

Le secteur des pétroles était extraordinairement calme.

* * *

La lourdeur des automoteurs, à **NEW YORK**, a entraîné le reste du marché à la baisse. Les affaires étaient modérées.

L'indice de 60 titres, selon Associated Press, a perdu .70 à 246.30.

La plupart des valeurs de premier choix ont abandonné une fraction ou un point entier, et parfois même deux points.

C'est la baisse de General Motors qui a déclenché le mouvement négatif, après un début de séance pourtant assez ferme.

GM a perdu trois points puis a repris un point. Ceci a fait suite à la nouvelle voulant que plus tard dans le cours de cette année on offre sur le marché 430,000 actions ordinaires de GM.

On ne connaît pas encore l'identité de l'offreur, mais on se rappelle, à Wall Street, la décision récemment rendue par un tribunal ordonnant à Du-Pont de se défaire d'ici quelques années de 63,000,000 d'actions qu'elle détient de GM.

* * *

A **LONDRES**, mardi, c'est le tassement général des cours qui se poursuit; le marché est terne et les reculs dominent en nombre dans tous les secteurs.

La liste des valeurs de premier choix, cependant, demeure assez ferme et enregistre quelques légers gains.

Les valeurs libellées en dollars sont actives : les canadiennes gagnent un peu par suite de la hausse à Montréal et Toronto ces derniers jours; les américaines reflètent l'irrégularité des cours lundi à Wall Street.

Plusieurs valeurs de premier choix dans la liste industrielle ont régressé légèrement, notamment les aciéries, les constructions le génie, les magasins et les tabacs.

Les aurifères étaient irrégulières, les cuprifères ternes et les zincs accusaient une certaine fermeté.

* * *

Dans son ensemble le marché de **PARIS** a montré une assez grande irrégularité où seules les alimentaires ont montré quelque fermeté. Les affaires se traitent rapidement.

Les déniveliations sont cependant peu importantes. C'est encore la conjoncture algérienne qui domine les réactions des opérateurs où attentats et diffinuent à se manifester, nuent a se manifester.

L'ombre de l'agitation sociale plane toujours et ceci n'est pas fait pour encourager les opérations d'envergure. Malgré que les disponibilités de l'épargne demeurent toujours aussi importantes.

Les banques montrent plus d'hésitations, à l'exception du Crédit Commercial de France et de la Banque d'Indochine. Aux alimentaires bonne tenue dans l'ensemble sauf dans le cas de Pernod.

Les pétroles français ne témoignent pas d'écart bien que Antar fasse preuve d'un peu plus de fermeté.

Aux automobiles, peu de changement également alors que les Ciments sont instables avec les Ciments de Marseille qui gagnent quelques points.

Situation pratiquement inchangée aux étrangères, mais léger gain pour Dupont de Nemour et Hoechst.



TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	415	$ 49⅜	49⅛	49⅛
Abit pr	110	$ 26	25¾	26
Acad-Atl	2790	$ 16⅜	16⅛	16¼
Acad-A A	z100	$ 23¾	23¾	23¾
Acad-A pr	45	$101	101	101
Alta Dist	1075	235	235	235
Alta Gas	480	235	235	235
Alt G pr	75	$109¼	109¼	109¼
Alt G B p	z5	$107½	107½	107½
Alta G p	675	$ 12½	12½	12½
Alta Nat	z10	$ 16	16	16
Alg Cen	200	$ 23¾	23¾	23¾
Alg C p	100	$ 69½	69½	69½
Algoma	297	$ 50	49¾	50
Algonquin	z5	$ 9½	9½	9½
Alumini	1821	$ 25¾	25	25¼
Alum 2 p	105	$ 49¾	49¾	49¾
Anthes A	35	$ 57	57	57
Argus	80	$ 49	49	49
Ashdown B	z10	$ 8½	8½	8½
Atlan Acc	z10	$ 23	23	23
Atlas Steel	265	$ 31¾	31½	31½
Bank Mont	525	$ 67¼	66¾	66½
Bank NS	67	$ 74¾	74¾	74¾
Barcelone	z10	$ 5	5	5
Bath P	500	$ 18½	18½	18½
Bell Phon	1820	$ 55¾	55½	55½
Bowater	266	$ 6¾	6¼	6¼
Brazil	2298	420	415	420
Br Tnk	z75	400	400	400
BA Oil	2030	$ 32½	32¼	32¼
BC Forest	330	$ 13¾	13¾	13¾
BC Pow	619	$ 17	16¾	16¾
BC S pr	z25	$ 20	20	20
Build P	100	$ 32½	32½	32½
Burns	1225	$ 9¼	9	9¼
Cal Pow	535	$ 21¾	21¾	21¾
Can Cem	407	$ 30½	30¾	30¾
Can Cem p	58	$ 59¼	59¼	59¼
CCC Stone	300	$ 22½	22½	22½
Cl Fndry	364	$ 24¼	24	24
CD Sugar	55	$ 25½	25½	25½
Can Malt	25	$ 74	74	74
C Pack A	30	$ 58	58	58
C Safe 4p	z5	$ 96½	96½	96½
CSL	25	$ 61	61	61
C Wire B	z25	$ 11¾	11¾	11¾
Cdn Baks	100	$ 5	5	5
Cd Brew	11195	$ 10¾	10½	10½
CBAL A w	30	270	270	270
Cd Can A	600	$ 14	14	14
Cdn Celan	25	$ 29¼	29¼	29¼
C Cel 175	200	$ 37¾	37½	37½
C Chem	205	$ 8¼	8¼	8¼
C Chem w	710	350	290	290
C Collieries	300	$ 6¾	6¾	6¾
C Curt w	2000	120	110	110
C Dredge	z125	$ 11	11	11
C Frbks A	z50	$ 8½	8½	8½
C Brbks B	110	$ 5½	5½	5½
C F Pr 1 pr	z5	$ 53½	53½	53½
C Gas In p	150	$ 6¾	6¾	6¾
C Gas In w	175	330	330	330
CGE	25	$ 36¾	36¾	36¾
CG Sec B	100	$ 21	21	21
C Husky	3050	$ 6¼	6¼	6¼
C Husky w	20	225	225	225
C Imp Bk	860	$ 66¼	66	66¼
CIL	125	$ 13¾	13¾	13¾
Cdn Loco	100	$ 8½	8½	8½
C Mare	350	$ 5¾	5¾	5¾
C Hy wts	z52	150	150	150
Cdn Oil	1160	$ 31¾	31½	31½
CPR	1345	$ 26¼	26⅛	26¼
C Pet pr	1100	$ 13	12¾	13
C Tire A	z5	$ 35	35	35
Chat Gal	z5	$ 32½	32½	32½
C W Prop	200	$ 5¾	5¾	5¾
CKP Dev	z50	$ 19¾	19¾	19¾
Col Cel	505	415	415	415
Comb Ent	300	$ 14¼	14¼	14¼
C Bldg	500	$ 15¾	15¾	15¾
C Bldg pr	625	$ 8½	8¾	8½
Con M S	3305	$ 23¼	22¾	23
Con Gas	1135	$ 19¾	19¼	19¼
Con Gas B	15	$106	106	106
Coronat	455	$ 8¼	8¼	8¼
Cosmos	100	$ 12½	12¾	12½
Grain RL	200	$ 14¾	14¾	14¾
Crush Int	200	$ 9¾	9¾	9¾
Dalex pr	z20	$ 75	75	75
Dist Seag	300	$ 47¾	47¼	47¾
D Bridge	725	$ 21⅛	21¼	21¼
D Can Gen	z20	$125	125	125
D Electri	408	$ 11	10½	10½
Dale	z20	75	75	75
D Fndry	333	$ 61	61	61
D Sest pr	75	$ 50	50	50
D Stores	375	$ 13½	13¾	13¾
Dom Tar	2558	$ 20¾	20¾	20¾
Dom Text	300	$ 17¾	17¾	17¾
Du Pont	818	$ 32	32	32
Eddy	z20	$ 25	25	25
Equisiste	z25	$ 10½	10½	10½
Exquisit pr	150	$ 12¾	12¾	12¾
Fam Play	225	$ 17½	17½	17½
Fed Grain	25	$ 54¼	54¼	54¼
FalconB	1170	$ 59	58¾	58¾
Fleet Mfg	2400	97	95	95
Ford US	z10	$103

241 Camions à vendre

MERCURY pick-up ¾ tonne 1958, parfaite condition, pneus neufs. RI. 4-1167.

METRO "International", 2 tonnes, parfaite condition, $225. Tél. 729-9462, demandez Marcel.

PANEL 1952, Chevrolet, $125, bonne condition. 527-1632.

PICK UP 1958, Mercury, ½ tonne, mécanisme neuf, prix $700. LA. 6-6234.

2 PICK-UP 1962, Chevrolet à un prix ridicule, échange accepté. M. Paul Doyon, DU. 9-8461.

PONTIAC sedan delivery 1956, parfaite condition, licences, très propre, $450. 4630 Cartier.

1952, ½ TONNE, PICK UP, licences payées, $75. RE. 1-0232.

VANNES 18', 16' 12', pour déménagement avec camions Chevrolet 1956-1960. Georges Robert Auto, 5870 St-Laurent.

VOLKSWAGEN 1955, autobus, $750. Pas de comptant.
722-3589

VOLKSWAGEN autobus 62' comme neuf, 7000 milles. DA. 1-5030, demander M. Miller.

VOLKSWAGEN 1960, Pick-up, $850. Pas de comptant.
722-3589

VOLKSWAGEN panel 1957, parfaite condition, $500. Après 6 hres, RA. 1-5477.

242 Autos, camions demandés

PAGE

VOUS ACHETERA VOTRE AUTO COMPTANT A TRES BON PRIX.

PAGE

PAIERA LA FINANCE ET REDUIRA VOS PAIEMENTS A 7% D'INTERET ORDINAIRE.

PAGE

VOUS L'ECHANGERA POUR UNE AUTO NEUVE OU USAGEE ET COMPTANT SI VOUS LE DESIREZ.

PAGE

EST PRET A TOUT FAIRE POUR VOUS ACCOMMODER.

PAGE & FILS
3350 RUE FELLINGTON
PONTIAC 6-3571
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 H.

ABSOLUMENT BESOIN DE "25" autos usagées, modèles 56 à 59. Payons comptant le plus haut prix en ville.
2815 SHERBROOKE EST
LA. 6-2813

ACHAT autos et camions comptant. ENDOMMAGES OU NON
9475 ST-LAURENT — DU. 1-7891

ACHETERAIS autos usagées et camions, ou pour scrap. Tél. 661-1423.

ACHETERAIS automobile, modèles 1953 à 1961, 2122 Ontario est, LA. 4-8823.

ACHETERAIS 50 autos usagées, 1953 à 1960. Comptant. 8243 Hochelaga, CL. 6-6096.

ACHETERAIS d'un particulier, automobile usagée de 1956 à 1961. En bon ordre et bien propre. Payerais argent comptant. Pas d'agents. Tél. CR. 6-2051.

ACHETONS autos usagés. Payons comptant. Jour, soir, 819 Rachel est. LA. 2-1196.

2 CAMIONS 4 à 5 tonnes, 2 autos de 1957 à 1960. 323-1333, M. Paul Roland.

244 Accessoires d'autos, camions

PIECES et autos usagées. Chometon Auto Parts, 225 Montée Masson. NO. 1-1423.

PIECES usagées de toutes sortes, livraison gratuite. Juteau Automobile, 2055 boul. Labelle, St-Martin. MU. 1-2566.

PNEUS usagés, parties d'autos. Notre-Dame Auto Salvage, 5467 Notre-Dame ouest. WE. 5-3725.

244A Réparations d'automobiles

DEBOSSAGE et peinture, fait par particulier, termes aussi bas que $10. mois. CR. 7-3153; DU. 1-7128 soir.

FAITES REPARER ET RECHROMER VOS PARE-CHOCS, ET VOS GRILLES, ECHANGE ACCEPTE, SERVICE RAPIDE. ALLONS CHERCHER ET LIVRONS. LAMER ET COTE, 5365 HENRI-JULIEN. CR. 1-2428.

245 Autos, camions à louer

AUTOS et camions à louer "Hochelaga Drive Yourself", 2122 Masson. LA. 4-6836.

TAXI à louer à la journée, 1877, St-Zotique.

246 REMORQUES

DETROITER MOBIL HOME
TOUJOURS EN TETE
OFFRES SPECIALES
19 x 46 DE LUXE $5,667
10 x 50 DE LUXE $5,976
10 x 54 DE LUXE $6,493
Approuvés par la réglementation canadienne de l'habitation (CSA).
CONSULTEZ-NOUS AVANT D'ACHETER
Remorquage de roulottes à très bon compte, licenciés et assurés.
LOUONS ROULOTTES DE VOYAGE
LANGEVIN TRAILOR SALES
110 BOUL. LABELLE, ROSEMERE
NA. 5-1590

MANUFACTURONS TRAILERS pour camping, pêche, go-cart et bateaux. Renseignements: Sunset Industries, 2275 Jeanne-d'Arc. CL. 6-2727.

REMORQUE de fabrication Richard-son, 1957, 2 chambres à coucher pour 6, 28 x 8, entièrement meublée, lits et sommiers neufs, entièrement moderne, briques électriques. Attrayants intérieur et extérieur. A sacrifier pour vente rapide. Prix complet $1800. Financerons acheteur sérieux. 1733 boul. Taschereau, ville Lemoyne, à la station de service. Tél. 288-7350.

246A Avions

MAURICE SAVARIA. Vente d'avions neufs et usagés. Spécialités: avions sur flotteurs. St-Jérôme, GE. 8-1255

250 Voyages — Transport

DESIRE compagnon avec auto, pour voyager au vacances. Après 5. OR. 1-6514.

PERSONNES sans auto désirant faire voyage en auto privée. LA. 6-3938.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

LAMBRETTA
Le scooter le plus en demande, nouveau bas prix.
AUCUN COMPTANT
TERMES $26 PAR MOIS
ASSURANCE COUVRANT LE PASSAGER SI DESIRE
BENTLEY'S CYCLES & SPORTS

BSA bonne condition, aussi pièces usa-gées. RA. 9-9080.

BSA 1958, Siter Rocket, 680cc, chro-mé, équipé au complet, $500. OR. 4-0109.

B.S.A. 350 c.c. Modèle 1954, parfait ordre. VI. 3-4473.

BICYCLE Exercycle, pour culture physique, neuf, à moitié prix. DU. 8-0820.

FAUT vendre motocyclette, scooter, B.S.A., Lambretta, pièces, sidecar, termes. 256-8824.

MOTOCYCLETTE BSA, modèle Roc-ket, en parfait état, $450. CL. 9-8169, entre 7 et 9 hres, P.M.

SCOOTER Lambretta, 150 CC, $285. Comptant seulement. CL. 9-7385.

SCOOTER 1961, très propre. CL. 9-3878.

SCOOTER Lambretta, 1960, No TV 175, $450. 8588, Ile, St-Michel, appt 1. RA. 7-1731.

SCOOTER Lambretta, 1959, 150 c.c., $250. Appelez RI. 7-1674.

TRIUMPH 1958, moteur reconditionné. Sacrifié à $350. RA. 2-5258.

TRIUMPH, spécial 500 c.c. Moteur re-mis à neuf, $300. 1848 Champlain, app.

252— Cartes professionnelles

Médecins

CHOQUETTE STANISLAS. Maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, analyse sang, 2260, boulevard Pie IX, CL. 5-9989.

DOCTEUR Hébert, Hôpitaux Paris. Médecin général, 25 ans d'experience, vénérienne, peau, circoncision sans douleur, 3405 Saint-Denis. VI. 5-0309.

A. LAFLEUR, maladies génito-urinai-res, vénériennes, syphillis, gonorrhée, sang. Confidentiel 9 à 9, 400 est, Sherbrooke coin St-Denis. AV. 8-8065.

J.-F. ROCHELEAU, maladies de la peau, génito-urinaires, maladies des organes de la femme. 3431 Ave Laval, 288-2424.

MELILLO; urinaires, peau, sans, glandes, desordres psychosomatiques, sexuels (impotence), nerveux, infériorité, bégaiement, alcoolisme, obésité, circoncision, 134 ouest, Sherbrooke.

Psychanaliste

VALOIS LONGTIN, psychanalyste, orientation, complexe, nervosité, caractère, dépression. 418 est, Sherbrooke, CR. 6-6626.

GERANT D'HOTEL DE VILLEGIATURE
Homme bilingue expérimenté, pour hôtel des Laurentides ouvert à l'année et bien établi. Légère mise de fonds requise. Magnifique occasion. Ecrire, mentionnant détails concernant expérience et références, à case 7315, La Presse.

A VENDRE 2 LOGEMENTS pour régler succession

N.-D.-G., Somerled et Hingston, 6 et 5 pièces. Moderne, entièrement équipé, système chauffage huile et système électrique eau chaude. Idéal pour couple à sa retraite ou jeune famille. Prix $15,000 chaque logement, comptant $3,000.

Téléphone UN. 1-8436

A VENDRE POUR CLORE SUCCESSION

Duplex, N.-D.-G., Hingston et Somerled, deux logis libres, haut de 6 pièces, bas de 5 pièces, 2 garages, brûleur à l'huile et chauffe-eau électrique neufs, $27,500, conditions à débattre.

Tél.: UN. 1-8436

DEMANDE JEUNE HOMME OU JEUNE FILLE

Moins de 30 ans. Préposé à la réception des voyageurs. Motel-Hôtel bien connu.

Position permanente. Pour personnes bilingues, ponctuelles, ayant le souci du détail et le désir de servir une clientèle de choix. Personnalité agréable et tenue impeccable sont essentielles.

Pour interview se présenter avec références au
4950, Sherbrooke est, entre 4 et 5 p.m.

VENDEURS D'AUTOS
pour dépositaire
General Motors de Verdun

★ Vendeurs d'expérience réputés, avec références
★ Salaire et commission; auto fournie; autres avantages

S'adresser au gérant
4501, av. BANNANTYNE, VERDUN

VENDEURS D'AUTOS USAGEES

C'est actuellement la saison la plus occupée pour la vente d'autos usagées et nous avons besoin de deux autres vendeurs pour compléter notre personnel. Préférences à personnes bilingues et expérimentées mais pourrons initier personne prometteuse. L'ambition, l'honnêteté et la bonne apparence sont des facteurs importants.

Si vous êtes intéressé à
1. Travailler pour le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile le plus important de Montréal.
2. Gagner la meilleure commission sur vente d'autos.
3. Travailler dans des conditions idéales avec nombreux avantages — veuillez vous adresser au

Gérant des ventes d'autos usagées — M. Brian K. Finch
CHEVROLET MOTOR SALES CO. LTD.
2080 STE-CATHERINE ouest, Montréal, P.Q.

JEUNE HOMME
POUR PREPARER DES ANNONCES
(LAYOUT MAN)

Une vaste chaîne de supermarchés est à la recherche d'un jeune homme pour préparer la disposition typographique d'annonces (Layout Man) de préférence avec expérience dans magasins départementaux, de variétés ou dans les journaux au département des annonces. Parfaitement bilingue. Excellent salaire au début plus nombreux avantages et bénéfices. Opportunité d'avancement avec une compagnie nationale.

Ecrivez à CASE 7317 LA PRESSE

UNION INC.

On demande personnes ambitieuses et dynamiques désireuses de se faire une carrière dans le commerce alimentaire au détail. Nous sommes une chaîne de super-marchés en plein essor pouvant vous offrir de bons salaires dès le début. Avancement et bénéfices sociaux.

NOUS AVONS BESOIN DE:
- **CAISSIERES expérimentées**
- **EMBALLEUSES dans la viande**
- **EMPAQUETEUSES dans les fruits**

S'adresser à notre bureau d'emploi
1590 est, avenue Mont-Royal
entre 9 et 6 heures

ON DEMANDE
VENDEURS D'EXPERIENCE
A COMMISSION
S'adresser
ITALIAN ROOM
359 ouest, rue Ste-Catherine
VI. 9-8759

ON DEMANDE DES HOMMES
AGES DE 25 à 35 ANS
désireux de devenir opérateurs de machines à émailler le fil métallique fin. Une connaissance générale des machines serait un actif.
Se présenter au 2155 Moreau

HOMMES DEMANDES
A TEMPS PARTIEL
Vous pouvez gagner $39 par semaine (de $3 à $6 de l'heure) si vous pouvez disposer de 10 à 15 heures par semaine, jour ou soir. Aucune expérience exigée. Nous vous montrerons comment rénover les intérieurs d'automobile avec le fabuleux
FABRICOTE
Si vous êtes âgé de 21 ans, êtes assurable, possédez une automobile et si vous avez un emploi présentement,
TEL. 669-3571
et demandez M. Leval pour une entrevue personnelle.

DOBRIDGE
recherche
GERANT ADJOINT
Femme bilingue, expérience dans vêtements sport et robes. Excellent salaire, emploi régulier.
Tél. : VI. 9-5252
M. Abrams
ou s'adresser à
1023 Ste-Catherine O.

OUTILLAGE DE CONSTRUCTION
USAGÉ
à prix d'aubaine
AVEC GARANTIE PRIME
ET
GARANTIE DE REMBOURSEMENT
CHEZ
Construction Equipment Company
LIMITED
Liste des prix illustrée gratuite!
6373 Côte-de-Liesse
DORVAL, P.Q. 631-8571

EMPLOIS DISPONIBLES
AU SERVICE CIVIL DU CANADA

AGENT DES MESURES D'URGENCE, avec expérience administrative et connaissance approfondis de la logistique, notamment des aspects qui ont trait aux travaux de marine, aux transports et au ravitaillement, Pêcheries, Ottawa, $9,940-$11,200. Concours 62-403.

★ **GEOLOGUE DU PETROLE,** devant analyser les données et préparer des rapports sur les régions exploitées au Canada, Office national de l'énergie, Ottawa. $8,760-$10,300. Circulaire 62-1651.

★ **INGENIEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE L'ENTRETIEN DES ROUTES,** devant être chargé de tous les travaux qui ont trait à la construction et à l'entretien des routes et qui sont effectués dans le cadre des programmes relatifs à la construction de routes d'accès aux ressources et l'expansion routière dans le Nord, Nord canadien et Ressources nationales, Ottawa. $8,220-$9,300. Circulaire 62-1257.

★ **INGENIEURS D'ENTRETIEN DES EDIFICES ET DES SERVICES PUBLICS,** Direction de l'aviation civile, Transports, Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver, $8,220-$9,300. Circulaire 62-1258.

★ **TRAVAILLEURS SOCIAUX DE REGION ET DE SECTEUR,** avec baccalauréat en assistance sociale et quatre années d'expérience ou maîtrise en assistance sociale et deux années d'expérience; pour certainss emplois on exige une expérience de la surveillance ou de l'administration. Nord canadien et Ressources nationales, régions du Grand Nord, $6,180-$6,900 et $5,700-$6,420, indemnité d'isolement en plus. Circulaire 62-2067.

★ **ECONOMISTES-TRANSPORTS,** avec grade en économique ou en certains emplois on exige une expérience de la surveillance ou commerce et expérience en analyse et en recherche; une expérience sur l'économique des transports est indispensable. Transports, Bureau fédéral de la statistique, Commission des transports du Canada, Ottawa. $6,240-$10,300. Circulaire 62-2012.

★ **PROGRAMMEUR — SYSTEMES DE CALCULATRICES ELECTRONIQUES,** devant être chargé de la Section de la programmation où l'on s'occupe de recherches et de comptabilité. Service du calcul automatique des données, Agriculture, Ottawa. Jusqu'à $7,860. Circulaire 62-1100.

★ **INGENIEUR MECANICIEN — PROJETS DE PERFECTIONNEMENT,** devant contrôler le dessin, le perfectionnement et l'approvisionnement de prototypes ou de maquettes d'instruments mécaniques et optiques nouveaux ou modifiés pour l'artillerie, les engins blindés et l'infanterie. Etabissement de perfectionnement de l'armement, Ottawa. $7,320-$8,400. Circulaire 62-1201.

★ **INGENIEURS EN ELECTRONIQUE OU EN COMMUNICATIONS, (a) PERFECTIONNEMENT ET ETUDE:** systèmes d'engins téléguidés; matériel radio; détection par radiation nucléaire et contrôle. **(b) ANALYSE DES SYSTEMES ET LEUR APPLICATION:** aides électroniques à la navigation; radio d'aéronef; télécommunications; appareils de communications à bande latérale unique; calculatrices; matériel de téléphonie et de télégraphie; simulateurs; contre-mesures électroniques; appareils d'essai; radio - TBF à FS; matériel terminus de radio-télégraphie. **(c) INSTALLATION, GENIE ET ENTRETIEN:** télégraphie; radar de surveillance et radar altimétrique; calculatrices; communication par micro-ondes; transmission des données. **(d) ANALYSE ET REGLEMENT:** matériel radio et systèmes; règlements de la radiodiffusion concernant les postes de télévision AM/FM. Ministères de l'Etat, Ottawa. Jusqu'à $9,300. Circulaire 62-1151.

GERANT (BILINGUE) DES VENTES — PUBLICATIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, avec expérience de l'acquisition de la publicité et de la vente de publications. Impressions et papeterie publiques, Hull, P.Q. $6,660-$7,680. Concours 62-257.

★ **AGENTS DE L'INSPECTION ET DES METHODES,** avec grade universitaire ou inscription, à la suite d'un examen écrit, dans une association professionnelle reconnue, et au moins trois années d'expérience dans un poste comportant des responsabilités en gestion ou en administration. Travaux publics, Ottawa, $6,420-$7,140. Circulaire 62-200.

ESTIMATEUR d'expérience dans le domaine de l'estimation, avec bonne connaissance du matériel de construction, des méthodes et des frais de construction ainsi que de la diversité des conditions auxquelles on pourra avoir à faire face dans le domaine de la construction. Travaux publics, Ottawa, $6,000-$6,660. Concours 62-256.

★ **BIBLIOTHECAIRES** d'expérience, Divisions du catalogage, du service de référence et des acquisitions. Bibliothèque nationale, Ottawa, $5,640-$6,540. Circulaire 62-2051.

SURVEILLANT D'UN GROUPE DE DESSINATEURS PUBLICITAIRES, avec aptitude pour les techniques d'illustration et les méthodes connexes, et bonne connaissance de ces techniques et méthodes, ainsi qu'une expérience en surveillance. Défense nationale (Marine), Ottawa. $5,640-$6,180. Concours 62-759.

TECHNICIEN — PHOTOGRAPHIE EN COULEURS, avec connaissance approfondie de la sensitométrie et des procédés et techniques employés. Agriculture, Ottawa. $4,620-$5,160. Concours 62-375.

CHARGES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX, avec grade universitaire en agriculture et spécialisation en entomologie, en pathologie, en horticulture ou en économie rurale. Agriculture. Vacances à Vancouver, Fort William, Toronto et Ottawa. $4,560-$5,160. Concours 62-376.

OUVRIER DE PARCELLES, avec au moins quatre années d'expérience de l'entretien des terrains et de la production et de la régie des cultures, Agriculture, Ottawa. $3,750-$4,200. Concours 62-377.

Dans le cas des concours marqués ★ prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, et de rappeler le numéro de circulaire pertinent.

Dans le cas des autres emplois, les intéressés peuvent se procurer les précisions et les formules de demande aux bureaux de poste et au Service national de placement dans les grands centres ou au plus proche bureau de la Commission du service civil. Prière de rappeler le numéro de concours pertinent.

Par décision du gouvernement provincial, il faudra un permis pour circuler en forêt à travers les terres vacantes de la couronne, les forêts concédées, ainsi que les forêts privées d'une étendue de 2,000 acres et plus.

Naissances

ALMOND-CLOUTIER — M. et Mme Arthur G. Almond (Pauline Cloutier) annoncent la naissance le 3 mai 1962, à l'hôpital "Jewish General" d'une fille baptisée Gail.

FEIZO — A Montréal, le 20 avril 1962, au Doctors Hospital, à M. et Mme Michael Feizo, née Denise St-Vincent, une fille baptisée le 6 mai Marie, Denise, Alma, Joyce. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand St-Vincent, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Lise St-Vincent, tante de l'enfant.



Soeur Marie-Ange-Augustin, des Soeurs de Ste-Anne, née Fabiola Roy, est décédée à Lachine le 30 avril 1962. Elle était âgée de 69 ans, 10 mois et venait de fêter ses noces d'or de profession religieuse. Le service a été chanté à la Maison-Mère de la communauté, Lachine, le 2 mai dernier.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: MM. Georges et Gérard Roy, Albertine (Mme Willie Séguin), Eva (Mme Armand Martineau), et Bella (Mme Hercule Dalpé) ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Willie Séguin et Hercule Dalpé, Mmes Georges Roy et Gérard Roy, de même qu'un grand nombre de neveux et nièces.

---

avis de DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Rolland) — A Montréal, le 5 mai 1962, à l'âge de 51 ans, est décédé Rolland Archambault, époux de Marie-Rose Marcotte, demeurant au 2080 Lepailleur. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240 rue Adam
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-François-d'Assise où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BACHAND (Clément) — A Sherrington, le 5 mai 1962 à l'âge de 43 ans est décédé Clément Bachand, époux de Aline Trudeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laurier Tétreault,
à Sherrington
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BALTHAZARD (Alfred) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Balthazard, époux en 1ères noces d'Yvonne Hillman, en 2èmes noces d'Amanda Desrosiers et en 3èmes noces de Lucia (Mignonne Leblanc). Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662 rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMPS (Gustave) — A Montréal, le 5 mai 1962, à l'âge de 80 ans est décédé Gustave Armand Beauchamps, autrefois huissier de la Cour de recorder, époux de feu Géraldine Théberge, demeurant à 7588 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de Varennes lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Blanche) — A Québec, le 6 mai 1962 à l'âge de 68 ans est décédée Blanche Leduc, épouse en 1ères noces de Roméo St-Onge et en 2èmes noces de Léandre Bouchard, demeurant au 1141½ rue St-Joseph à Baie St-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de frais funéraires
7030 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Georges) — A Montréal-Nord, le 7 mai 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Georges Cadieux, époux de Delima Vallée, autrefois de St-Eugène, Ontario, père de Maurice Cadieux, demeurant au 11,055 Parc Georges, appt 256. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925 rue Monselet
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vital où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAISSE (Jacqueline) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 58 ans est décédée Mlle Jacqueline Caisse. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bernard Lanoix
6, rue De Bienville
pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTONGUAY (Antoine) — Subitement à Vaudreuil, le 7 mai 1962 à l'âge de 71 ans 9 mois est décédé Antoine Castonguay époux de Emma Legault. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay
28 rue St-Michel
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLARAZ (Rose-de-Lima) — A Montréal, le 5 mai 1962, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jean Claraz née Rose-de-Lima Pelletier, demeurant à 10,960 Tolhurst. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 St-Laurent,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVELUY (Roger) — A Montréal, le 7 mai 1962 à l'âge de 58 ans est décédé Roger Daveluy, fils de feu Adolphe Daveluy et de Antonia Blondin. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Daveluyville, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DAVID (Paul) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Paul David, constable de la cité de Montréal, époux de Lucille Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence
Magnus Poirier Inc.
4520 rue St-Denis
à 8 h. 20 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 8 h. 40 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à sa demeure, 5837 Chateaubriand.

de GRANDPRE (Donat) — A Berthierville, le 6 mai 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Donat de Grandpré, époux de Laura Bernèche. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bernard Lanoix
6, rue de Bienville à Berthierville
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ile du Pads, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENONCOURT (Adrienne) — A Montréal, le 6 mai 1962 à l'âge de 72 ans, est décédée Adrienne Filon, épouse de Louis Denoncourt, demeurant à 2274 boul. Pie-IX, appt 1. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière d'Upton, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Bernadette) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 64 ans, est décédée Mlle Bernadette Desjardins, fille de feu Camille Desjardins et de feu Angélique Cléroux, demeurant 929 Du Couvent. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (J.-Roch) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé M. J. Roch Desjardins, époux de feu Candide Bernier, demeurant 9200 boulevard Lasalle, Arèsville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTIER (Armand) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 61 ans, est décédé Armand Dumontier, époux de Antoinette Leblanc. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Denis-sur-le-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOUCHEL (Charles) — A Montréal, le 8 mai 1962, à l'âge de 62 ans, est décédé Charles Dumouchel, époux de Fleurette Robillard, autrefois du 4710 Boul. Décarie. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et Notre-Dame-de-Grâce
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALARDEAU (Thérèse) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 42 ans, est décédé Mlle Thérèse Falardeau, fille de Antonio Falardeau et de feu Delvina Larivière. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rémi Allard
831, rue Laurier Est
aujourd'hui le 8 mai. Jusqu'à 10 hres P.M. et de là en destination de Ste-Lucie de Beauregard, Montmagny et delà au cimetière de Ste-Lucie de Beauregard de Montmagny. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARLEY (George) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé George Farley, époux d'Albertine Paris, demeurant à 2572 rue Louis-Veuillot. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras
5805, rue Boileau coin Lacordaire.
à 8.45 hres pour se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORCIER — A Mont-Laurier, le 6 mai 1962, à l'âge de 59 ans, est décédé M. l'abbé Ferréol Forcier, procureur du Séminaire St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant, à 10 hres 30, à la cathédrale de Mont-Laurier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Eva) — A Foster, Québec, le 6 mai 1962, est décédée Mme Emile Gagné, née Eva Deschênes. Exposée au salon
Ledoux
à Waterloo
Funérailles jeudi le 10.

GAGNIER (Marthe) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Hector Gagnier née Marthe Montminy, demeurant à 8960 boul. St-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria,
8078 rue Drolet angle Jarry,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (J.-Philias) — A Montréal, le 7 mai 1962, à l'âge de 58 ans, est décédé J.-Philias Gauthier, gérant de la Banque Provinciale du Canada, demeurant à 3701 Dickens, à Ville St-Michel, époux de Gilberte Desrosiers, autrefois de Rimouski. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-La-Salle où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Moïse) — Aux Cèdres, le 5 mai 1962, à l'âge de 77 ans, 8 mois, est décédé Moise Girard, époux de Alexina Duperron. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Fils
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Ste-Justine de Newton, où un libera sera chanté vers 11 hres 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENIER (Lauréda) — A Montréal, le 6 mai 1962, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Joseph David Grenier, née Lauréda Dumas, demeurant à 2340 Viel, autrefois de Sorel. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie est,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture où un libera sera chanté à l'église Notre-Dame, de Sorel. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Thérèse) — A l'hôpital Louis-Marie de Montfort, à Ottawa, le 6 mai 1962 à l'âge de 51 ans est décédée Thérèse Guindon, maîtresse de Poste de Plaisance, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons et ensuite
Villeneuve
à Thurso
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église de Plaisance où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HENRY (Michael) — Le 6 mai 1962, à l'hôpital Queen Elizabeth, est décédé Michael Henry, époux d'Elizabeth May Lauzon, frère de John, Léo et Oliver, oncle de Mme J. C. Flynn. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke,
5580, ouest, rue Sherbrooke
Service funèbre, église St-Augustin de Cantorbury, mercredi matin, 8 h. 30. Inhumation à Alexandria, Ont.

KONCS (Rose) — A Montréal, le 5 mai 1962, est décédée veuve Alexandre Koncs, née Rose Leclerc, demeurant à 2107 Kimberley. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de Frais Funéraires,
302 rue Ste-Catherine est,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière Chateauguay Heights, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Adélard) — A St-Hubert, le 5 mai 1962 à l'âge de 87